

@

Alvarez SEMEDO

**HISTOIRE
UNIVERSELLE
DE LA CHINE**

Histoire universelle de la Chine

à partir de :

HISTOIRE UNIVERSELLE DE LA CHINE

par Alvarez SEMEDO (1585-1658)

À Lyon, chez Hiérosme Prost, rue Mercière, au vase d'or, 1667, pages
1-372 + table.

Édition en format texte par
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr
mars 2016

TABLE DES MATIÈRES

Mots et locutions. — Note de P. Pelliot

Au lecteur.

PREMIÈRE PARTIE contenant l'état temporel de la Chine

- I. Du royaume en général.
- II. De chaque province en particulier, & premièrement de celles du Midi.
- III. Des provinces du Nord.
- IV. Des personnes, du naturel, de l'esprit, & de l'inclination des Chinois.
- V. De la façon des habits, que portent les Chinois.
- VI. Du langage, & des lettres dont ils se servent.
- VII. De leur façon d'étudier, d'écrire, & d'être reçus aux examens.
- VIII. De quelle manière se sont les examens, & se donnent les degrés.
- IX. Du degré de docteur.
- X. Des livres & sciences des Chinois.
- XI. Des sciences & des arts libéraux en particulier.
- XII. Des compliments & de la civilité chinoise.
- XIII. Des banquets.
- XIV. Des jeux.
- XV. Des mariages.
- XVI. Des funérailles & sépultures.
- XVII. De la sépulture de la reine-mère du roi.
- XVIII. Des sectes qui sont à la Chine.
- XIX. Des superstitions & des sacrifices de la Chine.
- XX. De la milice & des armes.
- XXI. De la guerre que les Tartares firent aux Chinois.
- XXII. Des rois & reines de la Chine, & de leurs eunuques.
- XXIII. De quelle façon les rois se marient.
- XXIV. De la noblesse chinoise.
- XXV. Du gouvernement du royaume & des officiers.
- XXVI. Du gouvernement des treize provinces en particulier.
- XXVII. Des marques & livrées que portent les mandarins.
- XXVIII. Des prisons, sentences & supplices qui se pratiquent à la Chine.
- XXIX. De quelques particularités qui rendent le gouvernement de la Chine plus facile & plus commode.

Histoire universelle de la Chine

- XXX. Des Mores, Juifs, & autres Nations qui se trouvent à la Chine.
- XXXI. De la religion chrétienne introduite reçue en la Chine il y a plusieurs siècles, & d'une pierre fort ancienne découverte depuis peu, qui en est un témoignage.

DEUXIÈME PARTIE contenant l'état spirituel de la Chine

- I. Des commencements de la prédication de l'Évangile au royaume de la Chine.
- II. Des progrès de la religion, & des persécutions que souffrirent les Pères jusqu'à leur arrivée en la ville de Nankim.
- III. De quelques choses particulières survenues jusqu'à l'entrée des mêmes Pères dans la ville de Pequim.
- IV. Comment les Pères entrèrent à Pequim, & s'y établirent.
- V. Des progrès & ruines de la maison de Xoacheu.
- VI. De l'avancement & du progrès de la résidence de Nanquim & de Nancham, & de la mort du père Matthieu Ricci.
- VII. De la sépulture accordée aux Pères par le roi, & de leurs heureux succès jusqu'à la persécution de Nanquim.
- VIII. De la cruelle persécution suscitée à Nanquim contre les chrétiens.
- IX. La suite de la même persécution & le bannissement des Pères du royaume de la Chine.
- X. Comment les choses s'apaisèrent après la persécution, & de la fondation de plusieurs résidences.
- XI. De la deuxième persécution de Nanquim, & du martyre d'un chrétien nommé André.
- XII. Comment les affaires s'adoucirent derechef, & les Pères furent rappelés en cour par l'ordre des mandarins.
- XIII. La vie & mort du docteur Léon.

@

Note de Paul Pelliot ¹ sur les premières éditions de l'ouvrage d'A. Semedo

@

"*Relação Da Propagação Da Fe No Reyno da China e outros adjacentes*. Pelo P. Alvaro Semedo da Companhia de Jesu. Em Lisboa 1642." Telle est l'indication la plus récente, celle de Streit. V, n° 2176 (et cf. n°s 2182, 2187, 2227, 2337), sur ce qui serait l'édition originale portugaise du grand ouvrage de Semedo ; Streit s'appuie sur Barbosa Machado et sur Sommervogel ; mais Machado dit 1643, et Sommervogel parle de Madrid, 1641. Pinelo, de son côté, parle d'une édition publiée en 1641, mais qui aurait été en espagnol ("en Castellano"), et ajoute qu'ensuite Faria i Souza la remania pour en faire *l'Imperio de la China*, paru en "1643" (cf. Bibl. Sin.², 23, en lisant "col. 817—818" au lieu de "col. 53"). Il y a là une série d'erreurs. Nul n'a jamais vu une édition portugaise *Relação* de quelque date qu'elle soit, et I. Fr. da Silva (*Diccion. bibliogr. portuguez*, I, 49—50 ; cf. aussi VIII, 51—52) nie qu'elle ait existé. Quant à l'édition espagnole *Relacion* de 1641, elle n'a pas dû exister non plus, et Pinelo, qui se trompe en datant de 1643 *l'Imperio* de 1642, doit aussi se tromper à propos de la prétendue *Relacion* de 1641. La vérité me paraît être la suivante. Semedo arriva au Portugal en 1640 avec le mss. portugais de son ouvrage. Peut-être en publia-t-il un extrait, la *Breve Recopilação* de 1642. Faria i Souza eut une copie complète du mss., le traduisit en espagnol en changeant l'ordre des matières et le style, et publia cette traduction à Madrid en 1642 sous le titre *Imperio de la China* ; cette adaptation espagnole due à Faria i Souza eut dès cette même année 1642 une seconde édition ; c'est cette version espagnole qui fut réimprimée à Lisbonne en 1731 ². Puis Semedo, emportant son texte

¹ *T'oung pao*, Brill, Leyde, vol. XXXI, 1934, p. 81-82.

² Cordier ajoute (Bibl. Sin.², 24) que la *Guerre des Tartares* de Martini n'est pas imprimée dans cette réédition de 1731 ; mais cela va de soi, car l'ouvrage de Martini, paru pour la première fois, en latin, en 1654, ne se trouvait naturellement pas dans *l'Imperio de la China* de 1642 ; il ne se trouve pas davantage dans les éditions italiennes de 1643 et 1678, ni dans l'édition française de 1645 ; c'est l'édition anglaise

Histoire universelle de la Chine

portugais, se rendit à Rome en 1642, et c'est sur ce texte portugais que fut faite la traduction italienne, arrangée peut-être, qui parut à Rome en 1643 et qui a été réimprimée à Bologne en 1678 ; c'est aussi, malgré un titre différent, cette édition italienne de 1643 qui avait été réimprimée à Rome même en 1653 ¹. C'est sur l'édition italienne de 1643 qu'a été faite l'édition française de 1645. Une nouvelle ² traduction française parut à Lyon en 1667, et le père Streit est le premier à signaler, V, n° 2337, que sur certains exemplaires la feuille de titre a été réimprimée cette même année pour la vente chez Mabre-Cramoisy à Paris ³. L'édition anglaise de 1655 est traduite de l'édition italienne de 1653. Ainsi, sauf éventuellement l'extrait de Lisbonne, 1642, on ne connaît ni une édition ni un mss. du texte portugais original de Semedo.

@

de 1655 qui a réuni pour la première fois les deux œuvres, en quoi elle n'a été suivie que par l'édition française de 1667.

¹ Pfister², p. 146, n° 3, qui suit l'erreur commune sur la prétendue édition portugaise de 1641, ne connaît pas la traduction italienne, et prête à la version française de 1645, faite sur cette dernière, un titre latin qui n'a jamais existé. Sommervogel se bornait à dire que l'ouvrage avait été traduit en italien, sans indiquer les éditions. Quant au P. Streit, V, n°s 2182, 2227, 2337, il indique bien les trois éditions italiennes, mais, sous le n° 2182, fait de la troisième la seconde, et oublie la première sous les n°s 2227 et 2337. [Pfister², p. 143, écrit "Alvare de Semedo", ce qui est une forme francisée ; j'aime mieux garder la forme portugaise Alvaro Semedo (ou Semmedo) ; on écrit souvent "Alvarez Semedo", mais sans raison. P.P.]

² [c.a. : Est-elle si nouvelle ? La première édition française de 1645 donne Louis Coulon comme traducteur. Le nom du traducteur n'est pas mentionné dans l'édition de 1667. Cependant, des sondages ne révèlent aucune différence de traduction entre les deux éditions.]

³ Mais cela ne suffit pas pour en faire une "troisième" édition française, car elle se confond pratiquement avec le n° précédent, pour laquelle le père Streit n'indique d'ailleurs pas "deuxième". Il semble que "troisième" soit un *lapsus* pour "deuxième"¹, qui porterait à la fois sur le n° 2336 et sur le n° 2337.

MOTS ET LOCUTIONS avec lien vers le dictionnaire Littré du site [Reverso](#)

@

Un certain nombre de mots ou locutions utilisés dans la traduction française peuvent avoir pris aujourd'hui un sens différent, qu'un lien avec le Littré de Reverso peut aider à éclaircir. Les chiffres et lettres après le mot indiquent le paragraphe de la définition. Cette liste est loin d'être exhaustive. [c.a.]

accortise	disetteuse
adressant	éguillon
affiquet¹	emperière
amasser^{rem}	florir
anil	fourbe²
arobes	guinder³
attaque⁴	impugner
aumônière¹	s'ingérer
avenue¹	jussion
bander⁴	maravédis
beffler	mécanique⁵
bluette¹	mécompte³
bois d'aigle¹⁵	montre^{a5}
brunisseur²	morion
calambo	mugueter²
en çà^{A2}	s'orgueillir
chaire^{rem}	parfournir
chanvre^{rem}	patache
cimeterre	pleige
comparoir	pource que
complanter	prognostique
se condouloir	quattrin
conférer⁴	quoique c'en soit²
se conjour	racouter
courretier	se rédimer
croire assez de léger²⁴	regardant¹
curritoire^{rem}	rencontrer⁶
décurie	se rengréger
défluxion	succéder⁷
déguisement⁴	suffisance⁷
dès aussitôt que⁶	supposition⁴
détroit⁴	toutes fois & quantes³

@

Au lecteur

@

Notre siècle aime si fort les relations étrangères, qu'il semble que l'on n'en pourra jamais imprimer assez. J'ose pourtant dire, lecteur, que vous en trouverez peu qui aient plus de quoi satisfaire votre curiosité, que celles que je vous présente en ce volume. Elles sont trop fameuses, pour qu'il soit nécessaire que je vous en entretienne ; mais je vous ferai seulement remarquer, qu'y ayant joint les guerres des Tartares ¹, comme elles le sont ici, elle composent une histoire continue de la Chine, & donnent d'une seule vue une peinture assez agréable de tout ce grand royaume.

@

¹ [c.a. *L'Histoire de la guerre des Tartares contre la Chine*, par le père Martin Martini (1614-1661), parue en latin à Amsterdam, en 1654, fera l'objet d'une édition séparée.]

PREMIÈRE PARTIE
DE L'ÉTAT TEMPOREL
DE LA CHINE

CHAPITRE PREMIER

Du royaume en général

@

p.001 La Chine en ce qu'elle contient de principal, est une grande étendue de terre jointe & continue, sans avoir rien qui la partage ; & qui dans l'espace de dix-neuf degrés, qu'on compte depuis l'île de Haynam assez voisine de terre ferme sous le vingt-quatrième degré du Pôle, jusqu'au quarante-troisième tirant vers l'Orient, embrasse un circuit d'autant plus vaste, que ses extrémités s'étendent sans aucune proportion, & forment divers contours, qui renferment dans cette enceinte un seul royaume aussi grand que l'Europe : outre plusieurs petites îles qu'on voit du côté du couchant, si proches les unes des autres, qu'elles semblent être jointes, & ne faire qu'un corps.

Cette monarchie est divisée en quinze provinces ; chacune p.002 desquelles peut passer pour un grand royaume, comme elles étaient anciennement sous des rois particuliers. Des neuf qu'ils appellent les méridionales, la plus grande partie est entrecoupée de rivières si grosses & si larges, qu'en des endroits il est impossible de porter la vue d'un bord à l'autre, & qu'ailleurs on a bien de la peine à discerner ce qui paraît sur les rivages. Toutes sont navigables, & le nombre des vaisseaux qui les couvrent est si prodigieux, qu'on ne saurait croire ce qu'on en pourrait dire avec vérité. Je dis seulement qu'elles surpassent en cela toutes les autres rivières du monde. Je me souviens d'avoir demeuré huit jours entiers sur un des plus petits bras du fleuve de Nanquim, avant que de pouvoir passer à Hanchou, tant la foule était grande, & d'avoir compté en moins d'une heure d'horloge trois cents bateaux, de ceux-là seulement qui venaient à l'encontre de nous. Ce que j'admire le plus c'est qu'en étant un si grand nombre, ils sont si propres & si bien ajustés, si magnifiquement couverts & si agréables pour la diversité des peintures, qu'on dirait qu'ils sont plutôt faits pour le divertissement, que pour l'usage du commerce.

La façon qu'on y garde, est remarquable, d'autant que les bateliers sont séparés de l'appartement des passagers, qui peuvent se promener par le dehors tout autour du vaisseau sur des galeries sans être aucunement incommodés de ceux du dedans. En quoi les habitants de la province d'Hanceo ont un avantage particulier, que les autres n'ont point.

Les six provinces plus septentrionales, comme elles sont dans une même élévation de Pôle que nous, elles ont aussi plus de rapport avec notre climat, & comme elles sont moins humides que les autres, elles sont aussi plus saines ; quoique généralement on jouisse partout d'une heureuse & longue vie, & qu'on trouve plusieurs vieillards vigoureux & robustes.

Mais pour dire quelque chose en particulier de ce royaume : il est si habité, que non seulement les villages, mais aussi les villes se regardent l'une l'autre, & même se touchent en quelques endroits où les rivières sont plus fréquentes. Ils ont quatre différentes sortes d'habitation communes, à savoir des grandes ^{p.003} cités qu'ils appellent *fu* ; des moindres qu'ils nomment *ceu*, dont certains auteurs ont parlé diversement ; des bourgs nommés *hien*, & des châteaux appelés *cin*, sans compter les villages & les hameaux qui sont presque sans nombre. La garde s'y fait sur les murailles, même dans le cœur du royaume, tout le long de la nuit, qui se partage au son de la cloche, en quatre veilles, comme il se pratique communément ailleurs en temps de guerre ; donnant pour raison de cette défiance, qu'un danger pouvant survenir à une heure qu'on pense le moins, il est bon de se tenir toujours sur ses gardes, puisque l'expérience nous apprend que toutes nos pertes inopinées ne proviennent que d'une trop grande confiance. Il y a pour cet effet des corps-de-gardes établis dans les places publiques, & des sentinelles posées par les rues, avec tant d'ordre & de discipline, que si on les surprend endormies, hors de leur poste, ou lentes à répondre, elles sont condamnées à recevoir des bastonnades, qui se paient sur-le-champ, sans autre forme de procès. Les portes des villes se ferment exactement tous les soirs, & ne s'ouvrent jamais la nuit

pour quelque occasion que ce soit, avant que d'être pleinement éclaircis du succès. L'an 1634, je me rencontrai dans la ville de Kiamsi, où trente voleurs avaient forcé leurs prisons, & ayant chassé, battu, & tué leurs gardes, s'étaient mis en liberté. La chose fut incontinent sue, les portes demeurèrent sans être ouvertes tout le long du jour, suivant leur coutume inviolable, & les criminels furent pris avant la nuit, sans s'être pu cacher dans une si grande ville.

Une marque que ce royaume est merveilleusement peuplé, est qu'après y avoir demeuré vingt-deux ans, je me suis autant étonné du prodigieux nombre de peuple, qu'au premier jour : & à ne point mentir la vérité surpasse de beaucoup les amplifications qu'on pourrait faire ; puisque non seulement on est pressé & choqué par les rencontres dans les villes, dans les bourgs, & dans les places publiques, mais encore on trouve tant de monde sur les chemins, qu'on dirait que c'est une assemblée qui va aux noces, ou à quelque solemnité. S'il faut s'en rapporter au livre des registres, où l'on tient le rôle du menu peuple, sans comprendre les femmes, les enfants, les eunuques, les gens de lettres, ^{p.004} & ceux qui font profession des armes, dont le nombre est presque infini, il s'en est compté pour une fois jusqu'à cinquante-huit millions cinquante-cinq mille, cent quatre-vingt.

Les maisons, où ils font leur demeure, ne sont pas si superbes, ni tant de durée que les nôtres ; mais en revanche elles sont plus commodes pour les appartements des chambres, & plus récréatives pour les embellissements d'un excellent vernis, dont ils se servent, nommé *charam*, & de plusieurs belles peintures. Ce n'est pas leur façon de les élever bien haut, se persuadant que les basses sont plus commodes tant pour l'habitation que pour les services. Les plus curieux ont des basse-cours & des entrées pleines de fleurs & d'arbrisseaux, & même d'arbres fruitiers en quelques endroits tirant vers le Nord. S'ils ont assez de place, ils y plantent de grands arbres : ils dressent des montagnes artificielles avec des rochers qu'ils font apporter de bien loin, ils nourrissent des oiseaux, comme des grues, des cygnes, & d'autres les plus agréables ; ils entretiennent des bêtes fauves, comme

des cerfs & des daims ; ils pratiquent des viviers, où les poissons se lançant comme des flèches, font luire leurs écailles dorées aux rayons du soleil, & inventent plusieurs autres choses plaisantes & curieuses.

Pour leur façon de bâtir, ils commencent par le toit, élevant la couverture fort proprement sur des colonnes de bois, qui sont d'autant plus estimées qu'elles sont plus grosses ; & puis ils font les murailles de brique, ou de semblables matériaux. Il est vrai qu'à ce qu'on dit, leurs édifices étaient autrefois merveilleusement proportionnés, suivant les règles de l'art, qui se voient encore dans leurs écrits, mais qu'ils n'observent qu'aux palais des rois, & aux bâtiments publics, comme aux tours des murailles des villes, qui sont de diverses figures, rondes, carrées, & à huit faces avec des escaliers à vis & à ressorts, & des balustrades par le dehors.

Ils sont d'ailleurs magnifiques & curieux en meubles ; se servant pour l'ordinaire de ce vernis, nommé *charam*, dont j'ai parlé, qu'ils tirent d'une certaine espèce d'arbres, qui naissent en leur pays, & aux lieux circonvoisins : & certes l'invention en est excellente, ^{p.005} tant pour sa matière, qu'on peut remarquer aux ouvrages qui se font à la Chine, & qu'on porte en Europe ; comme pour la facilité de l'appliquer, soit qu'on veuille faire des choses neuves, ou rendre aux vieilles leur première beauté.

Quant à la bonté du pays, comme le royaume est d'une grande étendue, & situé sous divers climats, il produit une telle diversité de fruits, qu'il semble que la nature a voulu mettre en un, ce qu'elle a distribué par tous les endroits du monde. Car il recueille au dedans de ses portes toutes les choses qui sont absolument nécessaires à la vie humaine, & même il en a pour l'usage des plaisirs en abondance : d'où vient qu'il n'est point contraint par la nécessité de recourir aux étrangers, & de mendier d'eux ; puisqu'il peut même enrichir de ses précieux restes ses voisins, & les peuples éloignés, qui sont bien aises de les recevoir & de s'en servir. Sa plus ordinaire nourriture est celle de tous les hommes, à savoir le froment & le riz ; celui-ci étant plus commun dans un pays, & celui-là dans l'autre. La Chine néanmoins est

si fertile en tous les deux, que le *pico*, qui est une mesure contenant vingt-cinq livres de notre poids, ne vaut communément que cinq réales, & c'est cherté quand il se vend sept & demie.

Aux provinces septentrionales, on mange du pain de froment, d'orge & de maïs, & on ne se sert de riz que rarement, comme en Europe, qu'on réserve pour les pays du Midi, lesquels, quoiqu'ils recueillent aussi quantité de froment, ne s'en servent qu'avec la même modération, que nous rapportons pour l'usage du riz & des autres sortes de fruits. Les légumes de différentes espèces sont le soulagement ordinaire des pauvres, & la pâture commune des chevaux, qui les mangent au lieu d'orge. Le commun peuple se sert d'herbes toute l'année, non seulement pour nourriture, mais encore pour remède de sa santé. Ils n'ont ni endives ni chardons, mais ils ont bien d'autres herbes, qui nous manquent.

Ils abondent en chair, même aux plus petits lieux, dont la plus commune est celle de pourceau : pour celle de bœuf, ils en tirent tous les os avant que de la mettre en vente. Il est vrai qu'ils ont peu de gibier, d'autant qu'ils ne se plaisent pas à la chasse, ^{p.006} qui est néanmoins un des plus agréables divertissements de la vie, principalement celle des sangliers, des cerfs, des daims & des lièvres plutôt que celle des lapins. Mais ils ont aussi davantage d'oiseaux que nous, d'autant qu'ils ont tous ceux que nous avons, & plusieurs autres qui nous sont inconnus : par exemple ils ont deux sortes de perdrix, dont les unes ne sont point différentes des nôtres, si ce n'est pour le chant, au contraire de leurs rossignols, qui sont beaucoup plus gros que les nôtres, & néanmoins ils en retiennent & la voix & le chant. Les autres qu'ils estiment davantage, pour ce qu'elles sont plus agréables à la vue & au goût, ne se voient point dans nos campagnes. Les oiseaux que nous voyons dépeints sur leurs ouvrages, qu'on transporte en Europe, sont presque tous de cette sorte ; quoi que l'art surmonte toujours la nature, on l'altère en quelque chose. De là vient que les Chinois sont merveilleusement instruits à apprivoiser toutes sortes d'oiseaux, qu'ils nourrissent dans leurs maisons. Les oies paissent à

troupes dans les champs, & ce qu'on raconte, qu'ils couvent les œufs par industrie, est véritable, surtout au printemps, quand ils n'ont pas besoin de la mère pour les couvrir.

Les bêtes farouches, comme les tigres & les loups, sont assez fréquents partout le royaume sans être dommageables. Les éléphants qu'on nourrit à la cour, viennent d'ailleurs. Pour les animaux domestiques, soit pour porter la charge, soit pour labourer les terres, nous n'en avons aucun qu'ils n'aient pareillement, & ils se servent des bœufs au labourage, comme nous, mais non pas pour porter la charge, comme font les Indiens. Aux pays qui tirent plus vers le Midi, les buffles supportent la plus grande partie du travail, non qu'il n'y ait des chevaux en quantité, mais qui n'ont ni force ni courage. Les carrosses y étaient autrefois en usage : ils les quittèrent, quand l'Italie & l'Espagne les prit environ l'an 1546 ; & comme ils virent que les chaises étaient de moindre dépense, plus modestes & plus commodes que les carrosses, ils commencèrent à s'en servir : & aujourd'hui ils ne se servent presque, dans leurs voyages, que de litières à mulets, ou de chaises portées par quatre, par six, ou par huit hommes, ^{p.007} suivant la condition des personnes. Les chaises qu'on porte par la ville sont semblables aux nôtres, excepté celles des femmes qui sont plus grandes, plus aisées & mieux façonnées & qui se portent diversement. Et [pource que](#) l'abord de toutes sortes de personne est très grand à Nanquim & à Pequim, il y a pour ce sujet dans les places publiques plusieurs juments bien harnachées avec leurs selles & leurs brides pour ceux qui veulent marcher par la ville plus doucement & à moins de frais.

Le poisson est fort rare aux provinces septentrionales, si ce n'est à la cour, où jamais rien ne manque : la cause en est qu'il y a peu de rivières, & qu'il faut l'apporter sec, & tout apprêté diversement des provinces du Midi, où les rivières, les lacs & les étangs sont plus fréquents, pour être plus voisins des côtes de la mer. On vient tous les ans y pêcher dans la rivière de Nanquim pour la table du roi, & il est défendu sous de grièves peines à toutes sortes de personnes de prendre aucune pièce de celles qui sont mises en réserve, jusqu'à ce

que le nombre qu'on demande soit entièrement parfait. Le voyage est de cinquante ou soixante journées, néanmoins le poisson se conduit frais, sans être salé par le moyen des appâts & des morceaux de viande qu'on leur donne de temps en temps. À la vérité leurs truites ne valent pas les nôtres, mais en récompense leurs esturgeons sont meilleurs, lesquels bien qu'ils soient fort prisés, ne se vendent pas plus de six blancs ou de trois sols la livre. On peut juger de là le bon marché des autres choses.

Pour le regard des fruits, on ne fait point de cas des cerises ni des mûres, à cause qu'elles n'ont aucun goût. Ceux de l'Europe y viennent presque tous, quoiqu'ils ne soient ni pareils en quantité, ni semblables en qualité, si ce n'est les oranges de Canton, qu'on peut justement appeler les reines de nos oranges, & qui sont prises par quelques-uns pour de vrais muscats sous la figure & la couleur d'oranges.

Les provinces du Midi produisent les meilleurs fruits de l'Inde, singulièrement celle de Canton, qui porte les ananas, les mangues, les bananes, les giaches & les giambes, comme ils les nomment, & d'autres d'une bonté particulière qui leur sont ^{p.008} propres, tels que sont ceux que les Portugais appellent *licies*, & les Chinois *lici*, dont la peau est jaune comme de l'or, qui par conséquent, rendent les arbres merveilleusement beaux, quand ils sont à leur maturité. Ces fruits ressemblent proprement à des prunes, & ont la figure d'un cœur ; & quand l'écorce en est tombée, qui n'est que contiguë, ils paraissent comme des perles, plaisants à la vue, & encore plus agréables au goût.

Ils en ont d'autres que nous nommons longans, & eux *lumyen*, c'est-à-dire œil de dragon, de la forme & de la grosseur d'une noix, excepté que le noyau en est beaucoup plus petit, & l'os doux & salutaire. On les trouve à Canton & à Fokien.

Il en croît d'une certaine espèce par tout le royaume qu'ils nomment en leur langue *suzu* ; Les Portugais leur ont donné le nom de figes rouges, quoiqu'effectivement elles n'en aient ni la couleur, ni la forme, ni le goût même. Car la couleur en est rouge au dehors, & dorée au dedans : la forme en est à peu près, comme nos oranges, les unes plus

grosses, les autres plus petites, comme il est autrement impossible dans une telle diversité : leur écorce est extrêmement déliée, & d'un goût le plus délicat qui soit au monde ; leur semence est semblable à des amandes pelées ; les meilleures se cueillent aux pays froids, à savoir aux provinces de Honan, Xiansi, Xensi, & Xantura, où il en vient des plus excellentes, & en plus grande quantité qu'en tout autre lieu. Aussi en font-ils sécher suffisamment pour fournir tout le royaume, qui valent beaucoup mieux que nos figes sèches, avec lesquelles elles ont quelque rapport.

La province de Hanchu produit un fruit particulier nommé *iammai* par ceux du pays, gros comme une prune, tout rond, de la couleur & du goût d'une mûre, quoique l'arbre soit tout à fait différent du mûrier.

On ne cueille des pêches qu'en la province de Xensi, qui sont d'une grosseur prodigieuse ; les unes rouges au dehors, & au dedans ; les autres jaunes, semblables aux nôtres pour la figure & pour le goût.

Les melons viennent partout, mais je peux dire que les meilleurs ne valent pas nos bons : il n'en est pas de même de leurs ^{p.009} concombres & citrouilles, qui surpassent les nôtres en nombre & en bonté.

Les raisins ne mûrissent pas facilement partout, & ne viennent qu'en treilles, excepté en la province de Xensi, où il s'en cueille une grande quantité, qu'on sèche au soleil, & au feu : car le vin se fait d'orge & de riz aux pays septentrionaux ; ou de pommes & de riz en quelques endroits du Midi : bien que ce ne soit pas du riz ordinaire, mais d'une certaine espèce qui ne sert qu'à faire de la boisson.

La matière dont ils font le vinaigre, est la même que du vin ; on en fait aussi de mil aux provinces occidentales, qui est fort, & de bon goût.

Le vin commun ne laisse pas d'enivrer, quoiqu'il n'ait ni force ni résistance, & qu'il se garde peu. On le fait en toutes les saisons de l'année, mais le meilleur est celui de l'hiver : on peut dire qu'il est un agréable objet à tous les sens, puisqu'il recrée la vue par sa couleur, qu'il plaît à l'odorat par son odeur, & qu'il est agréable à la bouche par sa douceur : d'où vient aussi qu'en toutes ces considérations il sert d'un

puissant motif aux ivrognes pour s'enivrer, d'autant plus aisément, que ce vice n'est point honteux ni remarquable parmi les Chinois, qui boivent toujours chaud en quelque saison que ce soit, en été aussi bien qu'en hiver.

Ce peuple fait une estime particulière des fleurs, & pour dire vrai, ils en ont de belles à perfection, de celles que nous avons & d'autres différentes. Leurs giroflées sont musquées sans aucun artifice. Ils prennent de grands soins pour conserver des fleurs dans leurs jardins tout le long de l'année. Ils en ont quelques-unes & bien particulières qui surmontent les lois communes de la nature, & semblent être affranchies du tribut ordinaire d'une courte vie que les autres sont contraintes de payer à la rigueur des hivers. Car lorsque ces plantes n'ont plus d'humeur pour entretenir leurs feuilles, & que le froid les a dépouillés de leur verdure, on met leurs fleurs les plus souefves ¹ dans la neige, ou dans la glace pour les faire revivre. Ceux du pays les nomment *lamni* : elles ont plus d'agrément pour l'odorat que pour la p.010 vue, & leur couleur tire un peu sur la cire. Ils ont encore une espèce de lys, qu'ils appellent *tiaohoa*, qu'ils gardent dans les maisons pource qu'ils vivent & fleurissent en l'air, & se conservent hors de terre avec leurs racines entières & incorruptibles.

Leurs habits & leurs meubles sont de laine & lin, de soie & de coton, qu'ils ont en abondance, & dont ils font de beaux ouvrages de diverses façons.

En un mot le royaume est prodigieusement riche, d'autant que la terre, outre qu'elle est fertile & abondante en vivres, & en tout ce qui est nécessaire aux usages de l'homme comme on a pu suffisamment remarquer de ce que je viens de rapporter, elle produit encore les plus précieuses matières de l'Orient qui se vendent aux étrangers, comme l'or filé, battu, & fondu en lingots, les rubis, les saphirs, les semences de perles, le musc, la soie crue, filée & mise en ouvrages, l'argent vif, l'airain, l'étain, le tomnaga, qui est une différente espèce de métal plus

¹ [c.a. : souefve, non trouvé dans les dictionnaires en ligne. À rapprocher de suave (parfum) ?]

pur & plus dur que l'étain, qui lui ressemble, le vermillon, le salpêtre, le soufre, le sucre, & plusieurs autres choses de moindre considération.

Tout le monde connaît assez maintenant leurs manufactures, les ouvrages dorés, les meubles, les ornements & les [affiquets](#)¹ qu'ils font non seulement pour servir à la nécessité, mais aussi pour contenter le luxe & la curiosité des dames : qui leur donnent une grande entrée, & comme une porte ouverte au commerce continu.

Nonobstant cette grande affluence de biens, que la terre produit de son sein, accompagnée de l'industrie des arts, & des commodités qu'ont les habitants de gagner leur vie, & de profiter avantageusement, ils ne laissent rien perdre des moindres choses parmi tant de trésors qu'ils ont devant leurs yeux, quand ils espèrent d'en tirer quelque gain. D'où vient qu'ils sont soigneux d'amasser jusqu'aux os de bœuf, ou poil de pourceaux, & aux chétifs haillons qu'ils trouvent dans les rues. La maxime, qui leur sert comme de [pleige](#), & sur laquelle ils appuient la durée de leur empire, est que *le public doit être riche*, & les p.011 particuliers pauvres. Aussi est-il vrai que ceux qui passent pour les plus riches, ne le sont pas, comme en Europe, ni jusque là même, qu'ils en puissent justement posséder le nom ; mais d'un autre côté les pauvres ne sont point si nécessaireux, comme les pauvres de par deçà. La raison en est que le nombre du peuple étant presque infini, il n'est pas possible de trouver de quoi les enrichir tous, ni des deniers suffisamment pour remplir tant de bourses : ce qui fait qu'étant partagés, peu en reçoivent beaucoup, plusieurs médiocrement, & la plupart fort peu : par ce moyen la monnaie vient à manquer, comme il se peut aisément voir du bas prix des marchandises, du peu de salaire des serviteurs, de la dépense des bâtiments, & des gages des officiers.

C'est pour la même raison qu'en plusieurs pays on vit encore aujourd'hui, comme on faisait anciennement en Portugal, lorsqu'avec un [maravédis](#), qui vaut environ six deniers, on achetait six différentes choses. Le même se pratiquait en Castille, non seulement aux premiers temps, mais encore sous le règne de Dom Jean premier, dont les papiers, que nous avons & lui, nous peuvent servir de fidèles témoins

de sa vie, de sa tempérance, & de son heureuse mort. On voit de là clairement, comme cette longue durée, & cette admirable continuité de l'empire chinois, ne dépend que de l'observation des lois & des coutumes anciennes, sans qu'il soit besoin d'accroître jamais ses revenus pour faire que les petites choses deviennent grandes, ou que les grandes paraissent plus grandes au luxe des habits, & à l'excès des tables, qui est l'entière & l'infaillible ruine des républiques.

Pour une plus grande preuve que l'argent est fort rare en la Chine, c'est que la livre de mouton ne se vend que quatre [quatrins](#), qui font environ seize deniers, & un pigeonneau ne vaut pas plus de deux liards. Le salaire des valets avec sa dépense pour toute une année, ne se monte pas à plus de deux cents quatrins, qui ne sont pas trois livres & demie. Cette disette d'argent n'est pas également partout, puisque vers le Midi, comme ils sont plus adonnés au commerce, ils sont par conséquent plus pécunieux, & les ^{p.012} denrées y sont plus chères, & nous [expérimentons](#)¹ qu'elles enchérissent de jour en jour, quoiqu'il n'y ait encore aucun excès jusqu'ici.

@

CHAPITRE II

De chaque province en particulier, & premièrement de celles du Midi

@

Ce vaste & florissant royaume est divisé en deux parties, méridionale & septentrionale ; & ces deux sont partagées en quinze provinces, comme nous avons dit en passant. Il y en a neuf, qui sont comprises dans la méridionale à savoir Canton, Quamsi, Yunnam, Fukiem, Kiamsi, Suchuem, Utquam, Cheliam, & Xanquim. Pour en donner une plus claire intelligence nous parlerons premièrement de celle-ci, & puis des autres au chapitre suivant, avec le même ordre que nous les avons nommées.

La première donc est la province de Canton, qui se nomme Quantum à proprement parler, située au Midi à vingt trois degrés d'élévation. Elle est d'une grande étendue, riche & abondance en froment & en riz qui s'y cueille ordinairement deux fois l'année de deux diverses semences. Le sucre y croît en quantité, avec le fer, l'airain & l'étain, qui donnent la matière à ces beaux ouvrages, & à ces excellents vases vernissés de Charam, & dorés, qu'on porte en Europe.

La compagnie de Jésus y avait deux résidences avec églises & maisons, qui lui furent ôtées durant les persécutions suscitées contre les chrétiens, comme nous dirons en son lieu.

Le peuple y est adroit & industrieux de la main, & bien qu'il ne soit pas des plus heureux à inventer, il réussit merveilleusement bien à suivre & imiter les inventions d'autrui. Les marchands portugais vont deux fois l'année trafiquer en la ville capitale, qui se nomme pareillement Canton, quoique son propre nom ^{p.013} soit Guamcheufu ; qui est distante de Macao 105 milles, au lieu que la ville de Macao n'est éloignée des premières îles, & des plus grandes cités de ce royaume, qu'environ de cinquante-quatre ; son circuit est de plus de quinze. Le

concours des marchands fait qu'elle est plus peuplée que plusieurs autres, & ensuite comme elle est plus fréquentée, & plus libre, elle est aussi la plus riche & la plus considérable de cet État. Pour ne dire mot des diverses marchandises que les naturels du pays & les étrangers y amènent des six royaumes voisins, & que les seuls Portugais y apportent de l'Inde, du Japon, & de Manda, monte d'une année à l'autre jusqu'à cinq mille trois cents balles ou coffres pleins de diverses étoffes de soie, en chacun desquels il y a toujours cent pièces précieuses de velours, de damas, & de satin ; deux cent cinquante de moindre prix, comme du demi-damas, & du taffetas peint & simple ; deux mille deux cents draps d'or, chacun du poids de douze onces ; sept *pichi* de musc, qui font plus de trente-cinq **arrobes**, chaque arrobe pesant vingt cinq livres de seize onces chacune ; outre les petites perles, le sucre, les porcelaines, le bois de la Chine, la rhubarbe, les ouvrages curieux & dorés & plusieurs autres choses de moindre considération, qu'il serait bien difficile de rapporter dans une plus ample relation que celle-ci.

Cette même province comprend dans son enceinte l'île de Haynam, où se pêchent les perles en abondance, & qui a une ville du côté du nord, avec plusieurs bourgs assez peuplés : & du côté du midi elle nourrit un peuple sauvage qui ne traite avec les Chinois que pour le seul trafic, sans vouloir dépendre d'eux. Cette île produit le précieux **bois d'aigle**¹⁵, & le bois de senteur nommé *hoalimo* par ceux du pays, & bois de rose par les Portugais, avec plusieurs autres choses de moindre prix.

La province de Quamsi s'étend vers le nord à côté de Canton au vingt-cinquième degré du Pôle, toute sous un même climat, sans aucune différence tant soit peu remarquable. C'est la deuxième en ordre, qui n'a rien de particulier.

La troisième nommée Yunnam, qui est la plus reculée du cœur de la Chine à vingt-quatre degrés d'élévation, contient un p.014 grand pays, mais elle a fort peu de marchandises, & je ne sache point qu'on transporte rien de cette province, si ce n'est la matière dont on fait les

grains des chapelets, que les Portugais nomment *alambras*, & les Castillans *ambares*, pour ce qu'ils sont semblables à l'ambre, & je crois qu'ils ont une vertu particulière contre les **défluxions**. On tire cette matière des mines à gros quartiers plus rouge & moins pure que l'ambre que nous avons. C'est en ce pays seulement que la coutume du royaume est violée par la liberté que les femmes prennent d'aller vendre & acheter publiquement, comme il se pratique au reste du monde.

À l'autre côté de Canton en tirant vers l'orient on trouve la quatrième province dite *Fukiem*, ou *Chincheo*, à vingt-six degrés du Pôle, la plupart montueuse, & conséquemment peu cultivée. Les naturels contre les lois de l'État vont chercher les étrangers, & négocient avec leurs voisins, qui sont assez fréquents sur ces côtes de mer. La terre y produit de l'or & du plus pur, du sucre en abondance, de la **chanvre**^{rem} pour faire des toiles : car le lin ne vient point à la Chine. Il s'y fait aussi une grande quantité de toute sorte de papier, qu'on donne à bon marché. L'imprimerie y est en usage, non moins commode, & tout autant qu'on peut juger, plus ancienne qu'en Europe, quoiqu'elle ne soit pas tout à fait semblable, d'autant qu'ici on rompt les formes, & distribue les lettres, à mesure qu'on a tiré les feuilles, mais là les lettres sont gravées sur des tables, qui se gardent & demeurent avec les livres dans les boutiques : d'où vient que sans nouveaux frais, & sans autre composition, on en peut faire autant d'impression qu'on veut, & **toutes fois & quantes**³ qu'on en a besoin. Le pays est maritime, & conséquemment comme une grande porte, par où les gens du pays adroits & pleins d'esprit fait passer un grand convoi de marchandises à Manila, au Japon, & principalement à Belle-Île, qui est devant leurs yeux, le voyage n'étant que de vingt-quatre heures, quand le vent est bon, où ils trafiquent avec les Hollandais.

Notre compagnie y possède deux maisons & deux églises. Après avoir produit un grand nombre de bons chrétiens, qui ^{p.015} vivent sous sa direction, & qui ont environ dix églises que nous visitons de temps en temps. Les deux principales sont en la ville de *Fucheu*, qui est la

métropolitaine, une autre est à *Cieumcheu*, & les autres pareillement en d'autres villes, sans comprendre les chapelles & les oratoires particuliers.

Belle-Île est assise entre la Chine & le Japon à 22 degrés de la hauteur du Pôle ; sa longueur est de 150 milles, & sa largeur de 75. Avant que d'y pouvoir arriver, il faut passer toutes les îles, dites *Liqueu*, qui sont en fort grand nombre.

Les Hollandais y tiennent une forteresse dans un vallon sablonneux avec un port au-dessous entouré tout à l'entour d'écueils & de bancs de sable, qui rendrait l'abord difficile & l'entrée dangereuse même à ceux du pays, si la route n'était marquée avec de gros piliers de bois pour la conduite des vaisseaux. Les Espagnols y ont bâti une forteresse de l'autre côté de l'île, qui regarde vers l'orient, éloignée à ce qu'ils disent de celle des Hollandais de 90 milles par mer, & de 45 par terre. Les campagnes sont si fertiles que l'herbe y croît jusqu'à la hauteur de neuf ou dix pieds, qui sert de pâturage aux troupeaux des Hollandais. Les cerfs y courent à troupes, & en si grand nombre qu'il n'est pas croyable à qui ne l'a pas vu. Le père Albert Miceschi, qui a été quelque temps en cette île esclave, m'a raconté que s'en allant un jour à cheval dans les forêts voisines avec le congé de son maître, pour chercher des herbes médicinales, il aperçut sur les chemins une telle quantité de cerfs, qu'il crut au commencement que c'étaient des troupeaux domestiques, qui paissaient par les champs ; mais comme il se fut approché de plus près, il connut que ses yeux ne l'avaient point trompé. On y voit pareillement plusieurs de ces animaux nommés *alces*, que j'avais toujours cru jusqu'à cette heure qu'on n'en trouvait qu'en Lituanie, & aux pays circonvoisins. Ils en ont encore d'autres que je ne connais point, d'autant qu'ils sont tout à fait différents des nôtres, quoique pour le reste le pays ait plus de rapport avec l'Europe que toutes les autres provinces des Indes : car l'air y est sain & tempéré, comme dans nos royaumes. La terre y produit des épiceries, comme du poivre dans les forêts, du ^{p.016} cinnamome sur les montagnes, du bois de camphre qui est d'une hauteur prodigieuse, de la racine de la Chine, & de la salfa

pariglia en quantité d'endroits, & de plus elle a des mines d'or, que les Hollandais n'ont pas encore ouvertes.

Les naturels du pays vont tous nus, tant les femmes que les hommes, sans cacher même ce que la honte & la pudeur ont coutume de faire couvrir aux plus sauvages peuples de l'Inde. Leurs habitations sont rondes, faites de jonc de diverses couleurs, qui les font paraître belles de loin. Leur viande la plus ordinaire est la chair de cerf, qu'ils mangent aussi grasse que la chair de pourceau, & puis le riz dont ils font du vin, qui a du corps & de la force. Plusieurs embrassent les erreurs de Calvin par l'induction des ministres hollandais, & vivent vertueusement. Ils sont grands, dispos, & si agiles qu'ils passent les cerfs à la course. Les seigneurs du pays portent une couronne façonnée de têtes de morts arrangées proprement les unes avec les autres, & entrelacées avec des cordons de soie, qui sont les dépouilles de leurs ennemis qu'ils ont tués à la guerre. Le roi porte en tête deux grandes ailes faites de divers plumages ; quelques-uns portent des couronnes de pommes d'or, & les autres en font de paille tissée de poil de buffle. De plus ils se ceignent par le milieu du corps d'une ceinture de joncs fort tendres, cordonnés artistement, & portent sur leur poitrine deux écailles de tortue avec un petit marteau de bois en la main, qui leur servent de tambour pour donner le signal. Il y a une autre petite île assez proche de là, qui n'est habitée que par des sauvages, qui massacrent tous ceux qui les abordent. Le père Miceschi, dont j'ai déjà parlé, en vit un, qui était haut de quinze paumes, autant qu'il pût juger, qui avait été pris par les Hollandais.

Nous mettons au cinquième rang la province de *Kiamsi*, qui touche Canon du côté du nord à vingt-neuf degrés de son élévation. Elle commence aux côtes de plusieurs montagnes, qui se vont joindre sur les confins de Canton, & qui donnent la naissance à deux rivières, dont l'une prend son cours au midi, qui est navigable & porte bateaux dès sa source ; l'autre se pousse vers le nord, & après avoir arrosé la meilleure partie de la p.017 province, se charge des eaux d'une autre grande rivière, qu'elle reçoit dans son sein de la province d'Huquam, &

puis étant ainsi accrue, elle continue son cours sous le célèbre nom du fleuve de Nanquim. Les chemins de ces montagnes, qui vont se joindre à une si bonne ville, sont rendus considérables par la commodité du passage des marchands, & par la voiture des marchandises, qu'on porte communément sur le dos des hommes & des enfants proportionnellement à leurs forces, chacun s'accoutumant de bonne heure à ce métier le plus ordinaire du pays. Le voyage est presque d'une journée, qui est beaucoup, pour voir tout ce qui passe, d'autant que n'y ayant point d'autres ponts, & ces rivières étant les plus fréquentes de la Chine pour les traités & pour le commerce, on ne saurait croire l'abondance & le concours des hommes & des marchandises qui vont & viennent sans cesse par ces lieux de passage. La coutume du pays est qu'on décharge toutes les marchandises dans un logis, & puis qu'on les reçoit au poids dans un autre avec tant de fidélité, qu'il n'est point besoin de la présence du patron pour les garder, d'autant que les maîtres du logis sont obligés pour quelque accident qui survienne, de rendre compte de tout, & de **parfournir** ce qui pourrait manquer. Ils sont tenus outre cela de faire deux festins, ou au moins un, à leurs hôtes les plus qualifiés, aux marchands, & même à leurs valets, comme par un essai, & s'ils ne sont pas bien traités, ils ne manquent pas de s'en plaindre, & de les menacer qu'ils quitteront leur maison, & s'en iront ailleurs s'ils ne veulent mieux faire.

Telle est la conduite, qui rend illustre l'avarice d'une hostellerie. Je m'oubliais de dire que les maîtres du logis sont encore obligés, **dès aussitôt que**⁶ leurs hôtes sont embarqués dans un vaisseau, de leur envoyer un ou deux présents, comme des fruits, du poisson, de la viande, de la volaille, sans en recevoir un denier, non plus que du logement, ni du lit. Ce que j'ajoute expressément, pource que les hostelleries ne fournissent point lit, mais un chacun de ceux qui vont par pays porte le sien, & quelquefois même sur ses épaules, s'il n'a point d'autre commodité. Il est vrai que comme ils ne sont pas si grands, ni si massifs que les nôtres, ils sont beaucoup moins pesants. Quel est donc leur _{p.018} profit me direz-vous ? En ce qu'ils reçoivent un

pour cent de toutes les marchandises, qui viennent par eau dans les vaisseaux, & de tout ce qui se transporte par terre sur le dos des crocheteurs : d'où vient que l'abord étant si grand, le gain qu'on en retire ne saurait être petit. Tout se fait par entremise de gens affidés qui empêchent qu'il ne se commette point de tromperie, & s'ils en découvrent quelqu'une, ils le font bien payer.

Les marchands sont traités moins honorablement, mais plus favorablement à la douane. Ils n'ont aucune maison affectée pour décharger, peser & visiter leurs marchandises : & même sans qu'il faille les débarquer, on s'en rapporte à leur livre de compte, & on paye à vue d'œil ce qu'on juge à peu près être dû pour les droits du passage. Que si les passagers ne sont pas marchands, quoiqu'ils soient seuls ou avec leurs serviteurs dans une barque, & qu'ils aient cinq ou six caisses pleines des choses qui se transportent communément d'une province à l'autre, on ne les ouvre point, & on n'en exige rien : au lieu qu'en Europe on écorche honteusement un pauvre voyageur, en lui demandant plus qu'il ne porte.

Les marchands étrangers qui viennent aborder au port de Macao, dès aussitôt qu'ils ont mouillé l'encre, peuvent décharger comme il leur plaît, sans trouver aucun empêchement : & ne paient rien aux péages qu'à proportion de la grandeur de leurs vaisseaux, sans avoir égard à la qualité des marchandises.

Mais pour retourner à la province de Kiamsi, de laquelle nous parlions, elle abonde en riz & en poisson, & surtout elle est si peuplée d'hommes, que les Chinois les appellent communément *laochu*, c'est-à-dire, souris & rats. Nous avons une chose pareille en Portugal entre les rivières de Duer & du Ming, sur les confins du royaume de Galice, où le peuple est si épais qu'on lui donne le même nom, quoique je sache bien là-dessus l'opinion des hommes doctes, qui le font venir de *Rates*, une terre fort ancienne de cette côte.

Ce peuple se répandant par le royaume comme des essaims d'abeilles, s'applique à divers métiers ; & la plupart sont des pauvres

misérables, qui paraissent si secs, si maigres, & si ^{p.019} mesquins qu'ils passent pour un proverbe & seraient de risée dans les autres provinces.

Cette province est renommée pour les esturgeons prodigieux qu'on y pêche & davantage pour les vases de porcelaine, qui s'y font seulement dans une ville : de sorte que tout ce qu'on en use dans le royaume, avec tout ce qui s'en débite par tous les endroits du monde, vient de ce seul lieu, quoique la terre dont on les fait se tire d'ailleurs : mais elle a l'eau propre à détremper la terre, & si absolument nécessaire pour la perfection de ces ouvrages, qu'il n'est point d'autre eau qui leur puisse donner le lustre. Car il ne faut pas tant de mystères, comme on nous veut faire croire, ni pour la matière, ni pour la forme, ni pour la façon ; tout le secret consiste en la nature de la terre, qui a cette propriété, & qui au reste se détrempe & se pétrit au même temps, & de la même façon que nos vases de terre, seulement on y apporte un peu plus de diligence & d'application. L'azur dont ils se servent pour peindre la porcelaine, est l'[anil](#), comme ils l'appellent, qu'ils ont en abondance ; quelques-uns la font peindre de vermillon ; celle du roi est jaune.

Cette province & celle de Chincheo & de Canton se joignent en pointe & forment comme un angle, qui renferme au milieu quantité de montagnes, où est un petit royaume avec un roi particulier, qui ne relève aucunement du roi de la Chine, & qui se défend & se maintient contre lui quand il prétend l'attaquer, ce qui n'est pas beaucoup difficile pour l'avantage du lieu, qui n'a qu'une seule entrée. Ils reçoivent à la vérité des médecins chinois, pour les traiter en leur maladie, mais ils ne veulent point du tout de lettrés pour le gouvernement de leur État. Quand la moisson n'est pas bonne, & qu'ils se voient en disette des blés, ils vont au pillage, & marchent par rangs, enseignes déployées & tambour battant, comme à la guerre. L'an 1632, cette province de Kiamsi en fut notablement endommagée.

Je ne dirai qu'un mot de la chrétienté qui [florit](#) en cette contrée, où nous avons deux maisons & deux églises, l'une en la ville de Nucham, qui est la métropolitaine, & l'autre à Nauhium.

p.020 La sixième province, qu'on nomme Suchuen, est en même parallèle & en même latitude que la province de Kiamsi, & n'a rien de remarquable qui mérite d'être raconté.

Huquan est la septième, tirant un peu plus vers le nord à trente-un degrés de latitude : il n'y en a aucune qui soit plus abondante en riz : d'où vient que les Chinois disent communément que le reste du royaume ne donne qu'une simple collation, au regard de la province de Huquan, qui fournit des provisions pour toute l'année. Elle est riche en huile, & en poissons, étant arrosée de plusieurs rivières & lacs qui paraissent comme de grandes mers. À mon arrivée en ce pays, on commença d'établir une résidence en la ville capitale.

La province de Cakiam, qui est la huitième, est au trentième degré du Pôle, la plupart maritime, fertile & presque toute entrecoupée de diverses rivières dont le cours est si paisible & si calme, qu'elles entrent dans les villes, & arrosent les places publiques. Elle passe pour une des plus riches, & produit les plus précieuses marchandises, singulièrement la soie, qui se distribue par tous les endroits du monde, crue, préparée, en fils & étoffes. Il n'en sort point d'autre du royaume : & quoique toute la Chine nourrisse des vers à soie, ce qu'ils filent ne suffirait pas seulement pour faire des mouchoirs. Le nom de la ville capitale est Hamcheu, où nous avons deux églises, que nous avons réduites en une pour de bonnes raisons, & qui est aujourd'hui comme la mère d'un grand nombre de vertueux chrétiens, la plupart des personnes de qualité.

Quoique cette province ait plusieurs choses qui la rendent recommandable, elle en a trois particulières. La première est le lac de *Sihu*, le plus beau & le plus délicieux du monde, qui a six lieues de tour, dont les bords sont couverts de palais magnifiques, entourés de montagnes revêtues d'une agréable verdure, & ombragées de plantes & d'arbres ; l'eau en est vive, & coule toujours, entrant d'un côté & sortant de l'autre, claire comme un miroir, qui arrête les [regardants](#)¹ avec plaisir, & leur découvre jusqu'aux plus petits grains de sable, qui sont au fond. Il y a des levées de pierres, pratiquées exprès, qui le

traversent comme des ^{p.021} rues, sur lesquelles on peut marcher & satisfaire à sa curiosité ; il y a pareillement des bateaux préparés d'une juste grandeur, pour y prendre les divertissements, & pour y dresser des festins. La cuisine est aux deux bouts, & la salle au milieu, avec un étage dessus couvert de rideaux pour les dames, qui ne veulent pas être vues. Ils sont peints & dorés avec beaucoup d'artifice & pourvus abondamment de toutes les provisions nécessaires pour une navigation qui n'est pas des plus longues, & qui est toujours plus dangereuse de faire des naufrages dans le vin, que dans l'eau : & où néanmoins les pertes sont bien considérables, la plupart des grands, à qui ces maisons appartiennent, y dépensent leur bien, & quelquefois beaucoup plus qu'ils n'ont valant.

La deuxième rareté de ce pays est la soie, tant à cause de l'abondance dont j'ai déjà parlé, que pour le merveilleux artifice qu'ils ont d'en mettre une bonne partie en ouvrages d'or riches & curieux. Cette seule espèce de soie, d'autant qu'elle leur plaît, & qu'elle est à leur mode, n'est jamais employée pour les étrangers, mais réservée, comme une chose rare, pour les palais du roi, lequel la fait tous les ans mettre à part pour cette sorte d'ouvrages.

La troisième particularité remarquable est le culte des idoles, qui se fait voir dans la structure des temples superbes bâtis à leur honneur.

La dernière province des neuf qui sont au Midi, est Nanquim, sous le trente-deuxième degré de l'élévation, une des meilleures du royaume, & la plus belle fleur de cette couronne. Elle ne tient aucun registre des choses considérables ou des ouvrages précieux qu'elle produit, comme si elle était incapable d'en avoir d'autres, & de loger ailleurs ses perfections qui sont très grandes, accompagnées d'une agréable diversité, avec tant d'avantage par dessus toutes les autres provinces, que les marchands ont cette pratique pour faciliter la vente de leurs marchandises de dire qu'elles sont de Nanquim : & par ce moyen de les vendre aussi plus cher.

La partie qui tire plus au couchant est la plus riche, & fait un si grand trafic au rapport de ceux du pays, de coton, qu'il a plus ^{p.022} de deux cent mille métiers de toile de cette matière dans l'enceinte de la seule ville de Xanuchi : de là vient que ce [détroit⁴](#) rend au roi tous les ans cent cinquante mille écus. Une maison tient plusieurs de ces métiers, d'autant qu'ils sont étroits à proportion des toiles : c'est l'occupation ordinaire des femmes.

Cette province a été durant longtemps le séjour de la cour, & même encore aujourd'hui on en conserve les tribunaux & les privilèges dans la ville de Nanquim, ou plutôt Vmthiemfu, s'il faut la nommer de son propre nom, qui pour cette raison me semble être la meilleure & la plus grande de toute la Chine pour la forme & symétrie de ses bâtiments, pour la disposition & largeur de ses rues, pour le trafic & commerce des habitants, pour l'abondance & bonté de toutes choses.

Elle a tout autour des lieux de récréation, & est si peuplée aux environs, que les villages se touchent durant deux ou trois lieues : & quoiqu'aujourd'hui, pour être privée de la présence du roi, elle soit moins habitée, qu'elle n'était autrefois, si est ce qu'en beaucoup d'endroits il est difficile de marcher par les rues, à cause de la foule du peuple. Ce qui la rend plus agréable, ce sont les palais, les temples, les tours & les ponts. Elle a douze portes à ses murailles revêtues de fer, & garnies de pièces d'artillerie avec une autre muraille éloignée de la première, & ruinée en plusieurs lieux, dont le tour est de deux journées de chemin à cheval ; & celui de la muraille intérieure de dix-huit milles. Dans l'entre-deux il y a des maisons, des champs & des jardins qui se cultivent, & le pain qu'on fait du blé qui s'y cueille était destiné pour la nourriture des soldats, qui gardaient la ville jusqu'au nombre de quarante mille.

Dans une rue de la ville, on voit sur une haute montagne une sphère artificielle d'une notable grandeur, qui est d'un ouvrage excellent. Elle n'est pas montée, quoique les cercles soient posés à la même hauteur que la ville, de trente-deux degrés, qui est peu, au respect des grands froids, & beaucoup pour les extrêmes chaleurs qu'on y souffre.

Il y a de plus une tour divisée en six étages, d'un merveilleux travail, pour la beauté des figures dont elle est remplie, & pour ^{p.023} son artifice, étant toute faite comme de la porcelaine ; qui est un édifice digne d'être mis parmi les plus célèbres de l'ancienne Rome. La rivière en mouille le pied, & même entre dedans par des canaux. Son propre nom est *Yanehukam*, qui veut dire *filz de la Mer*, qualité qu'elle mérite de porter à juste titre, n'y ayant point de rivière au monde que je sache plus pleine d'eau & de poisson que celle-ci.

Nous avons quatre églises en cette province ; la première à Nanquim avec une maison pour nos Pères, qui est une des plus anciennes, & des plus éprouvées, de la chrétienté de la Chine, pour avoir souffert courageusement quatre persécutions diverses. La seconde est en la ville de Xamhaj, avec un grand nombre de fidèles. La troisième en la cité de Sumkiam, & la quatrième à Kiatim, sans mettre en ligne de compte un grand nombre d'oratoires à l'usage des chrétiens.

C'est assez parlé des neuf provinces du Midi : parlons maintenant des autres.

@

CHAPITRE III

Des provinces du Nord

@

Les provinces qu'ils nomment boréales, sont six, à savoir Honam, Xemsi, Kiansi, Xantum, Pequim & Leaotum.

La première, qui est à trente-cinq degrés de l'élévation du Pôle, produit les meilleurs fruits de la terre, tant de ceux qui sont communs en Europe, que d'autres particuliers, qui se donnent presque pour rien : puisque le cent des abricots ne se vend qu'un quattrin & demi. Autrement elle n'a rien de remarquable, sinon qu'elle est le séjour ordinaire la demeure arrêtée d'un fils du roi Fouan, le dernier qui est sorti du palais de son père : où il vit avec la magnificence & l'autorité d'un roi, ne lui manquant rien que la liberté, pour l'être. La principale ville de la province s'appelle Caisum, dans laquelle nous avons depuis quelques années une maison & une église peuplée d'un grand nombre de chrétiens.

p.024 La deuxième est Xensi, qui tire un peu vers le couchant au trente-sixième degré de latitude, d'une vaste étendue, mais sèche, & conséquemment aride, à faute d'eau, aussi bien que les trois autres provinces les plus voisines ; qui nonobstant ne laisse pas d'être fertile & abondante en froment, en maïs & en orge ; pour du riz, elle en produit fort peu. Ils nourrissent de froment, le long de l'hiver, le bétail qu'ils ont en grand nombre, & particulièrement les brebis, qu'ils tondent trois fois l'année, au printemps, en été & en automne : mais la première toison est toujours la meilleure.

C'est de là que viennent les laines dont on fait la bure & les autres étoffes qui se distribuent par les provinces. Ils n'en font néanmoins aucun drap, pour ne la savoir pas bien filer ; mais seulement du poil de chèvre, duquel ils sont certains draps propres pour l'ameublement des chambres, qui sont si prisés que le commun vaut beaucoup mieux que

le meilleur des nôtres, & le meilleur est plus estimé que la meilleure soie. Ils en font aussi de la bure pour les habits, non pas indifféremment de toute sorte de laine, mais de la plus courte, qui croît sous le grand poil. Ils la tirent, & cardent soigneusement, & en font des pelotons de la grosseur d'un pain ordinaire, puis ils la mettent en œuvre avec perfection.

Ce qui est de plus particulier à cette province, c'est le musc ; & afin qu'on sache d'où provient cette odeur royale, je rapporterai fidèlement ce que j'en ai appris, après une exacte & curieuse recherche, que j'en ai faite. C'est le nombril d'un animal, qui est de la grandeur d'un petit cerf, duquel on mange la chair, comme celle des autres animaux : il n'y a que cette seule partie qu'on retranche, pour sa matière précieuse. Il est néanmoins véritable, que toutes ces petites bourses de musc, qu'on porte en notre Europe, ne sont pas de vrais & purs nombrils, d'autant que les Chinois les sophistiquent ; & ayant levé la peau, ils ôtent le meilleur, & mettent en la place, du musc éventé & mixtionné de quelques autres parfums.

On y recueille encore de l'or, non pas à la vérité des mines, que le roi ne veut pas qu'on ouvre, quoiqu'il y en ait plusieurs ^{p.025} d'or & d'argent, mais des rivières & des rivages, où il se trouve en petits grains qu'on assemble ; & comme il y a un grand nombre de toutes sortes de personnes jeunes & vieilles qui s'emploient à cette recherche, il s'en amasse aussi une grande quantité.

On y trouve la rhubarbe & les parfums, qui ne naissent point aux autres pays, car il est hors de doute que celle qui vient de la Perse ne s'y cueille point, au rapport de tous ceux qui ont le plus voyagé par ces pays, & qui sont venus par terre jusqu'aux Indes : personne n'y ayant jamais vu cette herbe salutaire. Elle croît fort haut, & a des feuilles plus larges que des choux, & ceux qui ont cru que c'était une plante sauvage se sont trompés, puisqu'on la cultive avec un grand soin dans les jardins domestiques.

Enfin c'est cette province qui ouvre la troisième porte, dont j'ai déjà parlé ci-dessus, au commerce & aux marchandises ; d'autant que

comme la province de Canton à Macao vers le midi, celle-ci a sur ses confins deux cités *Cancheu* & *Sucheu* vers le couchant, où se vont rendre ces grandes & nombreuses caravanes, qui sont plus de mille personnes de diverses nations, la plupart mores. C'est là qu'arriva notre Frère Benoît Goez, quand il cherchait le royaume de Catay, qui n'est justement que le pays de la Chine, je veux raconter à ce propos la suite de son voyage.

Il sortit de l'Inde au carême de l'an 1603, par le commandement de ses supérieurs, pour reconnaître au vrai ce qu'on disait du royaume de Catay, & partit de Mogor, de la ville royale de Laor, portant quant & soi des marchandises, tant pour lui aider à vivre, que pour passer avec plus de liberté. La caravane était de cinq cents hommes presque tous sarrasins, qui ont coutume de partir tous les ans de cette ville pour aller dans la capitale d'un autre royaume, nommé Cascar. Après un mois de voyage, il gagna la ville d'Athu de la même province de Laor ; après deux autres mois & demi, il vint à Paussaur, & après un mois & demi de repos, & de voyage, il joignit la ville de Ghideli, où peu s'en fallut qu'il ne fussent tous assassinés par une troupe ^{p.026} de voleurs. Et après vingt mois entiers il arriva à la ville de Cabul, qui est une des plus marchandes de toutes les provinces sujettes au grand Mogor. Il passa ensuite après quelque peu de repos à Parvam, qui est la dernière ville de Mogor, & de là prenant le chemin des hautes montagnes, il marcha durant vingt jours, avant que d'arriver à Calcia, qui est un pays habité d'un peuple blond, & puis durant vingt-cinq autres pour venir à Cheman, où il fut contraint de séjourner l'espace d'un mois, à cause de quelque soulèvement du peuple. Après avoir souffert de long travaux, encouru divers dangers des rebelles & des assassins, & traversé de grands pays du roi Samarhan, ils entrèrent tous de compagnie dans les terres de Tengo, & enfin il arriva dans la ville métropolitaine du royaume de Cascar, qu'on nomme Tanghesar, au mois de novembre de la même année.

La caravane des marchands qui viennent de Cabul se termine en cette ville, qui est l'abord général de ces royaumes, & il se fait une

nouvelle société pour la caravane de la Chine. Notre Frère demeura là quelque temps, attendant l'occasion propre pour partir, & fit si bien qu'il se mit dans les bonnes grâces du roi du pays, & en tira des lettres de faveur pour l'avancement de ses affaires.

Il partit au mois de novembre de l'année suivante, avec des chevaux pour son service, pour son compagnon, & pour la conduite de son bagage, en compagnie de la caravane, qui prit la route de Catay, c'est-à-dire de la Chine, & après avoir marché vingt-cinq jours par des chemins pleins de pierres & de sablons, il arriva en la ville d'Acso, qui appartient au roi de Cascar, & puis ayant traversé les déserts de Caracathai, c'est-à-dire terre-noire, & parcouru beaucoup de villes, il se trouva dans la ville de Cialis du même royaume de Cascar.

Cependant qu'il s'apprêtait pour son voyage, les autres marchands retournèrent de la Chine, par le moyen desquels le frère Benoît apprit des nouvelles de la cité de Pequim, & de nos Pères, que les marchands sarrasins y avaient vu : ce qui me fait dire assurément, qu'il n'est point d'autre Catay, que la Chine, & que la ville royale, que les Mores nomment Cambalu, est celle ^{p.027} de Pequim. Notre frère en partit en compagnie de peu de monde & en vingt jours arriva à Pucian, & puis à Turphan, & Aramuth, & de là à Camul, qui est la dernière ville du royaume de Cialis. Ils n'employèrent que neuf journées de chemin pour venir jusqu'aux murailles de la Chine, en un lieu nommé Chiaicuon, qui lui donna l'entrée & lui ouvrit les portes de la Chine, qu'il cherchait sous le nom de Catay. Ainsi, si vous ôtez l'espace d'onze journées qu'il chemina sur les terres des Tartares, tout le reste de son voyage fut par les pays des Mores.

Pour reprendre le fil de notre histoire, les ambassadeurs des princes mores vinrent avec cette caravane, suivant la coutume qu'ils ont d'envoyer tous les trois ans une ambassade, & quelques petits présents au roi de la Chine, & tous les cinq ans une grande & extraordinaire. La plupart d'eux s'arrêtèrent sur les frontières dans les deux villes, que j'ai nommées pour y négocier & vendre leurs marchandises, les autres s'acquittèrent de leur commission, & vinrent faire leurs présents de la

part de cinq rois, à savoir de Rume, d'Arabie, de Camul, de Samarcand & de Turfan : dont les quatre premiers ne savent rien du tout de cette négociation par la voie d'une ambassade ; le cinquième, bien qu'il la sache, n'envoie néanmoins ni hommes ni présents au roi de la Chine, mais seulement nomme les chefs des députés. Ce sont les marchands eux-mêmes qui font ces présents : & dès aussitôt qu'ils sont entrés dans le royaume, ils vont trouver le vice-roi, qui donne avis de leur arrivée au roi par un écrit, qu'ils nomment remontrance. Quand on a eu réponse de la cour, & qu'on a écrit leurs noms & leurs qualités, ils partent, quarante ou cinquante de compagnie, qui pour avoir la liberté de négocier dans le royaume, & pour être nourris aux dépens du roi, ne manquent pas de graisser la main au capitaine qui les conduit, & de lui donner une bonne pièce d'argent. Il y a toujours un mandarin député pour les accompagner, qui les loge splendidement tout le long du voyage ; que s'ils veulent s'arrêter en quelque ville, comme ils ont fait durant plus de trois mois en la capitale de la province, ils ne sont plus traités aux dépens du roi, quoiqu'ils ne laissent pas de continuer leur commerce.

p.028 Les marchandises qu'ils portent avec eux sont du sel ammoniac, de l'azur fin, des toiles fines, des tapis, des raisins cuits, des couteaux, & telles autres denrées de peu de prix. La meilleure de celle dont ils ont le plus, est une certaine pierre nommée *yaca*, qui se prend du royaume de Yauken, dont la couleur tire sur le blanc ; la plus précieuse est verte, qui était autrefois, & est encore aujourd'hui fort recherchée des Chinois, qui en font des bijoux & des parements de tête, desquels on se sert ordinairement à la cour ; & la ceinture que le roi donne aux colai pour marque de leur charge en est garnie, sans qu'il soit permis à aucun autre d'en porter de semblables. Ce qu'ils emportent en échange de ce qu'ils laissent, est de la porcelaine, des rubis, du musc, du fil, & des draps de soie, force petites pièces curieuses, des simples & des drogues médicinales, comme de la rhubarbe, qui est à mon avis celle qui passe de la Perse en Europe, y ayant été portée de la Chine par ces marchands.

Les ambassadeurs étant introduits devant le roi lui font leurs présents, qui sont mille arrobes, c'est-à-dire mille trois cent trente trois livres de cette pierre précieuse, de laquelle j'ai parlé un peu auparavant, dont il y en a trois cents de la plus fine ; trois cents quarante chevaux, qu'on a laissé sur la frontière ; trois cents pointes de petits diamants, douze cattes de fin azur, qui sont environ cent livres du poids d'Italie, six cents couteaux, & tout autant de limes. Et comme il me semblait que ce dernier présent ne méritait pas d'être présenté à un roi, je fus curieux un jour de demander à quels usages il pouvait s'en servir, & il n'y eut personne, qui m'en put éclaircir. Seulement un capitaine me dit que c'était une ancienne pratique que les présents fussent ainsi composés, sans qu'aucun osât les changer. Pour les autres marchandises qu'ils portent avec eux, s'il y en a quelqu'une qui plaise au roi, il les fait voir & acheter. Le roi les régale à leur retour, & leur donne à chacun deux pièces de toile d'or, trente de soie jaune, trente livres de cha*, dix de musc, cinquante d'une médecine qu'on nomme *tienyo*, & autant d'argent. Ces Sarrasins m'ont dit que les présents qu'ils donnaient au roi ne coûtaient pas plus de sept mille écus en leur pays, mais que ce qu'ils p.029 retiraient du roi pour leurs ambassades & pour les frais de leurs voyages, montait au moins à cinquante mille, qui est à la vérité beaucoup gagné mais c'est un ordinaire aux princes.

Une autre caravane sort de la même province pour le grand & puissant royaume de Tibet, chargée de plusieurs marchandises, & entre autres de toiles de soie, de porcelaine & de *cha* ; le cha ¹ est la feuille d'un arbre semblable au myrte, qui est en quelques provinces de la grandeur du basilic, & en d'autres comme de petits grenadiers ; qu'ils font sécher au feu sur un instrument de fer, où elle s'unit & se lie ensemble. Il y en a de plusieurs sortes ; la pointe des feuilles est toujours plus délicate & plus pure que le reste, comme c'est le propre de toutes les plantes en général. La livre peut monter à un écu ; il y en a qui ne vaut pas deux sols, suivant qu'elle est, tant est grande la différence de l'une à l'autre. Étant ainsi sèche, & mise dans l'eau

¹ [c.a. : le thé.]

chaude, elle est au commencement désagréable en sa couleur, en son odeur & au goût, mais l'usage la rend agréable & fréquente en la Chine, & au Japon, d'autant qu'ils s'en servent non seulement pour breuvage au repas, mais encore pour festin aux hôtes qui les visitent, de même façon que les peuples septentrionaux versent du vin ; les Chinois ayant cette créance que c'est une incivilité de ne présenter que des paroles à ceux qui viennent dans leurs maisons, fussent-ils étrangers : à tout le moins faut-il donner du cha, & si la visite est un peu longue, on y ajoute quelques douceurs, & quelques fruits qu'on sert sur la table, ou bien qu'on met en deux plats sur une petite table carrée. Il se raconte de merveilleux effets de cette espèce de feuilles, comme c'est sans doute, qu'elle est fort salutaire, & qu'à la Chine & au Japon on n'est jamais travaillé de la pierre & que même on n'en sait pas le nom, qui est un signe certain, que l'usage ordinaire de ce breuvage est un préservatif contre ce mal. Il est constant pareillement, qu'elle délivre de l'assoupissement ceux qui veulent veiller, ou par nécessité, ou par divertissement, d'autant qu'elle abat les fumées, & décharge la tête sans aucune incommodité. Enfin c'est une chose assez connue qu'elle soulage merveilleusement les hommes d'étude, pour le reste, comme le n'en ai pas de certitude, je n'oserai l'assurer.

p.030 On a trouvé dans cette province une marque très évidente de l'antiquité du christianisme, qui a fleuri autrefois en la Chine, comme nous dirons en son lieu.

Nous avons une église en la ville capitale, & une maison assez bien fondée par la libéralité des chrétiens, qui ont plusieurs oratoires secrets pour l'entretien de leurs dévotions.

La troisième province, entre les six qui sont septentrionales, de laquelle je désire parler maintenant, à trente-huit degrés de latitude, est couverte la plupart de montagnes, qui la rendent stérile en froment, & beaucoup plus en riz, & encore davantage en maïs : mais en récompense elle est si chargée de vignes qu'elle pourroit tout le royaume de raisins cuits, & pourrait même faire si elle voulait sa provision de vin, comme

nous faisons en notre résidence, où nous cueillons assez de vin pour les messes, & pour en fournir suffisamment aux autres résidences voisines. Comme nous avons des puits d'eau en Europe, ils en ont de feu à la Chine pour les services de la maison : pource qu'y ayant au-dessous des mines de soufre, qui déjà sont allumées, ils n'ont qu'à faire une petite ouverture, d'où il sort assez de chaleur, pour faire cuire tout ce qu'ils veulent. Au lieu de bois, ils se servent communément d'une espèce de pierres, qui ne sont pas petites, comme en quelques-unes de nos provinces, mais d'une grandeur considérable. Les mines d'où l'on tire cette matière qui brûle si aisément sont presque inépuisables. En quelques endroits, comme à Pequim, & à Honam, ils savent si bien les préparer, que le feu ne s'éteint point ni le jour ni la nuit. Ils ont des soufflets propres pour l'allumer.

Nous avons une église & une maison dans la cité de Chiamcheu, & une autre en celle de Phucheu, avec un grand nombre de chrétiens illustres en vertu & en noblesse, qui ont leurs oratoires comme partout ailleurs, pour suppléer au défaut des églises.

La quatrième, qu'on appelle Xantum, sous le vingt-troisième degré de l'élévation du Pôle, assise entre Nanquim & Pequim, est pauvre & **disetteuse** : elle est souvent infectée des grillons & des sauterelles, qui causent une horrible famine partout le pays.

p.031 L'an mil six cent seize, un chien se vendait plus cher pour manger, qu'un jeune homme pour servir. Elle est néanmoins assez riche en bétail, & abondante en nos fruits, particulièrement en grosses poires, qui sont fort bonnes. Il y croît aussi une autre sorte de fruit, qui ressemble à nos poires de bonne race, dont la quantité est si prodigieuse que le royaume en est tout plein ; il s'en voit jusqu'à Macao, nonobstant la distance de l'une à l'autre, qui sont trois grandes provinces, qui en doivent être fournies auparavant que d'en porter plus loin.

Pequim est la cinquième sous le quarantième degré du Pôle qui a maintenant cet avantage, que la cour est en la ville capitale, qui porte

son nom : quoique proprement elle se nomme Xunthienfu, & Cambalu, par les Mores. Cette bonne fortune, s'il faut ainsi parler, lui est arrivée de ce qu'après la mort du roi Humvù, un sien neveu, qui se nommait Vunlò, se tenait dans cette province, où il était puissant, quand il s'empara du royaume, & ravit injustement la couronne à son fils, le légitime héritier : & d'autant qu'il avait plus de confiance à ceux avec lesquels il avait conversé de longue main, & d'ailleurs qu'il avait plus de moyen de faire bonne mine aux Tartares, ses voisins : il transporta la cour de Nanquim, à Pequim, où elle est à présent. Le peuple y est moins adroit qu'aux autres provinces, comme par tout le septentrion, mais plus laborieux, & plus propre à la guerre.

Le sol est extrêmement aride, & par conséquent stérile en toute sorte de fruits nécessaires pour l'entretien de l'homme, mais d'ailleurs très propres à la santé. Les disgrâces de la nature sont abondamment récompensées par l'avantage qu'ont généralement les cours des princes d'attirer tout à elles, & de vaincre en cela le naturel des terres. Il y croît du maïs, du froment & un peu de riz tout autant qu'il en faut pour la maison du roi qui est fort nombreuse, pour les mandarins & pour les soldats qui sont à milliers dans la ville. Mais le roi entretient jusqu'à mille vaisseaux plats sur les rivières qui ne servent qu'à porter les provisions de la cour, qui viennent du côté du Midi : & pour la personne du roi en son particulier, on sème à Nankim une espèce ^{p.032} de riz qui se cuit dans l'eau sans autre ingrédient, & est un mets fort savoureux.

La ville n'est pas si grande que Nankim, mais elle est sans comparaison plus peuplée. Il suffit de dire que c'est la cour d'un très puissant prince. Douze chevaux peuvent marcher de front sur l'épaisseur de ses murailles. On y fait garde le jour & la nuit en temps de paix, comme s'ils étaient en guerre. Il y a pareillement des gardes aux portes, qui est le profit des eunuques, dont la reine a la moitié : à cause qu'ils lèvent de grands deniers par les impôts qu'ils mettent sur les denrées qui entrent dans la ville : en quoi les marchands de Canton sont plus mal traités que les autres, justement comme les Espagnols

dans les hostelleries de France, sans autre raison que le mépris qu'on fait de leurs personnes.

Les officiers & les ministres de cette cour sont à rebours des autres républiques & royaumes du monde : mais ils se maintiennent dans le droit de la justice, que tous doivent garder. Ils ne parlent qu'avec modération de la pompe & de l'éclat de leurs personnes : ils ne savent ce que c'est d'être portés en **chaire**^{rem}, s'ils ne sont d'une éminente dignité : ils vont à cheval & pour ce qu'ils ne sont pas les meilleurs cavaliers du monde, deux serviteurs les tiennent par les côtés, de peur qu'ils ne tombent.

Les moindres juges de village sont plus magnifiques en leur maison que les premiers ministres d'État à la cour. Ils marchent par les rues le visage couvert pour se garder de la poussière qui est grandement épaisse, & pour éviter l'abord des mandarins, & se délivrer des cérémonies qu'il faut leur rendre : mais n'étant point connus, ils dissimulent & ils passent outre, sans s'arrêter. Aussi est-ce une chose indubitable qu'il sert beaucoup pour vivre en sûreté, de ne se faire pas beaucoup connaître.

Le froid qu'on ressent en ce pays est plus grand qu'il ne devrait être au quarantième degré d'élévation : car la glace est si forte & si dure sur les rivières, que les charrettes passent dessus, sans nul danger. Ils se servent d'étuves, mais qui sont plus commodes, & qui n'ont point tant de feu que les nôtres, ayant cette industrie de communiquer la chaleur par des conduits sous terre, ce qui fait un ^{p.033} agréable printemps au milieu de l'hiver, & supplée à l'absence du soleil, revêtant les arbres de fleurs & de feuilles avant le temps.

Nous avons à la cour une grande église bâtie à notre mode avec une maison, où quatre de nos Pères font leur résidence par la permission du roi, & sont dans l'estime de tous les magistrats.

Outre les églises que nous possédons aux lieux les plus fréquentés, qui sont presque tous de grandes villes, il y a d'autres peuplades de chrétiens avec leurs oratoires, qu'on visite de temps en temps pour

catéchiser & baptiser les nouveaux chrétiens, & pour administrer le Saint Sacrement de l'autel aux autres.

La sixième & dernière province, plus voisine du nord, est recommandable pour la production d'une racine, qui se vendait quand j'en partis au double poids de l'argent. Aussi est-ce un remède si merveilleux, qu'elle augmente notablement la vigueur & les forces aux sains, & échauffe & fortifie les malades. Elle s'appelle *ginsem*.

Cette province pour être sur les frontières des Tartares est ruinée par leurs fréquentes courses, sans qu'ils puissent être arrêtés par cette fameuse muraille, qui a neuf cents lieues de long, avec plus de bruit que de fruit, l'ennemi l'ayant réduite en un pitoyable état.

@

CHAPITRE IV

De la personne des Chinois, de leur naturel, esprit & inclination

@

Les peuples de la Chine ont le teint & la couleur de nos Européens : il est vrai que les habitants de la province de Canton, & particulièrement les insulaires qui sont proches de terre ferme, sont un peu basanés, pour être situés au-delà du Tropicque. Et d'autant que ceux que nous voyons passer le plus souvent de par deçà sont presque tous voisins de la ville de Macao, assise ^{p.034} au milieu des îles, dont elle est comme le centre, les étrangers se sont persuadés que tous les naturels du royaume avaient la couleur semblable, c'est-à-dire brune & basanée, bien qu'ils soient aussi blancs que ceux de notre Europe, excepté sur les confins de Canton, comme je viens de dire ; & ils paraissent toujours plus blancs à mesure qu'ils s'approchent du nord.

Les hommes & les femmes indifféremment laissent croître leurs cheveux, qui sont communément noirs, d'où vient qu'entre plusieurs autres noms qu'on donne à ce royaume, on le nomme le royaume du peuple aux cheveux noirs. Ils ont pareillement les yeux noirs & petits, comme aussi le nez petit, & ne peuvent souffrir ceux qui l'ont comme nous, un peu large & élevé, croyant que c'est une difformité qui donne mauvaise grâce. Ils ont peu de barbe, & ne se soucient pas de l'avoir épaisse, pourvu qu'elle soit noire, qui est la couleur la plus commune, & qu'ils estiment le plus, bien qu'ils n'aient pas les rousseaux tout à fait en horreur, comme ils étaient anciennement à Thèbes : ils la portent longue, la laissant croître au gré de la nature sans jamais la couper. Leur principal soin est d'ajuster & de bien mettre leur chevelure, en quoi ils surpassent toutes les nations du monde, aimant mieux n'avoir aucun poil au menton, que de perdre un seul cheveu de leur tête. À ce sujet ils ont quantité de barbiers, qui sont mal nommés, à mon avis, puisqu'empruntant leur nom des barbes, néanmoins ils n'y touchent

jamais, n'ayant point d'autre métier que de peigner les cheveux & de les ranger fort proprement.

Les jeunes enfants sont beaucoup plus beaux, & mieux proportionnés que les grandes personnes, la beauté s'accommodant à leur taille : particulièrement dans les provinces, qui tirent vers le Midi, où l'on remarque dans un même royaume certains lieux, qui ont en cela de l'avantage par dessus les autres ; comme les dames de la ville de Nancheu, en la province de Nanquim se vantent d'être les premières en beauté ; aussi bien que celles de la fameuse ville de Guimanarez parmi nos Portugaises. C'est pour cette raison que les riches & les magistrats choisissent de là leurs maîtresses, & que cette faveur de la nature vient à être ^{p.035} plus prisée, par le jugement qu'en font les puissants du monde. Mais comme l'âge commence à déchoir, qui est depuis vingt-cinq ans jusqu'à trente, les jeunes hommes ne perdent pas seulement cette couleur vive du teint qui les rendait agréables, mais encore ces traits du visage, & cette belle proportion des membres : de cette façon ils deviennent ordinairement laids. Ce qui leur reste est une bonne disposition de corps avec une vigueur & une force dont ils se servent avantageusement, s'adonnant au travail, & cultivant leurs terres avec tant de soin, qu'encore bien que d'elles-mêmes elles soient assez fertiles, l'art les rend beaucoup meilleures, & s'il s'en trouve en quelque endroit de mauvaise, ne fût-ce que d'un pied d'étendue, comme ils ne laissent rien de vacant qu'ils ne cultivent, ils ont l'industrie de la faire porter.

Je me souviens que passant un jour par Honum, j'aperçus des laboureurs qui labouraient leurs champs avec un soc à trois pointes, & traçaient par ce moyen trois sillons à la fois : & pource que la terre y est bonne à porter cette espèce de légumes, qu'on nomme des faséoles, ils tenaient la semence dans un vaisseau carré sur leur charrue, de telle sorte qu'au mouvement du soc elle se répandait sur la terre, comme les grains de blé tombent doucement sur la meule du moulin au mouvement de la trémie, & ainsi d'un même temps & d'une même main on labourait & ensemençait avec espérance de recueillir une riche moisson. Les autres grains, qui sont le froment, l'orge & le

mais, ils les sèment comme nous, & c'est une chose ordinaire de voir que ceux qui conduisent une bête chargée portent eux-mêmes une autre charge sur les épaules, pour n'être pas oiseux.

Ils sont extrêmement soigneux de profiter de toutes les occasions, n'en laissant perdre aucune, pour petite qu'elle soit. D'où vient qu'on rencontre assez souvent sur les rivières de gros vaisseaux, qui ne sont chargés que de lumignons pour l'usage des lampes, faits de moelle de joncs, qu'ils savent tirer adroitement. On en trouve d'autres qui ne portent que du papier pour les lieux communs des maisons particulières, qui par après se distribue dans les boutiques, & se vend par les rues ; mais il faut qu'il soit blanc, autrement s'il y avait une seule lettre écrite ce ^{p.036} serait une espèce de sacrilège de l'employer à de si vils usages. J'ai voulu rapporter ces particularités, comme des preuves certaines de la prévoyance & de l'application qu'ont les Chinois pour toutes choses. Ce n'est pas que pour cela il n'y ait parmi eux aussi bien qu'aux autres pays, force fainéants & vagabonds, qui sont la peste commune & presque inévitable des grands États.

Leur inclination naturelle les pousse à être marchands, & l'on ne saurait croire le commerce qu'ils entretiennent, & le gain qu'ils font trafiquant d'une province à l'autre, & qui plus est, sans sortir de leurs villes : puisque ceux qui trafiquent en porcelaine, & qui la transportent par les provinces du royaume, gagnent trente pour cent, deux fois en une même année. Outre que toutes les marchandises qui s'achètent en gros dans les boutiques, se débitent en détail parmi les rues ; & il n'est pas jusqu'aux petits enfants qui ne s'exercent en ce petit commerce, criant des fruits, des herbes, des savonnettes, du fil & de semblables denrées.

Les riches marchands se sont acquis un grand crédit par la foi qu'ils gardent inviolablement en leurs traités, comme l'ont expérimenté nos Portugais pendant tout le temps qu'ils les ont pratiqués : quoique d'ailleurs leur façon de négocier soit la plus dangereuse du monde & la plus sujette à la tromperie : à cause que les étrangers pour n'avoir pas la liberté d'entrer dans le royaume, sont contraints de traiter avec les naturels, en cette sorte. Ils conviennent premièrement des

marchandises qu'un chacun désire avoir, comme de l'or, de la soie, de la porcelaine, & choses pareilles, puis s'étant accordés du prix, les Portugais consignent l'argent entre les mains des Chinois, qui s'en vont avec l'argent en main dans les endroits du royaume, où se trouvent ces marchandises, & les ayant achetées s'en reviennent à Canton trouver les Portugais, qui les attendent. Cette façon de négocier s'est pratiquée durant plusieurs années, sans jamais avoir reconnu de fraude, si ce n'est depuis quelque temps qu'elle commence à être décréditée par la faute, comme je pense, & des uns & des autres.

Il est vrai qu'ils aiment naturellement à tromper, & tant ceux ^{p.037} qui achètent que ceux qui vendent sont merveilleusement rusés : en voici quelques exemples. Ouvrir l'estomac d'une perdrix pour en tirer la chair, & puis remplir le vide, & refermer l'ouverture si proprement, que si celui qui l'achète n'a autant d'yeux qu'Argus, il est bien difficile qu'il remarque la fourbe, si ce n'est lorsqu'il n'y a plus de remède, & que pensant faire bonne chère, il ne trouve entre ses dents que des os & de la plume ; parmi les vrais jambons en mettre d'autres de bois, si bien déguisés, & si semblables qu'ils trompent la vue des regardants : engraisser un vieux cheval, & le faire passer pour un jeune, & même le peindre & le marquer de plusieurs mouchetures, comme si c'était son poil naturel, c'est ce qu'ils pratiquent assez souvent, choisissant à ce dessein les temps propres du soir ou du matin, quand il ne fait pas assez de jour, pour découvrir clairement l'artifice. Et ces ruses réussissent particulièrement à Macao, où les marchands qui achètent ne sont pas des plus rompus, ni des plus raffinés du monde.

L'art diabolique d'extraire les éléments des pierres & des métaux, qui s'est répandu par tous les endroits de l'univers, a gagné bien avant dans la Chine, dont les esprits préoccupés de cette fausse opinion, que quiconque aura trouvé le secret de faire de l'argent, aura par même moyen la recette de vivre longues années, sont passionnés pour l'alchimie. Ah ! jusqu'à quand est-ce que les hommes se laisseront aller à une fausse persuasion, trompés par l'espérance vaine de pouvoir obtenir deux choses si désirées, & toutefois si incertaines, comme sont

les richesses & la santé ? Ces pauvres misérables travaillent non seulement sans fruit, mais qui pis est, ils perdent beaucoup & gagnent peu, au lieu qu'en tout le reste de leurs affaires, ils ont coutume de faire beaucoup de peu. Et il arrive enfin ou qu'eux-mêmes se rient par après de leur dessein, ou qu'ils se trouvent **befflés** par les professeurs de cet art, lequel est toujours incertain en ses maximes, bien qu'à dire le vrai, il soit certain en quelques-uns de ses principes : d'où vient aussi que la plupart le pratiquent plutôt en espérance de tromper, que pour être assurés de leur science.

Du nombre de ces gens-là, fut un imposteur, qui s'étant ^{p.038} présenté à un magistrat de Pequim, il y a quelque temps, lui promit merveilles de ses expériences. Comme les avaricieux **croient assez de léger**²⁴, celui-ci lui fournit des matériaux, pour faire son opération, & mon homme aussi fin pour le moins qu'il était ignorant, laissa couler dextrement dans son creuset un peu d'argent qu'il tenait caché à ce dessein, sans que le magistrat s'aperçût de la ruse, qui se montra fort content de cet essai croyant avoir trouvé le vrai maître du métier. Alors l'alchimiste feignant d'avoir des affaires ailleurs, lui demanda congé pour quelques jours, que l'autre lui accorda avec beaucoup de difficulté, ne pouvant pas permettre qu'il s'absentât, tant soit peu, à cause que ses désirs s'étaient accrus, à la vue de cette première expérience. Mais l'affronteur, qui vouloir pêcher dans une mer d'argent avec des filets qui apportent bien plus quand on les traîne doucement que si on les tirait tout d'un coup, fut absent pendant trois ans entiers, au bout desquels étant de retour à Pequim, il fit semblant de ne connaître plus la maison de son hôte, quoiqu'il passât assez souvent devant la porte. Comme il eut été lui même reconnu, & qu'on l'eut appelé, il persista dans sa dissimulation : jusque là, qu'après qu'on lui eut parlé du métier qu'il professait, il avoua bien d'en savoir le secret, mais il procéda qu'il ne se souvenait point de l'avoir jamais pratiqué au lieu qu'on lui disait, alléguant pour son excuse, qu'il avait travaillé en trop d'endroits pour pouvoir conserver la mémoire de tous. Il ne se fit pas pourtant tirer beaucoup l'oreille, pour reprendre ce qu'il avait quitté, même quand on lui eut avancé cinq cents écus, qu'il emporta

puis après, s'en allant pour ne plus retourner, sans demander congé, comme il avait fait l'autre fois. Semblables affronteries ne peuvent empêcher qu'il n'y ait toujours de curieux, qui désirent de rechercher les secrets de cet art.

Pour reprendre le discours de nos Chinois, il est certain qu'ils sont affables, courtois & agréables en leur conversation ; & il ne faut pas en ceci s'en rapporter au témoignage des nôtres, qui n'ont demeuré qu'à Macao, & à Canton, pour ce qu'ils vivent dans ces lieux-là, comme dans une guerre perpétuelle, à raison ^{p.039} des querelles qui se forment tous les jours entre les serviteurs des Portugais & des Chinois. Outre que c'est une chose fort dégoûtante, de vendre & revendre toujours, & s'ils se supportent aucunement à Macao les uns & les autres, c'est pour l'espérance qu'ils ont de profiter avec ceux de Canton, à l'occasion des foires, qui s'y tiennent souvent. Ainsi l'on n'observe plus aucune sincérité dans les commerces, & tous n'agissent entre eux que comme des ennemis.

Pour le regard des provinces assises dans le cœur du royaume, les habitants nous y traitent avec tant d'honneur & de civilité, qu'à toutes les rencontres, ils nous donnent le premier lieu, pource seulement que nous sommes étrangers, & comme ils parlent, habitants des climats éloignés. Ils nous prêtent même de l'argent sur gages sans intérêt, comme nous avons assez souvent éprouvé dans nos nécessités.

Je m'assure qu'on m'avouera qu'il n'y a point de plus méchante société que celle des prisons, où les impuretés de toute la république se vont rendre comme dans un égout, & néanmoins, nous avons reçu beaucoup de courtoisie de ces canailles, qui vivent d'ailleurs sans aucune humanité, & qui ne parlent en ces lieux que de frapper. Et de vrai nos religieux, qui furent emprisonnés à l'occasion de la persécution suscitée contre nous l'an 1616, reçurent de grands honneurs, & tirèrent beaucoup d'assistance des prisonniers, qui témoignaient un particulier ressentiment, quand les officiers, pour la crainte qu'ils avaient du tyran, nous traitaient en captifs ; & ne pouvaient souffrir qu'on nous mît aux cepts, tâchant de soulager nos peines & s'efforçant avec des fers chauds de brûler & consumer ces liens qui ne sont que de bois.

Après un long temps qu'on voulut retirer ces religieux de la prison pour les mettre en liberté, les autres prisonniers firent une assemblée, pour délibérer entre eux à ce que cette séparation ne se fît point sans quelque démonstration de courtoisie & d'amitié : & de vrai s'étant cotisés pour ce sujet, & ayant amassé tout ce qu'ils purent, ils les régalerent d'un somptueux banquet. Spectacle sans comparaison plus agréable à ces bons Pères, pour une si ^{p.040} grande douceur & bénignité que des païens faisaient paraître à l'endroit des étrangers, au lieu même destiné plus pour le châtiment des crimes que pour leur bonne chère. Ce qui témoigne assez le naturel obligeant de ce peuple.

Ils ont en horreur toutes les actions qui ressentent la cruauté, & la justice n'emploie que rarement cette sorte de supplices inhumains, qui sont si fréquents parmi nous, comme d'écarteler, tenailler, & tirer des hommes sur un chevalet. Si le criminel mérite la mort, on lui tranche la tête, ou on l'étrangle.

L'an mil six cent quatorze, un homme du commun eût bien l'insolence de vouloir s'emparer du royaume. Il avait déjà pour l'exécution de ce dessein ramassé grand nombre d'hommes, & leur avait distribué les principales charges de son État imaginaire, avec ordre d'ôter la vie à tous les mandarins, un jour qu'ils devaient s'assembler. La conjuration fut découverte par un des mécontents, & le nom, & le nombre presque infini des conjurés, fut trouvé dans les mémoires de ce petit tyran, qui tous furent pris & menés en prison. Le roi averti de ce qui se passait, ordonna qu'on les élargit à la réserve de trente des plus coupables, & qu'à ceux-ci on leur mît un carcan au col, qui les serrât étroitement l'espace de trente jours : & si au bout de ce terme quelques-uns étaient encore en vie, qu'on les laissât aller, sans les faire mourir. Et de fait deux échappèrent, & l'on se contenta d'une si légère punition pour un crime si énorme.

Que si plusieurs criminels sont condamnés ensemble à la mort, on les tient dans la prison jusqu'à ce que le visiteur de la province les fasse comparaître devant lui, qui en nomme seulement six ou sept pour

être exécutés, & renvoie les autres à la prison, sans pouvoir outrepasser ce nombre, s'il ne veut être tenu pour un cruel.

J'ajoute qu'entre les bonnes qualités de cette nation, ils sont naturellement enclins à la vertu, non que je prétende ici de les justifier tout à fait, comme s'ils étaient exempts des vices qui sont ou propres aux païens, ou communs à tous les hommes : je dis seulement qu'ils ont en vénération les personnes qui font profession de la vertu, & en particulier ils prisent beaucoup ^{p.041} l'humilité, la virginité, la chasteté, & semblables vertus, que les autres païens ont ordinairement à mépris. Que si une fille, ou quelque jeune veuve passe ses jours en continence, avec la modestie & les autres qualités bienséantes à cet état, on a cette louable coutume de lui dresser des arcs de triomphe, & de réciter en public des oraisons pompeuses & magnifiques à sa louange.

Ils rendent leurs compliments avec tant de cérémonies, qu'on n'en peut voir la fin : ils seraient mieux employés pour le culte de Dieu, que pour l'usage des hommes ; ce qui s'entend des visites d'honneur & des rencontres d'une pure civilité, car les parents & amis n'apportent pas tant de façon. Ils sont si réglés en leur extérieur, & si retenus en leurs paroles, que rien n'est suffisant d'émouvoir une querelle parmi des personnes de condition, qui d'ailleurs se haïssent à mort : d'où vient que les plus grands ennemis se trouvent ensemble aux festins & aux assemblées publiques, sans témoigner aucunement leurs ressentiments cachés, qu'ils savent dissimuler avec autant d'[accortise](#) que de courage, sous des termes d'honneur & de civilité, comme s'ils étaient les meilleurs amis du monde.

Quand ils remarquent quelque chose de vertueux & de louable dans les mœurs & dans les façons de faire de leurs voisins, ils n'épargnent point leurs louanges pour les rendre plus recommandables. En quoi je puis dire qu'ils sont bien éloignés de la jalousie si commune aux autres pays, qui ne souffrent aucune complaisance entre les personnes d'une même profession. D'où vient aussi que les moindres ouvrages qui viennent de l'Europe sont reçus favorablement à la Chine. Ô que ces gens, disent-ils, ne sont pas comme nous, mal habiles & sans esprit, quoiqu'ils ne puissent pas savoir au vrai les ouvrages qui se font dans

le royaume, pour être d'une trop grande étendue, si est-ce que s'ils y remarquent tant soit peu d'artifice, ils ne laissent pas pourtant de dire que ce sont des pièces de l'Europe, & non point de leur pays. À ne point mentir une si grande modestie est d'autant plus à envier, qu'elle se trouve parmi un peuple très adroit & habile en tout ce qu'il entreprend, à la honte de ceux qui n'ayant ^{p.042} presque point d'yeux pour voir & considérer les choses, méprisent ce qu'ils admirent.

Au reste leurs ouvrages & ceux-là mêmes qui partent de la main des maîtres les moins excellents, font bien paraître l'esprit qu'ils ont aux doigts. Surtout ils travaillent à merveille en ivoire, en ébène, & en ambre, & font à perfection les pendants d'oreilles d'or & d'argent, avec les autres [affiquets](#)¹ des dames. Mais ce qu'ils font le mieux ce sont des chaînes d'or. Il y a quelque temps qu'on en porta une à Goa, qui ne pesait pas trois onces, & qui avait néanmoins plus de trois cents anneaux, si minces & déliés qu'on les perdait de vue. Il est vrai qu'ils n'ont pas l'usage de nos bassins d'argent, & qu'on aurait de la peine d'en trouver un même dans le palais du roi, d'une grandeur tant soit peu raisonnable, à cause qu'ils n'ont pour le service de la table, que des plats de porcelaine, qui est plus nette & plus belle que le métal. Le fil d'or, qu'ils mettent en œuvre, ne court pas tant que le nôtre, & ils en contrefont de papier avec tant de naïveté, qu'on le prend pour du vrai.

Les ouvrages de l'Europe qu'ils ont le plus admirés sont les horloges & les montres à roues : ils les font à présent aussi bien que nous, & même quelques-unes valent plus que les nôtres. En un mot on peut dire que les Chinois en général sont extrêmement propres & excellents aux [mécaniques](#)⁵, excepté ceux de Charam, qui n'ont point leurs semblables.

On ne peut nier par conséquent qu'ils n'aient l'esprit vif & pénétrant, & qu'ils ne méritent à juste titre les louanges qu'Aristote donne aux Asiatiques, lors qu'il dit que les peuples de l'Asie surpassent en esprit ceux de l'Europe, mais qu'en récompense ceux de l'Europe les surmontent en force & en courage : ce que l'expérience journalière nous fait voir à l'œil, & toucher au doigt.

Néanmoins il se trouve encore des personnes si aveuglées de passion que de prendre les Chinois pour des barbares, & d'en parler comme ils feraient des Nègres de la Guinée, ou des Tapuys du Brésil. Ils devraient rougir de honte d'avoir ces sentiments après tant de voyages & de navigations capables de les ^{p.043} désabuser ; après ce qu'ils ont ouï depuis plusieurs années, & les riches ouvrages qu'ils en ont vu, qui doivent être à mon avis plus que suffisants pour leur faire connaître & avouer que les Chinois ne manquent point d'esprit. Outre les choses comprises dans la suite de cette histoire, je veux ici rapporter un exemple, qui pourra leur servir d'instruction.

Le Visiteur de la province de Carica, l'un des plus illustres du royaume, peu de jours après qu'il eut commencé sa visite, fit fermer la porte de sa maison, & demeura longtemps caché, sans donner audience à personne, ni vaquer aux autres fonctions de sa charge, s'excusant de cela sur une maladie. Le bruit de cet accident ayant été bientôt répandu par la ville fit penser à un mandarin de ses amis qu'il y avait quelque chose. Il s'en va là-dessus à dessein de le voir, & après plusieurs refus, fit tant par ses instances, qu'il obtint de lui pouvoir parler. Les premiers discours qu'il lui fit après l'avoir salué furent de lui présenter les justes plaintes des peuples pour les retardements de leurs affaires : de quoi l'autre s'excusa pareillement sur les incommodités de sa maladie. Mais comme il lui eut réparti qu'il n'avait ni le visage, ni la mine d'un malade, & qu'il le priât de lui découvrir sans déguisement les causes de sa retraite, protestant de le servir de tout son pouvoir en cette occasion, comme l'ami de son cœur :

— Sachez donc, s'écria le Visiteur, qu'on m'a volé les sceaux du roi dans un coffret où je les gardais, sans qu'il paraisse aucunement qu'on l'ait ouvert, comme si personne n'y avait touché. De sorte que si je donnais audience aux parties, je ne pourrais point sceller mes expéditions : & si ensuite on venait à découvrir le peu de soin que j'ai eu de conserver les sceaux du roi, je perdrais ma charge & la vie : ainsi ne sachant plus que faire, je recule tant que je peux sans espérance, vous assurant néanmoins que le retardement des

affaires publiques ne me touche pas moins en mon particulier, que les parties intéressées.

Le mandarin comprit aussitôt l'importance de ses raisons, puis déployant la force de son esprit, il demanda au Visiteur s'il n'avait point d'ennemi en ville.

— J'en ai un, répondit-il, qui est le plus considérable & le plus puissant des officiers, puisque c'est le ^{p.044} gouverneur, qui couve depuis plusieurs années une haine secrète contre moi.

— En voilà assez, dit le mandarin, que votre Seigneurie suive seulement mon conseil, & qu'elle transporte au plus tôt tous ses meubles dans l'appartement le plus assuré de son palais, & cependant qu'elle fasse mettre le feu aux autres, criant à même temps au feu. Le gouverneur courra des premiers pour éteindre l'embrasement, & satisfaire aux obligations de sa charge. Ce sera pour lors à vous, le voyant parmi la foule du peuple, de l'appeler tout haut, & de lui consigner entre les mains ce petit coffre fermé, comme il est, lui donnant à entendre que c'est pour le mettre à couvert des dangers du feu. Par ce moyen si c'est lui qui vous a volé les sceaux du roi, il les remettra dans le coffre en le rendant, & encore que ce ne soit pas lui, vous ne laisserez pas de le charger, comme coupable de cette perte : de cette façon vous serez en sûreté, & de plus vous vous serez pleinement vengé de votre ennemi.

Le Visiteur suivit l'avis du mandarin, qui lui [succéda](#)⁷ si heureusement, que dès le lendemain matin après la nuit du feu, le gouverneur rapporta le coffre avec les sceaux du roi dedans, dissimulant tous deux accortement la faute l'un de l'autre, celui-ci la nonchalance du Visiteur, & celui-là la malice du gouverneur, & s'accordant ensemble à conserver leur réputation. Dites après cela que les Chinois sont des barbares.

@

CHAPITRE V

De la façon des habits

@

La matière ordinaire dont les Chinois font les toiles & les étoffes d'usage pour leurs habits, pour les lits, & pour les autres ameublements de leurs maisons, sont des laines, chanvres, soie de coton, le tout en grande abondance : mais ils manquent de lin, comme j'ai déjà dit à une autre occasion. Deux cents ans avant la naissance du Fils de Dieu, ils portaient les manches de ^{p.045} leurs robes fort courtes, comme font encore à présent les Japonais, qui retiennent cette ancienne mode pour une marque qu'ils tirent de leur origine. Cette façon d'habits dura jusqu'au roi Hoan, l'un des plus grands & des plus illustres princes qui aient gouverné le royaume de la Chine il y a quatre cents ans : sous son règne le peuple & les magistrats prirent l'habit qu'ils ont aujourd'hui, qui est le même par toutes les provinces d'un royaume si étendu, sans qu'on le puisse aucunement changer sans un ordre particulier du roi, non plus que les plus importantes coutumes de leur État. D'autant que ceux qu'on nomme des Barbares, ont enfin reconnu que le changement qui se fait des mœurs & des coutumes d'un pays au gré des étrangers, est un présage assuré d'un prochain changement des lois fondamentales, d'où les autres dépendent, comme nous en pourrions trouver chez nous-mêmes des preuves évidentes s'il en était besoin.

La robe, qui est propre & particulière aux lettrés & aux gens de condition, & qui est en usage depuis un si long temps, prend depuis le col jusqu'aux talons, & est ouverte par le devant du haut en bas. Ils en ont une autre, qu'ils mettent dessous, qui est étroite, & comme collée au corps ; au lieu que celle de dessus est ample & flottante, dont les extrémités portent l'une sur l'autre par le devant, à cause qu'ils n'ont point de boutons, à la façon des grandes robes de nos ecclésiastiques. Les manches sont larges & pendantes sans aucune garniture, & pour collet, ils

n'ont qu'une pièce de taffetas blanc de la longueur de la main, qu'ils ôtent quand elle est sale, pour en remettre une autre.

Les jeunes hommes s'habillent indifféremment de toutes sortes de couleurs : les vieillards choisissent les plus modestes ; la plupart du peuple porte le noir, comme font généralement tous les serviteurs qui n'oseraient en prendre d'autres.

Ceux qui possèdent ou qui ont possédé des charges & des gouvernements, prennent un rouge éclatant aux grandes fêtes : Les riches changent d'habits aux quatre saisons de l'année, & les personnes de basse condition, quoique pauvres, en changent même deux fois, savoir l'hiver, & l'été, & il arrive souvent qu'il faut engager la robe d'une saison, pour retirer celle de l'autre.

p.046 Disons maintenant un mot de leurs chapeaux, qui sont la meilleure partie de leur bonne grâce : les jeunes gens au-dessous de dix-sept ans les portent avec le bord court d'un côté, & large de l'autre, qu'ils retroussent & attachent sur le haut de la tête. Ayant atteint cet âge, ils quittent le chapeau, & prennent un petit rezeau fait de crin de cheval semblable à une de nos calottes, mais avec tant d'artifice que tous les poils se joignent par le dedans, sans qu'il y en ait un seul qui passe dehors. Par dessus, les lettrés mettent un bonnet carré, & le peuple un bonnet rond, l'un & l'autre tissus de soie, ou bien du même poil qu'est leur rezeau, qui est bien le plus difficile à faire, aussi coûte-t-il plus. La couleur de ces bonnets est noire, ou bien de la couleur naturelle de la laine, qui est de bure grise, comme ils les portent l'hiver. La première fois qu'ils mettent le rezeau sur leur tête, ils observent presque les mêmes cérémonies & les mêmes solennités qu'anciennement les chevaliers, quand on leur ceignait l'épée avec la cape. Les riches ont leurs souliers de soie, de diverses couleurs, & les pauvres de coton. La forme en est différente des nôtres, enrichie d'une belle broderie faite à l'aiguille. La matière pareillement en est toute autre, ne se servant du cuir que pour les boîtes, encore est-ce fort rarement. Les plus honorables & les plus riches portent des chausses de damas, ou de satin, ou de quelque autre étoffe de soie blanche, les

autres en portent de coton blanc. Les caleçons sont communs aux hommes & aux femmes. Tel est à plus près le vêtement d'un royaume entier aussi grand que toute l'Europe, laquelle est si changeante qu'elle a bien de la peine à conserver pour quelque temps les mêmes modes dans une seule de ses provinces.

Quant à l'habit des femmes, c'est une longue robe communément de soie fermée modestement jusqu'à la gorge. Elles sont curieuses, comme partout ailleurs, de se bien coiffer, & de parer leurs têtes de fleurs naturelles & artificielles avec une si agréable diversité de couleurs de figures, & avec un tel rapport de l'art à la nature, que la vue en est souvent trompée ; comme on dit qu'autrefois les tableaux de ces fameux peintres trompaient les oiseaux & les hommes par une naïve représentation d'un raisin & d'un rideau.

p.047 Les dames de qualité ont leur coiffure d'or & d'argent ; ce qui n'est pas permis aux femmes de mauvaise vie de quelque condition qu'elles soient, qui pour se distinguer des autres n'ont pas la liberté de se parer la tête, au contraire des autres pays, ni de tenir maison dans l'enceinte des murailles. Leurs habits intérieurs sont semblables à ceux des hommes. Mais à voir leurs souliers si petits, on peut douter avec raison s'ils sont faits pour les pieds d'une grande personne : ce qui provient de ce que dès leur première enfance on leur serre étroitement les pieds pour les empêcher de croître, non pas pour la raison qu'allèguent quelques-uns pour empêcher les femmes de courir, mais d'autant qu'ils ont cette persuasion, que c'est une partie de la beauté du sexe d'avoir le pied petit. Les plus intelligents attribuent la cause & l'origine de cette folie à une de leurs reines, qui ayant les pieds très mal faits, se les faisait serrer avec de petites bandes, pensant ainsi leur pouvoir donner une meilleure forme, & corriger les défauts de la nature. Ce que cette princesse fit par nécessité, si toutefois on peut dire nécessité de vouloir reformer les ouvrages de la nature, & corriger les pieds, qui nonobstant ces défauts peuvent servir, les autres dames à son imitation l'ont fait depuis par galanterie. Tant il importe que les princes n'autorisent jamais par leurs exemples, des nouveautés ridicules.

Les femmes vivent fort retirées, & c'est une chose extraordinaire de voir une dame par les rues, pour âgée & honnête qu'elle soit ; & beaucoup moins est-il permis aux hommes de les visiter dans leurs maisons. L'appartement où elles logent est en vénération comme quelque lieu sacré, & si quelqu'un sans y penser, veut entrer dedans, il ne faut qu'un mot pour l'arrêter tout court, & dire, c'est là que sont les dames.

Les serviteurs qui sont auprès d'elles pour les servir sont des enfants, & les parents mêmes, si ce ne sont les plus jeunes du mari, n'ont pas la liberté d'entrer dans leurs chambres, non pas le beau-père : ce qui s'observe avec tant de rigueur, que si un père veut châtier son fils (car jamais les pères ne relâchent rien de l'autorité qu'ils ont sur leurs enfants, & se conservent toujours le pouvoir de les châtier, bien qu'ils soient mariés) le fils n'a qu'à ^{p.048} gagner promptement la chambre de sa femme : c'est un lieu de refuge, d'où le père n'ose approcher. Quand le devoir les oblige à prendre quelque visite en la maison de leur père, elles s'y font porter dans des chaises fermées ; lorsque pour satisfaire aux cérémonies de leur religion elles sont contraintes d'entreprendre quelque voyage à pied aux temples de leurs idoles, elles marchent le visage couvert ; & si elles montent dans un bateau avec leurs plus proches parents, comme je me souviens une fois d'en avoir vu plus de deux cents ensemble, au sujet de quelque pèlerinage, elles passent toutes les unes après les autres sans dire mot. On sait fort bien que la moindre ouverture que les femmes donnent à la fréquentation des hommes est une grande porte au danger de leur honneur. Cette retraite, pour fâcheuse qu'elle semble être, s'adoucit peu à peu, par la coutume, & entretient la paix & le repos dans les familles.

Toutefois il ne se peut faire que dans un pays si étendu que la Chine, les femmes soient partout si solitaires : il y a quelques lieux, où les bourgeoises prennent les mêmes libertés que parmi nous, d'aller, & de venir, quoique les dames de qualité vivent partout fort retirées.

CHAPITRE VI

Du langage & des lettres dont ils se servent

@

La langue des Chinois est si ancienne, qu'elle est tenue de plusieurs pour une des septante-deux de la tour de Babel. Au moins il est constant, & on le prouve par leurs livres, qu'elle était en usage il y a plus de trois mille six cents ans. Elle n'est pas la même partout, & on a remarqué que le langage est différent, selon la diversité des royaumes qui composent aujourd'hui ce florissant empire, mais qui anciennement n'étaient pas de la couronne pour être possédés par des Barbares, comme sont entr'autres ceux du Midi, & quelques-uns du côté du Nord. Après l'union des provinces, il se fit une ^{p.049} langue commune, qu'ils nomment *quonthoa*, ou la langue des mandarins, pour ce que les mandarins, qui sont les principaux ministres, à mesure qu'ils établissaient leur gouvernement dans un royaume, étaient soigneux au même temps d'introduire une langue, qui a cours encore à présent partout, comme le latin en Europe, mais plus universellement, chaque province ne laissant pas outre cela d'avoir sa langue particulière.

Cette langue commune est fort bornée & autant disetteuse en paroles, qu'elle est riche & abondante en lettres : puisque de compte fait elle n'a pas plus de trois cent vingt-six mots, dont il se forme mil deux cent vingt-huit termes par le seul changement des aspirations & des accents, qui finissent presque tous par des voyelles, ou se terminent en M, & en N, comme ils sont aussi tous monosyllabes & indéclinables, autant les verbes que les noms, & si propres à leur usage, qu'on se sert bien souvent d'un nom au lieu d'un verbe & d'un adverbe. C'est à la vérité ce qui la rend plus aisée que la langue latine, dont les seuls rudiments de la grammaire emportent les meilleures années d'un enfant, mais aussi c'est cela même qui la rend sujette à beaucoup d'équivoques pour être trop concise. Quelques-uns se déplairaient à cette façon de parler si agréable aux Chinois, qui

affectent un langage pressé, soit qu'en cela ils soient les imitateurs, ou les maîtres des Lacédémoniens. Leur prononciation est plutôt douce que rude, & ceux qui parlent bien comme à Nankim, flattent l'oreille des auditeurs.

Ils ont quantité d'excellents mots pour parler avec honneur, révérence & soumission d'un homme de mérite, en quoi consiste particulièrement la beauté de la langue portugaise : & quoique d'ailleurs ils soient si pressés & disetteux² en leurs paroles, comme j'ai dit, ils sont les plus agréables que je connaisse. Quand nous voulons particulariser la façon de prendre quelque chose, ou avec les doigts, ou avec toute la main, nous sommes forcés de répéter ce mot de *prendre*, mais eux expriment d'une seule parole l'action, & la façon d'agir. Pour exemple *nien* signifie prendre avec deux doigts, *tzò* prendre avec tous les doigts, *chuà* prendre avec la main serrée, *tuè* avec la main ouverte. De même nous nous ^{p.050} servons diversement du mot *être* ou *demeurer*, & nous disons être au lit, être à table, être au logis, & eux avec un seul terme vous font entendre l'être & la façon d'être. Nous disons le pied d'un homme, le pied d'un oiseau, le pied d'une bête, répétant toujours le même mot mais les Chinois ne disent que *kiò* pour dire le pied d'un homme, *chuà* le pied d'un oiseau, & *thi* le pied d'un animal.

Le style dont ils écrivent est fort éloigné de celui dont ils parlent, quoique les paroles soient les mêmes, & qui voudrait écrire comme on parle communément apprêterait bien à rire ; ce qui provient de ce que les prières, raisonnements, persuasions, & les autres discours de conséquence qu'ils font en particulier & en public sont les premières matières qui donnent de l'exercice à leurs plumes.

Leurs caractères semblent être nés avec eux, puisque conformément à leurs histoires, l'usage en est reçu il y a plus de trois mille sept cents ans, jusqu'à l'année présente 1640 que j'écris cette Relation. J'ose dire que c'est une des grandes merveilles de la Chine, que le nombre des lettres étant presque infini, il y a néanmoins fort peu de personnes, qui n'en sachent suffisamment pour pratiquer les fonctions de son métier : & de ce qu'étant propres & particulières à un

seul royaume, elles sont communes à tous les royaumes voisins, qui les nomment diversement, un chacun dans sa langue, comme chez nous les chiffres & les étoiles retiennent partout la même valeur, & la même figure, quoiqu'elles changent de nom. Ces caractères sont propres & commodes pour les ambassades, pour les cédules, & pour les livres, à cause qu'on remédie par ce moyen aux inconvénients qui naissent de la diversité des langues dans les royaumes, & qu'un chacun les peut aisément lire, & comprendre leur signification en sa langue maternelle.

On tient que Fohi, l'un des premiers rois du pays, les inventa. Au commencement le nombre n'en était pas si grand qu'il est à présent, outre qu'elles étaient plus simples, & représentaient en quelque manière, par leur figure la chose signifiée par leur prononciation. Ainsi la lettre qu'on nomme *gè*, qui signifie le ^{p.051} Soleil, se formait comme un cercle avec une ligne diamétrale par le milieu : depuis on a changé le cercle en un carré, retenant la même ligne & la signification. Ce changement a causé quatre sortes de lettres : dont la première & la plus ancienne que tous les lettrés doivent savoir, se trouve encore dans les vieilles bibliothèques, mais elle n'est plus en usage, si ce n'est aux titres, cachets, devises & armoiries. L'autre, nommée *chincu*, est la plus usitée soit à la plume, soit à l'impression. La troisième, qu'ils appellent *taiprè*, répond à la lettre courante de nos notaires, dont ils se servent seulement pour les cédules, contrats, obligations, & autres actes de justice. La quatrième est tout à fait différente des autres, tant pour le grand nombre des abréviations que pour la diversité des traits, qui demandent une étude particulière pour en avoir l'intelligence. C'est celle-là qu'ils nomment *sie*, qui vaut autant à dire que rendre grâces, & ils la forment en trois façons.

Parlant en général, le nombre de ces lettres monte jusqu'à soixante mille, toutes rangées par ordre dans leur vocabulaire, qu'ils nomment *haipien*, & qu'ils pourraient plus à propos nommer la grande mer des lettres. Ils en ont un autre plus court pour lire, écrire, composer & entendre les livres, qui ne codent que huit ou dix mille caractères au plus. Que si en lisant, ils trouvent quelques-unes des lettres, qu'ils

nomment froides, ils ont recours à leur grand dictionnaire, comme nous avons coutume de chercher les mots latins, que nous n'entendons pas. D'où l'on peut inférer, que celui-là est le plus avancé parmi les lettrés qui connaît plus de lettres, comme parmi nous celui-là sait plus de latin, qui sait plus de mots du *Calepin*. Ce qui est merveilleux, c'est que pour former cette grande diversité de lettres, ils n'ont que neuf traits de plume ; mais tantôt ils y ajoutent quelque figure, & tantôt ils lient une lettre avec l'autre : de sorte que cette connexion change entièrement la forme & le sens de l'écriture. Ainsi cette ligne droite — vaut *un* ; la même ligne traversée d'une autre perpendiculaire en façon de croix + se prend pour *dix* ; si vous en tirez une autre sous le pied de la croix ± elle signifiera la *Terre* ; & si vous en tracez encore une troisième sur le haut p.052 de cette même croix, ce sera le *roi* ; mettez un point au côté gauche de la ligne d'en haut, vous avez une *Pierre précieuse*, en figure, mettez ce point-là à la ligne du milieu, c'est une *perle*. Et généralement toutes les lettres, qui signifient quelque sorte de pierre précieuse sont toujours jointes à cette dernière figure, & pareillement celles qui signifient les espèces des arbres, & des métaux, comme le fer, l'airain & l'acier, sont composées des autres qui expriment le genre du bois & du métal.

Cette règle pourtant n'est pas toujours infaillible : car ils ont encore égard à la signification des lettres simples, pour en former des composées. Ainsi la figure carrée, dont je vous ai déjà parlé, qui signifie le *Soleil*, jointe à une autre presque semblable, qui signifie *Lune*, en compose une troisième nommée *min*, qui veut dire la *clarté*. Pour représenter une porte ils tirent une lettre en forme de porte, qu'ils appellent *muen*, & une autre en forme de cœur, pour dire aussi le cœur : & pour exprimer la tristesse & l'affliction, ils renferment la figure du cœur dans la figure de la porte, comme si le cœur affligé se trouvait pressé à l'entrée d'une porte étroite : & pource que la tristesse a son siège, & fait ses principales opérations dans le cœur, ils ont coutume de joindre la lettre du cœur à tous les caractères qui représentent quelque tristesse.

Il ne se peut dire combien ils estiment les bons écrivains : ils font plus de cas d'une belle lettre que d'une excellente peinture, & ils

n'épargnent point l'argent pour acheter une page de vieux caractères, quand ils sont bien formés. L'estime qu'ils ont pour l'écriture passe jusqu'à la vénération, ne pouvant pas souffrir à terre un papier écrit, qu'ils ne l'**amassent**^{rem} tout aussitôt ; & même dans les écoles il y a un lieu destiné pour le mettre, & après ils le brûlent, non point par superstition comme font les Turcs, mais seulement par respect qu'ils portent aux lettres.

Ils écrivent du haut en bas, tirant de la main droite à la gauche, comme font les Hébreux, & tous les Orientaux.

Je sais qu'anciennement ils se servaient d'écorces d'arbres au lieu de papier, comme quelques autres peuples, & que leur ^{p.053} plume était un style, ou un poinçon de fer, dont ils écrivaient fort proprement, & les plaques qui leur restent encore, & que les maîtres gardent comme un précieux meuble, sont des témoignages qu'ils écrivaient aussi sur le métal. Mais depuis huit cents ans, ils ont inventé l'usage du papier, & en font tous les jours tant de toute sorte, & de très fin, qu'on peut dire, sans se tromper, qu'il y a plus de papier dans le seul royaume de la Chine, que dans le reste du monde. Celui qui est le plus commun, & duquel on se sert le plus souvent aux imprimeries, est fait d'un arbre que les Indiens nomment *bombù*, & les Chinois *ciò*, semblable au nôtre : mais le meilleur & le plus blanc se fait de toile de coton.

Ils ont pour plumes, certains petits pinceaux faits de poil de bête, dont les meilleurs sont de poil de lièvres, plus commodes de beaucoup pour écrire que les plumes. Les communs coûtent environ de trois à cinq quatrins, & les meilleurs un iule. Leurs écritoirs sont rondes ou carrées, faites d'une espèce de pierre dure, travaillées avec beaucoup d'artifice, lesquelles ne sont pas pour l'ordinaire de grand prix, quoiqu'il y en ait quelques-unes qui se vendent jusqu'à trente écus. L'encre dont ils écrivent se durcit & se forme en de petites boulettes : ils en ont de plusieurs sortes, mais la meilleure se fait de fumée d'huile, qu'ils ramassent fort proprement, & vendent la livre de la commune un écu, ou quinze iules, l'excellente vaut quelquefois vingt écus. Ils se servent aussi d'encre rouge, particulièrement pour marquer les titres & les inscriptions

des livres. Tout ce qui concerne l'écriture est une chose si noble & si prisée des Chinois, que même les artisans qui se mêlent de faire l'encre ne sont pas tenus pour [mécaniques](#)². Et comme le principal soin de nos meilleurs soldats & de nos vaillants capitaines est de tenir leurs armes nettes, qui sont les instruments de leur gloire, aussi l'ambition d'un homme de lettres chez eux est d'avoir son écritoire, sa plume & les autres meubles de son étude, riches, propres & bien rangés.

Le plus grand avantage qu'aient les Chinois par dessus les autres nations est l'art de l'imprimerie, qu'ils ont en usage depuis p.054 seize cents ans, s'il s'en faut rapporter au témoignage de leurs historiens. Elle n'est pas semblable à celle de l'Europe, comme j'ai déjà dit en passant, puisque leurs lettres sont gravées sur des tables de bois, & non pas jetées en fonte, comme les nôtres. Quand un auteur désire mettre un livre en lumière, il s'en va trouver le graveur, & lui déclare de quelles lettres il veut qu'il soit, grandes, petites, ou médiocres, ou pour mieux dire, il donne sa copie à l'ouvrier, qui prépare ses tables de la même grandeur des feuilles du papier, puis il colle les feuilles à l'envers sur ces tables, de façon que pour graver ses lettres, il n'a qu'à suivre l'écriture, sans qu'il y ait danger de rien percer à l'opposite, puisqu'ils n'écrivent que d'un côté, quoiqu'il semble à voir leurs livres, qu'ils soient écrits de tous les deux à cause que les feuilles du papier sont pliées, & que le côté blanc est caché dedans le pli.

Ils impriment semblablement avec des tables de pierre, mais il y a cette différence, que les lettres sont marquées en blanc sur un champ noir, pource que l'encre, qui s'attache à la gravure sur les tables de bois, s'attache au contraire à la surface, & à ce qui est élevé sur les tables de pierre. On se sert fort peu de cette façon d'imprimer, si ce n'est pour des épitaphes & pour des inscriptions & peintures d'arbres, de montagnes & de choses pareilles, dont plusieurs sont curieux de laisser quelque monument à la postérité. Ils ont des pierres toutes propres à cela, & pour les tables de bois, ils se servent communément du poirier. La plus grande commodité que je trouve en l'usage de ces tables ainsi gravées, est que quelques ouvrages qu'on imprime, qui

sont en très grand nombre, les formes demeurent toujours entières pour en tirer de nouveaux exemplaires toutefois & qualités, qu'on voudra, sans qu'il soit besoin de nouvelles dépenses pour une seconde impression, comme il nous faut nécessairement faire. Et de plus un chacun a la liberté de mettre au jour ce qu'il lui plaît sans qu'il ait besoin de censure, ou d'approbation pour l'impression de ses ouvrages, & cela se fait encore à si peu de frais, qu'on fera graver plus de cent lettres telles que je les ai décrites, formées de plusieurs traits, pour moins de cinq sols.

@

CHAPITRE VII

De la façon qu'ils gardent dans leurs études : & pour écrire & pour recevoir les écoliers à l'examen

p.055 Les Chinois sont louables en ce qu'ils s'adonnent de bonne heure à l'étude. Les premiers principes, qu'on donne aux enfants, se tirent de quelques petits livres remplis de beaux documents touchant la pratique de la vertu, les bonnes mœurs, l'obéissance qu'on doit à ses parents & à ses maîtres, & semblables sujets. À quelques mois de là, on leur baille des figures de classe, qu'ils apprennent par cœur d'un bout à l'autre, le texte avec la glose ensemble. Ensuite vient l'explication du maître. La leçon se dicte aussi par cœur, l'écolier ayant le dos tourné vers son maître, & le livre ouvert sur la table ; & pour dire *prendre & donner leçon*, ils ont le mot *poixù*, qui signifie *tourner les épaules au livre*, ce qui se fait afin qu'ils ne jettent point les yeux dessus. Au reste ils y étudient avec tant d'assiduité autant les petits que les grands, qu'ils ne prennent ni divertissement, ni repos en leurs études.

Ils ne laissent passer aucun jour sans écrire quelque chose : & pour mieux apprendre, ils mettent un exemple sous leur papier, qui étant délié & transparent, fait paraître aisément les lettres à travers ; de sorte que l'enfant n'a qu'à les imiter & en tirer d'autres dessus. Par ce moyen il se forme la main, & s'accoutume pendant quelques jours à l'écriture de son maître ; puis on lui règle son papier du haut en bas, comme c'est leur façon, jusqu'à ce qu'il se puisse passer d'exemple, & écrire tout seul. En un mot ils prennent grand peine à se faire la main bonne, & à bien écrire, pource qu'il ne faut qu'une mauvaise lettre pour rejeter un homme docte des examens, sans avoir lu ses compositions. Et de vrai l'on n'a pas occasion de croire, qu'une personne soit fort savante, qui lit ou écrit mal : quoiqu'il y ait quelques exemples du contraire, p.056 & que nous sachions que l'excellent docteur Navarre écrivait très mal, comme aussi notre Barthélémy Philippe, personnage d'une rare érudition : ce qui a été cause qu'au grand regret des

hommes doctes on a perdu quantité de leurs ouvrages, & qu'on a eu beaucoup de peine à tirer de la confusion, ceux qui nous restent, pour ne pouvoir pas lire leur écriture.

Après que les Chinois ont ainsi appris à former des lettres, & par conséquent à pouvoir lire les livres, on les dresse à la composition : ce qui se fait premièrement en leur donnant un sujet mal rangé, qu'ils mettent par ordre ; puis un abrégé de quelque chose, qu'ils amplifient, & quand ils sont plus avancés, un seul mot sur lequel ils composent, comme on fait aux examens. Et d'autant que c'est la coutume d'imprimer pendant trois années les meilleures compositions des gradués, ils sont soigneux de s'y employer avec étude, & d'en apprendre par cœur le plus qu'ils peuvent.

Au lieu des collèges, & des universités où les écoliers étudient ensemble, les plus riches prennent un maître en leur maison, & quelquefois deux, s'il est besoin pour instruire leurs enfants. Ce maître est continuellement auprès de ses disciples, & leur enseigne non seulement les lettres & les sciences, mais encore tout ce qui concerne le gouvernement politique, les bonnes mœurs, & la façon de se bien comporter en toutes choses. Les enfants de maison ne vont jamais dehors qu'il ne soit avec eux, pour leur apprendre les civilités & les compliments : surtout aux visites qu'ils rendent par honneur, qui étant accompagnées de plusieurs cérémonies, il serait aisé de manquer, si leur maître ne les conduisait. Cette façon est sans doute plus avantageuse à la réputation des jeunes hommes, plus profitable à leurs études, & moins exposée au danger des sales pratiques & des mauvaises compagnies, qui sont capables d'infecter l'esprit, & de perdre l'honneur d'un gentilhomme par le poison de leurs pernicieux exemples : & principalement en la Chine, où dès lors que quelqu'un est en mauvaise réputation, il ne peut plus être reçu aux examens.

Il y a néanmoins beaucoup d'écoles pour les enfants de ^{p.057} condition médiocre, dont les maîtres ont cela de bon, qu'ils n'en reçoivent jamais davantage qu'ils n'en peuvent instruire, afin qu'on ne dise pas ce qu'on ne dit que trop souvent dans l'Europe, que les

écoliers reviennent de leurs classes comme ils y sont allés : à cause que les maîtres, qui pratiquent d'avoir un grand nombre d'enfants, sont plus soigneux de leur profit particulier, que de l'avancement de leurs disciples, étant presque impossible qu'un seul, qui se communique à tant de monde, puisse suffire à les instruire tous sans divertissement, puisqu'un homme pour habile qu'il soit, n'est toujours qu'un homme : d'où vient aussi que la plupart des écoliers savent le chemin de l'école, sans y être connus. Cet inconvénient ne se trouve point dans la Chine, où chacun n'entreprend que ce qu'il peut raisonnablement exécuter, & où les maîtres n'ont qu'autant d'écoliers qu'ils en peuvent enseigner utilement : demeurant auprès d'eux tout le long de la journée avec gravité sans les perdre jamais de vue, si ce n'est pour le repas, & encore porte-t-on à manger à ceux qui sont un peu éloignés de leurs écoles. Ils n'ont que quinze jours de vacation au renouveau de l'année, quelque peu au cinquième & septième mois, tout le reste s'emploie aux études, sans interruption de fêtes ni de congés. Tant ils reconnaissent bien cette vérité, qu'il faut travailler pour devenir savant, & que c'est une chose fort extraordinaire de pouvoir passer pour homme docte, sans prendre beaucoup de peine.

Quand ils sont un peu plus grands, & plus avancés, leurs pères qui ne peuvent pas leur donner des maîtres à chacun en particulier, assemblent un certain nombre de parents & de voisins, pour leur avoir un maître en commun, qui va manger chez eux à tour de jours, & tire de tous salaire plus ou moins, selon la diversité des pays, qui se peut monter jusqu'à quarante ou cinquante écus. Les gages ordinaires des autres n'étant que dix ou vingt écus au plus, sans compter les présents qu'on leur fait à certaines fêtes, de chaussures, de souliers, & de tels autres emmeublements. Pour leurs repas, ils les prennent toujours à la table du père de leurs disciples, ou avec leurs disciples mêmes, bien que ce soit dans une maison des plus considérables.

p.058 Mais comme ils ont cette persuasion que la présence des domestiques, & la maison paternelle sont des ennemis jurés de l'étude, ils éloignent tant qu'ils peuvent les enfants qui étudient

particulièrement aux hautes sciences, de la maison des parents, & en ont une autre pour cet effet dedans, ou dehors la ville. Si cette pratique s'observait dans les autres royaumes, nous ne verrions pas tant de fils de grands & des seigneurs si ignorants : comme si la vraie noblesse ne consistait pas en la science, & aux belles qualités de l'esprit.

Les maîtres ordinaires & communs sont sans nombre, pource que de tant de prétendants, qui aspirent aux degrés des lettres, y en ayant fort peu qui puissent y parvenir, les autres sont contraints de se jeter dans ce triste métier & de chercher dès le commencement d'une année une condition pour l'autre année suivante. Mais dans les grandes maisons, ceux qui ont cet emploi, sont ordinairement des bacheliers, qui continuent le cours de leurs études afin d'être reçus docteurs.

Après qu'ils ont une fois pris quelque degré, & qu'ils sont seulement bacheliers, ils ne reconnaissent plus de maîtres ; mais entr'eux ils tiennent quelque espèce d'académie, & s'assemblent tous les mois ; où l'ordre est qu'un de la compagnie à l'ouverture du livre donne un sujet, sur lequel on compose, & puis on confère ensemble sur ces compositions.

Quoiqu'ils n'aient point d'universités ni d'écoles particulières, ils ne laissent pas néanmoins d'avoir des palais logeables, & magnifiques, & meublés superbement pour les examinateurs, & pour ceux qui se présentent aux examens en nombre presque incroyable. Il y en a dans beaucoup de villes & bourgades, mais les plus superbes & les mieux accommodés sont dans les villes capitales, où se font les examens des licenciés, & dont la grandeur est proportionnée à la multitude des personnes qui accourent de tous les endroits des provinces & la forme des bâtiments est partout la même. Ceux de Canton sont les moindres du royaume, pource qu'en cette province on ne reçoit jamais aux degrés plus haut de quatre-vingts étudiants ; mais dans les autres on en reçoit jusqu'à cent, & cent quinze à la fois. ^{p.059} L'édifice est tout entouré de murailles avec une belle & somptueuse porte du côté du midi & une grande place au devant large de cent cinquante pas géométriques, pour contenir le monde qui s'y rend ; où il n'y a que des allées sans aucune maison avec des sièges de part & d'autre pour les

capitaines & soldats qui font garde, & sont en faction, pendant le temps des examens. Dès la première entrée on voit une grande cour, où sont les mandarins avec un corps-de-garde pour la sûreté du dedans. Il y a ensuite une autre muraille avec une porte, qui s'ouvre & se ferme à deux fois, comme celles de nos églises, quand il n'est pas besoin de l'ouvrir tout entière. On aperçoit au delà un grand fossé plein d'eau, qu'on passe sur un pont de pierre, d'un ouvrage excellent, pour arriver à une troisième porte gardée par des capitaines, qui ne laissent entrer personne, sans l'ordre exprès des officiers. À cette entrée vous découvrez une place, d'une fort large étendue, & de petites chambres de deux côtés du levant & du couchant toutes d'une suite, pour loger ceux qui doivent être examinés. Il y en a environ cinquante de chaque côté, larges de trois pieds & demi, longues de quatre & demi, de la hauteur d'un homme, couvertes de terre au lieu de tuiles, avec un siège dedans ; & une table pour écrire & pour manger. On y entre par un chemin si étroit qu'à peine un homme y peut marcher : & le devant des unes regarde le derrière des autres.

Pendant l'examen, il y a un soldat dans chaque chambre assis sous la table, pour garder & pour servir le prétendant, avec un bâillon en la bouche, à ce qu'on dit, de peur qu'il ne parle & ne détourne son écolier. Mais je pense que le remède lui est fort arbitraire, & qu'il ne satisfait pas entièrement à son obligation.

Au bout du chemin étroit, dont je viens de parler, s'élève une tour portée sur quatre arcades, revêtue d'une grande balustrade qui règne tout autour, où sont assis quelques officiers avec d'autres personnes de qualité, pour prendre garde à ce qui se passe dans ces cellules, & avoir l'œil partout. Aux quatre coins de la tour il y a quatre autres tourettes avec des cloches ou des tambours, qu'on sonne dès aussitôt qu'on aperçoit quelque p.060 remuement, pour avertir ceux qui doivent remédier aux désordres. Près de cette tour il y a encore quelques logements & une grande salle garnie de sièges, de tables, & des autres choses nécessaires au premier examen qui s'y fait des compositions, en présence des officiers ordinaires qui occupent les chaises.

Ayant passé cette salle, vous entrez du côté du nord dans une cour, & de là vous gagnez une autre salle semblable à la première, si ce n'est que les meubles sont plus précieux, pour être le lieu du président & des principaux officiers, avec d'autres appartements tant pour eux, que pour les examinateurs. Chaque appartement a une salle, des chaises, une table pour prendre ses repas & pour écrire, une chambre & un lit, avec un pavillon de soie, & les autres meubles nécessaires au service d'une maison. Il y a de plus une galerie pour se promener, un petit jardin, & des arbrisseaux avec de petits logements pratiqués pour les notaires, secrétaires, pages, autres serviteurs & domestiques. Puis des chambres pour les mandarins, pour les moindres officiers, & pour ceux du commun, accompagnées de dépenses, de cuisines, & de tout ce qu'on peut souhaiter, pour un si grand peuple, chaque chose étant rangée à merveille.

Anciennement les cavaliers & les parents du roi, & particulièrement ceux qui avaient étudié, n'étaient point reçus aux charges, ni même aux examens pour les degrés. Depuis vingt ans [en çà^{A2}](#), après les longues instances qu'ils en ont fait, & après plusieurs contestations de part & d'autre, ils ont enfin obtenu le privilège de pouvoir être examinés, & les examinateurs sont obligés d'en recevoir quelques-uns, mais peu : n'étant pas raisonnable que des hommes de cette naissance soient entièrement exclus d'un honneur, qui se donne indifféremment à tous les autres de quelque condition qu'ils soient, n'y ayant que les infâmes qui en soient privés, comme sont les valets des mandarins, qui les servent en justice, les sergents, les jongleurs, les bourreaux, les maquereaux nommés *vampa*, & généralement toutes les personnes de mauvaise vie, qui n'ont pas encore donné des preuves suffisantes de leur amendement.

Il y a en tout trois sortes de degrés, *sieueri*, *kiugin* & *cinfu* p.061 qui sont à plus près comme nos bacheliers, licenciés & docteurs, avec leurs enseignes & livrées particulières. Pour ceux qui étudient, sans avoir aucun degré, l'on n'en fait pas grand cas, & ils ne jouissent d'aucun privilège, s'ils ne sont gentilshommes. Car le peuple respecte ces gens-

là comme la lumière de leur pays. Telle est l'estime que font de la science ceux qui savent donner le juste prix aux belles choses.

@

CHAPITRE VIII

De la manière qu'on fait les examens & qu'on confère les degrés

@

L'ordre & la manière que les Chinois observent aux examens des personnes de lettres est curieuse. Et pour le mieux entendre, il faut présupposer qu'en ces examens, qui se font depuis les simples écoliers jusqu'aux derniers docteurs, consiste la plus importante affaire de cet État, où il s'agit des charges, des dignités, des honneurs, & des richesses, qui est l'unique but que les hommes regardent avec attention & où ils dressent leurs soins & leurs pensées ; & ensuite il est besoin de parler avant toute autre chose de ce qui se fait par les simples écoliers au commencement de leurs études.

Avant que l'examen se fasse, on le publie par les provinces, puis on arrête le jour : ce qui se fait ainsi, pource qu'y ayant beaucoup plus de prétendants qu'il n'y a de degrés à conférer, il n'est pas raisonnable qu'un si grand nombre soit admis à l'examen de la chancellerie. Pour empêcher donc cette confusion, & que les savants & les ignorants n'entrent point pêle-mêle, on donne ordre dans la province, que ceux qui veulent y être reçus, donnent des preuves de leur suffisance en deux examens précédents, qui se font dans une ville ou bourgade destinée à cela en cette manière : chaque juge en son territoire fait proclamer la cérémonie, & ^{p.062} assigne le jour que tous les étudiants de son ressort se doivent assembler. Et pource qu'il n'y a point de maison, ni de collège assez grand pour contenir tant de monde, l'assemblée se fait dans une rase campagne, garnie de bancs & de tables pour la tenue des examens. Le juge donne la matière d'une composition, où l'on travaille depuis le matin jusqu'au soir, qu'on la rend à un officier, qui a charge de les recevoir toutes, & puis de les lire attentivement & à loisir. Il trie les meilleures, & fait écrire le nom de leurs auteurs dans une liste, qu'il attache aux murailles de son palais ; de cette façon ceux qui voient leurs

noms écrits, reconnaissent qu'ils ont été jugés capables de se produire au second examen : pour les autres ils n'ont qu'à s'en retourner dans leurs maisons ; & de ceux qui sont ainsi capables, on dit après communément qu'*ils tiennent nom dans le village*.

Les compositions choisies sont portées au gouverneur de la ville par l'officier qui les a lues, & par les juges particuliers, chacun dans son [détroit](#)⁴, une ville ayant sous soi deux villages & deux juges, outre le gouverneur. Et les étudiants, qui ont donné ces preuves de leur capacité, s'étant assemblés, se rendent à un endroit de la ville, où les gouverneurs les examinent pour une seconde fois, & leur donnent une nouvelle matière, comme on avait fait à la campagne, avec cette seule différence, qu'on regarde ici de plus près, que les jugements sont plus sévères, & les juges moins faciles à se laisser corrompre par les importunités des suppliants, qui ne manquent jamais en pareilles occasions d'affaiblir la vérité. Le gouverneur en choisit jusqu'à deux cents qu'il présente au chancelier, lequel les oblige à une troisième épreuve, en la même façon qu'aux précédentes, d'où vient qu'après avoir été si souvent & si fortement criblés, il ne faut pas s'étonner, si d'un si grand nombre, à peine il y en a vingt ou vingt-cinq qui soient promus au degré, dont ils reçoivent les marques & les privilèges de la main du chancelier, qui les avertit à même temps, comme ils relèvent de lui, & que non seulement ils lui sont sujets, mais encore aux préfets, qui sont deux en chaque ville, qu'ils appellent *hioquon*, c'est-à-dire des mandarins de la science, qui ont le soin d'observer leurs déportements, & ^{p.063} le pouvoir de les châtier, s'ils se comportent mal, & de plus de les examiner en particulier toutes les fois qu'il leur plaira.

Le chancelier est tenu par le dû de sa charge, de parcourir la province, & d'assembler dans une ville tous les vieux bacheliers & les examiner, pour voir s'ils étudient, ou s'ils ne s'adonnent point à des occupations indignes de leur profession. Il récompense les diligents & châtie les paresseux de cette sorte. Comme ils sont tous assemblés dans le palais commun, il leur assigne une matière pour composer, & puis il distribue leurs compositions en cinq classes ou [décuries](#). Aux

premiers, il donne des éloges & des prix, & fait presque le même aux seconds : il ne dit mot aux troisièmes, il punit les quatrièmes, & dépouille honteusement les derniers de leurs degrés, privilèges, & marques d'honneur, les rangeant ainsi avec le commun peuple, sans néanmoins leur ôter la liberté de se présenter une autre fois à l'examen. Après cela il en choisit de la première classe, quarante pour une ville, & vingt pour un village dont il reconnaît plus particulièrement le mérite : & quoique chacun d'eux ne touche pas plus de huit écus de récompense, si est ce que la dépense que le roi fait pour ce sujet par toutes les provinces de son royaume, monte pour le moins jusqu'à trois cents mille écus. Ce travail est immense, y ayant dans la Chine quatre cent quarante-quatre villes, & mille deux cent cinquante bourgs. Voilà ce que doit faire un bachelier pour obtenir son degré, & pour s'y maintenir : voyons maintenant quelles sont les obligations d'un licencié.

On tient leur examen tous les trois ans dans la principale ville de toutes les provinces du royaume, le même jour qui vient à tomber en la huitième lune, sur la fin de septembre, ou au commencement d'octobre. Il dure vingt-cinq ou trente jours, quoiqu'il n'y en ait que trois pour traiter avec les prétendants, qui sont le neuvième, douzième & quinzième. Les principaux examinateurs sont les grands officiers de la province & d'autres du ressort, qu'on leur donne pour les aider, & par dessus tous, le président qui vient exprès de la cour, pour assister à la cérémonie. Ceux-là sont les premiers qui s'assemblent dans le palais, & avec eux des secrétaires, écrivains, serviteurs, & même des p.064 médecins en cas de besoin, n'étant pas permis à aucun d'entrer ni de sortir pendant tout le temps que dure cette action.

Il y a un officier vigilant à la porte, qui pourvoit à tout ce qui est nécessaire au dedans : le seul chancelier est exempt de ces contraintes, en tant qu'il est le maître commun des bacheliers. Quelques-uns savent si bien leur portée, qu'ils préviendront sans se tromper la sentence des juges : comme celui de Kiamsi, qui après que tous les étudiants furent renfermés dans le lieu de l'examen, fit un dénombrement de ceux qui devaient remporter le degré, & le placarda

publiquement, ne s'étant trompé que de six entre cent quinze, qui s'étaient représentés.

Après que les officiers se sont assemblés, les étudiants qui sont plus de sept mille par les provinces, s'assemblent aussi sur les neuf heures du matin, gardant leur rang, sans contestation, comme il arrive parfois à l'examen des bacheliers, que cette confusion cause d'étranges accidents, & mêmes des meurtres, comme j'ai vu à Sumkiam dans la province de Nankim, & à Kiamsi. On les visite à l'entrée pour savoir ce qu'ils portent, & s'ils sont trouvés saisis du moindre papier, ils sont exclus de l'examen. Pour être moins incommodés, ils ont un chapeau léger & délié, les jambes nues, des souliers de corde, l'habit sans doublure & sans pièce, les plumes & l'écritoire au col. Étant entrés ils se retirent chacun dans sa petite chambre, dont j'ai parlé ci-devant, avec son soldat pour le garder, qui se tient sous la table. Aussitôt les portes se ferment, & on dispose les soldats, & les gardes au dehors & au dedans, qui ne laissent passer aucun durant l'examen.

Et sans perdre le temps, on expose les points de l'examen que le président a déjà fait écrire en gros caractères sur des tables blanches, attachées publiquement aux quatre coins de la place, d'où chacun les peut lire, sans sortir de sa chambre. Ces points sont sept en tout : quatre, qui sont pour tous, se tirent des quatre derniers livres de leur philosophie, & les autres trois se prennent de tous les *Kim*, c'est-à-dire de toutes les parties qu'un chacun professe & étudie particulièrement.

Ce à quoi celui qui veut être examiné, doit prendre garde, est ^{p.065} d'avoir un style concis, des termes élégants, & des sentences recherchées, & d'écrire d'un caractère net & bien formé, sans abréviation. S'il y a quelque mot corrigé dans une ligne, ils écrivent au-dessous ce qu'ils ont corrigé. Ils font toujours deux copies de leurs compositions, l'une fermée avec leur nom propre, & le surnom du père & de l'aïeul, & leur âge écrit par le dedans, & une inscription au dehors comme il leur plaît, qu'ils serrent par l'ordre des nombres, dans un lieu destiné ; l'autre est ouverte, qu'ils mettent entre les mains des officiers, & puis s'en vont : ces officiers la donnent à des écrivains qui la transcrivent en lettres

rouges, de peur que la main de l'auteur ne soit connue par les examinateurs, qui partagent après entre eux ces compositions, les lisent & les examinent avec tant de rigueur, que la moindre faute les fait rebuter, j'en veux raconter un exemple assez plaisant.

Entre autres lettres, ils en ont une nommée *ma*, qui veut dire un cheval, composée d'une ligne perpendiculaire qui tranche trois lignes droites, & un trait au-dessous semblable à un S, renfermant quatre points l'un près de l'autre ; ceux qui veulent abréger, tirent une ligne au lieu de ces points. Il arriva que contre l'ordre, un de nos bacheliers, qui aspirait à la licence, se servit de cette abréviation dans une de ses compositions, qui sur l'heure fut rejetée, quoique d'ailleurs elle fut des excellentes, pour ce seulement qu'il n'avait pas observé la première façon d'écrire, avec ce petit mot de raillerie, que lui dit l'examineur, le cheval ne peut cheminer, s'il n'a ses quatre pieds.

Dès le lendemain on aperçoit un placard aux murailles du palais, contenant les noms de ceux qui ont fait des fautes en leur composition, qui est comme un avis secret qu'on leur donne de se retirer en leur maison, ce qu'ils font au plus tôt, partie de honte, & partie par nécessité, pour ne pouvoir être reçus aux examens suivants.

Donc la seconde ouverture se fait le douzième du mois, en la même forme qu'au précédent, si ce n'est qu'on n'y propose seulement que trois points touchant les difficultés qui se peuvent rencontrer en matière de gouvernement, pour savoir les moyens ^{p.066} qu'il faut tenir, & les avis qu'il faut donner au roi. Il arrive encore assez souvent que ces compositions après avoir été soigneusement relues sont censurées, & font que plusieurs sont rejetés du troisième examen, qui se fait le quinzième du mois, sur trois autres points, tirés des lois & des coutumes du royaume. Les compositions étant ainsi parachevées, le palais se ferme environ pour quinze jours, qu'on emploie à lire, & choisir entre les meilleures, celles qui effectivement méritent l'honneur du degré. Puis on les porte au président, qui donne le dernier jugement, & les range toutes par ordre, chacune suivant son prix,

comme étant une chose très importante d'être des premiers tant pour la réputation que l'on acquiert, que pour être plus tôt pourvus.

Après cette dernière revue, qui se fait sur les compositions transcrites par les copistes, on ouvre les autres qu'on avait cachetées & mises à part, pour conférer l'inscription avec le nom des auteurs, qu'on met par ordre suivant leurs mérites. Cette liste s'expose à la vue d'une infinité de monde, qui attendent l'un pour son fils ou pour son frère, l'autre pour son parent ou ami, celui-ci pour son seigneur ou compagnon, & celui-là simplement pour son plaisir & pour contenter sa curiosité.

Tandis que ces noms demeurent exposés au public écrits en grosses lettres, sur une grande carte large de deux pieds & demi, il s'assemble devant la porte tout autant de chevaux menés par des valets, qu'il y a de licenciés à recevoir. Et comme on garde le rang de leur réception, l'un étant le premier & les autres suivant par ordre, dès lors qu'on a distribué les billets marquant l'ordre & le rang de chaque gradué, qui demeure cependant caché, c'est à qui leur en portera le premier la nouvelle, pour avoir son étrenne, & demeurer à leur service jusqu'à ce qu'il faille partir pour aller à la cour.

Les nouveaux licenciés ayant reçu l'avis de leur promotion viennent tous en ordre à cheval au palais, où le proviseur ou ministre de la chambre du roi les attend avec les marques de leur dignité, qui sont le bonnet, la robe, les rubans, & les bottes, qu'ils prennent avec solennité, & en cet état s'en vont remercier ^{p.067} le président des examens qui les reçoit debout, les traitant déjà comme ses égaux, quoiqu'il soit toujours comme leur maître, & qu'eux lui rendent des déférences & des respects, qui ne sont pas croyables. Pour leur regard, ils vivent tous en si bonne intelligence, qu'on les prendrait pour être frères : aussi se nomment-ils frères d'examen, & comme tels s'honorent-ils les uns les autres. Après plusieurs autres cérémonies ils sont régalez splendidement par les officiers en trois festins, dont le troisième leur est à profit, puisqu'il y a trois tables pour chacun, la première couverte de diverses viandes ; la deuxième de volailles, & de

gibier, & d'autres chairs toutes crues, la troisième est de fruits secs, qu'on porte à leur maison, pour en disposer comme ils voudront.

Dès aussitôt que ces personnes sont élevées à ce degré, elles deviennent incontinent grandes, respectées & opulentes. Elles ne mettent déjà plus les pieds à terre, & si un cheval leur manque, elles ont des chaires. Leurs maisons changent pareillement de face avec leurs personnes, & comme si elles étaient trop petites pour loger de tels hôtes, il faut acheter celles du voisinage pour les agrandir, & bâtir des palais. On peut dire que c'est une des grandes merveilles du monde, que la plupart sont venus de leur pays à pied, un méchant manteau sur l'épaule, avec un doigt de crotte pour relever la bassesse de leur maison. J'en ai vu quelques-uns à Nanquim.

La solemnité finie, on parle incontinent d'aller à la cour pour être docteurs : ceux qui veulent se jeter dans le gouvernement sont bientôt pourvus de quelque charge, mais en l'acceptant, ils perdent le droit & l'espérance de pouvoir jamais monter au doctorat. Ce qui n'empêche pas que plusieurs, qui sont plus avancés en âge qu'en richesses, ne soient contents d'avoir quelque gouvernement avec le seul titre de licenciés, & bien que pour l'ordinaire ils n'aillent pas plus avant, il s'en est vu néanmoins parmi ceux-là qui sont parvenus à la charge de vice-roi. On donne à chacun quatre-vingts écus pour les frais de son voyage pris de l'épargne du roi ; & je sais par le rapport de quelques Chinois dignes de foi, qu'après avoir bien calculé toutes les dépenses qu'il faut faire, il n'y a point de nouveau licencié qui ne ^{p.068} revienne à mille écus au roi, avant qu'il soit à la cour : ce qui monte à plus d'un million & demi par tout le royaume. Tant il coûte à un prince de faire un homme savant, & capable de gouverner les affaires de son État, qui leur propose ces grandes récompenses pour les encourager à l'étude des sciences.

Il y a près de mille cinq cents licenciés, qui se passent tous les trois ans par les provinces ; mais il y en a bien plus, sans comparaison, qui poursuivent les autres degrés dans tous les palais destinés à ces usages. En celui de Canton, qui est néanmoins des plus petits, on y conte plus de sept mille cinq cents petites chambres, & il s'y est lu pour

un premier jour d'examen jusqu'à quatre-vingt-seize mille cent quarante-huit compositions. D'où l'on peut inférer combien est prodigieux le nombre de tous ces prétendants. Le plus haut degré mérite un chapitre particulier.

@

CHAPITRE IX

Du degré de docteur

@

Le degré de docteur se confère seulement à la cour du roi, en la deuxième lune qui répond environ au mois de mars. Les formes qu'on y observe sont les mêmes qu'aux licenciés, excepté que les marques d'honneur sont différentes des autres, que les examinateurs sont des personnes plus relevées, comme principaux du collège royal, qu'ils nomment *Hanlin*, & pour président le colao qui est la première dignité du royaume, après le roi : quoique ce président n'y soit pas absolu, & que les professeurs du collège royal aient leur voix définitive en cette action, n'étant pas permis au président de rejeter les compositions qu'ils ont une fois choisies, & auxquelles ils ont donné leur approbation.

Tous les licenciés du royaume, tant les vieux que les nouveaux, sont admis à cet examen. Il est bien vrai qu'autrefois il ne fallait simplement qu'être licencié pour entrer dans l'examen ^{p.069} des docteurs ; mais d'autant que parmi leurs compositions, il s'en trouvait un grand nombre de si mal faites que c'était perdre le temps sans fruit que de les lire. L'on a établi depuis quinze ans en ça^{A2}, l'examen des premières épreuves, touchant la capacité de ceux qui aspirent au degré de docteur : ce qui fait que plusieurs sont rejetés avec honte & infamie, & les autres sont instruits de ne pas perdre leur temps mal à propos en jeux & en festins.

On en choisit de ce premier examen jusqu'à trois cent cinquante qui sont reçus au degré ; les marques de leur élection sont tout à fait différentes en prix & en façon de celles des licenciés, excepté les bottes qui sont les mêmes. Ils ont de plus une ceinture, qu'ils portent dans les gouvernements qui leur sont donnés en considération de leur mérite ; laquelle est d'autant plus précieuse, qu'ils ont plus d'avantage & d'honneur aux charges où ils sont employés. Après qu'ils ont reçu leur degré & les marques de leur doctrine, ils se rendent tous au palais du

roi dans une salle, qui est destinée à cela, où ils sont examinés pour la deuxième fois par une seule composition, à dessein d'être pourvu d'une charge ou d'un gouvernement. Le roi se trouvait autrefois en personne à cet examen : aujourd'hui c'est un colao, qui tient sa place.

L'examen étant achevé on passe dans une autre salle, où le roi est sur son trône, les nouveaux docteurs lui font en entrant la révérence, & les colao lui présentent ceux qui ont emporté par leur mérite les trois premières places : & lui de sa propre main leur donne à chacun un prix, qui ont tous leur nom particulier : celui-ci se nomme *chuam yuen*, celui-là *pham yuen*, & l'autre *thoan hoa*. Au reste leur réputation est bientôt si répandue, que dans peu de jours il n'y a personne dans le royaume, qui ne les connaisse par ces noms, & qui ensemble ne sache ceux de leurs pères & de leurs pays, ce qui me semble prodigieux dans un État si vaste. L'honneur qui leur est dû en suite de ces degrés, est à proportion comme celui de nos marquis & de nos ducs, tant pour la déférence qu'on leur rend par tous les endroits du royaume, que pour les places qu'ils ont en gouvernement ; qui sont les mêmes qu'on donnait autrefois aux ^{p.070} seigneurs, quand ils avaient la même autorité que nos docteurs.

En suite de ces cérémonies, il y a encore un autre examen, duquel fort peu s'absentent, bien qu'il soit libre de s'y trouver. On y propose un nouveau point, sur lequel on compose, & puis on trie les meilleures compositions, pour voir qui sont ceux qui méritent d'être reçus au collège royal. On n'en choisit que trente encore, & y en a-t-il cinq qui sont renvoyés pour un an, dans leur gouvernement, néanmoins avec de bons appointements & de grosses pensions. Les autres vingt-cinq ont des palais particuliers, où ils s'assemblent, & vivent comme des écoliers sous la discipline d'un colao, qui les fait tous les jours composer, & les exerce en ce qui concerne leurs lettres, & la spéculation du gouvernement politique. Cette vie dure jusqu'à un autre examen, qu'on met de nouveaux docteurs en la place de ceux-ci, qui sortent du collège, pour être mis & employés dans les plus importantes charges de la cour, suivant leur grade & leur antiquité : d'où jamais ils ne sortent,

si ce n'est pour être présidents des examens, ou exercer quelque charge particulière par commission du roi, seulement pour un temps, la dignité de vice-roi étant même trop peu de chose pour eux, qui aspirent à être colao, tous ceux qui le sont devant être pris de leur corps.

Tous les nouveaux docteurs sont employés dès la même année, s'ils ont l'âge compétent. La visite générale, qu'on fait cette année par tout le royaume, où tous les vieux mandarins sont obligés de comparaître, ne sert pas peu pour trouver des emplois, & fournir des places aux nouveaux. Comme cette charge est relevée, on ne saurait croire les visites, les compliments, les congratulations & les présents qu'on fait à celui qui l'exerce. Les seuls présents qu'il reçoit montent quelquefois jusqu'à cinq cents écus. Les parents & les amis du nouveau docteur, qui est nommé des premiers, lui dressent des arcs de triomphe dans leur ville, ou dans leur village, non point de bois ou de carton, mais de marbre somptueux & magnifique : sur lesquels ils font graver son nom, le lieu & l'année qu'il a reçu son degré. En un ^{p.071} mot le monde est partout le même en substance, & il ne faut pas se persuader, que celui qui est sans autorité, soit jamais dans l'admiration, & dans l'esprit des peuples ; & que toutes ces pompes se fassent plutôt par une pure reconnaissance du mérite, & par un zèle de la vérité, que par flatterie & par intérêt.

@

CHAPITRE X

Des livres & des sciences des Chinois

@

Nous ne pouvons parler qu'obscurément des sciences de la Chine, pource que leurs auteurs n'ont pas si bien rencontré⁶ que Platon, Aristote, & les autres philosophes, & sages de l'antiquité, qui ont été soigneux de garder l'ordre & la division qui met la clarté dans leurs livres distribués par classes & par chapitres. Et puis ils n'ont dit aucun mot de beaucoup de sciences, & d'arts libéraux ; & encore des autres, excepté de celles qui concernent le bon gouvernement de l'État, ils n'en ont traité que fort légèrement.

Leur principal but a été de tout temps de trouver les moyens de gouverner heureusement. Les premiers qui ont pris un si louable emploi, furent les rois Fohi, Xinon, & Hoamsi, qui s'étant adonnés dès le commencement à l'étude des sciences tant morales que spéculatives, & en ayant fait comme des mystères par des nombres pairs, & impairs, par des chiffres & caractères, composèrent des lois qui depuis furent reçues de main en main par les autres rois leurs successeurs, tenus pour les sages du temps, & servirent à régler l'État jusqu'au règne de Cheu, qui commença onze cent vingt-trois ans avant la naissance du Fils de Dieu. Auquel temps Venuam, & Checnam, son petit fils, expliquèrent ces nombres, & déchiffrèrent ces caractères dans un livre nommé *Yechim*, qu'ils composèrent sur ce sujet, rempli de belles instructions, & de profitables enseignements pour tous les États du royaume. Ceux-ci suivant les traces des autres ^{p.072} philosophes, qui vivaient en stoïques, témoignèrent un soin particulier du gouvernement & du bien public, jusqu'au temps de Confusio, qui rangea par ordre les cinq Livres, que les Chinois nomment *Vehim*, & qu'ils mettent au nombre des choses sacrées. Le même composa d'autres livres, sans compter ses sentences & ses beaux mots, qui ont été recueillis soigneusement, & dont on a fait quelques volumes.

Ce philosophe vivait environ cent cinquante ans avant la venue de Jésus-Christ, & comme on peut juger de ses écrits, ce fut un personnage d'un bon naturel, porté à la vertu, prudent, avisé, sentencieux, & amateur du bien commun. Il eut un grand nombre de disciples & de sectateurs, qui pensant réformer le monde, chassèrent la sincérité des commerces & la vérité des compagnies, & changèrent l'ancienne façon de vivre, introduisant de nouvelles coutumes en divers royaumes, où ils eurent part au gouvernement ; pour ce que dès aussitôt qu'ils reconnaissaient qu'on ne suivait pas leurs avis & conseils dans l'un, ils passaient à l'autre : ce qui les rendit odieux aux autres philosophes qui vivaient de même temps ; lesquels ne pouvant approuver leurs procédures, ni souffrir que les affaires fussent si mal conduites, se retirèrent dans leurs maisons, & s'adonnèrent au labourage, eux-mêmes cultivant leurs terres. Il arriva un jour que Confusio faisant chemin, se trouva sur le bord d'une rivière, bien en peine pour ne savoir pas le gué, qu'il envoya demander à un de ces philosophes, qui labourait un champ assez près de là. Ce docte laboureur, comme il eut connu des discours du messager qu'il était un des disciples de Confusio, & que son maître était en carrosse, attendant la réponse :

— Allez, lui dit-il, allez à la bonne heure, le chemin est beau, sans qu'il soit besoin de guide :

voulant donner à entendre que puisqu'ils allaient ainsi de royaume en royaume, pour **s'ingérer** au maniement des affaires, il n'était pas à propos que les philosophes se mêlassent de gouverner.

Néanmoins, cela n'a point empêché que cet homme ne se soit acquis tant de crédit, & ne se soit mis dans une si haute réputation parmi les Chinois, que non seulement il est tenu pour ^{p.073} saint, pour maître, & docteur du royaume, que les livres qu'il a écrits & les sentences qu'il a prononcées sont lues, comme des oracles, & que tout ce qui se dit de lui est reçu comme une chose divine : mais encore il y a des temples publics dans toutes les villes, bâtis, & consacrés à sa mémoire, qu'on honore en certains temps avec de grandes cérémonies : dont l'une des principales est, qu'en l'année que se font

les examens, les nouveaux gradués vont tous ensemble lui faire la révérence & le reconnaître pour leur maître.

Ses plus proches parents jouissent des revenus, & portent la qualité de *chuheu*, qui vaut autant que marquis, ou duc : le gouverneur de la ville, où il est né, est toujours un de sa maison & ceux de son sang dès aussitôt qu'ils naissent, ont des privilèges particuliers du roi, & sont respectés de tout le monde, en considération de leur aïeul, bien qu'il y ait environ dix huit cents ans qu'il est mort.

Mais pour retourner aux livres qu'il a mis en lumière, ce sont ceux qui s'ensuivent. Le premier, nommé *Yechim*, traite de la philosophie naturelle, de la génération, & corruption des êtres ; du destin, des [prognostiques](#), & jugements qu'on en tire, & des principes de la nature, discourant sur les nombres avec de certains caractères, & rapportant tout à la morale, & à la politique. Le deuxième qu'il a intitulé *Xukim*, est une espèce d'histoire, qui contient le temps & l'heureux gouvernement des premiers rois. Le troisième, *Xikim*, est la poésie des anciens, décrite sous des métaphores, & figures poétiques, touchant les différentes inclinations, les diverses humeurs & coutumes des hommes. Le quatrième traite particulièrement des cérémonies, & coutumes civiles, qu'observaient les mêmes anciens, & de celles qui regardent le service de Dieu & de la religion. Le cinquième qu'on nomme *Chuncieu*, sont des annales, qui comprennent la chronique du pays, & un recueil d'exemples de plusieurs rois, tant bons que mauvais, pour imiter les uns, & fuir les autres.

Il y a encore quatre autres livres, qui sont partie de Confusio, & partie de Mensiù, un autre philosophe : de sorte que toute la ^{p.074} science naturelle & morale des Chinois, qu'ils professent dans toutes les universités du royaume, & d'où ils prennent leur sujet, pour lire ou composer aux examens des lettrés, est comprise dans ces neuf livres ; outre plusieurs gloses, & explications, dont néanmoins, il n'y en a qu'une seule qui soit reçue universellement par la loi du royaume, sans qu'il soit permis de [l'impugner](#) ou de la contredire aux actes publics, pour avoir autant de force & d'autorité que le texte.

Ces livres sont sacrés, & avec les commentaires, & interprétations, ils font le cours de leurs études : les apprenant par cœur, tâchant d'en avoir l'intelligence, & formant dessus divers sens, les uns qui se rapportent à se régler eux-mêmes, par la pratique de la vertu, & les autres à gouverner l'État par des sages maximes. Et quoique leurs examens soient fort rigoureux, n'ayant pas la liberté d'y porter une feuille de papier, & beaucoup moins un livre, il est d'ailleurs facile d'être bientôt préparé pour répondre aux difficultés qu'on y propose, qui se forment sur les quatre derniers livres, à l'examen des bacheliers, & sur les mêmes livres & sur un des autres cinq à celui des licenciés, encore est-ce d'une matière particulière, qu'on étudie, & qu'on professe, sans qu'il soit besoin d'étudier, ni de savoir les autres.

Pour parler de ces sciences avec plus d'ordre & de clarté qu'ils n'en ont dans leurs écrits, je dis qu'ils considèrent trois choses dans l'univers, à savoir le Ciel, la Terre, & l'Homme, & suivant cette considération, ils divisent aussi leur doctrine en trois parties, touchant le Ciel, la Terre, & l'Homme, renfermant toute la science naturelle dans les deux premières parties, & la morale dans la troisième.

Dans le traité du Ciel, ils y comprennent le principe de tous les êtres naturels ; la création de l'univers ; la formation de l'homme ; les causes universelles de la génération & de la corruption ; les éléments avec leurs qualités, les étoiles & les planètes avec leurs mouvements, périodes, & sympathies ; les quatre saisons de l'année, l'astrologie judiciaire, les esprits bons & mauvais, quels qu'ils soient, & semblables matières. p.075

En parlant de la Terre, il parlent aussi de la variété, qui s'y rencontre selon la diversité des saisons ; de la production des choses & de leurs différences, des champs, des possessions, & de leurs bornes au regard du labourage ; de la situation des quatre parties du monde, de quelques endroits particuliers & de leur assiette, à dessein d'y bâtir ou dresser des cimetières pour leurs morts ; en quoi ils sont grandement superstitieux.

La troisième partie, où il est traité de l'homme, renferme toute la morale, & ce qui concerne l'homme, en tant qu'il est sociable & politique : lequel imitant l'ordre, la façon, & les propriétés du Ciel, & de

la Terre, comme des pères communs, vit dans une communauté, pratiquant les cinq vertus morales, qui sont la piété, la justice, la police, la prudence, & la fidélité. On y parle aussi des devoirs, & des rapports que les cinq ordres de personnes, qui composent le corps de leur république, ont les uns aux autres, savoir le père & les enfants, le mari & la femme, le roi & le vassal, le frère aîné & ses cadets, & les amis réciproquement entr'eux.

Pour leur morale elle est divisée en général en deux parties, la morale divine, & la morale humaine. La divine touche les cérémonies, & les usages des sacrifices, qui se font à l'honneur du Ciel, de la Terre, des planètes, des parties de l'univers, des esprits bons & mauvais, qui sont au Ciel & sur la Terre, des montagnes, des fleuves, des esprits tutélaires, des âmes des trépassés, & des grands personnages. La morale humaine se divise de plus en trois autres parties, qui sont l'éthique, l'économique, & la politique. L'éthique règle les coutumes, les mœurs & les actions des hommes considérées en elles-mêmes, dans le rapport qu'elles ont à leurs personnes ; l'économique les considère comme utiles & profitables à la famille ; la politique les pousse plus haut, & les rapporte au gouvernement de la république, au bien des peuples, & à la conservation de l'État. La direction particulière de la personne est subordonnée à la conduite de la famille, & celle-ci au gouvernement du royaume. Par exemple, comment est-ce qu'un père de famille pourra sagement gouverner une ville ou une province, s'il ne sait pas régler ses ^{p.076} domestiques ; & s'il ne peut pas se conduire soi-même comment pourra-il conduire l'état de sa maison ? De sorte que le premier fondement de leur morale est appuyé sur les bonnes mœurs des particuliers ; d'où elle s'élève ensuite au bel ordre des familles, & monte enfin jusqu'à l'heureux gouvernement des royaumes bien policés.

Ils renferment encore dans cette dernière partie les arts libéraux, & tout ce qui a quelque rapport aux personnes, aux familles, & aux États : ce sera le sujet du chapitre suivant.

CHAPITRE XI

Des sciences & des arts libéraux en particulier

@

S'il faut réduire la grammaire, qui est la porte des sciences, au seul usage des termes, comme veut Cornélius Nepos, & plusieurs graves auteurs, elle est fort courte parmi les Chinois, d'autant que leurs paroles étant toutes monosyllabes, & ne se déclinant point, il ne faut pas beaucoup de peine pour les ajuster aux règles de la syntaxe. Elle ne laisse pas pourtant d'être fâcheuse en la composition, & difficile pour la collocation des adverbess, & de quelques termes qui n'ont aucune signification. Mais s'il faut mesurer la grammaire au jugement d'Ange Politian, & des autres qui sont de même avis que lui, il est certain qu'elle est fort vaste dans les écoles de la Chine, d'autant que les lettres humaines sont d'une grande étendue, non tant pour les fables, qui sont en petit nombre, qu'à cause de quantité d'histoires, de sentences, de proverbes, & de beaux mots, dont ils se servent pour enrichir & orner leur discours.

Pour la logique ou dialectique, ils n'ont point d'autres règles, ni d'autres instructions, que celles qui leur sont communiquées par la lumière naturelle de la raison.

La rhétorique y est en usage, mais c'est plutôt par ^{p.077} imitation que par préceptes, se contentant de remarquer ce qu'ils trouvent de bon dans les pièces d'autrui, & de se former sur ces exemples.

L'arithmétique y est en sa perfection pour la connaissance des quatre principales règles, dont j'ai lu les démonstrations & les figures dans leurs livres. Il est vrai qu'ils sont tout à fait ignorants de l'algèbre, & encore ils ne pratiquent que bien peu cette science ordinaire des nombres. Leur façon de compter par tout le royaume, & même dans les provinces voisines, est avec un instrument que les Portugais nomment *gina*, & les Chinois *suon-puon*, qui est comme une espèce de table, &

comme un carré partagé en dix parties, avec de petites verges de cuivre, & sept boulettes enfilées en chacune d'icelles, comme des grains de chapelier : ces verges sont divisées en deux : il y a cinq grains par le bas, qui ne se prennent que pour des unités, les deux qui sont en haut se comptent pour des dizaines : par le moyen de cet instrument, & des grains qu'ils tournent diversement, ils font & arrêtent leurs comptes avec une promptitude incroyable.

Ils sont suffisamment instruits en la géométrie : pource qu'encore bien qu'ils n'aient pu parfaitement marquer les bornes & l'étendue des terres & des royaumes étrangers, dont ils n'ont pas la connaissance, si est-ce qu'ils ont recherché & partagé diligemment tous les lieux de leur pays, & en ont dressé une carte fort curieuse. Ajoutez à cela qu'ils mesurèrent autrefois toutes leurs terres avec beaucoup d'exaction ; pour ce que les revenus du roi n'étaient pas comme ils sont à présent, assis sur les possessions des particuliers, qui lui paient un certain devoir ; mais chacun partageait sa terre en dix portions égales, dont l'une qui était vers le milieu se cultivait, & s'ensemencait au profit du roi. Outre qu'ils ont encore cette coutume de les arpenter, quand il en est besoin pour les vendre & acheter.

La mesure dont ils usent pour cet effet, comme aussi pour mesurer toute autre quantité liée & continue, est celle-ci : la plus petite nommée *hufuen* tient la largeur de trois grains de froment ; dix de celles-ci sont la seconde qu'ils appellent *huzun* ; dix *huzun* valent un *che*, & dix *che* sont la grande ^{p.078} mesure, qui est *huchan*, plus longue que le bras. Tous les ouvriers se servent de ces mesures partagées exactement, comme j'ai déjà dit, & aussi les tailleurs pour prendre la longueur des habits, au lieu que ceux de l'Europe ont leur mesure de fil ou de parchemin. Les charpentiers pareillement voulant bâtir une grande maison avec ses piliers, poutres & soliveaux, n'ont rien plus que cet outil pour ajuster toutes les pièces, qu'ils joignent les unes aux autres, & les mettent sur pied sans se tromper d'un point, avant que de toucher au corps du bâtiment.

Ils mesurent la longueur des chemins aux pas : six *che* valent un pas géométrique, un *li* fait trois cents pas, cent *li* font une journée ou un stade : si bien que du nord au midi deux cent cinquante-cinq *li* font un degré, donnant quinze *li* à une lieue, dix-sept lieues à un degré.

Pour le froment, le riz, & les légumes ils ont une grande mesure, que les Portugais nomment *pico*, & les Chinois *tan*, qui est composée de plusieurs autres moindres, dont la plus petite ne tient pas plus que le creux de la main ; & dix de ces petites sont justement un *xim*, qui est ce qu'un homme peut manger de riz en un jour : dix *xim* font un *teu* , & dix *teu*, un *tan*, qui pèse cent *cattes*, c'est-à-dire cent vingt-cinq livres portugaises, de seize onces chacune.

Les poids, qui est la troisième façon de mesurer, se divisent comme les autres, & commencent par un *hao*, qui est une dixième partie de leur monnaie, que les Portugais nomment *caxa*, si bien que dix *hao* font un *caxa*, ou plutôt un *li*, comme disent les Chinois, & peuvent valoir un demi-*iule* ; dix *li* font un *condrin*, dix *condrins*, un *mas*, dix *mas*, un *tael* & seize *tael*, un *catte*, qui est la livre, plus grande d'un quart que la nôtre, pource que leurs seize *taels*, valent vingt onces, & cent *cattes* un *ton*, comme ils parlent, ou un *pico*.

Ils ne se servent point de balances, ils n'ont que des *pesons*, dont la verge est de bois divisée par des points de cuivre jaune, ou d'argent vif, pour peser les fardeaux les plus lourds : & d'un os blanc avec des marques noires pour peser l'or, l'argent, les drogues, & choses semblables. Ils font ces pesons à la perfection, & ^{p.079} de diverses sortes. Les médiocres ont trois rangs de points, & trois filets au lieu de la corde plus voisine du centre : le premier rang de ces points porte de trois jusqu'à cinq onces, le second jusqu'à dix, & le troisième jusqu'à vingt. Les grands pèsent plus les uns que les autres ; mais les petits sont divisés en autant de parties que le peut être un li d'argent, qu'ils pèsent en partageant fort exactement : pour le cuivre, qui est la seule monnaie dont ils se servent frappée du coin & de l'image du prince, ils n'en sont pas si soigneux.

Pour mieux entendre ceci, il faut présupposer que la seule monnaie, qui a cours dans tout le royaume de la Chine, excepté dans la province d'Yunnam, est de cuivre : car l'argent se met au poids : si bien que pour faire un écu, ou un *iule*, on donne le pesant d'un écu ou d'un iule : d'où vient qu'il y a quantité de fondeurs, & de fontes d'argent. Pour acheter les plus petites denrées, le plus bas argent vaut autant que le plus raffiné, & en quelques provinces, d'un seul iule, ils en font huit ou dix, encore n'est-ce pas trop : mais pour les grosses marchandises, il faut de l'argent fin, si bien que pour l'éprouver, il faut à tous les marchés qu'on fait le mettre au feu.

Ils sont extrêmement curieux de toutes les mathématiques. Et parlant généralement, il n'y a que deux seules personnes dans le royaume, qui puissent faire profession de ces sciences ; qui reçoivent pour cela gages du roi avec un train de mandarins, & le titre de mathématiciens de Sa Majesté. Ils n'enseignent leur science qu'à leurs enfants, & cette qualité se conserve ainsi de père en fils en leur maison avec un honnête entretien. Ils ont plusieurs livres anciens, qui traitent non seulement du mouvement des étoiles, & du cours des planètes, mais encore de l'astrologie judiciaire, & des horoscopes, auxquels ils s'adonnent étrangement. C'est de là qu'ils tirent les éclipses du Soleil & de la Lune & leurs tables astronomiques, qui sont fort bonnes, quoiqu'elles ne soient pas en leur perfection. Ils comptent davantage d'étoiles au Ciel que nous, & reconnaissent cinq éléments, qui sont l'eau, le métal, le feu, le bois, & la terre, & cinq planètes prédominantes, à savoir Mercure à l'eau, Vénus au métal, Mars ^{p.080} au feu, Jupiter au bois, & Saturne à la Terre. Ils sont de plus très soigneux d'observer jusqu'au moindre mouvement des cieux, de la Lune, & des étoiles. Ils distinguent les saisons de l'année par les solstices & par les équinoxes, & partagent le zodiaque en vingt-quatre signes, en doublant notre nombre. Ils font l'année de douze lunes, & de trois cents cinquante-quatre jours ; donnant à chacune des six lunes trente jours, & vingt-neuf à chacune des autres six : mais le bissexté, qui arrive tous les trois ans, a treize lunes, & trois cent quatre-vingt trois jours.

L'année commence avec la lune plus voisine de notre mois de février. De la considération des cieux, & de leurs mouvements ils passent aisément à la judiciaire, & prognostiquent divers événements de la conjonction des planètes, & des autres phénomènes, qu'ils remarquent curieusement, & s'il arrive qu'ils aperçoivent quelque chose d'extraordinaire, ils en donnent incontinent avis au roi. Il y a pour cet effet dans les deux cours royales un lieu éminent, garni de plusieurs instruments de mathématique, qu'ils appellent *quon, siam, thai*, c'est-à-dire, le lieu pour contempler les étoiles.

Je me souviens d'avoir déjà dit quelque chose de celui de Nanchim, en parlant de la ville. Les principaux instruments de celui de Pequim, sont une excellente sphère de bronze avec tous ses cercles, l'équateur, le zodiaque, les tropiques, &c. ; un autre instrument de la même grandeur, à savoir de vingt-quatre pieds de tour, composé de plusieurs cercles, les uns mobiles, les autres fixes, & arrêtés, avec un style au milieu percé de bout en bout, pour regarder les étoiles, & prendre les degrés & la hauteur du Pôle ; un globe céleste aussi de bronze, de la même grandeur, divisé par degrés, avec les constellations, desquelles il ne comptent seulement que vingt-huit. Un style pareillement de bronze divisé en parties égales, pour mesurer les ombres des quatre saisons de l'année, aux temps des équinoxes & des solstices. Sans parler de plusieurs autres instruments à divers usages, qui font assez connaître l'esprit de leurs ancêtres, & comme ils étaient beaucoup plus curieux, & plus savants que les modernes.

p.081 La musique était autrefois si prisée en la Chine, qu'un des plus importants emplois qu'eut le philosophe Confusio, aux endroits qu'il gouvernait, était d'introduire les préceptes & l'usage de la musique. Un des regrets qu'ont aujourd'hui les Chinois, est de se voir privés du secret de cette science, & d'avoir perdu tous les anciens livres qui en traitaient ; d'où vient que la musique d'à présent est méprisée de la noblesse. Où ils s'en servent davantage c'est aux comédies. Il y a quelques musiciens particuliers, qu'on fait venir aux fêtes, aux noces, & à semblables occasions, qui ne sont pas tout à fait impertinentes. Les

aveugles sont là comme ailleurs demandant l'aumône en chantant : & pour ce que c'est la coutume des Chinois de célébrer le jour de leur naissance, ces pauvres gardent en leur mémoire comme un registre de tous les jours, que sont nés les plus illustres personnages, & savent leurs maisons, où ils vont pour chanter, sans se tromper d'un pas. Les bonzes se servent encore de la musique aux enterrements, & je puis bien dire, qu'ils ont presque notre plain-chant, quoiqu'ils n'en observent pas entièrement toutes les parties, ne haussant ni n'abaissant jamais leur voix d'un demi-ton, mais seulement d'une tierce, d'une quinte, ou d'une octave, qui est ce qui agrée davantage aux Chinois. Ils ne savent que c'est que le jeu des orgues.

Ils ont en tout douze tons, six en haussant, qu'ils appellent *liue*, & six en baissant, qu'il nomment *liu*. De plus ils ont leurs notes marquées comme les nôtres, il est vrai qu'ils n'en ont que cinq, & une de celles-là est le *ut*, de notre gamme. Ils ne battent jamais la mesure avec la main, & ne se servent d'aucun signe en chantant, non plus que de papier rayé pour composer. Leur concert de musique ne dépend pas de la diversité des tons, & des parties, puisqu'ils chantent tous d'un même air, comme on fait par toute l'Asie ; & de là vient aussi que leur musique n'est agréable qu'à ceux du pays, & la meilleure est d'une voix avec un instrument. Eux semblablement ne goûtent point notre musique pleine, & néanmoins ils se plaisent à une de nos voix, quand elle est seule.

On ne peut pas nier qu'ils ne gardent les nombres & les temps : p.082 mais c'est sans règle & sans science ; car ils mettent toutes leurs chansons anciennes & modernes sur l'air de quelques-unes des plus vieilles, dont ils savent les poses, & les mesures.

Pour ce qui concerne les instruments, ils se sont persuadés, qu'il y en a sept, qui ont plus de rapport aux voix humaines, & suivant cette observation, ils en ont inventé tout autant. Les premiers sont de métal, comme les cloches, les clochettes, & les cistres. Les seconds sont faits de pierre, & un entr'autres est de jaspe, qui ne revient pas mal à nos

trompettes & clairons, si ce n'est que le bout est plus large pendant en bas, & qu'il faut le toucher.

Les troisièmes sont de peaux, comme nos tambours ordinaires, & comme ceux des basques, composés de diverses façons, & les uns sont si grands, & si lourds, qu'il faut les appuyer sur une pièce de bois pour en pouvoir jouer.

Les quatrièmes sont tendus avec des cordes de soie, comme les luths, avec des cordes de boyaux, à savoir les vielles des aveugles, qui pour l'ordinaire n'en ont que trois ; les violons, qui n'en ont pas davantage, & se touchent avec un archet : un autre instrument qu'on touche aussi de l'archet, mais qui n'a qu'une corde ; & le plus grand, & le plus estimé de tous est un autre instrument à sept cordes, qui n'est pas désagréable à l'oreille, s'il est manié par une bonne main.

Les cinquièmes sont faits de bois, & à les bien considérer, ce ne sont que des tables un peu larges, qu'ils frappent, les unes contre les autres ; & même les bonzes n'ont qu'un petit ais, qu'ils touchent avec artifice & à la cadence.

Les sixièmes se manient avec la bouche, à savoir les flûtes de deux ou de trois sortes, dont ils jouent avec perfection, & une autre espèce d'instrument à tuyaux, qui est semblable en quelque chose à nos orgues ; mais il est beaucoup plus petit : on le porte en la main, & on l'entonne de la bouche avec une merveilleuse harmonie, qui est encore plus agréable, & qui rend un concert beaucoup plus mélodieux, quand tous les instruments sonnent ensemble.

La poésie a été de tout temps fort prisée à la Chine, & lorsqu'il y avait plusieurs rois vassaux de l'empereur ils étaient ^{p.083} obligés quand ils venaient tous les trois ans lui rendre obéissance, de lui apporter les vers & les poésies qui étaient en usage & en estime dans leurs royaumes, afin qu'il pût juger de là, de leurs coutumes, & du progrès qu'ils faisaient en semblables compositions. Le plus grand avantage & la plus grande utilité qu'en ont tiré les Chinois, est cette grande modestie & retenue incomparable, qui se voit en leurs écrits, n'ayant pas même

une lettre en tous leurs livres, ni en toutes leurs écritures pour exprimer les parties honteuses de la nature.

Ils ont diverses sortes de poésies, comme les sonnets, les rondeaux, les chansons, & les madrigaux d'Europe, avec l'ordre, le rythme & l'interposition des vers, que nous gardons aux sonnets & aux stances de huit vers.

Ils composent & mesurent pareillement leurs vers par le nombre des syllabes, qu'ils appellent paroles ; pour ce que toute la langue du pays, n'étant composée que de monosyllabes, conséquemment c'est la même chose qu'une syllabe & une parole, qui s'écrit par une seule lettre, & se prononce par une seule syllabe. D'où vient que toutes les lettres étant d'une même façon, la quantité des vers ne consiste qu'au nombre des lettres, & qu'il faut autant de lettres en un vers, qu'il y a de syllabes, c'est-à-dire cinq, sept & onze ; au lieu que parmi nous, toutes les syllabes d'un vers sont quelquefois renfermées dans une ou deux paroles, ce qui ne peut pas arriver dans la langue des Chinois, dont les mots sont tous d'une seule lettre, & d'une seule syllabe. Ils n'ont aucun vers, qui corresponde aux vers latins faits de spondées & de dactyles ; mais seulement des sonnets, des chansons, & plusieurs sortes de rythmes. Ils en ont huit principales : je me contenterai d'en rapporter ici une, pour donner un jugement des autres.

Les vers de cette composition doivent être au nombre de huit, chacun de cinq lettres, & s'accordant de deux en deux. Par exemple, le second vers doit avoir du rapport & de la conformité avec le quatrième, le cinquième avec le sixième, le septième avec le huitième : le premier est libre d'en avoir, ou de n'en avoir pas : il suffit que les lettres du troisième, du ^{p.084} cinquième, & du septième aient du rapport entre elles ; mais il faut outre cela que la première lettre d'un vers de ceux qui se rapportent, convienne à la première des autres, la deuxième, à la deuxième, & cette correspondance n'est pas en le rythme, mais en la signification : si bien que si la première lettre du second vers signifie montagne, eau, feu, ou quelque autre chose que ce soit, la première du quatrième doit signifier la même chose, ainsi des autres lettres

suivantes du vers entier. Cette composition est remplie d'autant de difficultés que d'artifice.

Les conceptions, & les figures, dont ils se servent en leurs poésies, sont les mêmes qu'en Europe. Ils ont une autre espèce de vers rythmés, qui ne sont pas recherchés de la noblesse, laquelle n'affecte que les huit manières précédentes, dont j'ai parlé, & s'y exerce soigneusement, surtout les princes du sang, & les parents du roi qui composent diverses pièces à l'honneur de leurs amis & des personnes illustres, à la mémoire des vaillants hommes défunts, à la louange de la vertu.

Ils ont plus de curiosité que de succès pour la peinture : car ils ne savent pas ombrager un tableau, ni peindre à l'huile ; d'où vient que les personnages n'ont ni grâce ni perfection ; tout ce qu'ils font le mieux, sont des arbres, des fleurs, & des oiseaux qu'ils représentent au naturel. Il est vrai qu'à présent ils ont appris de nous à détremper les couleurs avec de l'huile, & savent les appliquer à merveilles.

Pour la médecine, elle est au plus haut point qu'on saurait désirer, à cause de la grande quantité de livres qu'ils ont de leurs anciens auteurs : car pour les nôtres ils n'ont pas encore été vus à la Chine. Ils n'ont point l'usage des saignées, des ventouses, des sirops, des breuvages, des pilules, ni beaucoup moins des cautères, qui est toutefois un remède fort profitable : ils sont tous dans les simples ; & n'ordonnent que des herbes, des racines, des fruits, & des semences toutes sèches, une province empruntant de l'autre ce qu'elle n'a pas. Il y a pour ce sujet des foires, où l'on ne vend que des remèdes, & des boutiques qui ne sont garnies d'autre chose, que de simples, où l'on se pourvoit aux besoins : ainsi un médecin visitant son malade, lui fait prendre à l'heure ^{p.085} même sa médecine, sans écrire aucune ordonnance, & sans employer ni fiole, ni verre. À cette occasion, il mène avec soi un garçon d'apothicaire, chargé d'une boutique entière, à savoir d'une armoire à cinq layettes, dont chacune est partagée en plus de quarante petits carreaux, garnis de remèdes tous préparés.

Ils discernent admirablement le pouls : aussi ne demandent-ils jamais à un malade, si la tête lui fait mal, ou quelque'autre endroit du corps : mais ils appuient son bras sur un oreiller, & après avoir remarqué, durant quelque temps, le mouvement de son pouls, ils découvrent tout aussitôt la partie qui lui fait mal. Je ne veux pas dire qu'ils rencontrent⁶ toujours, ni que tous les médecins réussissent également, y en ayant un grand nombre sans étude & sans expérience. Nous avons un de nos Pères en la province de Kiamsi, qui ressentait de cruelles piqûres : le médecin par le seul attouchement du bras connaissait au pouls tous les symptômes du mal, quand la douleur croissait ou diminuait : & j'ai vu quantité de Portugais, qui ont expérimenté la même chose en d'autres occasions. Ils font la médecine, aussitôt qu'ils ont touché le pouls, si c'est pour le roi, ou pour le prince, ils font quatre compositions toutes semblables en qualité & en quantité, deux pour les faire prendre au malade, & les autres deux pour les garder jusqu'à ce qu'il soit guéri. Si c'est pour d'autres personnes, ils n'en composent que deux, l'une pour le matin & l'autre pour le soir ; écrivant dessus la quantité d'eau qu'il faut pour les faire bouillir, l'heure & la façon de les prendre ; & souvent les succès en sont merveilleux.

Je raconterai ici ce qui advint à un Père malade dans les prisons de Nanquim. On appela un médecin tout au commencement de la maladie ; mais comme on ne vit pas l'effet qu'on attendait de ses remèdes, on en fit venir un autre, qui ne fut pas plus heureux que le premier. Cependant les chrétiens, qui voyaient que le mal se renforçait, s'adressèrent à un médecin de grande réputation, & firent tant d'instance, nonobstant ses refus, qu'il vint enfin visiter notre malade ; il le considère, lui touche le pouls, & fait ses cérémonies ordinaires, dont l'une fut de ^{p.086} lui découvrir la poitrine qu'il aperçut toute couverte de tâches contagieuses. Il compose incontinent trois médecines, que le malade prit à divers temps, l'une au matin, l'autre à une heure après midi, & la troisième sur le soir : le mal ne laissa pas de redoubler, & de réduire le Père à cette extrémité, qu'il perdit la parole la nuit suivante, & fut tenu pour mort. Mais on vit un tel changement dès le point du

jour, que le médecin lui ayant tâté le pouls, le trouva sans fièvre, & assura qu'il était guéri ; qu'il n'avait qu'à manger sobrement, durant sa convalescence, & effet le Père recouvra par ce moyen une entière & parfaite santé.

Les médecins ne défendent jamais l'eau aux malades, moyennant qu'elle soit cuite ; mais bien le manger, de sorte que si le malade a faim, ils ne lui donnent à manger, que fort légèrement, comme aussi s'il n'a pas d'appétit, ils ne le pressent point. Leur raison est, que le corps étant indisposé, l'estomac ne peut pas faire ses fonctions, & qu'ainsi la digestion, qui se fait en cet état, est toujours pernicieuse & contraire à la santé. Leur visite se paye sur-le-champ, mais raisonnablement & sans excès ; & jamais ils ne retournent pour la deuxième fois, sans être rappelés : les malades ayant par ce moyen la liberté de changer, s'ils veulent, de médecin, comme ils font assez souvent dès le troisième ou quatrième jour, quand les médecines n'opèrent pas suivant leur désir.

@

CHAPITRE XII

Des courtoisies & de la civilité des Chinois

@

Les Chinois ne tiennent pas, que ce soit être civil de se découvrir ni de traîner les pieds ; au contraire ce serait une incivilité parmi eux, d'ôter son chapeau de la tête : mais de plier le corps, & de courber au moins la tête, c'est ce qu'ils appellent courtoisie & civilité. Et pour parler en termes ^{p.087} généraux, leurs civilités ordinaires, qu'ils se rendent aux rencontres & aux visites sont des *ye*, ou *coye*, c'est-à-dire des révérences basses & profondes : ce qu'ils font, se mettant de genoux, & en cette posture baissant la tête jusqu'à terre ; en quelques occasions ils font cette même révérence trois ou quatre fois ; & même neuf devant la personne du roi, se relevant toujours de terre, & se rabaissant. Quelquefois pour abrégé la cérémonie, ils font le premier penchement de tête étant debout, & les trois autres à genoux tout d'une suite.

Les civilités de femmes sont pareilles aux nôtres, si ce n'est qu'en quelques occasions elles se mettent à genou, & penchent la tête jusqu'à terre par trois ou quatre fois, suivant les rencontres. Pour cet effet elles ont des robes particulières sans lesquelles elles n'oseraient pas rendre aucune visite à une personne de qualité ; & s'il arrive qu'elles se rencontrent, non pas dans les rues, car c'est ce qu'elles évitent soigneusement, mais en quelque autre part, n'ayant pas leurs robes de cérémonies, qu'elles appellent *taj*, elles sont dispensées de toutes ces civilités. Si néanmoins l'une les a, l'autre doit aussitôt prendre les siennes ; elles les font ordinairement porter à ce dessein par un valet ; & si par hasard quelqu'une les avait oubliées, elle ne doit jamais permettre, pour quelque instance qu'on lui en fasse, qu'une autre lui rende ses civilités avec ces habits de parade ; mais s'asseoir simplement, & converser avec elle.

Celui qui va visiter un autre, doit s'arrêter en la salle, & attendre que la personne, qu'il va voir, ait pris ses habits ; néanmoins si c'est un de ses amis, elle est obligée d'aller au devant de lui, & de le caresser, & puis se retirer doucement dans une chambre à part, pour prendre ses vêtements, & se mettre en état.

L'habit de cérémonie pour les gradués est le même dont se servent les gouverneurs pour marque de leur charge. Les nobles de race pour la même raison, portent aussi les vêtements & les enseignes des docteurs, bien qu'ils n'aient pas étudié. Les simples gentilshommes & les lettrés, qui n'ont aucun degré, portent une longue & ample robe, bien différente de ^{p.088} l'ordinaire. Ceux qui sont sujets & soumis aux magistrats supérieurs, comme au président en quelque sorte de justice que ce soit, pratiquent une civilité fort remarquable, qui est d'ôter l'enseigne qu'ils portent sur l'estomac, & de n'avoir qu'une ceinture fort modeste : ils observent cette cérémonie en certains jours de l'année, qu'ils viennent rendre leur obéissance. Les jeunes gens, s'ils n'ont encore aucun degré, n'ont point de robe particulière.

Les civilités ordinaires du commun peuple, sont de joindre les mains l'une sur l'autre, & de les hausser jusqu'à la tête : c'est aussi la pratique commune des amis & des parents, quand ils traitent franchement ensemble ; & ne font cette cérémonie qu'une seule fois, quand ce sont des égaux ; & c'est un avantage, que de se trouver à la main droite, comme parmi nous d'ôter le dernier son chapeau. La révérence ordinaire des personnes graves aux banquets, aux visites, & aux rencontres, est de se tenir debout, & puis de faire une profonde inclination jusqu'à terre. Les enfants font quatre inclinations debout, & autant de genoux devant leurs pères assis en certains jours particuliers, comme au commencement de l'année, au jour de la naissance de leurs mêmes pères, & en quelques autres solemnités. Les écoliers rendent les mêmes devoirs à leurs maîtres, excepté que les maîtres se tiennent debout : comme font aussi les petits mandarins aux magistrats, les païens à leurs idoles, les mandarins au roi, & le roi dans les temples, & quand il est avec sa mère. Il y a cette seule différence, que tous ceux-ci

ont cependant devant leur visage une table d'ivoire longue d'un pied & demi, & large de quatre doigts.

Aux premières visites, tant celui qui la rend, que celui qui la reçoit, s'ils sont de condition égale, pour témoigner plus d'affection & de respect, après les compliments ordinaires, se font apporter un tapis, sur lequel ils font ensemble quatre genuflexions. Pour les rencontres hors de leur maison, ils les évitent tant qu'ils peuvent, comme j'ai déjà dit ailleurs ; & quand ils ne peuvent échapper, si ce sont des mandarins en pareille dignité, ils se saluent réciproquement les uns les autres, sans se lever de leur ^{p.089} chaire, courbant les bras en arc, & les portant jusqu'à la tête, & commencent leurs cérémonies vingt pas en avant sans jamais cesser jusqu'à ce qu'ils aient passé. Si l'un d'eux est moindre en qualité que l'autre, il fait arrêter & abaisser sa chaire, ou s'il est à cheval, il met pied à terre, & lui fait une profonde révérence. Les autres qui ne sont pas mandarins, ne se rendent que les civilités ordinaires, & ceux du peuple, haussent seulement les mains, & passent outre.

Les serviteurs des grandes maisons ne sont sujets à aucune de ces révérences, sinon en certains temps, & à certaines occasions, comme quand eux, ou leurs maîtres, viennent de loin, & au commencement de l'année, qu'ils se mettent à genoux, & portent la tête jusqu'en terre par une, ou trois diverses fois.

L'ordinaire civilité qu'ils doivent à leur maître, est de se tenir debout avec les bras pendants en leur présence : les gens de justice & les sergents des mandarins ne leur parlent qu'à genoux en public ; & pareillement les parties, & les criminels, encore étant nues têtes.

C'est faute de respect, parmi les personnes de même condition, de donner, ou de recevoir quelque chose avec une main, & d'un inférieur, à son supérieur, c'est une lourde incivilité. Enfin ils sont jusques à l'excès dans des civilités & révérences, qui conviennent mieux, & sont plus à propos au culte divin, qu'aux devoirs humains. Mais ils ont cette créance qu'une des plus importantes vertus est d'être courtois, d'avoir l'extérieur bien composé, & de faire les choses avec maturité, circonspection, retenue, & justesse, qu'ils expriment dans toutes leurs

circonstances du temps & des habits pour une seule parole, *Li* ; & qu'ils exécutent avec leur *thié*.

Thié est un billet, ou un petit livre plié par dehors & par dedans, de la largeur de la main, & d'un pied de long. Il y en a de trois sortes : le plus grand a six feuillets, le moyen en a trois, & le petit un seul ; dont ils se servent généralement suivant la coutume des provinces, & conformément aux personnes, qui visitent, ou qui sont visitées. Les *colaj* ne se servent ordinairement que du petit.

p.090 Celui dont on se sert aux visites ordinaires, est de papier blanc avec une bande rouge par le dehors de la même longueur, & large de deux doigts. Il est de papier rouge, si c'est pour un baisemain, ou pour quelque fête particulière, si c'est pour [se condouloir](#) de la mort & de l'affliction de quelqu'un, il est d'une couleur de deuil : & s'il vient d'une personne qui a déjà pris le deuil, la lettre & l'ornement du dehors sont d'azur, & le papier blanc, mais d'une espèce qui ne sert qu'à cet usage.

Le *thié* ne contient pas plus d'une ligne d'écriture, qui est mise en marge. Quand c'est un ami, ou quelqu'un qui veut passer pour tel, il écrit la ligne tout entière, autrement il laisse place pour deux lettres, & ne commence qu'à la troisième : que s'il veut faire du grave, outre les deux premières lettres, il omet encore la quatrième après avoir écrit la troisième, & puis il écrit le reste consécutivement. Cet écrit ne porte autre chose que ce compliment : Le cordial ami de votre seigneurie, & l'écolier perpétuel de sa doctrine, se présente en cette qualité pour lui baiser les mains, & lui faire la révérence.

Ce billet se donne au portier, qui le présente à son maître, & lui fait savoir qui est celui qui le demande ; sans ce *thié*, on n'est point obligé de rendre la visite. Au contraire, quand le maître du logis serait absent, ou bien qu'il ne serait pas en commodité de se laisser voir, si le *thié* a été seulement laissé entre les mains du portier, la bienséance & la civilité l'obligent de rendre la pareille à celui qui l'est venu voir. Les inférieurs, comme sont les soldats au regard de leurs capitaines, les moindres mandarins aux plus grands, & semblables personnes, qui sont dans la dépendance, n'oseraient se servir de *thié*, mais d'un autre livre

de même forme, quoique fort différent pour le papier, & pour la conception des paroles : qui ne peut être peint par le dehors, ni exprimer à un supérieur, qu'on le vient voir, seulement qui sont ceux qui le présentent, quel office ils exercent, & ce qu'ils demandent. Effectivement c'est une espèce de requête, qu'ils appellent *pimthié*, qui veut dire *billet d'avis*. Les personnes de grande qualité, comme les colao, & vice-roi, ne font pas toujours eux-mêmes leurs visites en personne, mais se contentent ^{p.091} d'envoyer un *thié*, ou de le laisser à la porte passant devant la maison.

Ils ne font pas plus de difficulté de visiter les étrangers, que nous nos amis : & avec la même facilité qu'ils rendent les visites, ils peuvent les refuser, faisant dire qu'ils ne sont pas à la maison, si ce ne sont des personnes de marque, ou des visites réitérées, d'autant qu'alors on aurait mauvaise grâce de refuser l'entrée de sa maison. D'autant plus qu'une personne est qualifiée, d'autant plus difficilement reçoit-elle les visites : Il y en a qui pour se délivrer de toutes ces importunités, écrivent sur un papier en lettres blanches, & le font placarder à leur porte : *qu'ils sont retirés dans la maison de leur jardin* ; pour ce qu'en ces lieux ils sont dispensés de toutes ces cérémonies importunes.

Les visites sont comme celles des médecins, qui se doivent faire le matin : celles du soir ne sont pas obligeantes, ni les autres qui se font en passant, & par occasion : ou bien il faut s'en excuser, & promettre de prendre un temps exprès pour s'acquitter de son devoir.

Il est bien vrai, qu'il n'y a point de temps déterminé pour les visites ordinaires ; mais il y en a pour les amis, & pour les parents. Le plus considérable est le premier jour de l'an : on ne voit pour lors que chaires, chevaux, & que monde par les rues à cause des visites fréquentes ; en ce jour-là on n'entre point dans la maison ; mais on laisse seulement un *thié* à la porte, ou si on y entre, on est obligé de boire, & de manger, si peu qu'on voudra.

L'autre temps destiné pour les mêmes cérémonies, est le quinzième jour de janvier ; quoiqu'il y ait moins de visites en ce jour-là, que de solemnités, d'autant que c'est la fête, qu'ils nomment des lanternes,

qu'on allume de tous côtés par les rues, aux portes, & aux fenêtres avec beaucoup d'artifice & de dépense.

Le troisième, est le troisième jour de la troisième lune, qui tombe en mars, & qu'ils nomment *cimnim*. Ils visitent ce jour-là les sépultures de leurs ancêtres, & leur présentent des sacrifices, & quoiqu'ils pleurent la mémoire des défunts, ils ne laissent pas de réjouir les vivants par leurs festins.

p.092 Le quatrième temps ordonné pour les visites, est le cinquième jour de la cinquième lune, nommé *tuonu*, auquel le peuple a coutume de faire de grandes réjouissances par les rues, & sur les rivières, quoique parfois on les défende, à cause des malheurs qu'on a souvent vu sur l'eau.

Le cinquième est le septième jour de la septième lune, qu'ils jugent commode ; & le neuvième jour de la neuvième lune, auxquels ils se visitent les uns les autres, & s'envoient des présents particuliers, & propres à chaque fête.

Outre ces jours arrêtés, ils se visitent encore aux funérailles, aux changements de logis, aux mariages, à la naissance d'un fils, à la promotion d'une charge ou d'un degré, au jour de leur naissance, quand ils vont hors du pays, & quand ils entrent dans une septième année de leur âge. En ces occasions la visite ne doit jamais être sans quelques présents.

Si quelqu'un entreprend un long voyage, tous ses amis le visitent, & lui font des présents à son départ : & réciproquement il leur rend à tous & la visite & les présents à son retour.

On visite aussi les malades, mais ce n'est que jusqu'à la porte, & si ce ne sont des amis particuliers, rarement entrent-ils dans la chambre.

Ceux qui observent ces civilités avec plus d'exaction & de ponctualité, sont les écoliers à leurs maîtres, les sujets à leurs supérieurs, & le royaume au roi ; de sorte qu'au jour de sa naissance, aux quatre saisons de l'année, & aux fêtes principales, le vice-roi & tous les magistrats de la province députent un ambassadeur à la cour, pour

visiter le roi au nom de la même province. Pour ceux qui résident actuellement à la cour, tant les lettrés, que les capitaines, ils vont eux-mêmes en personne au palais ces jours-là rendre leurs devoirs, & s'acquitter de leur obligation.

Ils ont des salles parées expressément pour recevoir les visites : la première est commune indifféremment à tous, où vous pouvez entrer, & vous asseoir sans avertir aucun, quoique le portier n'y soit pas, pour vous conduire. Il y en a une autre plus ^{p.093} intérieure, qu'ils appellent la salle secrète, pour les parents, & amis familiers. On s'arrête là, sans passer outre, à cause de l'appartement *hui*, c'est-à-dire des femmes, qui est tout joignant, où même les domestiques n'osent entrer, s'ils ne sont fort petits. Le maître du logis va trouver ceux qui lui font l'honneur de le visiter dans la salle extérieure, & les prend par la main pour les faire asseoir sur des sièges, que lui-même dispose, quoiqu'ils soient plusieurs, & eux ensuite lui présentent, & lui rangent le sien. On donne à un chacun le rang qui lui est dû, sans avoir égard aux dignités, ni aux qualités de fils & de cousin ; mais seulement à son âge, & si on ne le sait pas, il faut le demander. Le maître de la maison prend toujours la dernière place. Après que tous sont rangés, on leur présente à boire du *cia*, comme ils le nomment, en gardant le même ordre.

En quelques provinces [tant plus](#)²⁹ on vous présente à boire, c'est un honneur plus grand qu'on vous fait, il n'en est pas de même en la province de *Hamcheu*, où c'est un excès de boire plus de trois fois. Aux amis outre le boire on se sert de fruits avec quelques douceurs : & presque par toute l'Asie il ne se fait point de visite sèche, comme en Europe.

Parmi leurs civilités, les enfants en la présence de leurs pères, & les écoliers devant leurs maîtres, écoutent plus qu'ils ne parlent, & jamais les jeunes gens ne se pressent de parler beaucoup. Les termes dont ils usent, sont autant pleins de respect pour autrui que d'humilité pour eux ; & comme c'est contre les règles de bienséance de dire *vous*, ce l'est pareillement de dire *moi* : d'où vient, que pour éluder ces mots, ils diront par exemple : *le nourrisson*, & *l'écolier* ; & un fils parlant à son

père, dira *le petit-fils*, fût-il l'aîné de ses enfants, & même marié ; les serviteurs se nomment *sujets* ; les parties en justice s'appellent *les délinquants* ; les chrétiens au sacrement de la confession se qualifient *les pécheurs* ; les dames de la cour, excepté la reine & les eunuques parlant au roi, se servent de ces termes : *l'esclave de votre Majesté, nupor*. Les autres se nomment *chin*, c'est-à-dire *vassaux*. Et même quand il est seulement question de parler de ses affaires, sans toucher à sa personne, il faut user de ^{p.094} paroles modestes, comme un père parlant de son enfant, & un maître de son disciple, disent communément, mon petit fils, mon petit écolier : & au contraire le fils en parlant de son père, ou le serviteur de son maître, disent, le père & le maître de la maison.

Pour les autres, ils ont des noms, & des titres honorables, comme les Italiens, votre Seigneurie, votre Seigneurie illustrissime ; & qui plus est, ils ne nomment jamais aucun, même des personnes médiocres, & de la plus basse condition, sans un terme d'honneur : un hôte c'est le *chiù gin kia*, l'homme seigneur du logis ; un batelier, l'intendant du vaisseau ; un muletier, *la grande verge* ; & quand ils veulent le fâcher, ils l'appellent par son nom *can kiò*, c'est-à-dire, le persécuteur des pieds ; un des principaux officiers d'une maison se nomme *le grand maître*, les sergents de justice, & ceux qui accompagnent les mandarins sont des *chevaliers*, ou des *hommes à cheval*, quoiqu'ils marchent toujours à pied. Toutes les femmes sont *tasao*, c'est-à-dire *cousines*, d'où vient que ceux qui ne savent pas bien prononcer, au lieu de *cousines*, les appellent *balais*, d'autant que le mot est équivoque.

Aux interrogations, & aux demandes particulières des choses, qu'ils désirent savoir, ils ont encore des termes propres comme *lemlam*, c'est-à-dire le noble fils ; & *lingai*, le précieux amour, quand il est question d'une fille. Pour savoir l'état d'un malade, on ne dit pas simplement comment se porte-t-il, mais *comment se porte-t-il de sa noble indisposition ? quei yam*. Pour les personnes de basse condition, quand elles ne se connaissent point, elles s'appellent *hium*, frères ;

mais si elles sont familières, elles disent sans autre cérémonie, *vous & moi*, comme il leur plaît.

Tout autant qu'ils sont circonspects & cérémonieux en leur façon de converser & de parler, ils le sont presque autant à prendre divers noms proportionnés & conformes à leurs âges : ils en ont de cinq sortes.

Le premier est leur surnom, qu'ils prennent, sans manquer, de leur père ; mais jamais de leur mère, ni de leur grand-père maternel, au contraire la femme emprunte le sien de son mari.

Le deuxième est celui qu'ils appellent *le petit nom*, que leur donne leur père, quand ils sont encore petits, le tirant d'un ^{p.095} animal, d'une fleur & de choses semblables, il n'y a que le père & la mère, qui puissent les nommer de ce nom.

Le troisième est le nom de l'école, qu'ils reçoivent de leur maître, & qui étant conjoint avec leur surnom fait un nom composé, dont son maître l'appelle avec ses condisciples.

Le quatrième est celui qu'ils prennent avec la coiffe, dont j'ai parlé ci-dessus, qui est de seize à dix-huit ans ; d'autant qu'alors il se marie, & épousant sa femme, il épouse un nouveau nom, qu'on dit *la lettre*, duquel il est nommé indifféremment par toutes sortes de personnes, excepté ses serviteurs.

Le cinquième est le *Grand nom*, qui se prend au sortir de la jeunesse, & tous peuvent l'usurper, excepté celui qui le porte & son père, qui ne le prononcent jamais.

Pour rentrer maintenant dans la salle où nous avons laissé nos hôtes en conversation : il est à remarquer, que prenant congé de la compagnie, ils font tous une révérence ordinaire au maître du logis, & le remercient du bon accueil qu'ils ont reçu de lui : puis il les accompagne jusqu'à la rue, où ils font encore une autre révérence commune, s'ils sont à pied, & trois s'ils sont à cheval, en chaire, ou en carrosse, dont la troisième se fait sur la porte, & le maître se retire promptement dans sa maison, pour donner la liberté à ceux qui lui ont fait l'honneur de le visiter, de monter à cheval, ou sur leur siège, ce

qu'ils n'oseraient pas faire en sa présence sans incivilité. Mais après qu'ils sont montés, le maître retourne pour leur dire le dernier adieu ; & eux après qu'ils ont fait quelques pas, envoient un de leurs serviteurs, pour lui présenter leurs baisemains. Si c'est la première visite, ou si c'est une personne de considération, elle est toujours accompagnée de quelques présents, qui est une chose ordinaire à la Chine de présenter des draps, des atours des femmes, des choses d'usage, comme des écharpes, des chauffetes, des porcelaines, & des viandes ; & communément choisit-on le meilleur.

Si le présent est de choses qui soient bonnes à manger, & que ce soit entre amis, il doit être composé de quatre, de six, ou de huit choses différentes, & jamais il ne doit être offert sans un ^{p.096} *thié*, qui contient le dénombrement de ce qu'on envoie. Ce n'est pas incivilité que de ne les pas accepter, ou de n'en prendre qu'une partie, & renvoyer l'autre ; il est bien vrai, qu'il faut que cela se fasse avec le remerciement & excuse par un *thié*, qui contient pareillement ce qu'on garde, & ce qu'on renvoie. C'est la pratique des personnes de condition, qui veulent faire paraître leur honnêteté, & ensemble épargner leur bourse, d'écrire dans un *thié* les présents qu'ils veulent faire, avant que de les envoyer, pour ce que comme on n'accepte jamais tout ce qu'on présente, celui qu'on veut gratifier, écrit dans un autre *thié*, ce qui lui plaît, & pour lors on achète seulement ce qui est spécifié par le billet.

Il y a des présents imaginaires, que, celui qui les fait, sait assurément qu'on ne recevra point, qui ne laissent pas de coûter beaucoup & pour la quantité, & pour la qualité, comme trente ou quarante pièces de Damas, des draps de soie, des bas de soie, un grand nombre de poules, de canes, & d'autres semblables viandes. Les plus sages ne prennent ces choses des marchands qu'à condition qu'ils reprendront ce qu'on ne voudra pas, moyennant quelque peu de profit.

La coutume est que ceux qui reçoivent un présent, sont obligés d'en faire un semblable ; excepté les choses qui se mangent entre les amis, & ce qu'on apporte d'un autre pays, où il se prend. On ne reconnaît point non plus les présents, qu'ils appellent de dépendance, tels que

sont ceux que font les inférieurs à leurs supérieurs, & les écoliers à leurs maîtres.

C'est pareillement la coutume de donner quelque pièce d'argent au page, ou au laquais, qui apporte les présents, suivant leur valeur, & de témoigner le respect qu'ils ont pour celui qui les leur a envoyé.

Les habitants de Kiamsi, comme plus habiles, & plus ménagers que les autres, sont aussi plus déliés, & plus subtils, & pour un présent d'un liard, font en sorte qu'on donne un iule à leurs valets, ainsi du reste à proportion.

@

CHAPITRE XIII

Des banquets

@

p.097 Les Chinois sont perpétuellement en festins, & conséquemment perdent beaucoup de temps, & font de grandes dépenses. À toutes les rencontres, allées, venues, & bons succès d'un ami, & d'un parent, on fait un festin de réjouissance ; on en fait un autre pour se consoler des mauvaises nouvelles, & des tristes événements ; le festin est le conseil où se traitent des affaires de conséquence, la table sert pour tirer le plan, pour commencer & finir les bâtiments. Ils en font plusieurs autres, sans avoir autre vue, que celle de cet épicurien : Mangeons & buvons, puisque demain est le jour de notre mort.

C'est la vie ordinaire du menu peuple, & particulièrement des artisans divisés en confréries, qu'ils appellent du mois, pour ce qu'en chacune il y a trente confrères, autant qu'il y a de jours au mois, qui chacun à leur tour font tous les jours un festin, à plus près, comme les enfants de Job. S'ils n'ont pas assez de commodités dans leurs maisons, ils n'ont qu'à louer des maisons publiques pourvues de toutes les choses nécessaires, qui ne sont que pour cela. Ou s'ils veulent que le festin se fasse dans leur maison propre, sans en être aucunement importunés, ils n'ont qu'à dire le nombre des services, & la qualité des viandes, qu'ils désirent, & on les leur porte toutes apprêtées.

Les septentrionaux sont bien différents en leur façon de faire de ceux du Midi : pour ce que ceux-ci observent jusqu'aux moindres cérémonies de table : comme en effet ils sont partout incomparablement plus civils, & plus courtois, que les autres.

Ils recherchent plus la diversité & le [déguisement](#)⁴, que la quantité des viandes en leurs festins ; ils banquettent plutôt pour la conversation, que pour la bonne chère ; quoiqu'ils mangent assez bien, & ne boivent pas mal. Ils commencent le repas par le p.098 vin, & par les

viandes, & continuent toujours à boire, sans manger ni riz, ni pain, jusqu'à ce que les convives disent, c'est assez bu. Alors on sert le riz & on ne parle plus que de manger sans boire.

La pratique de ceux du Nord est toute contraire : peu de cérémonies, des tables bien garnies, des plats fort grands, bien remplis, c'est ce qu'ils veulent. Après les civilités ordinaires, qui se pratiquent par tout le royaume, on commence le festin par la viande, & un chacun en prend autant qu'il peut de celle qui est davantage à son goût. On peut dire que c'est un incendie, qui ne s'éteint ni par l'eau, ni par le vin, puisqu'ils ne boivent ni de l'un, ni de l'autre. Le riz est leur dessert. Après le repas on devise l'espace d'une heure, puis on se remet à table, qui n'est chargée que de jambons salés, de langues fumées, & de semblables ragoûts qu'ils nomment fort à propos des *guides*, puisque ce sont les guides de vin, & qu'ils commencent pour lors à boire.

Parlant en général : il ne se boit point de vin par tout le royaume, ni au dîner, qui se fait le matin, cinq heures avant midi, ni au souper, qui est à quatre heures après midi : mais seulement la nuit, avant que s'aller coucher, qu'ils mangent des viandes salées comme je viens de dire. C'est pour cette raison, qu'ils font pour l'ordinaire leurs festins de nuit, employant la lumière du jour à l'étude & aux affaires : la nuit : en hiver ils usent de chandelles, qu'ils ont en abondance, faites d'une certaine huile mêlée avec un peu de cire ; & en été ils en ont de cire pure de trois différentes sortes, l'une d'abeilles, l'autre d'une espèce de serpent laquelle est beaucoup meilleure, & blanche sans artifice ; la troisième provient d'un arbre, dont le fruit est de la grosseur d'une noisette, & la chair blanche. Il est vrai que celle-ci n'est pas du tout si bonne que notre cire, mais elle est pourtant meilleure que notre suif, & les chandelles en valent mieux.

Les festins des gens de qualité se font avec plus d'appareil, d'autant qu'ils ont pour cet effet & des maisons de plaisance à la ville, & aux champs, enrichies de peintures, & remplies de curiosités. Bien que l'usage des tapisseries soit assez rare en la Chine, néanmoins si les conviés sont officiers ou personnes de p.⁰⁹⁹ marque, on tapisse pour eux

la maison du haut en bas avec beaucoup de soin. On reconnaît la grandeur du festin par le nombre des tables : c'est l'ordinaire de n'en dresser qu'une pour deux ou pour quatre personnes ; mais aux grandes solennités chacun des conviés a une table séparée, & quelquefois deux, l'une pour manger, & l'autre pour ranger les plats.

Toutes les tables de ces festins ont leurs fermoirs & leurs brisures par le devant, sans nappes, & sans serviettes : le vernis, qu'ils appellent *charan*, dont elles sont peintes, étant au lieu des deux. Ils ne mettent point de couteaux sur table, d'autant que les viandes sont toutes coupées quand elle viennent de la cuisine, non plus que de fourchettes, se servant habilement de deux petits bâtons. Ils ne servent aussi jamais ni sel, ni poivre, ni vinaigre, ouy bien de la moutarde, & d'autres assaisonnements, dont ils sont fort curieux, en ayant de délicats, & de diverses sortes. Les services de ces festins sont à chair, & à poisson, bouilli, rôti, fricassé, & préparé en plusieurs sauces, & **déguisements**⁴ à leur façon, qui n'est point du tout mauvaise. Les potages, dont ils sont friands, ne sont jamais sans chair, ou sans poisson, ou sans les *vermicelli*, de nos Italiens.

Anciennement ils n'avaient ni tables, ni sièges, mais ils mangeaient à plate terre sur un tapis, suivant la coutume de la plupart des Asiatiques, & des Africains : jusque là même que dans leurs écritures & dans leurs livres, une même lettre signifie une table, & un tapis. Les Japonais, & les autres royaumes circonvoisins conservent encore aujourd'hui l'ancienne façon de s'asseoir & de manger à terre : il n'y a que les Chinois, qui depuis le règne du roi Han, ont pris l'usage des tables dont ils sont fort curieux.

Pour dire la vérité, il y a de l'excès tant en l'ordre & disposition, aux cérémonies & compliments, qu'au commencement, à suite & à la fin de leurs banquets. Le maître de la maison commence à manger & à boire & invite les conviés par parole, & par exemple à faire le même. Sur le milieu du repas, on change les petits plats en de plus grands, & on invite tous les assistants à boire, toutefois sans violence. Les temps, auxquels ils p.100 banquettent ordinairement, sans y manquer, sont les

jours de leurs fêtes communes ou particulières, outre les autres rencontres que j'ai déjà touchées.

Les personnes riches & qualifiées font un banquet, quand elles viennent de loin, ou de quelqu'autre pays ; & il arrive assez souvent, que le même se trouve à sept ou à huit festins en un jour seulement pour rendre la civilité qu'il doit à ses amis. Quand ils ne sont pas pressés, ils font quelques jours auparavant un billet, pour inviter ceux qu'ils veulent, & les prier de se trouver à leur festin ; si ceux-ci n'ont pas le loisir, & la commodité, ils s'excusent pareillement par un billet & ils font le même, quand ils s'acceptent, en écrivant un autre qu'ils nomment *le billet de sollicitation*. Le jour pris étant venu les premiers arrivés s'entretiennent dans une salle au dehors, attendant que tout le monde soit assemblé, puis ils entrent dans une autre salle préparée pour le festin ; où le maître du logis fait les cérémonies, ordonne des sièges, des services, des plats, & du reste, & après ces civilités, un chacun prend son rang, & sa place, & le maître le soin de réveiller la compagnie, & de l'inviter à boire & à manger. Il ne faut pas s'étonner s'ils demeurent longtemps à table, puisqu'outre leurs discours & entretiens, ils ont musique & comédie, où les acteurs sont obligés de représenter ce que veulent les conviés.

Le banquet se termine par les importuns compliments, que les conviés font à leur hôte : auquel ils envoient tous dès le lendemain un écrit, contenant les louanges du festin & de tout ce qu'y est passé, avec un remerciement de la bonne chère qu'il leur a faite.

@

CHAPITRE XIV

Des jeux que les Chinois pratiquent

@

Le jeu de cartes, qui sont tout à fait semblables aux nôtres, pour la forme & pour les figures, excepté qu'elles sont noires, & sans autre couleur, a pénétré jusqu'à ces extrémités du monde. C'est le propre entretien du menu ^{p.101} peuple ; car les personnes de condition soit pour passer le temps, soit pour gagner, ne jouent rarement qu'aux échecs, qui ne sont pas beaucoup différents de ceux de notre Europe. Le roi, quand il est attaqué, n'a que quatre carreaux pour se pouvoir sauver, non plus que les deux alfîères, ou les deux fols. Au lieu de reines, ils ont deux autres pièces, qu'ils nomment vaisseaux de terre, dont le mouvement est plein d'esprit, ils marchent devant les deux chevaux, avec deux pions, qui les devancent d'un carreau au-delà du rang des autres, pour leur ouvrir le chemin. Ces pièces se remuent comme nos tours, sans avoir la liberté de rien attenter sur le roi du parti contraire si ce n'est quand il se trouve engagé à la suite de deux de ces pièces, soit qu'elles soient de même, ou de différent parti, qui se touchent immédiatement l'une l'autre : encore a-t-il pour lors le moyen de se sauver en trois façons ; ou se retirant dans la place voisine, ou se couvrant d'une autre pièce, comme d'un bouclier, ou bien ôtant la pièce, qui est entre lui & son ennemi, & ainsi par une nouvelle ruse, se met hors du danger en se mettant à découvert.

Le jeu qui suit, est un des plus graves & des plus sérieux : ils ont un échiquier divisé en trois cents carreaux, & deux cents pièces, les unes blanches, les autres noires. Un des joueurs tâche de faire sortir les pièces de l'autre en compagnie, & de les attirer au milieu de l'échiquier, pour pouvoir se saisir des places de l'autre ; car c'est la loi du jeu, que la victoire est à celui qui peut gagner plus de carreaux. C'est le divertissement ordinaire des officiers, lesquels y passent assez souvent les journées entières : car les habiles joueurs emploient une heure, &

davantage, à une seule partie. Ceux qui savent parfaitement les règles du jeu sont estimés pour cette considération, & il faut des cérémonies pour les avoir, & pour les consulter comme les maîtres de l'art.

Les Chinois ont encore le jeu des dés, qui sont faits comme les nôtres, sans aucune différence pour la figure, ni pour les points.

Le menu peuple pratique fort le jeu de la mourre, avec la main & les doigts, comme on a coutume de le jouer. Il est en usage aux festins plus qu'en tout autre lieu, où deux jouent à qui p.102 paiera le vin, & le perdant est celui qui le paye. Les bonnettes gens ont à cet effet un tambour hors de la salle, qu'ils frappent, je ne sais combien de coups commençant à conter par la première place, & quand le jeu cesse, celui sur qui le coup de tambour s'arrête, est obligé de boire.

Les personnes de basse condition exercent une autre sorte de jeu en la cité de Nanquim. Ils achètent une paire de chapons, les plus gras qu'ils peuvent trouver, du poisson, de la porcelaine, ou quelque autre chose excellente, capable de donner du désir de gagner. Puis un d'entr'eux prend en sa main dix pièces de leur monnaie, qui ont des lettres gravées d'un côté, & rien de l'autre, celui-ci les présente à un autre, qui les jette en l'air, & s'il arrive que toutes dix tombent à terre d'une même face, il gagne la gageure, mais si les unes tombent du côté que sont les lettres, & les autres du côté qu'il n'y a rien d'écrit, il perd deux quatrins, c'est-à-dire environ huit deniers.

Le combat des coqs nourris & façonnés tout à dessein se pratique en la Chine, comme par toute l'Inde : & celui qui reste maître du champ de bataille, ayant mis son adversaire en fuite, ou l'ayant jeté par terre, est le victorieux, & gagne l'autre coq avec le prix de la victoire. Mais d'autant qu'il arrive assez souvent que tous deux sont renversés par terre, par les coups qu'ils se donnent en même temps ; la victoire demeure à celui qui étant tombé tâche de se relever, & de surprendre son compagnon, ou qui chante plus tôt que l'autre.

Ils font semblablement combattre des cailles, & c'est pour cela qu'ils nourrissent soigneusement les mâles. Ce jeu est particulier aux parents

du roi, & aux eunuques du palais, qui font d'excessives dépenses pour faire voir des oiseaux qui se battent en désespérés, & à outrance.

Ils représentent aussi le jeu des grillons au commencement du printemps ; lesquels ils nourrissent à ce dessein en des petites chambres faites de craie fort proprement, & quand il faut les exposer au combat, un chacun tire le sien & le met dans un bassin, ou dans un autre vaisseau bien net, & puis ils les approchent l'un de l'autre avec une petite pelle de fer, de sorte qu'étant ^{p.103} une fois dans une distance proportionnée pour se choquer tous deux, ils le font avec tant de furie, que dès le premier coup ils s'emportent assez souvent une jambe. Le victorieux chante aussitôt en signe d'allégresse, & remporte le prix. Ce jeu est ordinaire à Pequim parmi les eunuques, qui leur coûte beaucoup.

On ne permet aucune sorte de jeu aux petits enfants, qui étudient ; aux plus grands on leur en accorde quelques-uns proportionnés à leur âge, & fort semblables à ceux de l'Europe : si ce n'est que les jeux de cartes & de dés sont absolument défendus aux écoliers, sous peine de châtement d'amende pécuniaire : jusque là même que ceux, qui se plaisent trop à voir jouer, sont blâmés des autres, qui les appellent *tu può* c'est-à-dire amateurs de jeu ; si grande est la haine qu'ils ont formée contre ces jeux de hasard, la perte du temps, la ruine des familles, & la peste des bonnes mœurs.

@

CHAPITRE XV

Des mariages des Chinois

@

Nous apprenons des histoires, qu'il y a près de trois mille ans que les mariages se contractent à la Chine par un contrat indissoluble, & qu'anciennement on se servait pour la solemnité des épousailles de plusieurs cérémonies, & entr'autres de se donner la main ; lesquelles pour la plupart ont été changées, quelques-unes abolies & d'autres ajoutées de nouveau.

Pour le présent ils pratiquent deux sortes de mariage : l'un est constant & arrêté par un contrat, qui ne peut se rompre, ni se dissoudre que par la mort de l'une des parties, & la femme est tenue pour légitime & conduite à la maison de son mari avec force cérémonies.

L'autre est un concubinage, permis par les lois du pays en cas qu'ils n'aient point d'enfants ; mais ce n'est qu'un prétexte, & en effet les plus gens de bien observent cette coutume, mais les ^{p.104} hommes riches prennent des concubines, & des maîtresses sans aucune difficulté, quoiqu'ils aient des enfants. La façon de ce mauvais mariage est bien différente du vrai & légitime contrat puisqu'en apparence on traite avec le père, & les parents de la fille, & qu'effectivement elle est vendue par des personnes, qui ne lui sont rien, & qui l'ont seulement nourrie & élevée à ce mauvais usage. Aussi est-ce une chose assez fréquente en la Chine de voir de semblables [courretiers](#), qui nourrissent de jeunes filles, & leur font apprendre à chanter, jouer des instruments, & les autres exercices bienséants à des filles de qualité, à dessein d'en faire un jour les concubines de quelques richards, & de les vendre chèrement. À parler proprement ce n'est point un mariage, puisqu'il n'en a ni les formes, ni les charges ; & que la fille a la liberté toute entière de se donner à un autre homme, que la loi lui permet, en cas qu'elle soit chassée par le premier.

De plus ces femmes d'amour sont traitées diversement : car, elles mangent à part dans un logis séparé ; elles sont soumises à l'autorité de femmes légitimes, & les servent en quelques choses, comme des servantes. Les enfants ne leur rendent point les déférences & les devoirs, que les autres rendent aux autres femmes, qui sont les véritables épouses & ne les nomment jamais de ce doux nom de mères. Quand elles meurent, ceux-là, qui leur doivent la vie, fussent-ils enfants uniques, ne sont point obligés de porter le deuil durant trois ans, ni à s'absenter des examens, ni à quitter leurs charges, & leurs gouvernements, comme ils ont coutume de faire à la mort de leur père ; & comme ils le pratiquent même au décès de la femme légitime, quoiqu'elle ne soit pas leur mère. Quand le mari est mort, la femme légitime & les enfants tant les siens propres, que ceux de l'autre lit, sont maîtres du logis, & quand la femme pareillement est décédée, la concubine y demeure toujours avec ses enfants, si elle en a.

Il s'en trouve, qui ne prennent des concubines que pour avoir un enfant mâle ; & dès aussitôt qu'il est né, si la femme ne veut pas la souffrir plus longtemps, le mari la chasse de sa maison, ou la marie avec quelque autre, & l'enfant qu'elle a ^{p.105} eu ne reconnaît point d'autre mère, que la propre & légitime femme de son père. Il arrive aussi souvent, que le mari s'attachant avec excès à l'amour de sa concubine, toutes les affaires de la maison vont à rebours, excepté l'extérieur, qui ne peut recevoir de changement. Il est permis aux veuves de se remarier, si elles veulent ; il est vrai que les femmes d'honneur ne le font pas pour l'ordinaire, quoiqu'elles soient encore jeunes, & qu'elles n'aient point d'enfants : quand elles se tiennent dans le logis de leur beau-père, elles en sont plus estimées.

Dans les vrais mariages, on a égard communément à l'égalité des conditions, des états & des personnes : mais dans les autres on ne considère que les perfections naturelles de la fille. Les lois défendent de s'allier avec les parents du père, en quelque degré qu'ils soient, & avec les personnes de même nom ; mais elles permettent de se marier avec les parents de la mère, sans se soucier beaucoup de la proximité. Une

jeune fille se marie fort difficilement avec un homme veuf ; ce qu'ils appellent, *racouter la maison & le lit*.

Les mariages ne s'accordent jamais sans un entremetteur ; pour amis qu'ils puissent être, ils en choisissent un pour cet effet, parmi un grand nombre d'hommes & de femmes, qui n'ont point d'autre métier. L'époux ne voit son épouse qu'à la porte quand il entre, pour la prendre pour femme. Les pères marient leurs enfants fort jeunes, & les accordent assez souvent dès le berceau, & même avant que d'être nés : laquelle promesse ils accomplissent fidèlement, quoique le père vienne à mourir avant le temps, ou que l'une des parties vienne à déchoir de son état, & de ses biens, par quelque disgrâce de la fortune : si ce n'est que l'un & l'autre des promis fussent contents de ne pas se tenir au contrat ; & en cas que le fils ne voulût pas pour quelque considération observer les volontés de son père, on l'y peut contraindre par les voies de la justice.

De dot il ne s'en parle aucunement avant la mort du père, tant pour les garçons, que pour les filles : & parmi les personnes de basse condition, la coutume n'est pas d'accepter purement les femmes, comme quelques-uns ont voulu dire ; mais seulement ^{p.106} de donner une notable somme d'argent au père de la fille, pour lui avoir une robe, & quelques ornements de tête proportionnés à son état ; de ces deniers, le père en épargne, & retranche autant qu'il peut, pour son profit particulier. De là vient que ceux, qui ont écrit que les Chinois achetaient leurs femmes, ne l'ont pas avancé sans fondement, pour ce que le mari convient & s'accorde du prix avec le père de la fille, qui ne la donne point, qu'il n'ait touché l'argent.

Les personnes de condition se donnent bien garde de parler d'argent, & de dot : mais le père de la mariée est obligé de faire tout ce qu'il peut, suivant les coutumes du pays, & les lois du royaume, & de donner à sa fille un ameublement entier depuis la porte jusqu'au toit de la maison, excepté le lit : le tout quoique les choses soient à bon marché dans la Chine, monte parfois jusqu'à cinquante écus. Il lui donne outre cela deux ou quatre petites filles pour la servir ; & quelque

argent, plus ou moins suivant ses facilités. Mais jamais on ne donne ni terres ni possessions, si ce n'est que le père de la fille fût extrêmement riche, ou qu'il entrât dans l'alliance d'une personne de haute condition, ou qu'il n'eût point d'enfants mâles.

Après que le contrat est passé du consentement des parents, on vient aux compliments, & aux civilités : j'en veux rapporter quelques-unes. La première est que l'accordé envoie tout aussitôt un présent de viandes, de vin, & de fruits, à son accordée. La deuxième est qu'on choisit & détermine le jour des épousailles par l'avis des astrologues, avec force cérémonies. Troisièmement on demande le nom de la fille. En quatrième lieu, le mari doit envoyer des bagues, des pendants d'oreilles, & des bijoux, à sa future épouse.

Un jour avant que la femme soit conduite en la maison de son mari, on y transporte ses meubles de la maison de son père, en plein jour & à la vue de tout le monde. Les hommes députés à cela, marchent deux à deux comme en procession ; les uns portent les tables, les autres les coffres, ceux-ci les rideaux, & ceux-là les bois du lit.

Le jour suivant, c'est la coutume en quelques provinces, que ^{p.107} le marié, son père & ses plus proches parents aillent à cheval, chercher la mariée, qu'ils conduisent dans une chaire avec un pompeux appareil. Aux autres provinces, qui approchent plus du Midi, l'homme envoie sur le soir chercher sa femme dans une chaire faite exprès, & richement parée, qui se ferme & s'ouvre par le dehors, & une grande suite de monde qui l'accompagne, avec des flambeaux & des lanternes. La mère, après que sa fille lui a rendu les derniers devoirs, & présenté le dernier adieu, la renferme dans sa chaise, & envoie la clef devant à la mère du mari, puis on commence à marcher, les parents à la tête de la troupe, & les petites servantes à côté de la chaire de leur maîtresse.

Quand on est arrivé à la maison du marié, sa mère ouvre la chaire, & faisant sortir la mariée, la met entre les mains de son fils, & tous deux se retirent ensemble dans un oratoire d'idoles, où sont les images de leurs ancêtres : après les quatre genuflexions, qu'on a coutume de faire en semblables cérémonies, ils s'en vont dans une grande salle

faire les mêmes révérences à leurs parents assis sur des chaires. Puis l'épousée se retire avec sa belle-mère, ses filles de chambre, & la médiatrice du mariage, dans l'appartement des femmes, où est son logement & celui de son mari : qui est un lieu si sacré parmi eux, comme j'ai dit ailleurs, qu'il n'est pas permis à aucun homme, fût-ce le père, ou un des frères d'entrer dedans ; de façon que quand le père veut châtier son fils pour quelque faute, ce qui se fait ordinairement quoiqu'il soit marié, s'il peut gagner la chambre de sa femme, il est en sûreté, le père n'ayant pas la liberté d'y entrer, ni de parler avec sa bru, si ce n'est en quelques rencontres particuliers. Tant ils ont un grand soin de conserver la perle précieuse de l'honneur des femmes. Hors des temps que l'épouse est retirée dans sa chambre, il est l'espace de plusieurs jours continuellement en festins avec son père, ses parents, & ses amis. Mais un mois passé, l'épouse se retire à sa maison, ce qu'ils appellent *queinim*, c'est-à-dire retourner au repos.

Tous les frères partagent également les biens du père, autant les cadets que les aînés & ceux des concubines, que ceux ^{p.108} des femmes légitimes, ne considérant en cela que la seule personne de leur père ; mais pour les filles elles n'ont rien plus, que ce qu'elles ont reçu pour leur mariage. Si le père meurt avant que d'avoir marié ses filles, ses frères sont obligés de la pourvoir ; & pareillement si le père s'est dépouillé de ses biens durant sa vie en faveur de ses fils mariés, ils sont tenus de nourrir & d'entretenir leurs sœurs.

Il y a néanmoins quelques maisons particulières, comme celles, qui portent titre, dont les aînés héritent, encore qu'ils aient d'autres frères. Ces enfants sont nommés *quecum*, *chu hui*, *heu pé*, *chei hei*.

@

CHAPITRE XVI

Des funérailles & sépultures des Chinois

@

Quoique les Chinois aient les mêmes opinions que les philosophes d'Europe en plusieurs points, qui regardent la vie, ils sont néanmoins bien différents pour ce qui touche la mort : d'autant que ceux-là traitent fort peu, & rien du tout de la sépulture du corps, & ceux-ci ne prisent rien tant, & sont extrêmement soigneux pendant leur vie d'en donner l'ordre à leurs enfants, qui témoignent toute leur piété & leur obéissance à l'observer après leur mort.

La coutume générale du royaume est de n'enterrer aucun, quand ce ne serait que le corps d'un enfant de deux jours, s'il n'est dans une caisse convenable à sa condition. D'où vient que les riches, quoique les Chinois soient avares, sont excessifs en cette sorte de dépense, recherchant le plus précieux bois qui se puisse trouver.

Les eunuques ont de l'avantage en cela : car comme ils sont sans enfants, ils ne font point de difficulté de donner mille écus pour le bois de leur cercueil, bien que souvent il ne vaille pas tant ; mais ils vont trouver un marchand, & lui demandent du ^{p.109} bois, de cinq ou six cents écus. Eux-mêmes ordonnant ainsi du prix : l'autre usé en son métier répond qu'il n'en a pas pour le présent, mais qu'il en attend de jour en jour ; & que s'ils ne sont point pressés, ils n'ont qu'à l'envoyer chercher dans quelques jours, & qu'assurément ils seront servis suivant leur volonté.

Le marchand ne fait autre chose que coller un papier avec le prix sur des ais, & quand l'eunuque revient, il trouve des bois du prix qu'il demandait. Le cercueil étant achevé avec beaucoup d'ornements d'or, de peintures & de figures par dehors, ils le font porter à leur maison, & assez souvent ce leur est une satisfaction particulière de l'avoir dans leur chambre. Comme au contraire ceux qui se voient âgés sans l'avoir

fait faire, sont toujours mécontents ; & c'est une grande charge aux enfants, quand leur père étant déjà sur sa vieillesse, n'a pas encore préparé son cercueil.

Cette façon se pratique ordinairement par tout le royaume : mais pource qu'ils ont reçu leurs lois des pagodes des Indes, ils en ont aussi emprunté quelqu'autre chose, & ainsi ils ont trois sortes de sépulture, à savoir en terre, dans l'eau & au feu. Comme les Japonais le pratiquent même étant encore en vie, dont les uns se précipitent du haut des rochers éminents, les autres se jettent dans les rivières avec une pierre au col, & telles autres pratiques, qui ne sont pas à notre propos. Les Chinois ne sont pas si vaillants que de s'ensevelir ainsi tous vifs ; mais les pauvres, qui n'ont pas le moyen d'acheter un cercueil, se font brûler après leur mort, & enterrer leurs cendres. On brûle les corps dans la province de Sucheu, & puis on recueille les cendres dans des vaisseaux bien fermés, qu'on jette au fond des rivières.

Après le cercueil, vient le lieu de la sépulture, qu'un chacun a pour soi & pour ses descendants hors des murailles, n'étant pas permis, de l'avoir dedans les villes. Ces lieux leur sont fort chers. Quelques-uns y bâtissent des maisons commodes, fermées tout à l'entour, & par le dedans pleines de cyprès, & d'autres arbres conformes à la nature du sol. Si vous ne considérez que la qualité de la terre, ils ne sont pas toujours de grande valeur, mais si le devin les a jugés prospères & heureux pour y bâtir, ils sont ^{p.110} vendus chèrement, & ces achats ne se font point sans l'avis des judiciaires.

Ils observent un ordre aux enterrements de mettre à la tête le chef de la famille, & les autres de main en main suivant leurs degrés. Leurs tombeaux sont de pierres proprement travaillées, & dessus leur sépulture ils dressent des statues d'animaux, comme de cerfs, d'éléphants & de lions, faites semblablement de pierre, avec des épitaphes pompeux, & des compositions curieuses à la louange des défunts. Les plus considérables, particulièrement les eunuques, font bien d'autres dépenses : car ils font bâtir des palais somptueux, & des salles sous terre, comme des cimetières où sont des niches bien ajustées pour

y mettre leur cercueil après leur mort. Ces palais leur servent quand ils y vont se divertir, ou quand toute la famille s'assemble le jour des morts, pour faire leurs sacrifices & leurs cérémonies. Les pauvres, qui n'ont pas le moyen d'avoir des lieux particuliers pour se faire enterrer, en ont un dans chaque ville, commun à tous.

Au reste ils ne manquent jamais d'être inhumés en la sépulture de leurs ancêtres, pour éloigné que soit le lieu de leur décès : comme il arrive ordinairement aux officiers, qui étant employés au gouvernement, en diverses provinces du royaume, meurent hors de leurs pays, d'où leurs parents les font porter pour leur rendre les derniers honneurs ; ce qui n'est pas hors de toute raison puisque Jacob & Joseph ont eu les mêmes soins.

La première cérémonie, qui s'observe au trépas, est qu'avant que le malade soit décédé, on le porte sur un matelas dans une salle au dehors, où il rend l'âme. Je n'en sais pas la raison ; & la règle n'en est pas générale, puisque les personnes de qualité demeurent & meurent dans leurs lits. Quand un père expire, l'aîné de ses enfants arrache sa coiffe & son chapeau de la tête, & tout échevelé, s'approche du lit, tire avec précipitation les rideaux & le fond, les déchire & en couvre le corps. Si c'est une femme, ou un homme, les femmes ou les hommes le font laver à leur façon ; & après qu'il est ainsi lavé, ils l'enveloppent dans une toile fine, ou au défaut de toile, dans un drap de soie ; & puis ils le vêtissent de ses plus beaux habits, & lui donnent les marques de p.¹¹¹ l'office & du degré qu'il possédait, & paré de cette façon, ils le mettent dans son cercueil fait de grosses & fortes tables, qu'ils frottent de bitume & de charan pour empêcher la mauvaise odeur.

Le cercueil est mis dans une salle tendue de noir ; avec le portrait du défunt tiré au naturel, & ses marques, & ses livrées à la tête du cercueil : une table & un tapis au devant, & des rideaux au pied, derrière lesquels les femmes sont cachées. Les enfants & les neveux sont aux deux côtés assis sur de la paille fort affligés. Au premier balustre qui ferme l'entrée de la salle, sont les trompettes de part & d'autre, & à la grande porte du palais du côté de la cour, sont deux

tambours ; & dans la rue un grand faisceau de pièces de papier mis sur un bâton & traînant jusqu'à terre, qui sert de signal, pour dire que le deuil est ouvert & qu'on commence à rendre les visites. Puis les enfants du défunt font savoir à leurs parents & amis, par un billet avec des paroles pleines d'humilité & de compassion, la perte qu'ils ont faite.

En suite de cela, on commence les visites de cette sorte. Celui-là qui les rend, entre dans la première cour, & prend un habit de deuil. Alors le tambour donne un signe, & les trompettes sonnent quand il a passé la basse-cour : & puis quand il est dans la salle, les femmes commencent à pleurer derrière leurs rideaux. Il s'approche de la table, & met dessus une bourse de papier avec deux ou trois iules dedans, pour faire une partie de la dépense, & un peu de parfums, & après fait quatre révérences sur le tapis, partie du pied, partie fléchissant les genoux. Ce qu'étant fait les enfants le lèvent & le mettant à leur main gauche lui rendent les mêmes révérences : ils pleurent cependant, ou ils font semblant de pleurer, & après ces cérémonies ils reprennent leur place sans dire mot. Autant d'amis qu'il y a, qui viennent rendre leurs visites, un des parents du défunt les plus éloignés les reçoit, n'ayant qu'un petit deuil, & les conduit dans un autre appartement, où les ayant fait asseoir, il leur présente du *chia*, des fruits secs, & des douceurs, dont ils ne mangent point le plus souvent, mais ils en prennent un peu qu'ils serrent dans leur pochette, & de là se retirent.

p.112 Ces civilités sont tellement du devoir, que les amis présents ne sauraient s'en exempter, & les absents, s'ils demeurent dans une ville voisine, y viennent en personne ; ou bien s'ils sont trop éloignés, ils envoient un de leurs domestiques pour faire leurs excuses. Et comme ordinairement elles durent huit ou dix jours, ceux qui sont les plus éloignés ont assez de temps pour venir, ou pour envoyer quelqu'un de leur part.

Cette cérémonie achevée, le fils aîné est obligé de rendre la visite à tous ceux de la ville qui le sont venus voir : & pour soulager sa peine, il n'a qu'à se présenter aux portes, où il fait la révérence, & il laisse un billet étendu tout exprès, & passe outre.

On vient à parler de la sépulture si on peut fournir à la dépense : sinon on garde le cercueil du mort à la maison jusqu'à la première commodité, qui ne vient pas quelquefois d'un an entier. Pour cet effet on avertit les amis par un *thié*, c'est-à-dire par un billet comme auparavant : qui s'étant rassemblés viennent aussitôt au premier lieu. Les machines marchent devant, qui sont de grandes effigies d'hommes, de chevaux, d'éléphants, de lions, de tigres, &c. faites de papier peint, & enrichies d'or. Suivent d'autres machines, à savoir des chariots de triomphe, des pyramides, & choses semblables garnies de soie avec divers ouvrages, & des roses de la même matière, qu'on brûle, quand on met le cercueil en terre, si ce n'est une personne de qualité, autrement on se donne bien garde de faire une telle profusion à plaisir, & de rien brûler.

Ces machines sont suivies d'une grande multitude de peuple, qui vient par curiosité pour voir cet appareil funèbre ; après marchent les amis vêtus de deuil ; les bonzes viennent ensuite chantant leurs oraisons, & jouant de leurs cistres ; puis une seconde espèce de bonzes, qui laissent croître leurs cheveux & leurs barbes, & viennent en continence, & en communauté, maniant plusieurs sortes d'instruments de musique ; & encore une troisième race de bonzes, qui suivent une profession toute différente des autres & se rasent le poil. Après eux vont les amis plus familiers, & les parents immédiatement ; les derniers sont les enfants & les neveux du mort, vêtus d'un deuil fort triste, les pieds nus, la ^{p.113} tête baissée, avec de certains bâtons en leurs mains de deux pieds de long.

Tout ce convoi marche devant la bière du mort, qu'on porte à découvert, si elle est de bois précieux, ou bien dorée, vernie de leur charan, & richement ornée, dans une grande machine, soutenue de trente, quarante ou cinquante hommes, la pompe étant d'autant plus honorable, que le nombre est plus grand. Elle est couverte d'un grand poêle, avec des houppes & des cordons entrelacés fort proprement, & tout auprès force flambeaux cachés dans des lanternes de bois.

Les femmes suivent derrière le cercueil, pleurant dans leurs chaires fermées, & couvertes de deuil, en la façon qu'elles accompagnent leurs parentes & leurs amies. Quand ils sont arrivés au lieu de la sépulture, ils font diverses cérémonies avant que de mettre le cercueil en terre ; dont une qui n'est pas des plus mauvaises entre les autres, est un festin somptueux, qu'on fait à toute la compagnie, pour lequel il est besoin d'avoir une grande & opulente maison.

Un chacun s'étant retiré chez soi, garde le temps du deuil, & les cérémonies ordinaires, qui sont celles, que je vais raconter. La première & la plus commune est de se vêtir d'un habit de deuil grossier & pesant, qui est blanc, non seulement dans ce royaume, mais encore au Japon, à Corea, & en plusieurs royaumes circonvoisins : quoiqu'il me semble que cette couleur n'a pas été choisie dès le commencement pour cet usage, mais que c'est par une coutume introduite & reçue, sans qu'ils en puissent donner la raison : vu que d'ailleurs ils savent bien que cette couleur est une des plus gaies, comme ils le font bien paraître en certains temps. Pour dire ce que j'en pense, il faut savoir, que les Chinois font leurs étoffes de coton, de soie, de chanvre : la soie & le coton sont trop fins & trop déliés pour des étoffes grossières ; ils ne peuvent donc se servir que de chanvre, & comme de son naturel sans être teinte, elle est d'une couleur ingrate & choquante, ils l'ont aussi choisie ; & comme d'ailleurs elle est naturellement blanche, je crois qu'ensuite le blanc a passé pour la couleur propre du deuil.

p.114 Ce deuil dure trois ans entiers, pendant lesquels les enfants ne s'assoient jamais sur d'autres sièges que sur un petit banc couvert de deuil. Ils ne prennent point leurs repas à table ; ils couchent sans châlit, leur lit sur le pavé ; ils s'abstiennent de vin, & de chair, ils ne se servent point de bains, qui sont assez communs, ils n'assistent à aucun festin, & ne sortent jamais que dans une chaire fermée & couverte de deuil. De plus, ils ne touchent jamais leurs femmes, à ce qu'ils disent, durant tout ce temps-là, ils ne sont reçus ni aux examens, ni aux charges publiques : & s'ils en ont quelque-une, à la mort de leur père ou de leur mère, fût-ce celle de vice-roi, ou de colao, ils sont obligés de la

quitter, pour vaquer aux cérémonies des funérailles & du deuil, mais après ils la reprennent & souvent il arrive qu'ils sont mis dans une plus relevée.

Ce temps est si sacré, qu'il ne reçoit point de dispense, non pas même pour les capitaines de la guerre. Et pource qu'un de la province de Canton, se montra plus désireux d'avoir un gouvernement, que de garder son deuil, ayant de la sorte fait son compte que le temps de son voyage passait pour une partie de celui de son deuil, qui lui manquait pour faire les trois ans entiers, étant arrivé à la cour à dessein de rentrer en sa charge, on le renvoya dans sa maison pour achever son temps, avant que de venir se présenter.

Ils gardent ponctuellement ce nombre de trois ans, en reconnaissance de ce que durant les trois premières années de leur enfance ils étaient plus entre les bras de leurs pères, que sur leurs pieds : d'où vient que pour un témoignage de respect, ils ne peuvent rien changer en leur maison de l'ordre que tenait leur père.

Le deuil des femmes n'est que d'un an : il y en a de trois mois, pour des parents, & de trois jours pour les amis, & comme ces rencontres arrivent assez souvent, il y en a fort peu, qui n'ait ses robes de deuil toutes prêtes.

Telle est la pompe du deuil & de la sépulture des personnes les plus honorables, qui est plus grande ou plus petite suivant leur qualité. Les cérémonies qui se gardent pour les rois sont incomparablement plus augustes, & pour le mieux entendre, je rapporterai ce qui se fit l'an 1614 aux funérailles de la reine-mère où j'assistais.

@

CHAPITRE XVII

Des funérailles de la reine-mère

@

p.115 La reine-mère mourut le 9 de la seconde lune, qui est le dernier jour de notre mois de mai l'an 1614. Toute la cour prit aussitôt le deuil, autant la noblesse comme le peuple, & particulièrement les officiers & ministres royaux quittèrent une partie des marques de leurs charges, qui non seulement leur donnent de l'autorité, mais encore de la bonne grâce, pour se vêtir de deuil & de douleurs, comme au lieu de leur ceinture précieuse ils prirent une corde d'étoupes, & changèrent leur bonnet de soie noire en un autre de gros drap. Ils marchèrent de la sorte durant quatre mois entiers jusqu'aux funérailles. Pour le peuple il ne fut obligé de porter le bonnet de deuil que vingt-quatre jours, mais avec tant d'exaction qu'aucun n'eût osé le quitter sous peine de châtement.

Le 2^e jour le roi sortit de son palais pour passer à celui de sa défunte mère, lesquels bien qu'ils soient renfermés d'une même muraille, sont pourtant un peu séparés l'un de l'autre. Le corps fut richement vêtu de blanc, & avant que de le mettre dans le cercueil, le roi s'en allait tous les jours en personne avec tous ses domestiques le visiter, lui faire la révérence, & lui rendre tous les devoirs des enfants à leurs pères, jusqu'à lui présenter des odeurs aromatiques dans une cassolette ; le même se fit solennellement par toutes les dames, par ses enfants & neveux, & encore par quelques-uns des principaux eunuques du palais. Les robes, le lit, & les meubles de la défunte furent brûlés par le commandement du roi, jugeant que c'eût été chose indigne de les faire servir à d'autres personnes de moindre autorité.

Le 3^e jour la reine fut mise dans le cercueil avec lequel on devait l'ensevelir. L'excellence de sa matière se peut aisément tirer de ce que nous avons dit, qu'il y en a pour des particuliers qui montent p.116 jusqu'à la somme de mille écus. Les tables étaient fort grosses, & le

cercueil fort large. Le roi lui-même étendit le corps sur un matelas, avec un oreiller proprement accommodé, & jeta dessus pour plus de soixante-dix mille écus de perles & pierres précieuses, & fit mettre aux cotés 50 draps d'or, & 50 d'argent, ce qui eût pu nourrir quelque homme de bien : cette cérémonie étant achevée, & le cercueil fermé, le roi & ses gens lui firent les révérences ordinaires.

Ils continuèrent le 4^e jour leurs cérémonies, & se vêtirent d'un deuil plus triste, & plus horrible pour les sacrifices : qui effectivement ne sont point tant des sacrifices, que des offrandes & des pures cérémonies. Le cercueil était dans une grande cour élevé sur une espèce de trône, & quinze tables à l'entour : la première, qui était à la tête pour le roi, & les autres pour ses femmes & enfants, & pour les principaux eunuques, qui firent par rang leurs offrandes après le roi avec des odeurs & des révérences.

Le 5^e jour fut destiné pour ceux de dehors : premièrement tous les titres ou qualifiés qu'ils nomment *què cùm chu cheu heupè*, dont les dignités sont héréditaires, s'assemblèrent dans le palais ; après eux tous les alliés du roi, savoir ceux qui ont épousé ses filles ou ses neveux ; puis les mandarins des six tribunaux, & les femmes des grands officiers, comme sont ceux des six tribunaux, qui exercent leur autorité par tout le royaume, chacun en ce qui concerne les fonctions de sa charge, pour la paix ou pour la guerre, marchaient les dernières. Tous ceux-là rendirent leurs devoirs à la défunte, en la façon que j'ai dit : de cette sorte se termina la première partie des cérémonies qui se font au palais avant la sépulture ; pour laquelle on publia dehors diverses ordonnances & on afficha divers édits, qui portaient :

Premièrement que tous les mandarins, lettrés, & gens d'armes se trouvassent le jour suivant au palais pour pleurer la reine morte : ce qu'étant fait, ils s'en retournèrent à leur maison, tout droit à leurs tribunaux, où ils passèrent trois jours en jeûnant sans manger ni chair, ni œufs, ni poisson, & sans boire de vin. Ils vinrent ensuite durant trois autres jours aux portes du palais, & les uns après les autres visitèrent

le corps & lui firent quatre p.117 révérences avec de grandes démonstrations de tristesse, puis un chacun s'en retourna à son logis.

En second lieu, que toutes les femmes des mandarins des quatre premiers ordres se trouvassent aussi durant trois jours couvertes d'un grand deuil depuis les pieds jusqu'à la tête pour pleurer de la même façon, avec défense de se parer ni de porter aucuns bijoux en leurs maisons durant vingt-sept jours.

Troisièmement, que ceux du conseil du roi qu'on appelle *Hanlim*, composassent des vers & des oraisons à la louange de la défunte reine.

Quatrièmement, que ceux du *quanlosu*, c'est-à-dire les intendants du domaine du roi, fournissent promptement & libéralement tous les frais nécessaires pour les sacrifices & pour les funérailles.

Cinquièmement, que les bonzes & ministres des idoles eussent à sonner longtemps les cloches en signe de tristesse & de douleur.

Sixièmement, qu'on ne vendît point de chair aux boucheries l'espace de dix-sept jours, & que tous jeûnassent à l'exemple du roi, qui les trois premiers jours ne mangea qu'un peu de riz cuit à l'eau, & les autres seulement, des légumes.

Septièmement, le président du conseil des Coutumes & de la Chambre eut commandement de donner un habit de deuil à tous les ambassadeurs qui se trouvèrent lors à la cour, & de les conduire au palais, pour rendre une fois leurs honneurs & faire les cérémonies à la façon de ceux du pays.

Huitièmement, que tous les mandarins, qui avaient fait le temps de leurs charges, ou qui aspiraient à d'autres, vinssent aussi durant trois jours au palais, faire les mêmes révérences, & s'acquitter des mêmes cérémonies.

Neuvièmement, que le peuple s'en allât le matin & le soir durant une semaine au palais du gouverneur de la ville faire la même chose.

On écrivit encore à tous les mandarins distribués par les provinces & par les villes du royaume, qu'ayant reçu la nouvelle du trépas de la

reine, ils fissent en sorte au plus tôt que tous leurs p.¹¹⁸ parents du côté des mâles avec leurs femmes & leurs enfants, fissent trois révérences, mettant les genoux à terre, avec les autres cérémonies, & portassent le deuil durant vingt-sept jours. Cet ordre fut expressément donné à tous les mandarins, autant à ceux qui étaient effectivement dans le gouvernement, ou qui en étaient sortis, qu'aux lettrés, gradués, & encore non gradués.

Il fut pareillement ordonné que le peuple porterait un chapeau de deuil l'espace de treize jours.

On défendit de plus la musique, & le son des instruments tant aux palais des mandarins, qu'aux maisons bâties sur les chemins & dans les petits lieux où ils logent aux dépens du roi, marchands en commission. Et cette défense fut portée par des mandarins particuliers, qui n'ont que cette charge. Quand j'arrivai à la cour de Nankim, tous les officiers, gens de lettres ou d'armes, vêtus de deuil, vinrent sur le bord de la rivière les recevoir avec un poêle sur la tête ; & passèrent par la ville en ordre, comme en procession, jusqu'au tribunal des Coutumes, où le président afficha son ordonnance en un lieu éminent, devant laquelle, tous firent la révérence : puis il ouvrit les lettres & lut les ordres, qu'il fallait observer, sans que rien manquât pour l'exécution, sinon que le peuple n'avait pas encore pris son chapeau de deuil.

Après ces cérémonies qui précédèrent les funérailles, on avertit le grand mathématicien ou judiciaire de la cour de Pequim de choisir les jours propres pour le reste des obsèques. Ayant apporté toutes les diligences, il désigna le neuvième jour de la sixième lune, quatre mois après la mort de la reine, pour tirer son cercueil du palais, & le quinzième de la même lune pour l'enterrer. Le temps étant venu, on donna les ordres qui suivent pour le regard des funérailles :

Premièrement, que tous les mandarins de la cour avec les magistrats des tribunaux eussent à sortir de leurs maisons, six jours devant, & à se retirer dans leurs chambres de justice, & jeûner pendant trois jours, comme j'ai dit.

Secondement, que les trésoriers du domaine du roi préparassent toutes les choses nécessaires pour cette action, comme ^{p.119} des flambeaux, des parfums, plusieurs figures & représentations d'hommes, de chevaux, de lions, d'éléphants, des parasols de soie, le tout richement orné pour être brûlé sur la sépulture. On dit que la dépense fut de trente mille écus, dont je ne doute aucunement, mais que tout fut brûlé, je n'en ai point d'autre preuve que le bruit commun.

Troisièmement, que les conseillers du conseil *Hanlim* fissent de nouveaux vers sur le sujet des funérailles.

Quatrièmement, à cause que le roi devait accompagner le corps jusqu'au lieu de la sépulture qui est éloigné du palais de douze lieues, il députa un grand de la cour en sa place pour faire les cérémonies nécessaires en cette occasion.

Cinquièmement, on fit commandement aux capitaines & soldats de garder la ville & le lieu de la sépulture, & d'accompagner le corps par les chemins en cette sorte. À chaque porte de la ville (il y en a neuf) on posa mille hommes : depuis la porte par laquelle le cercueil devait sortir, jusqu'au lieu de la sépulture, on mit deux rangs de soldats en haie ; trois mille portaient le cercueil par tour, & quarante mille furent choisis pour garder la sépulture, tout le temps des funérailles.

Sixièmement, on prépara les rues depuis le palais jusqu'au lieu de la sépulture : on planta des poteaux de deux côtés pour avoir le passage libre, & empêcher la foule ; & de plus on disposa de vingt en vingt pas, des paniers plein de terre jaune pour couvrir les chemins par où le corps devait passer, avec des tentes & pavillons à certaines distances pour la commodité de ceux qui suivaient le convoi.

Septièmement, les officiers du Domaine eurent ordre de pourvoir libéralement à la dépense des mandarins, des eunuques, des capitaines & des soldats, & de tous ceux qui par office accompagnaient la pompe funèbre.

Huitièmement, que trois jours avant les obsèques on renouvelât les pleurs, les révérences & les sacrifices, comme on avait fait au commencement.

Finalement, qu'on n'ouvrît point les boucheries, & qu'on ne vendît, pour quoi que ce fût, ni chair, ni poisson, & qu'on ^{p.120} n'entendît aucun instrument de musique, ni aucun chant d'allégresse, jusqu'au vingtième de la lune, c'est-à-dire deux jours avant, & cinq après les funérailles.

Toutes les choses étant ainsi disposées, le septième jour de la sixième lune, le roi & le prince avec tous les officiers se transportèrent au temple de leurs ancêtres, qui est au-dedans du palais royal ; & là le roi, couvert de ses habits de deuil, fit une profonde révérence devant l'image du premier fondateur de sa maison, & offrit plusieurs robes de soie, de vin, & d'autres choses à la défunte, laquelle y avait aussi son image ; & puis, il fit lire une des pièces qu'on avait composées à sa louange, & après une longue suite de révérences & de cérémonies, ils s'en retournèrent au palais : le roi ayant expressément donné ordre, qu'on brûlât cependant les robes, les poésies & les autres ornements.

Pendant les huit jours qui restaient, on fit des sacrifices solennels au Ciel, à la Terre, aux planètes, aux montagnes, & aux rivières ; & ensuite on en présenta d'autres par le commandement du roi aux neuf portes ou plutôt aux esprits tutélaires des neuf portes du palais, par lesquelles le corps devait passer ; le même se fit aux six ponts de la rivière, qui coule à travers le palais, offrant en tous ces endroits des animaux, du vin & des parfums mixtionnés.

Le cercueil de la défunte était d'un bois le plus cher & le plus précieux du royaume, fermé de tous côtés, avec des pointes, & des fermoirs d'argent en forme de dragons ; les tables dont il était composé paraissaient toutes nues sans être peintes ni dorées, comme étant plus précieuses que l'or & la peinture. Il fut mis sur un char de triomphe richement travaillé, garni de courtines de soie recamées d'or, tout couvert de plaques d'argent, & sursemé de lions, de dragons & de plusieurs autres figures faites à la perfection, avec un grand nombre de flambeaux, de parfumeurs & de parfums tout à l'entour.

Le cinquième jour venu, que le mathématicien avait marqué pour faire sortir le corps, le roi avec ses femmes, ses enfants & les eunuques de son palais vint au lieu où était le cercueil sur un ^{p.121} chariot, & après avoir renouvelé leurs larmes pour la défunte, il présenta des sacrifices au même chariot, ou plutôt au dieu du génie qui le gardait, afin que le voyage [succédât](#)⁷ heureusement & que le corps trouvât son repos & sa sûreté ; & l'arrosant d'eau de senteur, il lui fit ses révérences, & lui rendit ses devoirs pour la dernière fois.

Ceux qui avaient charge de recevoir le corps & de l'accompagner au nom & en la place du roi, & de lui faire des sacrifices & des cérémonies aux lieux destinés, se tenaient prêts au dedans de la première porte : ils n'eurent pas plutôt reçu ce dépôt qu'ils commencèrent à marcher avec un si bel ordre, avec tant de modestie, & un si grand silence, qu'ils donnaient de l'admiration. Ils ne firent ce jour-là que gagner le dehors de la muraille, & s'arrêtèrent dans un lieu destiné pour cela, où ils posèrent le chariot sous un riche pavillon ; firent leurs sacrifices sur des tables dressées expressément, brûlèrent des parfums, s'acquittèrent des autres cérémonies, & versèrent leurs dernières larmes. Ils dépêchèrent tout aussitôt un eunuque, pour informer le roi de leur arrivée, & de tout ce qui s'était passé.

On commença le jour suivant par les mêmes cérémonies avec lesquelles on avait fini le précédent & puis on continua le voyage qui dura trois jours à cause des cérémonies & des pauses qu'il faut faire par les chemins, jusqu'à la montagne où sont les sépultures des rois, avec un tel concours de peuples, que la curiosité avait appelé de tous les endroits, qu'il était impossible de les compter.

Quand le convoi fut arrivé, on descendit le corps du char où il était, pour le mettre sur un autre, tout à fait de triomphe, qu'on tenait prêt à ce sujet, non moins précieux & superbe que le premier. Et puis on sacrifia un taureau, qu'on arrosa de vin aromatique, avec des robes, & des parfums à l'honneur de la terre, suppliant l'esprit tutélaire de recevoir ce corps en pitié, de le conserver, & de le défendre.

En même temps neuf mandarins députés par le roi gardèrent les mêmes cérémonies, & présentèrent les mêmes sacrifices à tous les rois ses prédécesseurs, qui reposaient en ce lieu. ^{p.122} Le jour de l'enterrement, qui fut le quinzième de la sixième lune, ils offrirent divers sacrifices pour la fin des funérailles, dont ils rendirent compte au roi, comme ils avaient fait tout le chemin. Que si le roi fit paraître ses libéralités à ceux qui avaient travaillé en cette occasion, il ne témoigna pas moins de piété à la mémoire de sa mère, ni de soin à lui rendre ses devoirs après sa mort : puisqu'en sa considération il donna la liberté aux prisonniers, qui n'avaient point de partie civile, ou qui n'étaient point convaincus de crimes atroces. Il commanda de plus qu'on déchargeât les provinces les plus foulées, & qu'on fit des aumônes aux personnes les plus nécessiteuses.

Il ôta de plus les impôts, qu'on avait établis de nouveau sur les douanes & aux entrées des portes. Et lui-même fit de sa main plusieurs milliers de petites pièces d'argent enveloppées de papier suivant la coutume des Chinois, qu'il distribua pour l'âme de la défunte.

Certes il n'y a rien dans la Chine, qui mérite tant d'être imité par toutes sortes de chrétiens que les ressentiments de piété qu'ils ont pour leurs parents. Et Dieu éternellement les bénit ayant donné à ce peuple une si forte inclination pour la vertu, c'est une chose digne de compassion, qu'il ne leur manque rien que le fondement unique de la foi. Il est aisé de connaître de là combien fructueuse sera la prédication de l'Évangile en ce royaume, qui commence déjà à s'y répandre par la bonté de notre Seigneur, comme nous dirons en son lieu.

Ayant parlé de la mort de la reine mère, il ne sera point hors de propos de dire un mot de celle du roi Vanlio son fils, qui advint sur la fin du mois d'août l'an 1620 en leur septième lune, sans vouloir néanmoins en rapporter les cérémonies, puisqu'elles sont semblables à celles dont nous avons déjà parlé.

Sur la fin du mois de juin de la même année, il tomba malade d'une dysenterie, accompagnée d'une douleur d'estomac, d'une enflure de jambe, & d'autres incommodités : cette maladie dura deux mois, avec

d'étranges vicissitudes : après lesquels se voyant réduit à l'extrémité, il fit venir son fils aîné héritier du royaume, & ses trois autres enfants, auxquels il fit un beau ^{p.123} discours, s'accusant lui-même de trop de négligence & leur donna le dernier adieu.

Puis il dressa son testament selon les procédures accoutumées, qui font que quand les médecins ont désespéré de la santé du roi, les colao (ils sont plusieurs comme c'est l'ordinaire), le prince des eunuques, le premier président du palais, qu'ils appellent *suiikien*, viennent trouver le roi, & tâchent de savoir de sa bouche ses dernières volontés, & les clauses de son testament. Puis ils vont secrètement trouver le prince héritier de la couronne, & confèrent avec lui de tout, pour ne rien faire contre le gré de celui qui est pour prendre bientôt possession du royaume.

Après avoir écouté l'un & l'autre, ils dressent le testament en sa forme, & le portent au roi pour le lui faire approuver, & de là le vont présenter au sénateur du collège royal, nommé *hanli yuen*, auquel il appartient de mettre les affaires du roi en style propre.

Ce qu'étant fait, on le scelle du sceau du roi & on le garde dans les archives du collège royal, tandis que le roi demeure en vie : & dès qu'il est mort, on le représente au tribunal des Coutumes pour le faire publier par tous les endroits du royaume, & pour le faire exécuter de point en point.

J'ai copié fidèlement la forme de ce testament, & l'ai traduite en notre langue de cette sorte.

**Le testament de notre empereur Vanlio, lequel obéissant au Ciel a
laissé son empire entre les mains de ses successeurs.**

J'ai reçu dès mon enfance le gouvernement de cette monarchie de la main de mes ancêtres, & l'ai tenu 48 ans, temps assez considérable pour n'avoir point regret de le quitter. Dès aussitôt que je parvins à l'empire, je me disposai pour gouverner heureusement, & pour imiter ^{p.124} mes prédécesseurs, comme je

tâchai de faire avec beaucoup de soins. Mais comme je fus incommodé de diverses maladies pendant plusieurs années, je méprisai de faire les sacrifices ordinaires au Ciel & à la Terre, & de rendre mes devoirs à la mémoire de mes parents. Rarement ai-je monté sur mon trône pour délibérer des affaires de mon État, & j'ai reçu les requêtes & les remontrances qu'on m'a présentées, sans les expédier. Je n'ai jamais eu la simple pensée de nommer au besoin des magistrats, & je ne sais qu'à cette heure qu'il y a des places vacantes. J'ai découvert neuf minières d'or & d'argent, j'ai accru & multiplié les impôts, j'ai troublé le repos & la paix de mon État, d'où s'est ensuivie la foule du peuple, & la division parmi les princes voisins. Maintenant que je pense à ces choses jour & nuit, à peine puis-je souffrir les douleurs de mon âme, qui détecte les fautes passées, qui commence d'avoir de meilleurs sentiments. Mais la maladie en laquelle je suis tombé, se renforçant de plus en plus, me fait croire que je n'ai pas longtemps à vivre.

Partant la seule espérance qui me reste, est que mes enfants & mes neveux corrigeront mes défauts par une meilleure vie.

Prenez donc garde à cela ; vous l'héritier du royaume, qui ne manquez ni d'esprit ni de bon naturel : & puisque jamais vous ne vous êtes départi de la pratique de la piété, de l'obéissance, & des autres vertus, ayez bon courage : l'héritage de l'empire chinois vous appartient. Que votre principal but soit de régler votre vie & vos mœurs. Appliquez-vous diligemment à bien gouverner l'État. Chérissez les gens de bien, ne méprisez point leurs conseils & ne vous fâchez point de leurs avertissements, afin que vous puissiez plus aisément supporter le pesant fardeau de cet empire, élevez soigneusement mon petit neveu votre fils à l'étude des lettres. Faites du bien à vos trois petits frères, donnez-leur maison commode, assignez-leur de bons appointements, & qualifiez-les de titres honorables. Ayez soin de tous vos sujets ; autant les nobles que les roturiers vivent en

paix & entretiennent la concorde. Pensez ^{p.125} promptement à faire vos colay, & les autres magistrats souverains, pour ce que je me souviens d'en avoir laissé deux à nommer en leurs temps ; & de n'avoir pas choisi des administrateurs royaux. Je vous recommande ces choses & de les mettre au plus tôt en exécution.

Surtout déchargez sans remise vos sujets des nouveaux impôts, que j'ai mis récemment sur les ponts, sur les champs, sur la soie, sur les draps, sur les vases de terre, & sur les autres choses. Faites qu'incontinent les causes pendantes en justice soient terminées par des juges choisis, & délivrez les innocents. Les soldats, qui sont sur les confins des Tartares, manquent de provisions, qu'on les pourvoie des deniers du trésor (on dit que le prince ajouta cette clause au testament de son père). Je vous recommande aussi les soldats & les capitaines qui sont morts en la dernière guerre, honorez leurs âmes & leurs tombeaux de nouveaux titres, & payez à leurs héritiers ce qui leur est dû.

Je veux & ordonne que vous fassiez exécuter toutes ces choses le plus tôt que vous pourrez.

Pour ce qui concerne mes funérailles, faites observer les cérémonies du royaume. Il est vrai que mon inclination serait qu'au lieu de vingt-sept mois, comme il est l'ordinaire, elles ne durassent que vingt-sept jours : pource que la présence des magistrats, du vice-roi, des Visiteurs, des capitaines, est nécessaire à leur gouvernement & aux affaires publiques : ne permettez pas qu'on appelle les capitaines, si ce n'est pour mon enterrement. Il suffira qu'un chacun d'eux ayant eu les nouvelles de ma mort, fasse durant trois jours au lieu où il sera, ce qu'on a coutume de faire, à l'entour du corps du roi. Les pastilles & les parfums qu'on porte en semblables occasions, peuvent être portés par les moindres officiers au nom des grands. Mais qu'on n'appelle aucunement les

gouverneurs des forteresses, & les magistrats députés à la garde des villes, & des places ; & qu'on dispense aussi les étrangers qui nous sont tributaires. J'ordonne que cette mienne volonté se publie par tout le royaume, & qu'elle vienne aux oreilles de tous.

p.126 Tel fut son testament qu'on publia partout : pour les cérémonies je n'en dis mot, à cause qu'elles sont semblables aux autres, que j'ai déjà rapportées.

@

CHAPITRE XVIII

Des sectes de la Chine

@

Les Chinois universellement ont de l'inclination aux sectes, & conviennent en la plupart avec les Japonais. Ils en ont trois en tout, lesquelles quoique différentes, s'accordent néanmoins entr'elles à ne faillir point, ou pour mieux dire à faillir davantage. Les deux premières appartiennent proprement à la Chine, y étant nées ; la troisième, qui s'applique au culte des idoles, est venue des Indes.

La première, qu'on nomme la secte des *lettrés*, est la plus ancienne de toutes, au jugement de ceux qui lui donnent un certain Confusio pour son auteur. Celle-là n'adore point les pagodes, mais reconnaît un seigneur souverain, qui a le pouvoir de châtier & de faire du bien aux hommes. Ses sectateurs n'ont pourtant aucun temple pour lui rendre leurs adorations, ni de cérémonies particulières, ni même de prières pour l'invoquer, non plus que de prêtres, ni de ministres dédiés à son service. Quand ils parlent ou écrivent de ce seigneur, c'est avec des termes fort honorables, comme d'une chose toute divine, & ils se donnent bien garde de lui attribuer rien d'incident, ainsi que faisaient nos anciens à leurs faux dieux. Mais comme ils n'ont pas une parfaite connaissance du vrai Dieu, ils sont venus jusqu'à cette superstition, que d'adorer trois choses les plus renommées, les plus puissantes & les plus profitables du monde, qu'ils nomment en leur langue San Cai, à savoir le Ciel, la Terre & l'Homme. Pour ce qui est du Ciel & de la Terre, il n'y a qu'à la cour de Nanquim & de Pequim, où l'on voit des temples somptueux bâtis à leur honneur. Ce sont comme les ^{p.127} propres temples du roi, où lui seul en qualité de ministre leur offre des sacrifices en personne, & à son défaut le magistrat des usages & coutumes.

Il est vrai qu'il y a d'autres temples dans la ville consacrés aux esprits tutélaires du pays, à qui les mandarins font aussi des sacrifices, & pareillement aux génies des rivières, des montagnes, & des quatre

parties du monde. Il y en a d'autres pour les hommes illustres, qui ont autrefois obligé le public, avec leurs portraits tirés au naturel. Ils rendent les mêmes honneurs à leurs ancêtres, en montant jusqu'au quatrième degré.

Ils ne demandent & n'espèrent rien pour l'âme en l'autre vie ; tous leurs souhaits sont de recevoir quelque secours temporel en la vie présente, de jouir d'une heureuse fortune, & de pouvoir imiter les belles actions de ces grands personnages, qui les ont précédés.

Il paraît en cela que leur dessein est d'imprimer des sentiments de religion dans l'âme des peuples, à ce que voyant l'honneur qu'on rend au Ciel & à la Terre, comme aux Pères communs, ils viennent à respecter leurs parents, & qu'ils soient excités d'un généreux désir d'imiter les anciens, considérant la vénération qu'on a pour eux ; & que voyant les services qu'on fait pour les défunts, ils apprennent la façon de servir ceux qui sont encore en vie. En un mot, ils ont cette louable coutume de rapporter toutes choses au bon gouvernement de l'État, au repos & à la paix des familles, & à la pratique de la vertu.

La deuxième secte propre & particulière aux Chinois, est de ceux qu'on appelle *tausi*. Elle tire son origine avec son nom d'un philosophe nommé *tausu*, duquel on raconte qu'il demeura huit ans dans le ventre de sa mère. Il vécut à peu près au même temps que Confusio. Ses disciples, qui sont encore à présent en grand nombre, vivent ensemble, ne se marient jamais, laissent croître le poil de leur barbe & de leur tête, & ont un habit commun qui n'a rien de différent des autres, si ce n'est en quelque chose pendant qu'ils officient. Au lieu de bonnet, ils portent une petite couronne qui ne leur couvre qu'un nœud de leurs cheveux. Ils établissent la fin dernière de l'homme aux biens du corps, dans la possession d'une vie douce & paisible, exempte de travail & de fâcherie.

Cette secte reconnaît deux divinités, l'une plus grande que l'autre, toutes deux corporelles. Elle admet un paradis & un enfer. Le paradis, qui est attaché aux plaisirs du corps, à ce quelle dit, n'est pas

seulement pour l'autre vie, mais encore pour celle-ci, en ce que par le moyen de certains exercices & méditations, les uns peuvent devenir jeunes enfants, les autres se faire *Xin Sien*, c'est-à-dire heureux sur la terre, posséder ce qu'ils voudront, passer légèrement & promptement d'un lieu à l'autre, quoique fort éloigné, se trouver dans les festins, & choses semblables.

Ils ont une musique & de bons instruments : d'où vient qu'on les appelle aux funérailles & aux cérémonies publiques, & qu'ils assistent & servent aux sacrifices du roi & des mandarins. Ils sont des devins, & se vantent de donner de la pluie, & de chasser les diables des lieux infectés : ils n'en font pourtant rien, & il arrive assez souvent que les diables les chassent eux-mêmes honteusement. Quand ils promettent la pluie durant les sécheresses, ils prolongent parfois si longtemps leurs prières, qu'il faut enfin qu'il tombe de la pluie.

Je veux ici raconter un plaisant trait, qui leur arriva en la ville de Pequim l'an MDCXXII. Il y avait une grande sécheresse, qui obligea le peuple de recourir aux prières, aux jeûnes, & à la pénitence, le tout sans aucun effet. À la fin voici que les *tausi* s'offrirent de donner de la pluie sans y manquer à jour nommé, & à une certaine heure. Leur offre fut reçue avec autant d'applaudissement que d'espérance d'un bon succès. Ils dressèrent pour cet effet dans une grande place un beau théâtre de grosses & larges planches, rangées les unes sur les autres avec une agréable proportion, qui allait toujours en diminuant à mesure qu'on élevait la machine, dont le haut aboutissait à une table sur laquelle le plus vénérable de ces *tausi* se mit en prières, les autres tournoyant à l'entour, à la façon des faux prophètes de Baal, bien que ceux-là ne se frappassent point, comme faisaient ceux-ci, étant exposés aux yeux d'une multitude presque infinie qui ne demandait pas de sang, mais de l'eau.

p.129 Les assistants attendaient cependant le succès, & eux redoublaient leurs prières, leurs sifflements, & leurs cérémonies, quand au jour assigné, & à l'heure donnée, le Ciel commença tout d'un coup à se couvrir d'une épaisse nuée, qui réjouit toute l'assistance, & accrut de

beaucoup le crédit de ces faiseurs de miracles, qui croyaient déjà s'être acquittés heureusement de leurs promesses, & qui se préparaient à tout moment de recevoir la pluie. Mais il y en eut de bien trompés, quand ils virent pleuvoir des pierres aussi grosses, & quelques-unes plus grosses que des œufs, qui ravagèrent les terres, & les jardins, & tuèrent mêmes des hommes qu'elles trouvèrent à découvert.

Nos Pères qui étaient là, m'écrivirent qu'ils pensaient que le monde dût périr, si grande était la confusion & le bruit de l'orage. Pour nos prophètes ils furent bien bâtonnés en récompense de ce qu'ils avaient donné des pierres pour de l'eau.

La troisième secte adonnée au culte des Pagodes est venue des Indes, des cartiers d'Indostan, & se nomme *Xaca*, du nom de son auteur, qu'on dit avoir été conçu par sa mère, *Maia*, pour avoir vu en songe un éléphant blanc. Et pour rendre l'histoire plus agréable on ajoute que cette bonne dame, l'enfanta par un de ses flancs, & qu'elle mourut en couche à l'âge de dix-neuf ans. Lui considérant que sa naissance avait été la cause de la mort de sa mère, se résolut de quitter le monde, & de faire pénitence, comme il fit sur une montagne couverte de neiges, où il eut quatre maîtres qui l'enseignèrent l'espace de douze ans. De sorte que dès l'âge de trente ans, il devint consommé dans la connaissance du premier principe. Puis ayant pris le nom de *Xekia*, ou *Xaca*, il forma une académie, & enseigna lui-même sa doctrine durant quarante-neuf ans à un grand nombre de disciples, qui furent soigneux de ramasser les écrits de leur maître après sa mort, & de répandre ses maximes presque par toute l'Asie.

Cette secte entra dans le royaume de la Chine soixante-trois ans après l'incarnation du sauveur des hommes, & fut reçue par le commandement de l'empereur Hanmim, à cause d'un songe qu'il eut comme racontent leurs histoires. Les bonzes, qui en ^{p.130} furent les premiers prédicateurs, furent accueillis favorablement de sa Majesté, & s'acquirent en ces commencements beaucoup de crédit & de réputation. Ils étaient bien à ce qu'on dit, trois millions, mais à présent ils sont fort

peu, eu égard à ce grand nombre : soit qu'ils se fissent par trop en leur multitude, & en la faveur du prince, qui semblait leur donner une entière liberté, ils commirent de grands excès ; ou plutôt à cause des mauvais succès qu'ont eu les rois depuis leur établissement, ils sont si déçus, que hors de leurs ministres, pour le service divin, les Chinois n'en tiennent point de compte.

Leurs prêtres se rasant la barbe & les cheveux ; ils vont vêtus comme les autres, & n'ont rien de différent que le bonnet. Ils adorent les idoles ; ils établissent des récompenses & des châtimens pour l'autre vie ; ils s'abstiennent entièrement du mariage ; ils vivent ensemble dans un **convent** jusques à quatre ou cinq cents, & davantage ; ils reçoivent un honnête entretien des deniers du roi, ce qui n'empêche pas, que chacun en son particulier ne gagne ce qu'il pourra : ils demandent l'aumône, ils prêchent, ils chantent, ils ont des cérémonies & des prières particulières contre le feu, les tempêtes, les calamités publiques, & pour les trépassés ; & dans ces fonctions ils se servent d'ornemens semblables à ceux de nos prêtres, à savoir de chapes faites comme les nôtres, & d'un aspersoir. Leur vie est fort austère, ne mangeant ni chair, ni poisson, ni œufs, & ne buvant point de vin.

Ils gardent la clôture ; mais assez large : le circuit de murailles, qui les renferment, ressemble proprement à une ville partagée en rues droites, & alignées, & peuplée de maisons, en chacune desquelles ils logent trois ou quatre, à savoir un maître avec ses écoliers, à qui l'on fournit suffisamment toutes les commodités, & l'on distribue également par toutes les maisons ce que le roi leur donne. Le supérieur, qui a l'autorité générale sur tout, ne prend connaissance que des cas particuliers qui lui sont proposés : pour le reste il laisse à un chacun la conduite de sa maison. Néanmoins c'est lui qui distribue les charges, & qui nomme ceux qui doivent recevoir les étrangers. Quelque officier p.131 que ce soit, qui vienne visiter leur convent, dès aussitôt qu'il frappe un tambour, qui est à leur porte, ils sont obligés d'aller au devant de lui en nombre de trente avec leurs habits de cérémonies. Ils lui font à la porte une profonde révérence, puis marchent à pied devant

lui, l'accompagnant jusqu'au lieu où il veut aller, & font de même à son retour. Ils sont soumis à la juridiction du conseil des Coutumes, qui les gouverne ; mais en fait de châtement, quand ils l'ont mérité, on les traite plus doucement que les séculiers.

Il y en a qui vivent retirés dans des trous de rochers, & dans des grottes : quelques-uns font pénitence en leur particulier : d'autres bâtissent en public des chambres fort étroites, faites de tables, toutes lardées de clous, dont les pointes passent dehors par le dedans, où ils se renferment durant un mois sans appuyer : quelques autres sont profession de ne manger point de chair ; mais de boire seulement du *cha*. Il est vrai qu'au dire des experts, ils font des boulettes de chair de bœuf bien cuite, hachée menue, & séchée au soleil, qu'ils jettent dans leur *cha* fort chaud avant que de le boire ; & bien que ce mets ne soit pas fort exquis, il est suffisant de les nourrir, & de couvrir la ruse, qu'ils vivent sans manger.

Il s'en trouve d'autres, qui ne sont d'aucun convent, & n'y sont reçus en qualité d'hôtes, que pour un jour : ce sont des vagabonds, des déterminés, & des voleurs.

La plupart des sectes dont nous avons parlé ne font point de scandale, au contraire elles sont patientes, douces, & déférentes, soit que la façon de leurs habits les humilie, ou que le peu d'estime qu'on fait de leurs personnes, les tienne bas. Elles ne font point parler d'elles, & durant vingt-deux ans je ne sache pas qu'on m'en ait raconté plus de deux histoires, encore y en avait-il une qu'on ne savait bonnement de qui elle était. Il y a quelque temps, qu'on trouva le matin un de ces religieux en la ville de Hancheu lié à un arbre & maltraité à coups d'[éguillons](#), duquel on faisait mauvais jugement.

Comme j'étais en la province de Nanquim, une femme veuve du village de Xhanhay fit venir un bonze en sa maison ^{p.132} pour faire quelques prières pour l'âme de son défunt mari : mais elle fit bien paraître que c'était plutôt une commémoration des vivants que des morts. Le fait étant découvert, il fut rudement châtié & durant un mois entier exposé honteusement à la vue de tout le monde, avec une grande

table carrée au col, qui portait écrit en grosses lettres le sujet de sa pénitence. Quoique cela soit peu pour le temps de vingt-deux années ; je saurais bien que dire, mais il vaut mieux se taire que parler.

La Chine a encore des religieuses, qui se rasant les cheveux & vivent de la même façon que les bonzes : elles sont fort peu, & n'observent aucune clôture.

Le but principal de ces diverses sectes est de faire pénitence en cette vie, pour être mieux pourvus en l'autre. Ils reçoivent la transmigraton de Pythagore, & croient que les âmes descendent aux enfers, qui sont neuf en nombre, & qu'après les avoir parcouru tous, celles qui rencontrent un meilleur sort renaissent hommes, les autres qui ont un sort médiocre, deviennent animaux semblables aux hommes ; les plus infortunées prennent des formes d'oiseaux, sans pouvoir espérer d'être hommes à la prochaine transmigraton, mais au plus d'entrer dans le corps de quelque animal, à un autre voyage. Telle est la créance non seulement du peuple, qu'on ne saurait s'imaginer combien il est attaché à ces erreurs, mais encore des personnes de qualité.

Les plus savants & les plus portés à l'athéisme, se retirent de cette voie, qu'ils appellent *extérieure*, pour en suivre une autre intérieure & secrète, & qui leur est particulière : employant tous leurs soins à connaître un premier principe, qui est proprement la doctrine de Xaca, qu'ils se persuadent être la même en toutes choses, & que toutes choses sont le même que lui, sans aucune distinction essentielle, qui exerce ses opérations par le moyen des qualités externes, dont il est revêtu : comme la cire reçoit diverses figures, qui s'effacent & se fondent, la substance étant toujours la même.

Ils distribuent de même façon tous les hommes en dix classes. Les quatre premières sont bonnes, à savoir de ceux qui commencent, qui profitent, qui sont avancés & de ceux qui sont ^{p.133} parfaits. Les trois premières vont bien, mais ils sont encore en chemin, il n'y a que les quatrièmes qui soient parvenus à la perfection par la contemplation du premier principe & par la mortification des passions qui engendrent des troubles & des scrupules dans les âmes, & qui jouissent d'un tel repos

d'esprit & d'une si ferme paix, qu'il n'y a rien qui leur puisse donner de la peine, ni du remords de conscience pour leurs pensées, paroles, & actions sur l'assurance qu'ils ont qu'après cette vie il n'y a point de récompense à espérer, ni de châtement à craindre, mais chaque chose retournera en l'état qu'elle avait au commencement.

Pour les autres six classes d'hommes ils mettent six sortes d'enfers : dont le premier & le plus tolérable est pour les enfants, qui n'ont pas encore éprouvé la violence des passions, particulièrement de l'avarice, de la colère, &c. Le second est pour ceux, qui s'étant mis dans les affaires du monde se laissent emporter à la vanité. Le troisième est de ceux qui suivent leurs passions & leurs appétits déréglés à la façon des bêtes brutes. Le quatrième est de ceux qui dérobent, frappent, tuent, massacrent. Le cinquième est pour les misérables, qui endurent la faim, la soif, la misère, & les peines du corps & de l'esprit. Le sixième est pour ceux-là qui embrassent les travaux volontaires, comme les bonzes, qui font pénitence, jeûnent, &c. Et comme cette vie extérieure ne leur sert que de disposition pour l'intérieur, dès aussitôt qu'ils sont parvenus à la possession de celle-ci, celle-là ne leur sert plus de rien, comme les cintres d'une voûte, quand elle est achevée.

Ceux qui professent cette créance des enfers, quand il est question du passage des âmes dans les animaux, ils disent qu'elle doit s'entendre de cette vie. Comme les courtois & gentils prennent une forme d'hommes, les colères de lions, les cruels de tigres, les luxurieux de pourceaux, les larrons d'oiseaux de proie. D'où vient cette belle sentence, qu'ils ont assez souvent en usage : *Ti yo thien than ti yeu sin vaj*, c'est-à-dire, la gloire & l'enfer sont au dedans du cœur.

Ces trois sectes sont les plus fameuses de la Chine, dont les autres sont sorties. Ils tiennent pour certain qu'on les peut ^{p.134} aisément accorder toutes sans préjudicier à leurs lois, & c'est un proverbe parmi eux *san chiao ye tuo*. Il y a trois sortes de doctrines, mais il n'y a qu'une seule raison. Aussi pour différents qu'ils puissent être en leur service, adoration, & exercices, ils se proposent tous une même fin à obtenir.

Les lettrés de la première secte imitent le Ciel, & la Terre, rapportant toutes choses au gouvernement de l'État, au bon ordre des familles, & à la conduite particulière des personnes pour le regard de cette vie, sans rien prétendre après ; les *tausis*, de la seconde, sans se soucier de leurs maisons, ni du gouvernement, n'ont soin que du corps. Les sectateurs de Xaca dans la troisième négligent le traitement du corps & ne pensent qu'à l'âme, à la paix intérieure, & au repos de la conscience : d'où vient une sentence qu'ils ont à ce propos, *Iu chi que, tau chi xin, xe chi sin*, qui veut dire les lettrés gouvernent l'État, les *tausis* le corps, les bonzes le cœur.

Outre ces trois sectes, qui sont reçues, & qu'on professe publiquement dans le royaume, il y en a une autre cachée, qui n'est pas permise, mais défendue. Elle a nonobstant un grand nombre de sectateurs, que les Chinois appellent *Pe lien Kiao*, & qu'ils ont en horreur, particulièrement les gouverneurs, pource qu'ils sont cachés, & qu'ils font toutes leurs affaires de nuit & en secret.

On croit communément que leur dessein est de s'emparer du royaume, & c'est la vérité qu'il y a eu quelques hommes pervers de cette profession, qui l'ont tenté.

Un Chinois digne de foi m'a assuré, qu'il y a plusieurs milliers de cette sorte de gens dans le royaume, qui ont leur chef ou leur roi avec ses officiers, dont les absents lui rendent par lettres des civilités & des respects dûs à un tel personnage : & les présents, quand ils peuvent commodément s'assembler, le révèrent avec des soumissions, & avec une pompe digne de la majesté d'un roi, & tous se reconnaissent bien les uns les autres.

En l'an 1622 dans la province de Xantum, qui est au milieu de celles de Nanquim & de Pequim, on en prit un, qui était leur chef. Et pource que les mandarins n'étaient pas seulement ^{p.135} en peine de sa personne, mais encore des autres, qui suivent la même secte, ils l'interrogèrent touchant ses compagnons, & sur le refus qu'il faisait de confesser, ils le mirent à la torture. Ses gens en ayant ouï le bruit, soit d'affection qu'ils lui portaient, soit de crainte que forcé par la violence

des tourments, il ne les découvrit, se résolurent entre eux de se jeter à main armée sur les mandarins, & de sauver leur compagnon à force d'armes ; ce qu'ils firent si à propos, surprenant les juges au dépourvu, qu'il fut impossible de résister à leurs efforts, ni d'échapper. Plusieurs mandarins furent tués en cette entreprise, les assassins se rendirent redoutables, & leur compagnon fut délivré.

Puis ayant dressé une petite armée, ils commencèrent leurs conquêtes dans la province. Leur nombre n'était pas fort considérable au commencement ; mais en peu de jours tant d'autres se joignirent à eux, partie des leurs, partie de quelques vagabonds, qu'ils faisaient déjà plusieurs milles ; & ne trouvant aucune résistance, ils allaient peu à peu gagnant les petites places, & même s'étaient saisis de deux villes murées, & s'y étaient fortifiés, pour de là faire des sorties & des courses sur leurs ennemis.

Cette nouvelle étant venue à la cour, donna bien de quoi penser, d'autant que les rebelles étaient fort proches. Néanmoins avec la diligence qu'on apporta, on mit remède à tout. Pour ce sujet on envoya quérir un puissant secours de Pequim, & quoiqu'au commencement il se donnât plusieurs combats avec divers succès de part & d'autre, enfin ceux de Pequim demeurèrent victorieux, l'armée des rebelles fut taillée en pièces, & leur chef fait prisonnier, qui se qualifiait roi. Qualité qu'il retenait si constamment, qu'avant que d'arriver à la cour, comme il eut été conduit au logis d'un des grands du royaume, il ne daigna le saluer ; & comme on l'eût averti qu'il eût à se baisser, & à lui faire révérence, il répondit superbement que le roi ne faisait la révérence à personne. À la cour il fut condamné à mort & à perdre la tête, qui fut justement la couronne qu'il méritait. Le roi commanda ensuite qu'on pacifiât le tout, & qu'on pardonnât à la plupart des rebelles.

@

CHAPITRE XIX

Des superstitions & des sacrifices de la Chine

@

p.136 La superstition est compagne inséparable du paganisme : aussi est-elle sans bornes au Japon, à la Chine, à Corea, & dans les autres royaumes circonvoisins. Les mathématiciens du roi n'avancent pas peu ces superstitions, pource que des impressions de l'air, de la couleur du Ciel, des tempêtes, des tonnerres hors de saison, des aspects du Soleil, qu'ils dépeignent à vingt-deux faces, & de seize différentes apparences de la Lune : ils tirent des pronostiques pour l'avenir, & principalement ils se mêlent de prédire la guerre ou la paix du royaume, la disette, les morts, les changements, les troubles, & semblables événements.

À ces fins ils composent un almanach de l'année, qui se partage en lunes, les lunes en jours, & les jours se divisent en heureux & malheureux pour entreprendre ou laisser un affaire, comme pour se mettre en chemin, faire un voyage, sortir de sa maison, se marier, ensevelir un mort, dresser un bâtiment, & choses semblables : d'où vient que les Chinois sont si fort attachés à ces remarques en toutes leurs affaires, qu'ils les avancent, reculent, & retardent tout exprès, pour n'y pas contrevenir. De sorte que si l'almanach dit qu'il faut faire une chose un tel jour, quand tous les éléments seraient **bandés**⁴ à l'encontre, ils ne la remettront jamais, ni ne l'abandonneront point, pour quoi que ce soit.

Outre cet almanach, dont il y a si grand nombre de copies, qu'il n'est point de maison qui n'en soit pourvue, les places & les rues sont remplies de judiciaires & de devins pour dire la bonne fortune à ceux qui la demandent : & quoique la plupart soient trompés, l'abord en est si grand, qu'une infinité de ces devins peuvent vivre & entretenir leur famille de ce métier.

Quelques-uns font profession de deviner par la voie des nombres pairs & impairs, & avec des figures noires ou blanches, qu'ils p.137 changent diversement en soixante-quatre façons, & qu'ils expliquent comme il leur plaît.

Les autres observent le temps des naitivités, en quoi les Chinois sont grandement soigneux de savoir l'heure, le moment, & la conjonction des astres qui se rencontre à la naissance de leurs enfants.

D'autres qu'ils nomment *tili*, entreprennent de deviner par la situation de la Terre & par la correspondance de ses parties avec les parties du Ciel, remarquant quels sont les endroits heureux, quels sont les malheureux, en quel lieu ils doivent bâtir leurs logis & enterrer leurs morts, où c'est que leurs affaires réussiront à leur contentement, & au bien de leur famille ; au contraire, où les maladies, la pauvreté, la mauvaise fortune, les disgrâces & les autres maux viendront les attaquer, & il se trouve des maîtres fort expérimentés en cet art qu'on paye bien sans aucun profit.

Il y a d'autres devins, qui jugent à la physionomie du visage ; d'autres aux lignes, & aux traits de la main, & d'autres qui expliquent les songes.

Comme j'étais résident à Nanchim, un certain fut curieux de demander l'interprétation d'un songe. Il avait vu un chapeau à l'entour du Soleil : le maître lui demanda s'il avait quelque procès au conseil, & comme il eut répondu qu'oui :

— Fort bien, répliqua l'autre, *san* veut dire un chapeau, & *san* veut aussi dire s'évanouir & se perdre ; le véritable sens de votre songe, est que votre affaire doit s'en aller en fumée, & devenir à rien.

Mon homme s'en alla fort content ; mais il ne laissa pas d'être appelé en jugement pour recevoir trente coups de bâton de bonne main. Le malheureux fâché d'un châtiment, qu'il n'appréhendait point, s'en va dresser une querelle au devin, qui pour s'excuser lui dit :

— Ah, je m'étais oublié de vous demander, si le chapeau que vous vîtes, était vieux ou neuf.

— Il était neuf, répondit le pauvre sot.

— Faites donc votre compte, repartit l'autre, que c'est à cette heure que vous commencez d'avoir du mal.

On trouve des aveugles, qui devinent en touchant. L'an 1630, un aveugle s'en vint en la ville capitale de Kiamsi, & ayant ^{p.138} ouvert sa boutique, il fut incontinent visité de la plus grande partie de la noblesse : aussi leur disait-il force choses avec assurance. Là-dessus un notable bourgeois de ma connaissance d'une des plus considérables maisons de la ville, me vint voir, & me raconta ce qui se passait sur ce qu'il savait quel jugement je faisais de ces matières. Entre autres il me dit force particularités de plusieurs choses arrivées, comme il les avait prédites, & me pria d'aller moi-même en personne pour en faire l'expérience. Ce que je fis seulement pour le désabuser. Je me présente donc devant lui, il me touche la main, & me fait parler. À peine eussé-je parlé qu'il commence à me dire que j'étais marié, & que j'avais deux enfants ; que l'un deux était bien né, l'autre libertin & désobéissant ; que ma femme était fâcheuse & mécontente, & ma famille en mauvais ordre, mais qu'il y avait moyen d'ajuster toutes choses en prenant un degré.

— Il est déjà gradué, repartit ce mien ami.

— Et où ? dit l'aveugle.

— Dans une autre province, répondit-il.

Alors mon aveugle se retira doucement, voyant bien sans yeux qu'il s'était trompé pour le degré.

Par dessus ces devins que l'on consulte, il y a dans les temples divers sorts, & un livre pour les entendre ; plusieurs y tirent tous les jours, & plusieurs fois il leur arrive tout au contraire.

Ils observent semblablement & prennent des augures du chant des oiseaux, & des cris des animaux. Que si le matin sortant de leurs maisons ils rencontrent à la porte un homme vêtu du deuil, un bonze,

ou chose semblable, ils en tirent de mauvaises conjectures. On ajoute aussi qu'ils ont des amis particuliers, qu'ils consultent souvent ; mais le n'en ai jamais connu aucun.

Anciennement durant les Tartares il s'en trouvait plusieurs fort expérimentés, & qui faisaient merveilles, au rapport de Marc Vénitien : aujourd'hui ils n'ont rien de certain. Il y a néanmoins une famille qui se conserve par succession, & qui reçoit appointment du roi, qu'on appelle *la famille du grand devin*, qui est le chef de cette secte. Le roi l'a quelquefois appelé. Ce que je crois est que les diables ont plus de pouvoir sur eux, qu'eux en ont sur les diables.

p.139 Pour ce qui concerne les sacrifices, autant les grands que les petits, ils sont fréquents, & un chacun ordonne ceux qu'il veut, ou pour mieux dire ceux qu'il peut, selon sa condition. Aux quatre saisons de l'année ils offrent des sacrifices au ciel, au Soleil, à la Lune, à la plupart des planètes, & des étoiles, de la terre, des montagnes, des quatre parties du monde, de la mer, des rivières, des étangs, &c. Quoiqu'effectivement ces sacrifices soient plutôt à l'honneur des esprits, qui président au Ciel, à la Terre, & aux autres choses, qu'à ces mêmes choses à qui l'on dit qu'on les présente. Ce qui se voit clairement aux autres sacrifices qu'on fait, comme au sacrifice d'une maison, d'une cuisine, d'un navire, des étendards pour ceux qui vont à la guerre, & de choses semblables ; pendant lesquels on n'adresse les paroles qu'aux esprits tutélaires de ces choses-là.

Il y en a beaucoup plus qui sacrifient aux idoles, & aux hommes illustres, à qui l'on fait bâtir des temples, & dresser des statues en mémoire des grands & signalés services qu'ils ont rendus à l'État.

Au commencement, & encore aujourd'hui, ces devoirs qu'on leur rend n'étaient qu'une espèce de reconnaissance, & ces sacrifices n'étaient que des offrandes & de simples cérémonies. Depuis le peuple qui est grossier, est venu à les adorer comme des saints, à les invoquer, & à leur rendre de semblables honneurs.

Ils font ces offrandes à leurs ancêtres, dont ils gardent ordinairement les portraits, ou au moins ils ont leurs noms écrits dans ces cérémonies. Ils ont coutume de faire une honorable mention de six, à savoir de celui qui est le premier, & comme le chef de la famille, du quatrième & du troisième aïeul, du bisaïeul, du grand-père & du père & quand le père de famille vient à mourir on change l'ordre, pour donner rang à l'autre, qui succède en sa place, & ainsi celui qui était auparavant le quatrième aïeul n'est plus compté, afin qu'il n'en reste toujours que six. Ces présents & ces cérémonies ne sont pas donc à proprement parler, des sacrifices institués à l'honneur de leurs parents, puisqu'ils ont pris cette persuasion que tous leurs parents & ancêtres soient des dieux ou des saints, mais c'est seulement une ^{p.140} démonstration de leur reconnaissance, & un honneur qu'ils estiment devoir à ceux qui leur ont donné l'être.

Ce qu'ils emploient aux sacrifices, sont certains animaux ; les plus ordinaires sont des chèvres, des pourceaux, & des bœufs, des coqs, & des poules entre les oiseaux, & des poissons ceux qui leur plaisent. Ils sacrifient encore des pièces de chair, & le plus souvent la tête : ils offrent aussi du riz, des légumes & du vin. Quand le roi fait ses sacrifices, la meilleure partie est pour les mandarins ; si c'est une autre personne de qualité, comme un chef de famille, les offrandes se distribuent aux parents. Pour ceux de médiocre condition, qui offrent ordinairement des viandes cuites, ils les reprennent après le sacrifice, les font recuire, & les apprêtent pour en faire un festin.

De plus ils sacrifient quantité d'autres choses, comme des étendards & des voiles tissus d'or & d'argent au Soleil ; une grande somme de monnaie de papier coupé, qu'on vend dans les boutiques des artisans, & qui se brûlent après.

Tous sacrifient indifféremment, & il n'y a point de ministres, qui soient particulièrement destinés à ces fonctions, comme il y en a pour d'autres, à savoir pour les services & pour les sépultures, pour chanter & pour officier aux enterrements avec toutes les cérémonies.

Il n'appartient qu'au roi de sacrifier au Ciel, à la Terre, au Soleil, à la Lune, aux planètes & aux étoiles, & si quelque autre le faisait solennellement, il commettrait une faute notable. Pour cette considération il y a des temples magnifiques dans les deux cours, où le roi va en personne, aux quatre saisons de l'année, savoir au printemps, en été, en automne & en hiver, pour offrir ses sacrifices, ou s'il est empêché, il ordonne en sa place un des grands du royaume.

Les seigneurs, & ceux qui ont quelque titre, sacrifient aux montagnes, aux rivières, & aux étangs. Les gentilshommes & les officiers aux quatre saisons de l'an, & à quelques parties de la Terre, & des montagnes, &c.

Aux autres, comme aux idoles, aux dieux domestiques, & aux génies, sacrifie qui veut y ayant pour cela des temps ^{p.141} déterminés & des lieux particuliers ; si ce n'est que parfois ils s'accrochent aux lieux & aux occasions, comme quand il faut faire voile, le sacrifice se fait le même jour qu'on lève l'encre, & dans le vaisseau même, ou sur le rivage voisin.

@

CHAPITRE XX

De la milice, & des armes des Chinois

@

L'art militaire & la science des armes est une chose fort ancienne chez les Chinois, comme nous apprenons de leurs histoires, & de leurs livres. Et il n'y a point de doute, qu'ils n'aient souvent porté la guerre, & fait des conquêtes illustres en divers royaumes. Ainsi tient-on communément qu'ils ont été maîtres de Ceylan, & l'on y voit encore à présent un édifice assez près de la ville de Nagapatam, qu'ils appellent *le pagode des Chinois*, qu'ils ont fait bâtir suivant la tradition du pays : aussi est-ce un ouvrage qui n'a aucun rapport avec un autre bâtiment du royaume. Je veux que leurs livres n'en fassent point de mention : ce n'est pas une raison suffisante pour décréditer entièrement cette tradition, puisque nous savons d'ailleurs que le christianisme a été autrefois florissant & fort étendu dans la Chine, bien que leurs livres n'en disent mot. Au moins il est constant que cent quatorze royaumes ont été leurs tributaires : il n'y a maintenant que les plus proches, & en petit nombre, soit que les autres aient secoué le joug, & refusé de payer le tribut, soit que les Chinois mêmes les aient abandonnés de leur plein gré, aimant mieux se retirer chez eux pour jouir en paix & en repos des fruits de leur propre terre, qu'être toujours en guerre & en travail pour conquérir & conserver le bien d'autrui.

Outre les guerres étrangères, ils en ont eu de civiles dans le royaume, qui les ont occupés durant plusieurs années : comme il est aisé de l'apprendre des auteurs qui en ont écrit, & p.142 particulièrement d'un corps de livres composé de dix volumes, qui ne traitent que des guerres de ce temps-là, des capitaines, de leur milice, des batailles données, des victoires gagnées, & de choses semblables, avec des remarques, qui font assez paraître combien cette nation a été guerrière & courageuse, quoiqu'elle ait beaucoup perdu de cette humeur, qu'elle ait grandement déchu pour les raisons que je dirai plus bas.

Et pour vous faire voir que ce royaume est belliqueux : il ne faut que vous représenter le grand nombre de ces soldats ; non seulement de ceux qui combattent sur les frontières des Tartares, & dans les vaisseaux sur les rivières & sur la mer ; mais encore des autres que chaque province, chaque ville & bourgade lève sur sa terre, paye de ses deniers, & fait conduire par ses capitaines, qui sont toujours prêts, en cas que la province ait besoin d'eux, de s'assembler aux ordres du vice-roi, & au commandement du roi même, ou de son conseil de Guerre, quand la nécessité des affaires est telle qu'il faut que les soldats de plusieurs provinces, selon leur commodité, toutes n'étant pas également soumises, se trouvent sur la frontière, ou en quelque autre endroit du royaume.

Les bandes de ces soldats sont toujours remplies : aussitôt qu'un vient à manquer ou à mourir, plusieurs prétendants à la place vacante, quoique peu considérable, se présentent incontinent, dont l'un est pourvu.

Au rapport du père Mathieu Ricci, qui a vécu plusieurs années en la Chine, & qui a eu de grandes connaissances des affaires du pays, il y a jusqu'à quarante mille soldats dans la ville de Nankim, quatre-vingt mille dans celle de Pequim, & plus d'un million dans tout le royaume. Le père Jérôme Rodriguez, qui l'a parcouru diverses fois, & qui a visité les principaux lieux avec beaucoup de curiosité, après une exacte recherche a trouvé par leurs mémoires, que dans les villes & bourgades qui composent le corps de cet État, il y avait cinq cent quatre-vingt quatorze mille soldats, sans y comprendre ceux qui gardent les Grandes murailles, qui servent de rempart contre les courses des Tartares, en nombre de six cent quatre-vingt deux mille, huit cent quatre-vingt-huit, ^{p.143} ni ceux qui servent dans les armées de mer. Ce nombre ne semblera point excessif, si l'on considère que la Chine seule, outre qu'elle est fort peuplée, a autant d'étendue que l'Espagne, la France, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre avec toutes ses îles ensemble.

Dans une telle multitude il n'y a point de doute que les soldats qui gardent les frontières ne soient des plus vaillants, & qui ont parfois

repoussé bravement les Tartares. L'an 1596, quand les Japonais ayant traversé tout le royaume de Corea d'un bout à l'autre sans trouver de résistance, voulurent entrer dans la Chine, à dessein de s'en rendre les maîtres, les Chinois les repoussèrent si vivement, qu'après avoir perdu quantité d'hommes sans rien faire, ils furent contraints de s'en retourner en leur pays sans trompette. Et pareillement dans les attaques & combats, qui ont été donnés par les armées de mer, la victoire est demeurée de leur côté.

Mais s'il faut parler des soldats, qui sont résidents dans les villes, il est certain qu'ils ont peu, ou point de courage : ce qui ne doit pas s'entendre de ceux, qui n'ont point d'autre métier que de soldat ; pour ce qu'il y a des habitants naturels des lieux, qui de plus sont artisans, comme tailleurs & cordonniers. Tous ceux-là doivent toujours être prêts à marcher pour le service du roi, & à sortir de leurs maisons, pour aller à la guerre, quand on leur en fait commandement. Ils sont tenus avec cela de comparaître aux assignations, qui se donnent tous les jours sans y manquer dans les grandes villes durant les trois mois du printemps, & les trois de l'automne, partageant aussi leurs compagnies en trois : mais dans les bourgades, où ces assemblées ne se tiennent que de jour à autre, ils doivent s'y trouver tous.

Voici l'ordre de leur milice. Toute la cavalerie & l'infanterie est comptée ; un venant à manquer, l'autre succède, & chacun garde le rang & la place, qu'il a une fois pris, sans que jamais il puisse s'avancer : si ce n'est peut-être qu'un des soldats de la frontière s'étant signalé par ses belles actions de courage ou de prudence, soit reçu dans une charge de capitaine, & monte ^{p.144} par degré sans donner d'autres preuves de sa suffisance, qui est une chose fort extraordinaire.

Car ils ont des examens pour les capitaines, lieutenants, corporaux & autres officiers : ils ont pareillement deux sortes de degrés, que je veux nommer, pour les faire mieux comprendre, *licenciés*, & *docteurs aux armes*. Le premier de ces examens se fait dans la capitale de la province, où tous ceux qui ont quelque prétention aux charges, s'assemblent dans un palais de l'université. On leur propose quelque

point difficile en matière de guerre, auquel ils répondent par écrit avec des discours formés ; & puis en suite de la démonstration, ils viennent à la pratique.

Ce qu'ils font, c'est de tirer neuf flèches de pied ferme, & neuf autres à cheval en courant ; & ceux qui réussissent le mieux à la plume & à l'arc, sont reçus dans leur licence, qui est le premier degré, avec les marques & les livrées.

Le second degré se confère à la cour en la même année où les licenciés s'assemblent derechef, pour être examinés de même façon qu'au premier, si ce n'est qu'on propose des questions plus difficiles touchant les matières de la guerre. Les marques des docteurs d'armes sont les mêmes que celles des docteurs de lettres : ce qui s'entend durant la paix, & dans les villes : d'autant qu'à la guerre, & dans les actions publiques, où ils assistent en qualité de soldats, ils portent leurs marques particulières de capitaine, & ont de l'emploi dans leurs charges dès la même année qu'ils sont reçus, & vont montant peu à peu jusques à être généraux d'armées, encore qu'il n'y ait point de guerre. Ceux qui s'arrêtent au premier degré, sans sortir jamais de la licence, ne laissent pas aussi d'avoir toujours commandement, & d'être employés dans les moindres & ordinaires charges de la milice.

Pour ce qui concerne les armes, il y a longtemps que la poudre à canon est en usage dans la Chine ; & je peux dire qu'il s'en consume plus en douze mois, en feux d'artifice, qu'ils font à la perfection, qu'il ne s'en brûle dans les armées durant cinq ans entiers. Il est vrai qu'anciennement ils en brûlaient ^{p.145} davantage à la guerre qu'ils ne font à présent ; pource qu'ils se servaient de canons de bronze, courts & renforcés, tels qu'on en voit aux deux côtés des portes de Nankim, qui ne servent plus aujourd'hui que de parade. Ils se servent de quelques méchantes pièces de campagne, & de quelques petits canons fort courts, qu'ils chargent de balles de mousquet, & les enchâssent dans une pièce de bois pour les tirer.

Leurs vaisseaux de guerre sont montés de quelques petites pièces, mais ils ne savent pas bien les pointer justement. On a vu quelques

mousquets dans les provinces de la Chine, depuis que les officiers de Macao ont fait forger une grande quantité d'armes à feu, par le moyen des Portugais. Néanmoins leurs armes les plus communes sont les arcs, les flèches, les lances & les cimenterres.

L'an 1621, la ville de Macao envoya trois grands canons au roi d'à présent ; avec des canonnières pour en faire l'essai, comme ils firent à Pequim, au grand étonnement de plusieurs mandarins, qui voulurent s'y trouver, & en être les spectateurs. Une disgrâce survint en ce rencontre par la mort d'un Portugais, & de trois ou quatre Chinois qui furent tués à la chute du coup, ce qui épouvanta les autres, & fit que ces pièces furent fort estimées, & qu'elles furent portées sur les frontières, comme capables de donner de la terreur aux Tartares. De vrai ceux-ci ne sachant point ce que c'était que les machines les vinrent voir de compagnie, mais ils furent si bien reçus d'une volée de boulet de fer, que non seulement ils prirent la fuite, mais ils ont été depuis toujours, plus avisés.

Leurs armes défensives sont le bouclier, & le casque, avec certaines plaques de fer de la largeur de trois doigts, mises l'une sur l'autre, dont ils se couvrent la poitrine & le dos, si minces qu'elles ne sont qu'à l'épreuve des flèches.

Absolument parlant, leurs armes & leurs soldats sont peu de chose. On en peut donner force raisons. La première est le repos dont ils jouissent depuis plusieurs années, sans avoir de guerres dans le royaume. La seconde est l'estime qu'ils font des lettres, & le mépris qu'ils font des armes, de sorte que le moindre ^{p.146} des magistrats met en déroute le plus grand capitaine. La troisième est leur façon d'élire les capitaines par voie d'examen tous soldats nouveaux, qui n'entendent rien au fait de la guerre. La quatrième est que les soldats étant de leur nature vaillants & courageux, ou se sentant poussés par la considération de leur noblesse, ou par l'exemple & par le traitement de leurs capitaines, ceux de la Chine n'ont pas un de ces avantages, le courage leur manque le plus souvent ; de noblesse ils n'en ont point, & sont si mal traités que pour la moindre faute on les châtie comme des enfants qui vont à l'école. La cinquième d'autant que ceux qui ont l'autorité & le

commandement sur tous les capitaines, fussent-ils généraux d'armées, sont des hommes de lettres faits généralissimes, qui s'éloignent toujours de plus d'une journée de chemin du champ de bataille & des exercices de guerre ; qui sont trop éloignés pour donner les ordres nécessaires, & trop prompts à fuir dans les moindres dangers. La sixième est que dans les conseils de Guerre, qui sont deux, l'un à la cour de Nankim, & l'autre à la cour de Pequim, composés chacun d'un président, de deux assesseurs, & de huit ou neuf conseillers, il n'y a pas un seul homme, qui soit soldat ou capitaine, ni même qui ait jamais vu d'armées, & néanmoins c'est d'eux, particulièrement du conseil de Pequim, que toute la milice du royaume dépend.

On pourrait répondre à cela, que les Chinois font tous les ans la [montre](#)^{a5} & les exercices de guerre, durant les trois mois du printemps, & les trois de l'automne, ce qui leur sert de beaucoup, puisqu'ils s'exercent à tirer de l'arc, & de la flèche, ce qu'ils font avec beaucoup d'adresse. Mais à n'en point mentir, cet exercice est la chose la plus ridicule du monde pour ce qu'ils divisent leurs soldats en escadrons, feignant que les uns sont ennemis, & les autres Chinois, comme font parmi nous les enfants, quand ils se partagent en mores & en chrétiens : ceux-là semblent venir de loin porter la guerre dans le royaume ; ceux-ci envoient promptement des espions pour découvrir leur dessein, & dépêchent des courriers aux mandarins, qui sont sous un dais ou parasol de soie, pour les avertir de leur poste & de la ^{p.147} route des ennemis. On fait marcher tout aussitôt des troupes chinoises & se rencontrant les uns les autres, ils se touchent de leurs épées, & de leurs lances ne plus ne moins qu'en une comédie, sur un théâtre.

@

CHAPITRE XXI

De la guerre des Tartares contre la Chine

@

Quand *Humun*, chef de la maison royale, qui possède aujourd'hui la couronne, chassa les Tartares hors du royaume, qu'ils avaient entièrement occupé l'espace de quatre-vingt-dix ans, il rentra non seulement dans ses États, mais encore en conquit d'autres, & se rendit le maître de ceux qui sont voisins du Nord, les obligeant de lui payer tribut. Il est vrai qu'ils n'eurent plus la forme de royaume, après que ce conquérant les eut divisés en cent soixante familles ou États, auxquelles il distribua diverses charges & dignités, jusqu'à ce qu'eux-mêmes se voyant grandement multipliés, se partagèrent en trois royaumes, l'un du côté du couchant, l'autre tirant au nord, & le troisième à l'orient. Les deux premiers ne vécut pas longtemps dans l'obéissance des rois de la Chine ; il n'y eut que celui de l'Orient qui cultiva leur alliance, traitant avec eux & s'acquittant de son devoir.

Cette bonne intelligence dura plusieurs années jusqu'à ce que les Chinois s'apercevant que ce royaume faisait de grands progrès, arrêtaient entr'eux ou par raison d'État, ou par quelque considération particulière de l'opprimer & de l'abattre : de sorte que les Tartares poussés d'un désespoir, se résolurent de sortir aux champs, qui est le fruit ordinaire de la concussion & de la tyrannie, quand les princes demandent des peuples plus qu'ils ne peuvent. D'où vient, que Theopompus roi des Lacédémoniens, comme sa femme lui reprochait qu'il laissait à son fils un royaume plus pauvre qu'il ne l'avait reçu de son père, eut ^{p.148} bonne grâce de lui répondre : *Relinquo, sed diuturnius*, Ce que vous dites est vrai, mais il est pour durer plus longtemps. Les Tartares s'assemblèrent donc secrètement, & attaquèrent en même temps une forteresse de la province de Lexotum, qu'ils prirent & ensuite remportèrent plusieurs avantages sur les Chinois.

Les Tartares du Couchant & du Nord, touchés d'affection pour leur pays, ou plutôt portés par leurs intérêts particuliers, ce qui est le plus probable, se mirent aussitôt en campagne, vinrent au secours des Orientaux, & peu à peu ils s'assemblèrent en si grand nombre, qu'en l'année 1618, deux puissantes armées l'une des Chinois, & l'autre des Tartares, livrèrent bataille, où les Chinois furent vaincus & défaits avec une sanglante perte. Et pour mieux entendre l'état des affaires, je veux ici transcrire une requête que le président du conseil de Guerre présenta sur ce sujet au roi, que je mis dès lors en notre langue, & que j'envoie pour nouvelle, maintenant que j'ai trouvé l'occasion de la faire imprimer ; voici ce qu'elle porte.

Remontrance du président du conseil de Guerre

Au roi

Cette année qui est la quarante-sixième de votre règne, en la sixième lune (ce fut l'année 1618, au mois d'août) le président du conseil de Guerre vous présente cette requête comme à notre roi & seigneur, à l'occasion que les Tartares ont forcé les murailles du côté du Nord, par laquelle il supplie humblement votre Majesté de considérer diligemment l'importance de cette affaire, & d'ouvrir au plus tôt ses coffres, au secours de la guerre & pour trouver des soldats & des munitions. Car il est très certain que j'ai reçu ce mois, nouvelles des capitaines, qui sont logés dans la province des murailles du Nord, m'avertissant que dans cette province, on ne voit de tous côtés que des ^{p.149} placards affichés, qui portent que les Tartares se sont assemblés à dessein de ravager ce grand monde de la Chine. Ils m'ont de plus coté le jour, que les ennemis ont donné la bataille avec des forces & des troupes sans nombre, & comme, ayant passé les murailles, ils ont pris de nos gens pour les sacrifier, comme effectivement ils les ont sacrifiés le jour du combat, avec des cris de joie à l'honneur de leur prince, qu'ils ont déjà proclamé roi de Pequim. Ils conduisent plusieurs

centaines de milliers d'hommes, qui portent avec eux diverses sortes d'armes. Les nôtres, qui se sont joints pour aller à l'encontre & pour les arrêter, ont été deux généraux, nonante-six capitaines ordinaires, & trois cent mille hommes de guerre. On en est venu à la bataille ; & dès le premier choc trente-huit capitaines ont été mis hors de combat, & parmi eux un de nos généraux : le nombre des morts ne peut se compter, non plus que celui des prisonniers ; & plus de mille de nos soldats se retirant en désordre, sans se connaître se sont entre-tués ; les habitants des cités & des villes ont pris la fuite, & les Tartares ont emporté trois cités le propre jour de la bataille.

Sur les avis qui nous ont été donnés, nous avons assemblé le conseil, avec le colao, & les autres mandarins de cette cour, pour trouver quelque expédient avantageux dans une affaire de telle conséquence. Et pour ne rien dissimuler, le Ciel fait assez paraître, qu'il favorise les armes de nos ennemis, n'étant pas possible autrement de faire un tel carnage de nos soldats en un seul jour, & de prendre trois grandes villes ; & pareillement qu'il est courroucé contre nous, comme nous le font voir plus clairement tant de prodiges que nous avons aperçus en peu de temps. L'année dernière il ne tomba pas une goutte de pluie dans la province de Pequim, où les vivants étaient comme des morts. La disette & la famine fut si cruelle en celle de Xaukim, que les hommes s'entre-mangeaient les uns les autres. Cette multitude prodigieuse de souris passa par Nanquim, sans qu'on ait pu découvrir d'où nous venait ce fléau. Des cinq parts des palais de votre Majesté le feu en brûla deux, & le vent renversa cinq tours de cette ville. Nous avons vu deux Soleils à la fois qui se sont éclipsés l'un avec ^{p.150} l'autre. Tous ces présages ne nous promettent rien de bon ; mais surtout, nous avons vu un homme entrer dans le palais royal à dessein de tuer le prince, ce qu'il aurait exécuté, si on ne l'en eût empêché : ceci arriva

lorsque le roi voulut faire son second fils héritier & successeur du royaume qui était puissant par le moyen des eunuques : un homme se jeta dans le palais pour assassiner l'aîné, mais la peur le retint & les dames vinrent au secours du prince. Puis il poursuit, le pis est qu'un mandarin pour avoir parlé librement, & témoigné sa fidélité à votre service, votre Majesté de fidèle le fit passer pour rebelle, & mettre prisonnier, & nonobstant toutes les poursuites & toutes les remontrances que nous fîmes pour faire voir son innocence, nous ne fûmes jamais ouïs. (Cet emprisonnement fut, quand le roi présentant aux mandarins son fils aîné dans la salle de son palais, qu'ils voulaient pour l'héritier du royaume, contre la volonté de son père ; un des mandarins entreprit de parler pour le prince ce qui lui valut la prison par le commandement du roi.)

Les mandarins, ajoute-t-il, ont souvent présenté des mémoires à votre Majesté, pour lui remontrer les misères du peuple, & le prier de vouloir diminuer les gabelles & les impôts, qui est une chose digne de considération : elle n'en a tenu compte. Les mandarins de cette cour l'ont souvent suppliée de sortir en public, pour donner audience, à l'exemple de ses prédécesseurs, afin que son gouvernement soit conforme à celui du Ciel, comme il est raisonnable. Tantôt elle a répondu qu'elle se trouvait mal, tantôt que le temps était fâcheux & froid, & qu'on eût à s'assembler un autre jour. Nous avons attendu le printemps, nous avons pris à ce dessein le commencement de l'été ; non seulement elle n'a point répondu à la seconde requête, au contraire elle l'a fait brûler ; & de cette façon elle se tient retirée dans son palais sans se soucier des plus importantes affaires. De là viennent les calamités qui nous attaquent, & les guerres qui nous poursuivent. La paix nous manque, & nous manquera, puisque nous avons vu des rivières de sang couler dans leur canal, & qu'on raconte, qu'en la troisième lune passée un homme parut dans la province de

Xensi vêtu de jaune avec un bonnet vert en tête, p.151 & un éventail de plumes à la main, qui disait :

— Vam lie (le roi se nomme ainsi) ne gouverne point son État, quoiqu'il y ait déjà longtemps qu'il le possède, il doit continuellement veiller ; le royaume est pour se perdre, les peuples mourront de faim, & les capitaines seront percés de lances.

Ayant dit cela, il disparut incontinent. Les mandarins furent bien étonnés & le vice-roi fit toutes les diligences possibles pour savoir qui était cet homme, sans qu'on pût jamais le trouver. Les misères, la faim, les guerres & les autres calamités que ce royaume souffre, nous font bien connaître que c'étaient des présages de l'état présent. Ce qui nous oblige derechef à supplier votre Majesté qu'elle veuille ouvrir ses trésors, pour lever une nouvelle armée, & remédier à ces désordres.

Voilà la requête qu'on présenta l'an 1618. Les Tartares ont toujours depuis continué leurs pointes durant l'été : car l'hiver est si froid qu'on ne peut rien faire, & presque à toutes les rencontres ils ont eu de l'avantage sur les Chinois. Si bien que l'an 1622 les deux principaux mandarins de la forteresse de Quamsi, qui pour être la plus considérable est aussi le séjour ordinaire du vice-roi de la province, soit qu'ils fussent mécontents, ou bien qu'ils voulussent faire leur condition meilleure, traitèrent secrètement avec les Tartares, & s'accordèrent de leur mettre en main la forteresse : comme ils firent ; pour ce que les Tartares s'étant présentés du côté qu'on leur avait assigné, après un léger combat, ils s'en rendirent aisément les maîtres, à la faveur des traîtres, & les autres qui ne savaient rien du complot furent contraints de s'enfuir, & de se retirer avec leur vice-roi à Xamhai, qui est comme la dernière forteresse de la province, & après celle de Pequim, la clef, & le boulevard du royaume.

Cette dernière nouvelle étant portée à la cour, jeta une telle consternation dans les esprits, que le roi & les grands s'étaient déjà résolus de changer de demeure, & de passer à Nankim, comme le lieu le

plus éloigné du danger ; si un des principaux mandarins, comme il se trouve toujours quelqu'un, qui prend garde au bien public, n'eût dressé promptement une requête au roi, pour lui remontrer que ce changement était le plus court ^{p.152} chemin pour perdre entièrement le royaume, ou au moins, la plus grande partie, en retirant les forces de la cour & de la province de Pequim, voisine de l'autre qui s'en allait perdue.

Cette requête eut assez d'effet pour rompre le dessein qu'on avait pris de s'enfuir, & de chercher une nouvelle retraite en fortifiant le palais ancien de Nanquim. Là dessus on fit un édit portant défense sous de grièves peines, d'abandonner la cour, non seulement aux mandarins & aux personnes de qualité, mais encore aux autres du peuple & de basse condition. Par ce moyen les esprits se rassurèrent, & principalement quand ils virent que la cour se grossissait, qu'on renforçait les gardes, qu'on était plus vigilant & plus soigneux aux portes, & qu'on fortifiait le passage de Xamhai-quan, qui est comme j'ai dit l'extrémité de la province de Lexotum déjà perdue, & l'entrée dans celle de Pequim qui pour être resserrée entre des montagnes est imprenable. On mit peine de la pourvoir de toutes les choses nécessaires, & même de soldats tous frais, en si grand nombre que dans la seule forteresse, on y comptait jusqu'à quatre-vingt mille combattants. Le roi y établit pareillement de nouveaux capitaines avec un ample pouvoir, qui eût bien eu d'autres effets, s'il eût pu l'étendre même sur les Tartares. Ceux-ci voyant qu'il n'était pas possible de forcer la place, pour être aisée à défendre, & d'ailleurs si bien gardée, ils se mirent à ravager les terres de Corea, & du côté du Levant, au lieu de donner droit à Pequim avec leur armée puissante & victorieuse, pouvant mettre la cour dans le plus grand danger & lui causer la plus forte crainte qu'elle ait jamais ressentie. Les Chinois leur vinrent à l'encontre non loin de la cour, & les forcèrent à une bataille sanglante de part & d'autre, où les Chinois enfin demeurèrent victorieux. Tant c'est un affaire important de défendre son propre foyer.

Peu de temps après cette action, un Portugais nommé Gonsalve Texera vint à la cour de Pequim avec une ambassade & des présents de

la part de la cité de Macao, laquelle considérant l'insolence des Tartares, & la crainte des Chinois, & croyant d'ailleurs rendre quelque service au roi de Portugal, & obliger le ^{p.153} roi de la Chine à leur être favorable, offrit aux mandarins le secours de quelques Portugais contre les Tartares. Les mandarins agréèrent son offre, & dressèrent une requête au roi, qui fut favorablement reçue, & les provisions promptement expédiées. Le conseil de Guerre dépêcha un Père de la compagnie à Macao, lequel avait déjà fait le chemin en la compagnie des ambassadeurs, pour moyenner ce secours, avec plusieurs ordres aux officiers de Canton, qui fournirent libéralement tout ce qui était nécessaire à cette entreprise ; & fournirent à nos soldats, toutes les commodités qu'on pouvait souhaiter.

Quatre cents hommes s'enrôlèrent à Macao, à savoir deux cents soldats parmi lesquels il y avait quelques Portugais ; les autres étaient naturels du pays, étant nés à Macao, & par conséquent Chinois, mais qui d'ailleurs ayant été nourris parmi les Portugais, étaient des leurs, tous bons soldats, & grands arquebusiers. Chaque soldat avait un jeune garçon pour le servir payé des deniers du roi, & de plus de leur solde ils s'habillèrent superbement, & se pourvurent d'armes, & avec cela ils demeurèrent encore assez riches.

Cette petite armée partit de Macao sous la conduite de deux capitaines, l'un se nommait Pierre Cordier, & l'autre Antoine Rodriguez del Capo, avec leurs alfières & autres officiers. Étant arrivés à Canton, ils firent l'exercice avec tant de gentillesse, & tant de saluts de mousquets, que les Chinois en furent étonnés.

Ils eurent des vaisseaux pour passer la rivière, si bien qu'ils parcoururent toute la province par eau, & furent régalez des magistrats dans toutes les villes & villages où ils abordaient, qui leur envoyaient à l'envie des rafraîchissements de volailles, de chair, de fruits, de vin, de riz, &c.

Ils traversèrent à cheval eux & leurs valets, la montagne, qui sépare la province de Canton, & celle de Kiamsi, & qui a pour le moins une journée de chemin jusqu'à l'autre rivière. Ils s'embarquèrent derechef

de ce côté, & à la faveur de ce fleuve traversèrent de même façon presque toute la province de Kiamsi, jusqu'à la capitale dans laquelle je faisais pour lors ma résidence, avec un grand nombre de chrétiens. Ils s'y arrêterent ^{p.154} quelque temps non pour autre raison que pour voir la ville, & pour être aussi vus. Quantité de seigneurs les invitèrent chez eux pour considérer la façon de leurs habits, & d'autres particularités étrangères, & les traitèrent avec de grandes civilités, approuvant & louant tout en eux, excepté la taille & la coupe de leurs habits, ne pouvant pas comprendre qu'un drap entier se doive tailler en plusieurs pièces pour la beauté d'un habit. Tous ces gens s'en retournèrent après avoir vu la ville, sans autre effet que beaucoup de dépenses & une grande perte de Chinois, qui leur fut causée par les Tartares en diverses rencontres, faute de ce secours.

La cause de leur retour fut que les Chinois, qui trafiquent à Canton avec les Portugais, & qui répondent pour eux en leurs affaires, dont ils retirent un gros profit, donnèrent avis, qu'il serait facile aux Portugais, en suite de cette entreprise qui sans doute leur [succéderait](#)⁷ glorieusement, d'obtenir la permission d'entrer dans le royaume, & de négocier par eux-mêmes leurs affaires & leurs commerces, de sorte qu'ils viendraient à être privés du gain qu'ils faisaient avec eux. Pour ce sujet, avant que les Portugais partissent de Macao, ils firent tous leurs efforts pour les détourner, produisant en justice plusieurs cédules contre eux, & comme le magistrat, répondant à la dernière, leur eût représenté que la chose ne pouvait désormais se faire autrement, l'argent du roi étant déjà distribué, & la paye tant ordinaire qu'extraordinaire faite par avance, ils s'offrirent de rembourser le roi de leurs propres deniers. Enfin comme ils virent qu'ils ne pouvaient rien gagner de ce côté, on dit qu'ils portèrent à la cour l'argent qu'ils voulaient donner, & qu'en ayant fait présent aux mandarins, ils firent en sorte que ceux-là mêmes qui avaient proposé les Portugais au roi pour lui donner secours par une nouvelle remontrance, lui représentèrent qu'ils n'étaient plus nécessaires.

Le roi fit la réponse, que j'ai vue :

Ce que vous m'avez proposé, que ces gens entraîent dans mon royaume, m'assistassent de leurs secours contre les Tartares, n'est pas fort considérable : puisque déjà vous me dites, qu'ils ne sont point nécessaires. ^{p.155} Quand ci-après vous aurez quelque chose à me proposer, pensez-y mieux. Cependant s'ils ne sont point nécessaires, qu'ils s'en retournent.

Telle fut l'issue de cette armée, sans aucun profit du royaume, mais non pas des soldats : outre qu'ils virent une grande partie de la Chine. Les Tartares ont toujours depuis continué la guerre, & la continuent encore à présent, & ont contraint ceux du royaume de Corea, de leur payer la même contribution qu'au roi de la Chine, qu'ils ne laissent pas de lui payer comme auparavant.

@

CHAPITRE XXII

Des rois de la Chine, des reines & des eunuques

@

Bien que les Chinois aient été si soigneux de dresser leurs chroniques, qu'ils en produisent depuis plus de trois mille ans *en çà*^{A2} : si est-ce qu'ils firent une perte notable, & se virent privés de la connaissance de plusieurs belles choses arrivées en cette longue suite de temps, lors que leurs livres, qu'ils nomment histoire, furent brûlés, de la façon que je vais raconter.

Un roi nommé *Tcin*, par une haine qu'il avait conçue contre les lettres, comme quelques-uns pensent, ou bien comme jugent les autres avec plus de raison, pour éteindre la mémoire de ses prédécesseurs, & ne laisser que la sienne à la postérité, fit une loi que tous les livres fussent brûlés, excepté ceux de médecine, comme les seuls nécessaires au bien de l'État, avec autant de sévérité, que si tous les volumes eussent été criminels de lèse-majesté, & avec des peines si rigoureuses pour ceux qui les cacheraient, qu'il n'y allait pas moins que de la vie ; comme effectivement il fit jeter au feu quarante lettrés avec leurs livres, qu'ils avaient cachés.

Cette persécution dura l'espace de quarante ans, après ^{p.156} lesquels on commença de travailler pour remettre les vieilles chroniques par le moyen de quelques livres & fragments qu'on avait sauvés, les uns sous terre, les autres dans les murailles : & après plusieurs années on rétablit avec une peine extrême les choses principales ; quoiqu'il en manque beaucoup, & particulièrement pour ce qui concerne les premiers rois & princes de ce royaume.

Il est néanmoins constant que leur premier gouvernement était distribué par lignées & par familles, chacun des chefs gouvernant la sienne à la façon des anciens patriarches chez le peuple de Dieu. Le second fut monarchique, mais on ne sait pas au vrai quand & comment

il commença, & eux-mêmes n'en ont rien d'assuré. Ils commettent des fautes remarquables pour le temps de leurs chronologies, pource qu'en supputant le plus favorablement qu'on peut les temps qui se sont écoulés depuis la création du monde jusqu'à Noé, on trouve qu'ils font naître leur empereur Yao, douze ans avant le déluge. Quoiqu'il en soit du [mécompte](#)³ des temps en l'histoire de cet empereur, & de ses successeurs, il est certain que les choses s'accordent en leur suite.

Cet empereur Yao, sans avoir égard au droit naturel & légitime de la succession de son fils, laissa le royaume à Xun son gendre, pour cette seule considération qu'il était doué des parties & qualités nécessaires pour gouverner. Xun en fit le même pour le même sujet & fit tomber l'empire entre les mains d'Yu, qui ne lui était rien. Ces trois princes sont tenus pour des saints par les Chinois, dont ils racontent plusieurs choses ; & à ne mentir point, c'étaient des philosophes fort adonnés aux venus morales.

Ils se tiennent grandement obligés au dernier de ces trois nommé Yu pour l'écoulement des eaux qu'il fit faire, dont le royaume était alors couvert à ce qu'ils disent, les lacs & les marais rendant la plupart des terres inutiles. Ce roi allait lui-même en personne rompre les terrains, & donner le cours à ces eaux dormantes, qui étant écoulées, les terres se cultivèrent & furent d'un grand rapport. Quelques-uns croient que ces eaux p.157 étaient les restes du déluge ; mais les Chinois qui font d'ailleurs une assez longue mention en leurs écrits de ces eaux, de leur assèchement, & du profit que le royaume en retira, ne parlent aucunement de leur naissance, ni de leur origine.

Après ces trois empereurs, dont j'ai parlé, le royaume a toujours été possédé par succession, non pas à la vérité dans une même famille, d'autant que comme il y avait quantité de princes & de seigneurs, quoique sujets de l'empereur, tantôt pour des considérations particulières, & d'autres fois sous prétexte d'un mauvais gouvernement & d'une tyrannie, ils entreprenaient des guerres, formaient des partis, & causaient des désordres, qui affaiblissaient la monarchie, ou la partageaient, ou même la ruinaient entièrement ; de sorte que pour

longtemps que la couronne ait demeuré dans quelques familles, à savoir quatre cents ans en celle de Tham & en d'autres moins, il se trouve jusqu'à présent que la maison royale a changé vingt-deux fois.

Les royaumes, qui composent l'empire de la Chine, ont eu leurs seigneurs particuliers durant l'espace de plus de deux mille ans, jusqu'en l'an de notre salut 1206, que les Tartares, qui possédaient alors un autre pays, commencèrent à s'emparer des États de la Chine, & firent de tels progrès s'avançant peu à peu, qu'ils la conquièrent toute, & y ont commandé jusqu'à l'an 1368, que Hum vu, le chef de la famille qui tient aujourd'hui le sceptre, voyant que les forces des Tartares s'affaiblissaient, que d'ailleurs leur tyrannie croissait, & que les peuples étaient d'autant plus disposés à se mettre en liberté & secouer le joug, qu'ils étaient ennuyés d'un si mauvais traitement, assembla une armée avec tant de succès que non seulement il mit les Tartares en fuite, & les chassa du royaume, mais encore entra dans leur pays, & en conquit une bonne partie.

Le royaume étant ainsi rétabli dans son état naturel, & Hum-vu, s'en voyant le seigneur absolu, établit un gouvernement merveilleux, différent en partie de tous les autres empires, mais au reste, qui est tel qu'il se conserve depuis trois cents ans avec tant de communication, de sujétion, & de dépendance des ^{p.158} sujets à leur prince, qu'un si grand corps ne semble être qu'une religion bien réglée. Ce roi tâcha premièrement de gagner tous ses sujets par ses bienfaits, n'y ayant rien qui fasse plus paraître une âme vraiment royale que la libéralité ; puis il créa de nouveaux officiers, en retenant quelques-uns des anciens, comme nous dirons en son lieu.

Il assigna de gros revenus aux premiers & principaux capitaines, d'avantageux aux seconds, & de suffisants aux troisièmes. Il cassa tous les princes & seigneurs de fief, sans en laisser aucun. Il défendit sévèrement qu'aucun de la maison royale ni en paix ni en guerre pour quelque sujet que ce fût, n'exerçât aucune charge civile ou criminelle en la république, n'eût aucun commandement aux armées, & ne pût être admis aux examens pour prendre les degrés : quoiqu'on ait

relâché pour ce dernier point, comme j'ai déjà dit. Il commit tout le maniement des affaires aux lettrés, qui sont reçus dans le concours indépendamment des magistrats & du roi même, par le seul suffrage de leur science, de leurs bonnes parties, & de leur vertu. Il se donna bien garde d'abolir les anciennes lois qui concernaient le bon gouvernement, & n'empêchaient point son dessein, qui était de perpétuer la monarchie en ses descendants ; mais il en fit de nouvelles, & mit la république & le gouvernement en la forme qui se voit aujourd'hui ; & comme il ne se peut faire que durant tant d'années & dans un royaume si vaste, il ne soit survenu quelque changement, néanmoins les choses essentielles ont toujours demeuré dans le même état.

Le roi s'appelle de divers noms : pour lesquels il faut savoir qu'il y a treize choses à remarquer en son couronnement : dont la première est, que la supputation des années se change, & qu'on commence à les compter du temps du règne du nouveau roi, ce qui se pratique non seulement aux discours ordinaires, mais encore dans toutes les lettres, dépêches, provisions, écritures, &c. La II, il fait battre incontinent des monnaies neuves avec les lettres de son nom, sans que les vieilles perdent pour cela leurs cours. La III, il fait couronner sa femme légitime, comme impératrice. La IV, il donne le nom de reines à six ^{p.159} concubines. La V, on fait des sacrifices solennels au Ciel, à la Terre, & aux esprits. La VI, on fait de grandes aumônes aux pauvres. La VII, on ouvre les portes des prisons à tous les prisonniers, qui ne sont pas au préjudice des parties. La VIII, on régale somptueusement les magistrats. La IX, on chasse du palais toutes les femmes, qui ont eu le rang de dames. La X, on pourvoit de nouveau le palais, qui sont quatre en nombre, d'autres dames cherchées & choisies de tous les endroits du royaume, pendant lesquelles recherches on fait divers mariages un chacun procurant de délivrer sa fille d'une telle subjection. La XI, les seigneurs de marque, sinon tous, au moins ceux des villes, envoient des députés pour rendre obéissance au roi, & pour le reconnaître ; ce que font aussi toutes les personnes illustres, ne pouvant pas elles-mêmes le faire en personne. La XII, tous les officiers depuis les vice-

rois jusqu'aux moindres juges des villes, vont en personne à la cour rendre la même obéissance au nom de leurs provinces, villes & cités. La dernière est que le roi change de nom, comme fait parmi nous le souverain Pontife, ce nom, qui est celui qu'on écrit dans les actes publics, & qu'on grave sur les monnaies, s'emprunte d'une personne particulière du sang royal, comme celui du grand-père du roi d'à présent était *Vam-Lie*, celui de son père, *Thaj-Cham*, celui de son frère, qui a régné devant lui *Thien-Khi*, & le sien est *Theum-Chim*.

Il y a outre cela trois noms, pour signifier le mot roi, le premier *kium*, dont on se sert pour nommer les rois étrangers, le second *vam*, qui est le nom des enfants, auquel joignant un autre mot, se forme *kium-vam*, qui peut signifier ce qui appartient à leur roi. Mais le plus honorable est *hoamti*, qui veut dire empereur.

Les dames, les eunuques, & les autres domestiques de son palais l'appellent *chu*, c'est-à-dire seigneur ; ou bien encore *thienzu*, c'est-à-dire le fils du Ciel, non qu'ils aient cette créance, mais d'autant qu'ils estiment que l'empire est un présent du Ciel, & aussi pour rendre sacrés les respects, qui sont dûs à la majesté royale, comme effectivement il semble que la ^{p.160} révérence qu'ils ont pour leur prince, se termine plutôt à une chose divine qu'humaine ; & la façon avec laquelle ils se comportent maintenant en sa présence, est plutôt d'une église de Dieu, que d'un palais profane.

Je dis maintenant, pour ce qu'il n'en était pas ainsi au commencement, que les rois de la Chine se comportaient comme la plupart des autres rois du monde, qui sortent, conversent, chassent ; & même il s'en est trouvé un si adonné à ce divertissement, que pour passer six mois entiers à la chasse sans retourner à la cour, ou vaquer aux affaires de son État, il substitua un sien fils en sa place. C'était lors que les rois visitaient eux-mêmes les provinces de leur empire, & qu'arriva l'histoire si renommée dans la Chine, & qui mérite bien que l'Europe la sache.

Comme l'empereur faisait sa visite, il se trouva dans un chemin parmi un grand nombre d'hommes, qui conduisaient des prisonniers. Il

fit arrêter son carrosse pour savoir ce que c'était, & l'ayant oui, il se prit à pleurer. Ceux qui l'accompagnaient tâchèrent de le consoler, & un d'entr'eux lui dit :

— Sire, c'est une chose inévitable & nécessaire qu'il y ait des châtiments dans une république : les rois l'ont ainsi commandé, les lois l'ont ordonné, le gouvernement de l'État le demande.

— Je ne pleure pas, répondit le roi, de voir ces prisonniers, ni d'entendre qu'on les va châtier, je sais fort bien que les bons se poussent, à la vue des récompenses, & que les mauvais se retiennent par la crainte des châtiments, & que les peines sont aussi nécessaires à un État pour le bien policer, que le pain à l'homme pour le nourrir. Mais je pleure de ce que les temps de mon règne ne sont pas si heureux que ceux des anciens, quand la vertu des princes servait de frein au peuple, & que leur bon exemple suffisait pour contenir le royaume sans autre châtiment.

C'était un païen qui parlait de la sorte. Et qui ne voit quel sujet nous avons d'envier ces païens, lesquels bien que nous les surpassions pour les connaissances des vérités de la foi, nous devancent parfois en la pratique des vertus morales.

Conformément à ce que je viens de dire, les anciens rois prenaient connaissance eux-mêmes du gouvernement des affaires, ^{p.161} & donnaient facilement audience à tous leurs sujets. Au temps du roi Tham, il y eut un colao, qui ayant été son maître, devint puissant auprès de lui, & pour se maintenir dans la faveur de ses bonnes grâces, s'étudiait plutôt de parler au gré du roi, que de lui dire la vérité pour le bien de son État. Chose abominable ! Comme la dignité du personnage était relevée, & la faveur du roi extraordinaire, les Chinois dissimulaient tout, ne laissant pas pourtant de parler, & de taxer la flatterie du colao.

Un jour que ce discours vint à propos dans le palais parmi des capitaines de la garde, un d'eux s'échauffant, laisse là sa compagnie, &

entrant dans la salle où était le roi, se jette à genoux devant lui. Le roi lui demande ce qu'il voulait :

- La permission, répond-il, de couper la tête à un vassal flatteur.
- Qui est celui-là ? réplique le roi.
- C'est un tel, que voilà.

Le roi comme par mépris & en se moquant dit :

- Mon maître, en ma présence, qu'on le prenne & qu'on lui coupe la tête.

Le capitaine le prend, & jetant la main sur un balustre de bois, comme il était robuste, & que les piliers ne tenaient pas beaucoup, en arrache un. Déjà le roi se mettait en colère, quand il commanda qu'on lui pardonnât, & qu'on raccommodât le balustre, ce qui néanmoins ne fut point, en témoignage de l'action & en mémoire d'un vassal qui avait eu le courage d'avertir le roi d'une chose qui lui était importante.

Telle était la facilité avec laquelle non seulement les officiers, mais encore qui que ce fût du peuple abordaient la personne du roi : jusque là qu'au dedans de la première porte du palais, devant la seconde, il y avait toujours une cloche, un tambour & une table blanche couverte comme d'une couche de plâtre. Ceux qui ne voulaient pas parler au roi, écrivaient leurs demandes sur cette table, qui lui étaient incontinent présentés, & ceux qui voulaient lui parler, touchaient la cloche, ou le tambour, & dès aussitôt, ils étaient introduits & avaient audience.

Le tambour dure encore aujourd'hui, mais c'est plutôt pour conserver la mémoire du temps passé, que pour l'usage du présent, puisqu'en vingt-deux ans, je ne sache point qu'on l'ait touché plus d'une fois avec le droit qu'il faut payer comptant en belle ^{p.162} monnaie de coups de bâtons pour avoir troublé le repos du roi, qui en était éloigné d'une demi-lieue. Après une si rude pénitence il fut arrêté & conclut, non pas qu'on parlerait au roi, ou qu'on le verrait, mais seulement qu'on lui dresserait une requête à la façon qui se pratique d'ordinaire. De ce que les rois sont ainsi retirés du commerce de leurs

sujets, & comme enchâssés & renfermés dans leur palais, les étrangers ont pris sujet de penser & de dire que le roi de la Chine ne se laisse jamais voir, qu'il est toujours dans un verre, & qu'il ne montre que le pied ou quelque autre partie du corps.

Le premier qui choisit cette forme de vie fut *Vam-lié*, aïeul du roi d'à présent. Il eut quelque occasion de le faire ainsi, pour ce qu'il était si gras & si replet, qu'il avait beaucoup de peine de garder en public la gravité de la majesté convenable à un roi. Pour s'exempter donc tout à fait de ce travail, il ne donnait jamais audience à personne, il n'assistait point aux sacrifices, & ne sortait point de son palais. Il ne laissait pas néanmoins d'être doué de jugement & de prudence pour gouverner, & d'être bien avant dans l'estime des mandarins, dont lui ne faisait pas grand cas. Il avait coutume de dire, quand on insistait sur des requêtes en quoi les Chinois sont importuns :

— Quand celui-là naquit, j'étais déjà roi, & gouvernais, & il me veut enseigner.

Son fils qui lui succéda, changea de façon, aussi bien que les suivants, qui se présentent à la vérité en public, mais si rarement qu'ils ne sortent que pour tenir audience une fois en un mois, & quatre fois l'an, ils vont offrir des sacrifices aux quatre saisons, au Ciel & à la Terre dans un temple destiné à ces usages hors des murailles de la cité.

C'est un temple vraiment royal autant pour sa grandeur, que pour sa magnificence, bâti en rond sur une montagne ou éminence, avec trois galeries au dehors l'une sur l'autre, tout à l'entour. Les murailles du temple ne commencent à s'élever que depuis la troisième. On y monte par quatre escaliers, superbement travaillés de marbre blanc, tournés aux quatre vents.

Le temple de Nanquim est un ouvrage achevé : il a cinq nefs soutenues de piliers de bois, qui n'ont ni peinture ni ornement, ^{p.163} si ce n'est au piédestal, pour faire paraître comme elles ne sont que d'une pièce. Certes il faut avouer que ce sont les plus beaux arbres, les plus gros, & les plus droits, les plus égaux & les mieux proportionnés qu'on

se puisse imaginer. Et pour moi je confesse que c'est une des choses les plus remarquables que j'aie vues dans la Chine, & qu'on aurait de la peine de trouver au reste du monde des arbres de cette grandeur & de cette proportion. Le toit est tout doré, & bien que ce soit un ouvrage de deux cents ans, que le roi ne voit presque jamais, se contentant de faire la plupart des sacrifices à la cour, où est sa résidence, il ne laisse pas d'entretenir cet ornement de son royaume. Au milieu sont élevés deux trônes d'un marbre précieux : dont l'un était pour le roi quand il sacrifiait, & l'autre demeurait vide pour l'esprit auquel on offrait le sacrifice. Les portes sont couvertes de lames de cuivre, enrichies de plusieurs ouvrages, & de pointes dorées. Au dehors il y a quantité d'autels avec les statues du Soleil, de la Lune, des planètes, des esprits, des montagnes & des rivières. Il y a aussi plusieurs chambres tout à l'entour, qu'on dit avoir été des bains, & étuves, où les rois avaient autrefois coutume de se laver, & les autres ministres, avant que de sacrifier. Le bois qu'on voit au bout d'un champ, **complanté** de divers arbres, la plupart de pins, est tenu si sacré, qu'on n'oserait pas seulement en cueillir une branche sous de grièves peines. La muraille qui l'environne est couverte de tuiles émaillées de verre de diverses couleurs, les unes jaunes, les autres vertes, & contient quatre ou cinq lieues de tour.

C'est dans ce temple que le roi va comme j'ai dit : & quand il marche, toutes les rues de traverse sont empêchées, n'y ayant que celle par où il doit passer, qui soit libre : & le nombre des eunuques, qui sont autour de sa personne, des officiers qui l'accompagnent, & des soldats qui le gardent, est bien si grand, qu'il est tout à fait impossible de le voir, même étant porté dans une chaire.

Voilà toutes les occasions qu'a le roi de sortir & de paraître : car pour le reste du temps, il est dans son palais comme le roi des abeilles dans sa ruche, sans voir ni sans être vu. Plusieurs se ^{p.164} persuadent, que c'est vivre non pas en roi, mais en criminel condamné à une prison perpétuelle. Ce que j'admire par dessus toute chose, c'est qu'un homme, sans être vu, par la seule autorité soit plus révééré, mieux obéi,

& plus craint que tous les rois du monde. Et pour sa prison, si nous devons ainsi nommer son palais, elle est assez large & assez belle pour lui plaire, puisque d'ailleurs il a la liberté d'en sortir quand il veut : & puis le lieu de son appartement est si commode, & si divertissant, qu'il n'a point besoin de chercher au dehors de quoi se contenter.

Je peux dire que les palais du roi de la Chine en ramassant tout ce qu'ils contiennent, sont les plus accomplis de la Terre. Les plus grands sont ceux de Nankim, qui ont cinq milles de circuit ; ceux de Pequim ne sont pas du tout si grands, mais ils sont mieux ajustés. Au reste il n'y a pas pour un seul : il y en a plusieurs, séparés les uns des autres, pour le roi, pour la reine, pour le prince, pour les petits fils, pour les filles qui sont déjà mariées, pour les secondes, & pour les troisièmes reines. Il y en a quatre autres posés aux quatre coins pour les dames, qu'on nomme aussi pour cette raison, les palais des dames. Il y en a même quelques-uns pour les vieilles & pour celles qui ont été surprises en faute, qu'on appelle *lemcum*, c'est-à-dire les palais froids. Il y a de plus des collèges pour le logement des eunuques, des lettrés, des prêtres, des chantres, des comédiens, & des appartements pour tous les autres officiers, & domestiques qui sont pour le moins dix-sept mille personnes.

La structure des palais comme des nôtres, est garnie d'arcades, de balustres, de piliers, & de semblables pièces de marbre excellemment travaillées, avec plusieurs enrichissements curieux, quantité de figures en relief, qui sont si bien rehaussées & se jettent tellement au dehors, qu'on dirait qu'elles sont portées en l'air. Tous les ouvrages de bois sont vernis d'une certaine encre, peints & dorés avec force artifice.

Les salles, quoiqu'elles ne soient pas comme on a dit, l'une d'or, l'autre d'argent, & l'autre de pierres précieuses, & que même elles ne soient point tendues de tapisseries, si est-ce que la main des architectes & le pinceau des peintres supplée à tous ^{p.165} les autres ornements. Les basses-cours y sont nettes & spacieuses ; les jardins toujours frais, & la rivière qui coule dans le palais & qui les arrose est des plus agréables à cause de ses plis & contours. On voit des montagnes artificielles, des oiseaux, des bêtes fort rares, des vergers bien représentés & toutes

forces de curiosités. Il s'est trouvé un roi, qui se fâchant que l'hiver eût dépouillé les arbres de leurs feuilles & de leurs fleurs, en fit faire d'autres par artifice avec beaucoup de travail, & de dépense, & peu de satisfaction des magistrats, qui blâmaient son dessein.

Tout le bâtiment est entouré de deux murailles avec quatre portes ouvertes aux quatre vents, à savoir au levant, au couchant, au nord, & au midi, & cette dernière qui est la principale, donne une entrée & une face magnifique au palais.

À chacune des portes il y a cinq éléphants (ces animaux ne naissent point dans la Chine, mais viennent d'ailleurs) qui toute la nuit font la ronde autour des murailles avec leurs soldats.

La basse-cour intérieure est capable de contenir trente mille hommes, où il y en a toujours trois mille en garde.

Au haut de cette cour, l'on voit cinq portes pour entrer dans une grande salle, au milieu de laquelle est un trône royal vide, qu'on appelle le trône des compliments, pour ce que tous ceux qui vont dehors, lui font la révérence, ainsi que nous dirons, plus bas.

Pour ce qui concerne les dames, une seule est la véritable épouse du roi, qui porte le titre de *hoam-heu*, c'est-à-dire d'**empereuse** & est reconnue pour telle, & a son siège derrière celui du roi. Les autres six qui viennent après elle, & qui ont la qualité de reines, ne laissent pas d'être estimées. Dans les palais de Nanquim, qu'on peut voir plus aisément pour n'être point habités, il y a un trône royal élevé à plusieurs marches, couvert d'un dais, & garni de deux sièges à la royale, l'un pour le roi, & l'autre pour la reine ; & plus bas, par le derrière, il y en a six, trois d'un côté & trois de l'autre, disposés pour les six reines : outre celles-là le roi possède encore plus de trente maîtresses, qui sont honorées, & respectées.

^{p.166} Les autres dames, qu'on dit monter jusqu'au nombre de trois mille, distribuées par les quatre palais, dont nous avons parlé, sont des jeunes & belles filles, recherchées expressément de tous les endroits du

royaume, que le roi va visiter quand il veut, & nommément celles qui lui plaisent le plus.

Du roi qui règne à présent, qu'on tient en réputation d'être chaste, on dit ce mot *pu-yu-cum*, il ne va point aux palais. Il s'en est vu d'autres semblables, qui sont hautement loués pour ce sujet dans leurs histoires, comme il y en a d'autres fort décriés. Tel fut celui-là, qui par la violence de ses appétits brutaux, ne pouvant se déterminer ni à quel palais, ni en quel département il devait se porter, dans son irrésolution se laissait conduire & régir par des bêtes : ayant à cette occasion un petit carrosse tiré par des chèvres, qu'il laissait aller, & courir comme elles voulaient, & où elles entraient, & où elles s'arrêtaient, c'était là qu'il s'attachait.

Un autre pour n'avoir point la peine d'aller aux palais des dames, les fit portraire, & selon qu'il jetait les yeux sur leurs portraits, il les envoyait chercher : étant au pouvoir du peintre de donner de la beauté à celles qui donnaient de l'argent, & les plus libérales sortaient toujours plus belles des mains de l'ouvrier, que du sein de la nature ou que de la chambre de leur palais.

Parlons maintenant des enfants. Si l'empereur, qui est la propre femme du roi, a un fils, en quelque temps qu'il puisse naître, il précède les autres : & en cas qu'elle n'en ait point, le premier fils de quelque autre dame que ce soit, est toujours préféré, quand bien même le roi le voudrait autrement. On en a vu l'exemple sous *Vam-lié*, grand-père de ce roi, qui n'ayant point d'enfants de sa femme légitime, & en ayant eu deux, l'un d'une fille suivante & l'autre d'une reine sa concubine, voulait à toute reste laisser la couronne au fils de la reine pour l'affection particulière qu'il lui portait, quoiqu'il fût le plus jeune, jusqu'à soutenir fortement, que le royaume n'appartenant à aucun d'eux de droit, pour n'être pas d'un mariage légitime, c'était proprement à lui de nommer celui qu'il voudrait ; qu'ainsi le plus grand ^{p.167} étant né d'une servante, il aimait mieux faire l'autre son héritier. Mais tous les officiers de la cour en général lui résistèrent courageusement, & lui représentèrent que puisqu'il avait habité avec cette servante, elle était anoblée par une loi

supérieure, & que son fils étant l'aîné, il devait jouir des droits de sa naissance, & succéder au royaume. Ce fut une tragédie à plusieurs actes assez malplaisante ; le roi persistant toujours dans sa résolution, & les officiers dans leur opposition : si bien que plusieurs furent cassés par l'ordre du roi, & les autres de leur plein gré quittèrent leurs charges, ayant attaché leurs marques & leurs livrées à la porte du palais, & se retirèrent dans leurs maisons, abandonnant ainsi tout à la fois l'honneur & les biens, leurs charges & leurs appointements pour la défense des lois & des coutumes du royaume, courage digne d'être imité sinon dans toutes les affaires profanes, au moins dans les causes de Dieu. Enfin le roi ne pouvant avoir le dessus, se vit contraint contre son ordinaire de tenir l'audience, & d'assembler les mandarins ; & ayant son fils aîné derrière lui en qualité de prince, qu'il leur montrait, leur recommander la paix & la tranquillité publique, & les assurer que *Thaj-cam*, c'était son nom, lui succéderait à la couronne, comme il fit. Tant a de force la raison & la confiance des magistrats contre des rois puissants.

Les eunuques sont plus en nombre que tous les autres commensaux & domestiques. Ils étaient douze mille en l'année 1626, & d'ordinaire ils sont plus ou moins distribués diversement par leurs palais, en collèges, classes, tribunaux, charges & occupations, de sorte que dans le palais royal il y a autant de tribunaux pour terminer leurs procès, qu'au dehors : sans parler des femmes, qui ont leur justice à part ; & principalement celle qui les gouverne comme leur intendante, a l'autorité de juger & déterminer leurs affaires, & de les condamner & de les châtier, quand il faut.

Le premier & principal corps des eunuques se nomme *su-li-kien*, qui consiste en un grand secrétaire de la pureté, en un chancelier, & en plusieurs conseillers, qui peuvent s'avancer aux charges de la même compagnie par le moyen des examens. ^{p.168} Ils accompagnent toujours le roi, & quand il marche, ils sont les plus près de sa personne : ils peuvent entrer sans être appelés, et comme la façon de gouverner du roi, est par voie de mémoire & de requêtes, tout passe par leurs mains.

Ensuite vient le *thum-chamsu*, qui est comme un souverain parlement de justice établi sur tous les eunuques en général, pour se saisir de leurs personnes, & les faire punir : & non seulement les eunuques, mais encore d'autres personnes de grande autorité, se rapportent à eux de leurs affaires de conséquence : & c'est le plus rigoureux tribunal de la Justice. Le président est ensemble capitaine des gardes du roi, qui sont de neuf mille hommes, à savoir six mille d'infanterie, & trois mille chevaux. Quand il est question d'une affaire de la milice, il entre au conseil de Guerre, & occupe la première place.

Il y a pareillement d'autres compagnies & d'autres tribunaux, comme des trésoriers du trésor des bijoux, des meubles de grand prix, des habits, des magasins, &c.

Il y a de plus un collège de mathématiciens judiciaires, qui contemplant les étoiles, & observent le mouvement des cieux, & tous ensemble font l'almanach de l'année suivante, avec le premier mathématicien, qui est un mandarin externe.

Il y en a un autre de prêtres particuliers, appelés *laun-su*, où les bonzes ne sont jamais reçus, comme ils n'ont pas aussi la permission d'entrer dans la maison du roi. Ils ont la charge du service divin, des chapelles, des officiers, des sépultures.

Ajoutez à tout cela les compagnies des musiciens, des joueurs d'instruments, des comédiens, des peintres, des orfèvres, qui s'acquittent dignement des fonctions nécessaires à une république bien réglée & bien pourvue.

Hors du palais, plusieurs ont l'intendance sur les ouvrages publics, sur les gardes, qui veillent la nuit, autour du palais, sur les sépultures des rois, sur les impôts & gabelles & semblables emplois, où ils s'enrichissent : & comme ils n'ont point d'enfants, quoiqu'ils soient mariés pour l'ordinaire, ils sont libéraux & somptueux, ils ont des maisons superbes au dehors & au dedans de la ville, & des palais richement meublés avec un train ^{p.169} magnifique. Leurs sépultures sont des plus richement parées : ils croient plus fortement que les autres [à]

la transmigration des âmes, se rendent fort dévots aux idoles, pour être bien pourvus, quand ils prendront une nouvelle forme.

Les eunuques sont exempts des devoirs, & des compliments qu'on rend aux mandarins, comme de descendre de cheval, & d'abaisser le siège, aux rencontres. En revanche on ne leur permet pas à la cour d'être beaucoup suivis, ni d'être superbement parés : fort peu ont la permission de se faire porter en chaire, & presque tous vont à cheval.

Quand il n'y a point d'eunuques favoris du roi, les autres qui sont hors du palais, font la cour aux mandarins, leur prêtent leurs maisons commodes & agréables, & tâchent de gagner leurs bonnes grâces par leurs services. Mais si par hasard un d'eux est favori du roi, comme il arrive parfois, ils deviennent aussitôt insolents, se jettent dans le maniement des affaires, & gagnent le dessus.

Le défunt roi avait un eunuque nommé *Guei-cum*, qui se poussa plus avant dans sa faveur, qu'on ne pourrait croire. Celui-ci abusant de son autorité, gouvernait l'État avec tant d'insolence & de tyrannie qu'il faisait prendre, punir & massacrer jusqu'à des personnes de marque : le toucher par mégarde était un crime de lèse-majesté. Et quoique les Chinois soient assez libres à dire les vérités, même au roi, si est-ce que personne n'osait en parler.

Le prince, qui règne aujourd'hui, entreprit l'affaire, & parlant au roi son père, lui dit seulement qu'on traitait mal ses sujets de condition & de mérite. Il n'en fallut pas davantage pour faire sortir l'eunuque de la cour, qui finit après misérablement ses jours, pource qu'après la mort du roi son maître, il prit du poison, qui d'un coup mit fin à sa faveur & à sa vie, mais qui ne pût arrêter la haine du peuple, ni empêcher qu'on ne traînât son corps par les rues & qu'on ne le déchirât en pièces. Tous ses biens furent confisqués au roi, n'y ayant personne qui ne lui enlevât le plus beau de ses meubles. On lui trouva deux pleins coffres de perles, qu'il avait tiré à ce qu'on pense, du ^{p.170} trésor du roi ; les somptueux ouvrages & les superbes bâtiments qu'on avait fait faire, ou commencer, à son honneur par tout le royaume, comme des temples pour mettre son image, qu'ils appellent *les temples des vivants*, &

qu'on a coutume de dédier à la gloire des personnes illustres, qui ont obligé l'État & leurs concitoyens, des palais, des arcs de triomphe, & semblables machines, furent renversées, sans rien garder de sa mémoire, qu'une comédie qu'on composa dès aussitôt, & qu'on joue encore aujourd'hui pour représenter sa sortie du palais, & sa disgrâce.

Et d'autant que de ce prodigieux nombre d'eunuques, les uns sont congédiés, les autres deviennent vieux, & plusieurs meurent, de temps en temps on en choisit de jeunes pour mettre en leur place. Car on ne saurait dire, combien il s'en présente tous les jours à la cour, qui ont été taillés par leurs propres parents, pour l'argent qu'ils en retirent, ou pour l'espérance qu'ils ont de les voir avancés auprès du roi, & pour toutes les autres commodités qui sont certaines & assurées aux personnes de cette condition.

À chaque fois qu'on fait cette élection, on en choisit environ trois mille, prenant garde à leur âge, & à la bonne disposition de leur corps, à leur port, & à leur mine, à leur parole, & à leur prononciation, & surtout qu'ils n'aient rien de ce qu'ils doivent avoir perdu, pour être entièrement eunuques, & de plus on les visite après quatre ans, pour voir si rien n'est revenu de ce qu'on leur avait ôté.

Le choix étant fait, on renvoie les autres de la cour, & on distribue ceux qui ont été choisis en divers logements, leur donnant des emplois & des charges. Ce qui se fait, comme par sort sans autre considération ; les uns sont appliqués à l'étude, & mis en des collèges, de réputation, d'honneur & de profit ; les autres sont destinés à être prêtres, ceux-ci sont réservés pour être chantres ou comédiens ; ceux-là sont jetés dans une cuisine ou dans quelque autre occupation basse & pénible.

Voilà ce qui se passe au dedans du palais, en ce qui concerne la personne & le service du roi. Pour le dehors c'est bien encore ^{p.171} autre chose, & il n'est point croyable avec combien d'exaction, de crainte & de respect on s'y comporte. Un royaume si étendu n'est pas capable de cacher un criminel, qui veut échapper des mains de la justice, & les arbres, ce semble, n'osent le couvrir, ni le mettre à leur ombre. Quand il faut se saisir d'un homme de qualité, on envoie chercher les sergents,

qui n'ont autre chose à faire, qu'à lui mettre une corde ou une chaîne au pied, & lui-même se la met au col, comme si elle était d'or : le seul nom de chaîne est suffisant pour donner de la crainte.

Dans la ville de Sucheu, en la province de Nanquim, habitait un mandarin, personnage très considéré pour les grandes charges qu'il avait exercées dans le royaume avec satisfaction, & au contentement du peuple. C'était au temps de la faveur de ce puissant eunuque, dont j'ai parlé. Celui-ci ayant eu le vent qu'on lui envoyait des exécuteurs de justice, sans attendre qu'ils fussent arrivés, fit un banquet à ses parents & amis, & sur la fin du repas, sortant de table, comme s'il eût été pressé, se jeta du haut d'une galerie dans un étang, où il mourut. Les conviés, voyant que leur hôte tardait beaucoup, le vont chercher, & trouvent un papier sur une table & ces paroles écrites de sa main :

« Retournez au palais, & faites la révérence à mon roi, auquel je me suis toujours efforcé de servir avec les ressentiments d'un fidèle sujet : il n'est pas raisonnable que je reçoive aujourd'hui de la main d'un eunuque les traitements d'un [chétif](#)³ criminel.

Il ne faut que deux seules lettres du roi mises en quelque endroit pour servir comme de charmes : de sorte que s'il faut quelque chose au palais, comme des fruits & d'autres provisions, il suffit d'envoyer aux lieux où se trouve ce qu'on demande, & pour tout mandement placarder deux lettres *xim-chi*, c'est-à-dire *la volonté du roi* : aussitôt toutes choses sont en état, & personne n'est si osé que de remuer seulement une feuille. Le même arrive aux affaires extraordinaires, qui sont les plus embrouillées : pour lever toutes sortes d'oppositions & de difficultés, il ne faut qu'écrire ces deux lettres ; ce qui nous réussit fort à propos, quand le roi donna la maison d'un eunuque prisonnier à nos Pères, pour leur servir de cimetièrre, en placardant ces mêmes lettres.

p.172 Les magistrats ont coutume de s'assembler tous les mois le premier jour de la lune par toutes les villes du royaume, & dans la maison du gouverneur devant un trône, où sont les armes du roi,

auxquelles ils font la même révérence, qu'ils feraient au roi s'il était présent. Ils pratiquent le même au jour de sa naissance.

Les provinces au commencement de l'année, députent un ambassadeur pour saluer le roi, & toutes les fois qu'ils lui écrivent, c'est un des principaux mandarins, & non point un courrier qui lui porte les lettres. Les mémoires néanmoins marchent par la voie des courriers. Tous les grands mandarins du royaume vont tous les trois ans rendre l'obéissance à sa Majesté.

Il n'est pas permis à aucun d'entrer au palais, ni même de se présenter à la première porte, avec un vêtement de deuil ni de faire la révérence au roi avec un habit de tous les jours : il faut prendre celui des fêtes, & les mandarins doivent être vêtus de rouge.

Pareillement il n'y a personne de quelque condition qu'il soit, fût-ce des femmes, qui ose passer à cheval, ou en chaire devant la porte du palais, & tant plus la personne est relevée, elle doit de plus loin descendre de cheval, & mettre pied à terre.

Tous les officiers, & toutes les personnes de qualité qui fréquentent la cour, sont obligés dès le matin quand ils viennent, ou le soir quand ils s'en vont, d'entrer à *Kun-Chao*, c'est-à-dire dans un jardin qu'ils appellent des cérémonies ; & quand tous ceux du matin sont assemblés, qui sont toujours en bon nombre, ils se présentent devant le trône du roi dans une salle, sans que le roi s'y trouve, qui est encore au lit ; le maître des cérémonies les vient trouver, qui leur déclare les compliments qu'ils doivent rendre, & là-dessus un chacun fait comme il lui est montré : que si quelqu'un par malheur vient à manquer, ou à faire quelque geste malséant, c'est au maître des cérémonies d'en donner avis au roi. Et bien que le coupable soit le premier à s'accuser, & à demander pénitence, ce n'est qu'une pure cérémonie, dont le roi ne tient compte.

Les ambassadeurs semblablement sont obligés aux mêmes devoirs, quand ils entrent ou sortent de la cour. Ils sont logés ^{p.173} pour l'ordinaire dans un des palais renfermés d'un grand circuit de murailles près du palais du roi, où ils sont traités royalement, & à gros frais ;

mais ils ne peuvent sortir de cette enceinte ; on leur porte de la ville les choses desquelles ils ont besoin : ils ne parlent point au roi, & même ils ne le voient pas, mais seulement ils traitent par son ordre avec le conseil des Coutumes, qui les expédie, & les renvoie.

Les Portugais, aux deux fois qu'ils furent mandés en cour de la ville de Macao, ne furent pas seulement traités splendidement avec des magnificences extraordinaires, mais de plus par un privilège particulier, ils furent logés au dehors & les principaux d'entr'eux virent le roi *Thienki*, frère de celui qui règne à présent, étant encore fort jeune, qui par une curiosité qu'il avait de voir des étrangers, les fit venir en son palais, & les vit, quoique de loin, & eux aussi le virent clairement.

Tous parlent à genoux au roi. S'il est dans sa salle royale avec les magistrats, ils ne se lèvent point, avant qu'il se soit retiré ; s'il est malade, ceux qui le visitent lui parlent de la même façon ; & avant qu'ils se lèvent de terre, on tire un rideau entre deux, ou bien le roi se tourne de l'autre côté. Durant qu'ils lui parlent ils doivent tenir de la main devant leur bouche une petite table d'ivoire longue d'un pied, & large de trois ou quatre doigts ; qui est une cérémonie ancienne, du temps qu'on parlait au roi plus familièrement, & que par respect il y avait un entre-deux, de peur que l'haleine ne parvînt jusqu'à lui. Et de plus, comme ils traitaient de quantité d'affaires, ils avaient un écrit en main pour soulager leur mémoire. À cette heure qu'on lui parle de loin, cette cérémonie serait inutile si l'on ne voulait en conserver l'usage.

Les habits royaux ne sont en rien différents des autres pour la forme, si bien pour la matière, qui est précieuse, & entretissue de certains dragons, qu'il n'y a que le roi & les princes du sang, qui les puissent porter. Les dames s'en servent particulièrement, & les eunuques de la maison du roi, mais c'est avec quelque diversité. Pour les couleurs, bien que les vives & gaies soient le plus en usage à la cour, si est-ce que la jaune est si particulière & si propre au roi, & à tout ce qui lui sert, que les autres ne la peuvent porter.

@

CHAPITRE XXIII

Comme les rois de la Chine se marient

@

p.174 Au temps que la Chine était possédée par plusieurs rois & seigneurs particuliers, les uns prenaient en mariage les filles des autres, comme il se pratique en Europe. Mais depuis que tous ces États ont pris fin, & que la monarchie a été réunie sous un seul prince, comme il ne prend jamais de femme étrangère hors du royaume, il est contraint d'en chercher au dedans, & d'épouser la fille de son sujet. Il est vrai que les personnes de condition font difficulté de lui donner leurs filles, pour ce que devant être visitées, & rejetées si elles ne plaisent pas, il n'y a point d'homme d'honneur qui veuille exposer sa fille aux yeux des regardants, & au danger d'un refus, après avoir été vue, particulièrement en des endroits plus cachés que ce qui paraît à l'extérieur. Jamais le roi ne s'allie, ni ne peut s'allier à aucune de ses parentes, & ainsi on cherche par tout le royaume une fille de douze ou quatorze ans, accomplie en beauté, d'un bon naturel, & encline à toutes les vertus qui sont requises pour une reine, & de même qu'anciennement on chercha la Sunamite pour David, & Esther pour Assuérus : ce qui se fait sans avoir égard à la condition des personnes ; d'où vient que le plus souvent la reine est fille d'un artisan.

Après qu'on a trouvé une fille telle qu'on peut la souhaiter, elle est mise entre les mains de deux vieilles matrones, qui voient ce qui n'est pas permis à tout le monde de regarder, & observer soigneusement si elle n'a point de tâche au corps ; même elles la font courir pour la mettre en sueur, & voir si la senteur n'en est point désagréable. Que si ces dames après tous ces soins & toutes ces recherches, se contentent d'elle, on la conduit à la cour avec une grande suite de femmes & d'hommes & avec l'équipage d'une personne, qui désormais appartient au roi, auquel elle p.175 est présentée dans son palais ; & après les compliments ordinaires, le roi la donne au prince son fils pour être sa

femme, & celle-ci est la véritable reine. Dans le palais on lui donne quelques dames vertueuses, douées de sagesse & d'expérience, pour l'instruire en la vertu, pour la façonner aux civilités & aux façons de la cour, & pour l'élever si bien qu'elle puisse mériter le nom de reine qui est ordinairement *che-mù*, c'est-à-dire *la mère du royaume*. Et s'il s'en faut rapporter au témoignage de leurs histoires, les reines qu'on a ainsi nourries, ont été femmes de grand mérite, presque toutes charitables & aumônières¹, & plusieurs d'entre elles prudentes & vertueuses.

Telle fut justement la fille d'un maçon, qui étant parvenue à la dignité de reine, garda toujours une truelle, & quand le prince son fils faisait un peu trop du suffisant & du superbe, elle lui montrait l'instrument dont s'était servi son grand-père pour crépir les murailles, & de cette façon elle le rangeait à son devoir.

Aux premiers temps, que les rois prenaient en gré d'être repris & corrigés de leurs défauts, le roi Yu avait un colao qui les lui reprochait en pleine audience, sans nul respect. Un jour, soit que le roi en eut donné plus de sujet, soit que le colao eut par trop excédé, l'audience étant finie, le roi s'en va dans son palais en colère protestant de faire couper la tête à un indiscret. La reine lui demanda le sujet de son mécontentement :

— Un incivil & un rustique répond-il, ne cesse de me reprocher mes défauts, & encore publiquement : j'ai résolu de lui faire trancher la tête.

La reine dissimulant prudemment, se retira dans sa chambre, & ayant pris ses beaux habits de fête, revint trouver le roi en cet état. Lui, s'étonnant de cette nouveauté, voulut en savoir le sujet.

— Sire, je viens dit-elle, donner le bonjour à votre Majesté.

— Pourquoi ?, répliqua le roi.

— D'autant que vous avez un sujet, à ce que vous dites, qui ne craint point de vous dire ouvertement vos défauts, étant chose assurée, que la liberté qu'un sujet prend de parler, est

fondée sur la vertu & sur la grandeur de courage que le prince témoigne à le souffrir.

Il y a eu plusieurs reines semblables.

p.176 Les parents de la fille sont dès aussitôt élevés aux honneurs & aux charges, leur maison est tenue pour riche, & pour une des principales, & tant plus la reine s'avance au dedans, tant plus ceux-ci se poussent au dehors.

Le mariage des autres fils du roi se célèbre de la même façon, excepté qu'on n'apporte pas tant de précaution à leur chercher des femmes, qu'on cherche & qu'on trouve pour l'ordinaire à la cour même. Mais la façon de marier les filles est bien différente. On assemble douze jeunes hommes de dix-sept à dix-huit ans, les plus gaillards & les plus gentils qu'on puisse trouver ; on les conduit au palais dans un lieu où la princesse les puisse voir, sans être vue ; & après les avoir bien considérés, elle en désigne deux, qu'on présente au roi qui en choisit un de ces deux-là, pour être son gendre.

Vam-lié, aïeul du roi qui règne à présent, en une action semblable voyant l'un de ces deux jeunes hommes bien vêtus, & l'autre fort joli, mais pauvre, interrogea cetuy-ci pourquoi c'est qu'il n'était pas si bien vêtu que son compagnon.

— Sire, répondit ce garçon, la pauvreté de mon père ne me permet pas de porter un autre état.

— Donc, pour ce que vous êtes pauvre, répliqua le roi, je veux que vous soyez mon gendre,

& ce fut à bon titre qu'en suite de ce choix, il mérita d'être loué : puisqu'un jeune homme ne doit point avoir de honte de confesser sa pauvreté, ni un roi de choisir un pauvre. Les autres garçons sont renvoyés, qui de là en avant sont nobles, seulement pour cette considération qu'ils ont été admis au sort de cette élection.

On donne incontinent aux *fum-ma*, ce sont les gendres du roi, deux mandarins les plus graves de la cour en qualité de maîtres, pour les

instruire aux lettres, aux bonnes mœurs & aux façons de faire des courtisans. Et jusqu'à ce que la femme ait eu des enfants, son mari est obligé de lui faire tous les jours quatre révérences à genoux : mais dès aussitôt qu'elle a enfanté, cette obligation cesse, quoiqu'il y ait toujours assez d'autres contraintes, qui font que les hommes de condition ne veulent point être gendres du roi. C'est aussi pour cette raison qu'on a perdu ^{p.177} la coutume ordinaire d'en choisir douze : que si le roi jette nommément les yeux sur quelque personne qualifiée, ou sur quelque docteur de réputation, pour le faire songer, il s'en excuse puissamment, comme il est arrivé, de peur que la princesse venant à se dégoûter de son mari comme on voit assez souvent, ce ne lui soit une affliction pour toute sa vie.

@

CHAPITRE XXIV

De la noblesse chinoise

@

La noblesse chinoise est aujourd'hui bien différente de celle qu'on voyait autrefois, lorsqu'y ayant plusieurs rois, les uns s'alliaient avec les autres, qu'ils se servaient de personnes illustres, & qu'ils élevaient leurs plus proches parents aux charges importantes, & qu'ainsi les familles se maintenaient durant plusieurs années. Aujourd'hui que la plus haute noblesse consiste dans les lettres, on voit des artisans & des hommes de basse condition, monter par ce moyen aux plus grands honneurs ; & au contraire à faute de science, déchoir & manquer tout à fait, de sorte qu'il y a peu de familles, qui se conservent jusqu'à la cinquième génération, d'autant que les premiers poussés par la nécessité & par le désir de passer plus avant, travaillent & étudient pour gagner une charge, ou un gouvernement : les autres qui les possèdent déjà, qui naissent dans les richesses, & sont nourris dans les délices, se laissant aller aux plaisirs de la vie, & aux vices qui les accompagnent, étudient peu & dépensent beaucoup, & ainsi en peu de temps ils retournent à la première condition de leurs ancêtres. Ce n'est pas qu'il ne reste encore quelque image & ressemblance de l'ancienne noblesse, qui peut être réduite à cinq états, ou à cinq ordres, laissant à part le peuple qui est sans nombre.

La première noblesse est du roi, du prince, de ses enfants, & de toute la maison royale, qui se maintient & conserve en cette ^{p.178} force. Le prince succède au roi en la façon que nous avons dit ci-dessus.

Le roi assigne à ses enfants une maison hors de la cour, dans une province ou cité, avec des palais, ameublements & services à la royale, des rentes & revenus au même endroit, & de l'argent à proportion tiré de ses finances.

On disait que celui de la province de Xensi, où j'ai demeuré quelque temps, avait trois cent soixante mille écus de revenu, avec la qualité de roi : & les officiers le considéraient en cette qualité, & allaient tous les premiers & quinzèmes jours de la lune, lui faire la révérence, comme on la rend à la cour : rien ne lui manquant pour être effectivement roi que l'autorité, n'en ayant aucune ni sur le peuple ni pour le gouvernement, à cause que le roi la retient toute pour soi, n'ayant pas même la liberté de sortir de la ville & du détroit, où il fait sa résidence.

L'aîné succède aux états & aux biens du père, les autres se marient & font maison à part, étant beaucoup moins que lui, quoiqu'ils soient toujours grands : le roi fait leur partage, & donne à un chacun ce qui lui appartient, d'où vient que s'éloignant peu à peu en degrés de parenté, leur bien semblablement se diminue jusqu'à n'y avoir que quatre-vingts écus de rente, pour chacun : mais quand on est venu là, il faut s'arrêter, le roi n'ayant point de parent pour reculé qu'il soit de la souche de sa famille, qui n'ait ce revenu. Encore faut-il présupposer que ses descendants aient les conditions requises : car si elles manquent, tout leur manque pareillement.

La première condition est, que ce soient des mâles ; car autrement si ce sont des filles, on n'en tient point de compte, & le père les marie à qui, & quand il veut, pourvu que ce ne soit pas avec des seigneurs de leur sang, comme aussi les fils sont obligés de prendre alliance avec des femmes d'autres familles que de la leur, & même les frais qu'il faut faire, se font aux dépens des mariés.

La deuxième est que le fils soit légitime né de la propre femme, à l'exclusion non seulement des bâtards, mais encore des autres, s'il y en a, nés de concubines.

p.179 La troisième, dès aussitôt qu'un fils est né, le roi en doit être averti, pour lui donner un nom, & l'écrire sur ses registres.

La quatrième, ayant atteint l'âge de quatorze ans, on présente un nouveau mémoire au roi, pour le prier qu'il lui ordonne la moitié des gages qu'il doit puis après recevoir tous les ans.

La cinquième, quand il est parvenu à l'âge de se marier, il donne encore un mémoire au roi, lui demandant la permission de faire sa maison ; & c'est pour lors qu'il reçoit l'entier paiement du revenu qui lui est assigné.

Tels sont les princes du sang, sortis de la maison du roi en ligne droite : & ceux-là ne peuvent pas demeurer dans les cours de Pequim, & de Nanquim, ni dans toutes les provinces indifféremment, mais seulement en quelques lieux. Ils sont bien tant, qu'à ce qu'on croit, il y en a jusqu'à soixante mille entretenus du roi, en la façon que j'ai dit. Ils ont cet avantage de pouvoir se servir de leur industrie, acheter des marchandises, & trafiquer.

Il y a un mandarin particulier expressément pour eux, pour ce qui concerne leur gouvernement, pour présenter leurs mémoires au roi, pour décider leurs différends, & pour les châtier, quand il est nécessaire. S'ils ont quelque chose à démêler avec d'autres qui ne soient pas de leur sang, la cause est sujette à l'ordinaire, qui a bien le pouvoir de les rendre, mais non pas de les punir. Que si quelqu'un d'eux commet un excès notable, incontinent on en donne avis au roi, qui les confine pour toute leur vie dans un château spacieux, destiné pour cela, entouré de hautes murailles, situé dans la province de Kiamsi.

Le second ordre de noblesse est des qualifiés, ou gens titrés, qui n'est qu'une ombre de celui qui était anciennement, & celui-ci se divise encore en quatre divers ordres. Le premier des *quecum*, qui est un titre nouveau, n'a que quatre familles descendues des quatre plus vaillants capitaines, que le roi *Hum-vu* éleva aux dignités de son royaume, pour l'avoir assisté contre les Tartares. Ils sont comme les capitaines généraux de la Guerre qui se trouvent en cette qualité, aux actions militaires les ^{p.180} plus importantes, qui se font dans la ville où ils ont leur demeure : jamais pourtant ils ne vont à la guerre. Au second sont les *heus*. Au troisième les *pe*. Au quatrième les *chi-ho-ei*, tous titres anciens. Ils ont commandement aux armées avec de suffisants revenus, & succèdent à la puissance, à l'autorité & aux charges de leurs parents.

Bien qu'ils cèdent à plusieurs des officiers lettrés, si est-ce que dans les assemblées, qui se font dans la salle du roi, ils ont la préséance.

Le troisième ordre comprend tous ceux, qui ont, ou qui ont eu l'administration du gouvernement de l'État, soient-ils officiers de guerre, comme les généraux & capitaines, soient-ils magistrats politiques tant les grands, comme les colao, que les petits, comme tous les mandarins qui sont à la cour, aux villes, & aux moindres villages. On y reçoit encore ceux, qui n'ont eu aucun gouvernement, mais qui sont sur l'état pour y entrer, à savoir les gradués docteurs, licenciés & bacheliers. Et pour dire en un mot, tout cet ordre est composé d'hommes lettrés.

Le quatrième est des étudiants, lesquels, bien qu'ils n'aient pas reçu leur degré, seulement pour ce qu'ils étudient & qu'ils sont en la voie de pouvoir l'obtenir, sont mis au rang des nobles, & traités comme tels, mais sans autre privilège.

Le cinquième est de ceux, qu'on appelle *Netta*, qui vivent de leur trafic ou de leurs rentes, & qui sont d'autant plus honorés qu'ils sont plus riches, & quoiqu'ils n'aient aucunes lettres, le peuple les respecte beaucoup ; ils n'ont jamais néanmoins tant de crédit que parmi nous.

@

CHAPITRE XXV

Du gouvernement de la Chine & des officiers

@

Le principal gouvernement de la Chine, qui embrasse l'état de toute la monarchie, est divisé en six conseils, qu'ils nomment *pù*. Ces conseils n'ont pas seulement l'intendance des affaires aux deux cours, où ils résident, ^{p.181} mais ce sont eux, qui comme des premiers mobiles, d'où les autres dépendent, donnent le branle au reste du gouvernement, & c'est aux officiers, qui les composent, que toutes les causes & matières, qui concernent tous les particuliers, sont subordonnées avec un rapport merveilleux & une obéissance incroyable.

Chaque conseil a son président, qu'ils appellent *chamxu*, avec deux assesseurs, dont l'un nommé *coxilam*, & qui est le premier tient la main gauche ; l'autre qu'ils appellent *yeu-xilam*, est à la droite. Ce sont les premiers, & les plus avantageux offices du royaume, excepté les colaj, desquels nous parlerons ci-après, de sorte qu'un vice-roi de quelque province que ce soit, même des plus considérables, après avoir donné des témoignages de sa [suffisance](#)³, s'il veut passer plus avant, croit être bien pourvu, s'il peut être non pas président de ces conseils, mais seulement un des assesseurs de la main gauche ou de la droite.

Outre ceux-ci, qui sont les principaux du conseil, il y en a dix autres du même tribunal, tous presque égaux en dignité, qui sont distribués en divers offices, & occupés à divers emplois. Ajoutez à ceux-ci quantité d'officiers grands & petits, à savoir notaires, écrivains, secrétaires, ministres, capitaines de justice, & plusieurs autres, qui ne sont point en usage dans les royaumes de l'Europe.

Le premier conseil, qui a le plus d'autorité & qui reçoit plus de gages, est le conseil d'État, nommé *Si-pù*. C'est à lui qu'appartient proprement de proposer les ordonnances générales du royaume touchant les charges, de les changer & de les avancer, pource que dès

lors qu'on a une fois eu la provision d'un office, on va toujours montant par degrés aux plus hautes charges, & nul n'est exclus du gouvernement, sinon pour des fautes notables, qu'il a lui-même commises, ou ceux qui lui appartiennent, comme sont ses enfants, ses plus proches parents & semblables personnes, de qui les manquements doivent lui être imputés. C'est encore à la même chambre qu'appartient le droit de relever ceux qui sont déçus de leur office ; comme si un mandarin par quelque accident est privé de sa charge, il y rentre aisément, & on se sert ^{p.182} de lui sans difficulté ; aussi font-ils quantité de lourdes fautes.

Le deuxième est le conseil de Guerre, dit *Pim-pù* ; qui a autorité aussi bien que le conseil d'État, sur tous les magistrats de lettres, & sur les autres officiers de guerre, & connaît généralement des affaires de la milice, & sert beaucoup.

Le troisième est un conseil des Coutumes, nommé *Lim-pù*, qui pour n'avoir pas tant d'autorité ni de si gros appointements que les autres, n'est pas moins considérable ; les mandarins qui le composent, étant du collège royal *Hàn-lin*, qui viennent jusqu'à être *colaj*, la première dignité de la Chine. Ce conseil prend connaissance de tous les actes de lettres, des temples, des cérémonies, des bonzes, des étrangers, des ambassadeurs, & choses pareilles.

Le quatrième, qui est le conseil du Domaine du roi, qu'ils appellent *Hu-più*, a le maniement des revenus du roi, des daces, des gabelles, des impôts, & universellement de tout ce qui concerne le domaine.

Le cinquième est nommé *Cum-pù*, qui a la surintendance des ouvrages publics & particulièrement des bâtiments du roi, de son palais, des palais de ses enfants, de ceux des officiers, des murailles des villes, des portes, des carrières, des ponts ; & qui a la charge de tenir les rivières nettes, & de pourvoir aux vaisseaux, qui sont équipés pour le service du roi & des armées.

Le sixième est la chambre criminelle, qui connaît des crimes & des châtiments, & juge des causes criminelles les plus importantes. Il se nomme *Him-più*.

Outre ces six conseils qui sont les principaux de la cour, il y a neuf autres chambres ou tribunaux : *ki-cù-kim*, se nomment-ils, avec diverses charges, qui regardent particulièrement la maison du roi.

Le premier est le *Thaj-li-sù*, comme qui était la Grande raison, composé de treize mandarins, à savoir un président, deux assesseurs, & dix conseillers. C'est comme la Grande chancellerie du royaume, qui voit en dernier ressort les sentences des tribunaux de la cour, & traite des affaires de plus grande importance.

p.183 Le second se nomme *Quan-lò-sù*, qui tient la place du Grand maître, & a le soin de pourvoir à la table du roi, & aux besoins de la reine, des dames, des eunuques, de faire toutes les dépenses du palais, de payer les gages des officiers de la cour, & des autres qui viennent pour les affaires publiques, de traiter les ambassadeurs étrangers & telles autres personnes. Ce conseil a un président, deux assesseurs, & six conseillers.

Le troisième, qu'ils nomment *Thaj-po-cu-sù*, est comme la Grande écurie du roi, qui a la charge non seulement des chevaux destinés à son service, mais de toutes les postes, & généralement de tous les autres qui servent au bien commun de l'État. Il y a pour ce sujet un président avec six conseillers.

Le quatrième est le maître des cérémonies & des compliments de la cour. Aussi se trouve-t-il à toutes les cérémonies des actions publiques du roi, aux fêtes, aux temps, & aux occasions qui se présentent, & même à celles de tous les jours, qui se font le matin dans le palais, aux entrées & aux sorties, comme j'ai déjà dit auparavant. Il a un président, deux assesseurs, & sept conseillers.

Le cinquième est des coutumes pour les choses plus particulières ; & quoiqu'il soit différent du premier, si est-ce qu'il observe les mêmes formes avec ses assesseurs, il a le soin des sacrifices qui se font à la

sépulture des rois, aux montagnes, aux bois & de tout ce qui en dépend, comme des chantres, des instruments de musique, & des animaux destinés aux sacrifices.

Il y a de plus en la Chine un tribunal particulier, qui n'a charge que des mémoires qu'on présente à sa Majesté, & ressemble à une chancellerie des requêtes, de façon qu'il n'y a que celles qu'elle approuve, qui soient présentées au roi. Ce tribunal fut cause, qu'en la persécution qui s'émut contre les chrétiens l'an 1616, comme les nôtres voulaient rendre raison de la loi qu'ils prêchaient, & des accusations dont on les chargeait, jamais notre requête ne put passer, étant toujours rejetée.

Ajoutez trois autres de même façon dans une diversité de charges & d'offices. Outre lesquels il y en a deux, dont l'un se nomme *qholi*, & l'autre *tauli* : qui bien qu'ils aient l'œil sur ^{p.184} diverses provinces, & qu'un chacun s'applique aux affaires, qui lui sont particulières, si est-ce que leur propre occupation, & leur principale charge est de prendre garde aux manquements & aux désordres du royaume, & d'avertir le roi tant de ses défauts particuliers s'il en a, que de ceux des mandarins & de leur gouvernement : & comme il n'y a pas grande peine de parler des fautes d'autrui, ceux-ci le font aisément avec une grande liberté, & le plus souvent avec beaucoup d'injustice.

Leur style est de dresser une remontrance, & de la présenter au roi, sans qu'elle passe par la chancellerie, & dès aussitôt *fà-c'heo*, comme ils disent, c'est-à-dire on la transcrit, & puis on la donne à des écrivains destinés pour cela, qui en font plusieurs copies, lesquelles sont distribuées par les premiers courriers par tous les endroits du royaume : de sorte qu'on sait incontinent par qui, & contre qui, ces mémoires ont été donnés, & tout le mal qu'ils contiennent, de quelque nature qu'il soit. Ces remontrances, qu'ils appellent *puen*, étant ainsi publiées, il faut que le coupable, ou le magistrat, dont il s'agit, fasse au plus tôt deux choses, soit de gré, soit de force. La première est de présenter une autre requête, non pas pour se justifier, ni pour s'excuser, ce qui serait pris pour une marque de peu d'humilité ; mais pour confesser que le *tauli* a

très bonne raison, & lui le tort, qu'il a manqué, qu'il mérite pénitence, & qu'il est prêt de recevoir le châtement qu'on voudra lui donner. La deuxième est de se retirer promptement, & de quitter son siège, sans faire aucun acte de justice, sans donner audience aux parties, & sans terminer aucun procès, jusqu'à ce que le roi ait répondu à la requête, & déclaré sa volonté ; qui est parfois favorable, & pour lors il est permis à l'accusé de reprendre les fonctions de son office ; mais d'autres fois elle est contraire, & désavantageuse, plus ou moins suivant l'énormité du crime. Il est sans doute, que cette façon d'agir, si elle était pratiquée conformément aux lois de la raison, aux règles de la bonne conscience, ne servirait pas peu pour l'administration de la justice, & pour le bon gouvernement de l'État ; comme au contraire c'est une porte ouverte à beaucoup de mécontentements & de disgrâces, quand la raison n'y est pas ^{p.185} observée. Il arrive assez souvent, qu'un mandarin pour vouloir faire sa charge, & s'acquitter de son devoir, se fait des ennemis ; & si ce sont des personnes liées d'intérêt, de sang, ou d'amitié avec quelques officiers de ces deux tribunaux, on lui joue bientôt une pièce à la cour : on fait voler par cour les mémoires, de sorte que si Dieu n'aide mon pauvre mandarin, il est perdu. Particulièrement si c'est un des petits, comme juges, compagnons des gouverneurs, & mandarins d'armes, il ne faut qu'un seul coup pour l'abattre. Il y a plus de difficulté pour les grands, encore que les *tauli* & les *quoli* ne manquent pas d'occasion pour les attaquer, & pour les poursuivre, sans s'arrêter jusque là même que le roi, quoiqu'il ait de l'inclination pour eux, a de la peine à les sauver.

Il arriva une chose pareille au tyran Xin, qui étant à Nanquim l'an 1626, suscita une persécution contre les chrétiens ; il fit bannir les Pères, comme il se verra en son lieu. Étant ensuite parvenu à la dignité de colao, il fit arborer quatre étendards aux quatre coins de son palais, avec plusieurs autres témoignages d'une extraordinaire réjouissance ; de quoi je fus témoin, m'étant trouvé pour lors dans sa ville, qui est Hancheu. Mais soit que Notre Seigneur voulût le châtier, pour les persécutions suscitées contre son peuple, soit qu'il méritât même d'être puni selon les lois humaines pour d'autres crimes particuliers, ou pour

mieux dire, pour tous les deux ensemble, si tôt que ses provisions furent venues, avant qu'il se fût mis en chemin pour aller à la cour, on dressa contre lui un mémoire si sanglant, qu'un mandarin chrétien me dit, qu'il lui serait impossible de plus lever la tête ; & de vrai il abattit ses étendards, & s'en courut promptement avec les simples cérémonies ordinaires. Il ne manquait pas d'esprit ni de faveur auprès des dames, & des eunuques du palais, qu'il avait achetés à force d'argent. Aussi lui firent-ils expédier le mémoire en sa faveur, & lui moyennèrent son entrée à la cour. Cela n'empêcha pas qu'on ne dressât incontinent après un second mémoire contre lui, & d'autres consécutivement jusqu'au nombre de vingt-sept, de telle sorte que le roi même n'ayant pas la liberté de le conserver, il fut ^{p.186} contraint d'abandonner son gouvernement, & de se retirer en sa maison.

Par dessus toutes ces compagnies de justice, il y en a une souveraine, qui est la première dignité du royaume, où personne ne peut être reçu, sinon ceux du collège royal, qu'ils appellent *Han-lin*, après qu'ils ont longtemps gouverné, & rendu des témoignages si illustres de leur probité, & satisfait au public avec tant d'avantage, qu'on n'ait jamais présenté des mémoires contre eux. On les nomme *colao*, qui ne sont ordinairement que quatre, & ne pouvant pas être plus de six.

Le vieux roi, aïeul de celui qui règne à présent, n'en créait jamais plus d'un, disant que le reste était superflu. À proprement parler, la dignité de colao n'est pas une charge particulière. Ils doivent prendre garde au gouvernement général de l'État, & sont à plus près comme les souverains présidents de tous les conseils & des gouvernements, quoique jamais ils ne s'y trouvent ; seulement ils assistent le roi dans les expéditions des affaires, & ils doivent se tenir dans le palais, pour répondre aux requêtes qu'on présente à toute heure, quand le roi ne peut pas s'y trouver en personne. Après quoi ils sont obligés d'aller trouver le roi & de lui communiquer leurs conclusions, sur lesquelles il fait justice aux parties, & prononce la dernière sentence.

Ces colaj sont extrêmement considérés de tous les magistrats qui viennent à certains temps leur faire la révérence dans une salle publique comme à leurs supérieurs. Les colaj se tiennent debout pendant cette cérémonie, tous les officiers passent suivant leur rang, & quand ils sont devant eux, ils se tournent & leur font une profonde révérence jusqu'en terre. On nomme cette cérémonie *quo-tham*, c'est-à-dire, *passer la salle*. Leurs livrées sont différentes de celles des autres, & principalement leur ceinture est enrichie de pierres précieuses, qu'ils appellent *yù-xe*. Il n'y a qu'eux dans le royaume qui puissent la porter : aussi la reçoivent-ils de la main du roi comme font les chevaliers en Europe le collier de leur ordre ; ou bien s'ils sont malades, le roi la leur envoie de son palais, par un eunuque, qui est richement payé de ses peines, ne recevant pas moins de ^{p.187} cinquante écus qui en valent plus de deux cents de notre monnaie.

Outre tous ces gouverneurs généraux, qui gouvernent la cour & le royaume, chaque ville, & cité en a un particulier, qui observe par toutes les provinces indifféremment l'ordre que nous dirons ci-après.

@

CHAPITRE XXVI

Du gouvernement des treize provinces

@

Après avoir parlé du gouvernement général du royaume, qui réside aux deux cours royales, il faut ensuite parler du gouvernement particulier des provinces, dont chacune a autant d'étendue qu'un grand royaume, qui a son siège ordinaire en la ville capitale, & qui est formé de cinq compagnies ou tribunaux, avec un pouvoir universel sur toute la province, distingué en charges & en offices. Il y en a deux souverains, à qui tous les autres, tant des villes que des villages, doivent céder, toutefois sans aucune dépendance, ne relevant que du prince, & des sièges royaux. Ces compagnies sont composées d'un seul président sans assesseurs, & de plusieurs officiers.

Le premier de ces deux tribunaux est le vice-roi de la province, qu'ils appellent *tutham*, ou *kiun-muen* : de qui l'autorité s'étend sur tous les magistrats, & sur le peuple de la province. Son gouvernement dure trois ans, pendant lesquels, il entretient divers courriers, qui vont & viennent de la cour à certains temps, pour rendre compte de tout ce qui se passe dans son [détroit](#)⁴. Il est reçu dans son gouvernement avec magnificence ; dès aussitôt qu'il est parti de la cour, la plupart de ses officiers lui vont au devant de ville en ville, il est accompagné superbement à cheval & à pied ; & quelques capitaines avec trois mille soldats, & tous les magistrats avec le peuple, le ^{p.188} vont recevoir à trois lieues de la ville principale, où il doit faire sa résidence.

Le second, qui n'est pas moins absolu, se nomme *cha-yuen* ; nous n'avons point de charges pareilles en Europe ; c'est comme le Visiteur de la province. Son pouvoir finit avec l'année. Il est craint & redouté, d'autant qu'il peut connaître de toutes les causes criminelles & civiles, tant de la milice, que du domaine du roi & généralement de tout. Il fait ses visites, ses enquêtes & ses informations, même sur les déportements du vice-roi. Il a l'autorité de châtier, & de déposer les

juges, & les petits mandarins de leurs charges. Il envoie des mémoires en cour, contre les grands mandarins, qui sont dès lors suspendus des fonctions de leur office, jusqu'à ce qu'ils aient reçu la réponse du roi.

C'est lui qui fait exécuter les sentences de mort données par tous les endroits de la province, & pour ce sujet il ordonne le jour & la ville, où tous les condamnés doivent être conduits, pour en savoir le nombre, & les noms. Il n'en marque que six ou sept avec un pinceau, autrement s'il en marque plus, il est pris pour un cruel ; ceux-ci sont exécutés sur-le-champ, les autres sont renvoyés en prison comme auparavant. C'est pareillement des devoirs de sa charge de faire la visite des murailles, des châteaux, & de lieux publics. Jamais il ne sort qu'avec une grande suite, enseignes déployées, & avec les autres marques de rigueur & de majesté. Cette dignité est l'ordinaire.

Il y en a de temps en temps, une autre extraordinaire de même nom, qui est créée à la requête de la reine, dont le pouvoir est absolu ; mais ce n'est que pour les pardons & pour les grâces. Car il visite les prisons de toute la province, & met en liberté les prisonniers, qui sont détenus pour des fautes légères, sans avoir de parties adverses ; & pareillement tous les misérables, qui sont dans l'impuissance de pouvoir être délivrés. Il embrasse les causes rejetées, & les personnes sans appui ; il corrige les sentences mal jugées ; il se rend protecteur des pauvres, & en un mot il ne tend qu'à la miséricorde.

Le troisième office est celui du trésorier qui a l'intendance ^{p.189} & l'administration du domaine du roi, dans la province, sous la direction du conseil du Domaine, qui se tient à la cour. Il a deux assesseurs, l'un à sa main droite, l'autre à sa gauche ; & chacun deux a son logis & son bureau dans le même appartement au palais royal ; sans compter vingt-six petits mandarins, dont les charges & fonctions sont différentes, & quantité d'autres officiers, qui servent en cette compagnie.

C'est lui qui connaît des douanes, des gabelles, & de tous les droits royaux de quelque qualité qu'ils soient : qui règle les poids & les mesures pour le commerce : qui juge de tous les différends, qui surviennent au maniement des finances ; qui punit & châtie les coupables, ou les renvoie

à tel juge que bon lui semble ; qui paie les magistrats, les parentes du roi, les capitaines, & les soldats, qui fournit aux frais & aux dépenses nécessaires des examens ; qui pourvoit de livrées & d'enseignes aux gradués ; qui distribue l'argent pour les ouvrages publics, comme sont les grands chemins, les ponts, les palais des mandarins, & les vaisseaux de guerre. Enfin il a une surintendance générale sur tout ce qui entre ou qui sort des coffres du roi. C'est aussi lui qui reçoit les révérences & les droits du roi, de la main des juges, des gouverneurs, & des *tauli*, chacun en son détroit, en monnaie de pur et fin argent, & puis il le fait fondre en lingots de cinquante écus chacun, avec le coin du prince & le nom du fondeur, pour savoir à qui s'en prendre, en cas que l'argent eût été falsifié : & de cette façon on le porte dans les coffres du roi.

Le revenu d'une province se partage en trois parties, l'une est mise dans le trésor de la ville pour les dépenses extraordinaires, & l'autre dans les coffres du trésorier pour les frais ordinaires, & gardée par des soldats qui veillent toute la nuit à l'entour, nonobstant qu'elle soit bien fermée de portes & de serrures ; la troisième est conduite à la cour avec sûre garde.

Cet argent est mis & renfermé dans des pièces de bois rondes, creuses par dedans, & coupées par le milieu, & jointes & réunies ensemble avec des cercles de fer, & bouchées pareillement par les deux bouts avec des plaques. Chacune de ces pièces de bois contient autant d'argent que deux hommes en peuvent porter.

p.190 Les revenus de tout le royaume suivant la supputation qu'en a fait le père Mathieu Ricci, qui a demeuré longtemps à la Chine, se montent à cent cinquante millions, comme on le peut voir dans un livre imprimé l'an 1621. Le père Jean Rodriguez, personnage fort curieux, & bien versé dans la connaissance des affaires de ce royaume, qu'il avait parcouru durant plusieurs années, dans un écrit qu'il a laissé de quatre choses remarquables en la Chine, dit que les droits du roi montent jusqu'à cinquante-cinq millions. Pour les accorder toutes deux, je pense qu'il faut dire que ce qui se lève sur tout le royaume, est de cent cinquante millions, mais que ce qui se porte à la cour est de cinquante-cinq, le reste demeurant dans les provinces pour le paiement des

officiers & pour les autres dépenses nécessaires à un si grand État. Comme je n'ai fait aucune recherche particulière sur cette matière, je n'ajouterai rien au témoignage de ces deux graves personnages.

Le quatrième tribunal, qu'ils appellent *gand-chasci*, comme qui dirait la chambre criminelle, a deux assesseurs ou *tauli*, qui ont le soin de visiter les [détroits](#)⁴ & les dépendances des villes & des provinces, pour rendre la justice aux parties, châtier les coupables, & exercer les autres fonctions de leurs charges, qui s'étendent même sur les soldats, & sur les affaires de la marine, aux provinces voisines de la mer.

La cinquième compagnie est comme une académie de gens lettrés instituée pour examiner les étudiants, leur donner le degré, & particulièrement pour avoir l'œil sur les bacheliers, qui sont de leur juridiction, jusqu'à ce qu'ils aient reçu le bonnet de docteur. Le chef qui préside à cette auguste assemblée, est un chancelier, qui visite de temps en temps les villes & les cités, pour s'informer des déportements des personnes de lettres, & selon qu'il les trouve coupables, les reprendre, les châtier, & même les priver de leur degré, leur laissant néanmoins la liberté de pouvoir, comme j'ai dit à une autre occasion, se présenter derechef à l'examen.

De plus chaque ville a deux personnages, qu'on nomme *hio-quon*, c'est-à-dire mandarins des sciences, qui sont de cette ^{p.191} même compagnie, dont l'autorité ne s'étend que sur les bacheliers de cette ville & de son territoire. Quoiqu'ils n'aient pas le pouvoir de conférer ou d'ôter les degrés à un coupable, mais seulement de les punir, ils sont néanmoins les plus fâcheux ; d'autant qu'ils font leur résidence actuelle au même lieu, & qu'ils sont comme des préfets de classe, qui font venir & examinent les écoliers.

Toutes ces charges dont je viens de parler, ont autorité sur toute la province, & sur toutes les villes, bourgades & lieux particuliers compris dans son enceinte.

De plus les villes ont un gouvernement particulier, comme dans notre Europe, conduit par quatre principaux mandarins, dont l'un est

comme le gouverneur, qu'ils appellent *chi-fu*, c'est-à-dire le président ; les autres sont ses assistants, qui se nomment *tum-chi*, *thum-phuon*, *cheu-quon*, avec leurs sièges séparés, & leurs officiers propres.

Je ne compte point dix-neuf magistrats subalternes, employés diversement par toutes les villes : deux desquels ont un président & quatre conseillers : neuf autres un seul président avec un assesseur ; & les autres huit, un seul chef qui préside sur toute la compagnie, & sur tous les officiers & ministres de cette justice.*

Les villages ont aussi un juge, & trois assistants, le juge se nomme *chi-hien*, le premier assistant *hon-chin*, le second *chu-fu*, le troisième *tun-fu*, tous lesquels ont leurs palais, & leurs parquets destinés & séparés les uns des autres, comme encore les secrétaires, les écrivains, & les autres officiers subordonnés : le juge peut bien porter sentence de mort, mais il ne peut pas la mettre en exécution.

Outre ces mandarins, qui font leur résidence dans les villes & dans les bourgs, il y en a quelques-uns, qui n'ont pas l'autorité de condamner, ni de punir, mais seulement de faire leur rapport aux compagnies : ce sont comme des référendaires. Les grands châteaux écartés des villes & des bourgades, ont aussi des mandarins, qui sont pris de petits écrivains, car le moins que les grands peuvent espérer, est d'être conseillers & assesseurs d'un juge de village.

p.192 Pour terminer ce discours, je dis qu'il y a trois choses qui rendent le gouvernement de la Chine plus aisé, & les impôts qui s'y lèvent, plus certains & assurés. La première est que les officiers, & grands & petits, ne sont point si absolus que les nôtres ; l'autre, qu'aucun laboureur ne loge ni aux villes, ni aux villages, mais ils sont tous au milieu des campagnes sous un chef, nommé *licharè*. Et la troisième est que les maisons sont distribuées de dix en dix, comme des décuries, sous un dixenier.

CHAPITRE XXVII

Des marques & livrées des mandarins

@

Tous les officiers, qui ont, ou qui ont eu commandement, conservent curieusement les marques de leur dignité, qui les distinguent non seulement du vulgaire, mais encore des autres lettrés, & des autres personnes de condition. Il y en a de cinq sortes, le bonnet, l'habit pour ainsi parler, la ceinture, les bottes, & la robe.

Le bonnet de soie noire, doublé d'une certaine étoffe dure & forte, de la même forme pour tous. Il y a quelque peu de différence en ceux des colao, que les Chinois appellent *xamao*.

L'habit, que je nomme ainsi pour n'avoir pas de mot plus propre, ni chose aucune qui lui ressemble, est une pièce carrée qu'ils portent sur la poitrine, richement travaillée tout à l'entour & rehaussée au milieu de la devise de leur charge ou dignité, & comme les charges sont différentes, les devises le sont aussi. Elles se nomment *phi-zu*. Les magistrats lettrés prennent des aigles, des soleils, & les officiers formés des panthères, des tigres & des lions.

La ceinture, qui n'est pas faite pour se ceindre, étant large de quatre doigts, & attachée aux côtés, de peur qu'elle ne tombe, ^{p.193} se nomme *quon-thai*, elle est divisée en petits carreaux, & s'attache sur le devant avec des grandes agrafes faites de cornes de buffle, de rhinocéros, d'ivoire, d'écaillés de tortue, de bois d'aigle, de [calambo](#), d'argent, d'or & de pierres précieuses. Il est vrai qu'il n'est pas permis indifféremment à chacun de choisir telle matière qu'il voudra : il faut qu'il se conforme à la charge qu'il exerce. Celle qui est de pierres précieuses, nommée *yu-xe*, est un présent que le roi fait aux *colaj*, quand ils prennent possession de leur charge, sans qu'il soit permis à aucun autre d'en porter de semblables.

Les bottes nommées *hiue*, sont d'une façon toute particulière, de couleur noire, & retroussées.

La forme de la robe, qui se met sur les habits ordinaires, est la même pour tous, large, ample, & de fort bonne grâce. Quoique la couleur dépende du choix & de la volonté des personnes, néanmoins les couleurs modestes sont les plus communes, si ce n'est aux jours de fêtes, qu'ils prennent le cramoyi.

Telles sont les marques des magistrats, quand ils paraissent en public : car ils ne portent dans la maison que les vêtements ordinaires des personnes de lettres ; de même qu'aux visites de leurs amis, aux banquets, aux lieux de plaisances, & surtout quand il fait chaud. La marque la plus sensible, quand ils vont dehors, est une chaire ou une litière d'ivoire, garnie d'or, sans être aucunement couverte, de sorte qu'on les peut aisément voir. Il y en a, qui sont à deux, à quatre, à six, & même à huit hommes, suivant la condition du mandarin. Celles de six, ou de huit, sont portées à tour par quatre, les uns se reposant tandis que les autres travaillent. Leur train & leur suite est différente : les plus qualifiés font marcher bien loin devant eux, deux hommes, qui vont criant tout le long du chemin, ayant en main un bâton rond de la longueur d'un homme, plutôt pour donner de la terreur, que pour autre usage, n'y ayant que le roi qui puisse frapper de cette sorte de bâton. Deux autres suivent après avec des tables d'argent, qui portent écrit en grosses lettres, le titre & la dignité du mandarin. Quatre viennent ensuite traînant des cordes de coton, qui sont les fouets du pays, ^{p.194} d'autres portent des chaînes en main, & semblables instruments de supplice. Un peu devant la chaire on fait marcher un ou deux dais de soie, aussi grands chacun que trois des nôtres. À un des coins de la chaire, un homme porte un éventail si vaste & si pesant qu'il a bien de la peine à le soutenir, pour résister au rayon du Soleil, les dais ne servant que de parade. Tout devant la chaire est le sceau du roi dans un coffre doré, sur une machine presque semblable à celles dont nous nous servons pour porter les images & les reliques des saints aux processions, avec une coupe appuyée sur quatre petits piliers. Les pages, les gens de pied & de cheval marchent derrière.

Quand il marche par les rues, s'il y a quelque chose mal rangée, ou peu séante aux fenêtres des maisons, comme des draps à sécher, il faut l'ôter ; s'il se trouve en son chemin des charrettes, & des machines, comme celles dont on se sert pour enterrer les morts, on les démonte. Les personnes de condition évitent tant qu'ils peuvent de les rencontrer & prennent un détour : les gens de cheval mettent pied à terre, ceux qui se font porter en chaise, s'arrêtent, & le peuple se range des deux côtés de la rue, avec un profond silence, & un étonnement particulier, surtout quand c'est un des principaux mandarins. Lui cependant est dans sa chaise avec une telle gravité, & une contenance si sévère, qu'il ne remue pas seulement les yeux ; aussi est-ce un défaut notable en une personne de cette qualité, de jeter les yeux çà & là.

Quand il font leur première entrée dans une ville, outre la suite ordinaire qui les accompagne tout le long du chemin, les soldats des villes par où ils passent, & les officiers de leur justice, leur vont au devant des journées entières ; les soldats de leur gouvernement les vont recevoir à je ne sais combien de lieues, les petits mandarins sortent hors des murailles de la ville, & les plus vénérables vieillards avec leurs barbes blanches, se tiennent de genoux autour des portes, pour [se conjurer](#) de leur arrivée, & leur donner des assurances au nom de tout le peuple, qu'ils sont les bienvenus.

Les mères & les femmes des officiers, à proportion que leurs enfants & leurs maris se poussent & s'avancent dans les charges ^{p.195} publiques, reçoivent aussi du roi certaines marques particulières sur leurs robes, & des titres d'honneur, comme est à peu près parmi nous : votre seigneurie, & votre excellence.

Lorsque quelqu'un des plus éminentes dignités vient à mourir, le roi lui fait faire ses funérailles, & députe à cet effet un mandarin jusqu'aux extrémités du royaume, & même au dehors du royaume, si le défunt y a choisi le lieu de sa sépulture ; comme il arriva l'année 1617, qu'il en vint un exprès envoyé par le roi en l'île de Hainam que je vis & à qui je parlai.

Le roi a encore cette bonté de pourvoir de la charge de mandarin, un des enfants ou neveux du défunt, & si c'est un colao, qui soit mort,

tous ses enfants & neveux sont poussés par le soin de sa Majesté, même jusqu'à être gouverneurs des meilleures villes, s'ils donnent quelques preuves de leur suffisance, & s'ils font paraître qu'ils sont propres à gouverner.

Les palais où ils logent sont grands, commodes & superbes ; & les tribunaux, où ils rendent la justice, sont magnifiquement parés, & remplis de force officiers. Outre un grand nombre d'autres, qui sont en la cité de Nankim, il y en a cinq, les quatre sont nommés des quatre vents, pour être tournés aux quatre vents de l'air, & le cinquième est au beau milieu de la ville, comme au centre du monde. Encore ne sont-ce que des petits, n'y ayant qu'un président, & deux assesseurs en chacun ; dont le président n'est qu'un docteur, & ses deux assesseurs sont des simples bacheliers, & même des écrivains, qu'on a poussé. Il est vrai que dans les moindres affaires, ils sont les pieds & les mains des mandarins, pour exécuter fidèlement & promptement tout ce qu'ils leur commandent. Néanmoins ces tribunaux ne sont pas si petits qu'ils n'aient plus de trois cents hommes de service, comme des écrivains & des sergents, les uns destinés pour faire les captures, les autres pour battre, les autres pour porter des lettres & des écritures, & pour de semblables commissions. Ils ne servent pas tous ensemble, mais chacun à son tour, & en son rang.

Ayant ainsi parlé des petits tribunaux, je veux parler d'un des grands, qui est celui du vice-roi, que j'ai vu soigneusement en quelque occasion, aussi bien que plusieurs autres.

p.196 Ce tribunal, où le vice-roi rend la justice, tient au palais, où il fait sa demeure. Il a premièrement une grande cour carrée, qui regarde au midi, sans avoir aucune porte à la muraille du devant, mais seulement deux aux deux côtés. Aux quatre coins de cette cour, on voit quatre grands arbres de coton, sur chacun desquels est arboré un étendard blanc, portant deux grandes lettres, qui couvrent tout le fond de l'étoffe, & ces deux lettres sont *kiun-muen*, c'est-à-dire vice-roi. Au dedans de la cour autour des murailles sont les chambres des écrivains, des grands & petits officiers, & de quelques-uns des moindres mandarins qui se tiennent toujours là, pour attendre les commandements du vice-roi. Au

milieu il y a un théâtre de pierre avec des degrés pour y monter, couvert par en haut, sur lequel sont des tambours, des flûtes, des cornemuses, des cors d'airain, & d'autres instruments de musique, qui jouent avant que le vice-roi sorte de son palais pour donner audience, & jouent à trois diverses reprises ; sur la fin de chaque concert, on décharge trois coups de canon, & au troisième on ouvre les portes, & ceux qui ont affaire peuvent entrer dans la cour.

Du côté qui regarde le nord, il y a un grand portail qui conduit dans une autre cour carrée, plus longue que large. Ce portail a trois portes, comme à nos églises, dont celle du milieu est la plus grande, chacune a une allée qui lui répond, élevée de trois ou quatre pieds, large de sept ou huit, excepté celle du milieu, qui est plus large. Dans chaque allée il y a deux rangs de soldats les armes à la main, entre lesquels marchent les parties, entrant par la porte qui est à main gauche, & sortant par celle qui est à main droite : car celle du milieu ne s'ouvre que pour le vice-roi, & pour ceux qui le visitent, ou qui sont à sa suite. Au bout de cette cour est la place du vice-roi, qui n'est ni salle, ni galerie mais une espèce de bâtiment, qui tient des deux, d'une salle pour sa forme, & d'une galerie pour être sans porte, & ouverte à l'entour. Les sceaux du roi sont sur une table couverte d'un tapis avec des couleurs rouges & noires, des pierres pour les broyer, des pinceaux pour écrire, & surtout l'étui des *cheu-cu*, c'est-à-dire de ces petites billetes de bois, dont chacune vaut ^{p.197} autant à compter que cinq coups de bâton : de sorte que deux font dix, six font trente en langage de justice, quand le vice-roi les tire de leur étui. Le siège du vice-roi est entouré de douze capitaines richement revêtus, le **morion** en tête, & le **cimeterre** au col. Deux pages sont derrière lui avec des éventails, pour le rafraîchir en été, quand il a chaud. Tous les tribunaux ne sont pas tout à fait semblables à celui-ci, ils ont néanmoins force rapports : le reste est à proportion de la dignité des mandarins, qui les occupent.

@

CHAPITRE XXVIII

Des prisons, sentences, & supplices des Chinois

@

Les prisons des criminels sont plus commodes & plus spacieuses que les nôtres : & puisqu'elles sont presque toutes bâties d'une même façon par tout le royaume, avec fort peu de différence, aussi ne faut-il parler que d'une seule pour les faire connaître toutes. Si elles ne sont jointes aux palais & aux tribunaux des mandarins, auxquels elles appartiennent, au moins elles n'en sont pas éloignées. Elles n'ont aucune vue sur les places publiques, mais en suite de la première porte, qui tire plus sur la rue, on vient par une petite allée à la seconde, & puis on entre dans une basse-cour plus grande ou plus petite, selon la commodité du lieu. Ayant traversé la cour, on arrive à la troisième porte, où est le logement des geôliers, qui doivent être ordinairement trois. On passe enfin par une autre porte dans une grande cour carrée, aux quatre côtés de laquelle sont les chambres des prisonniers élevées en l'air sur de grosses colonnes de bois en forme de galeries, sans aucune porte mais seulement avec une trappe de bois. Ces chambres sont pour les prisonniers ordinaires : car en chaque coin de la cour il y a une chambre cachée, pour les plus criminels, qu'ils appellent *chum-kien*, c'est-à-dire la prison pesante : de ^{p.198} façon qu'ayant passé par toutes les prisons communes, celles qu'on trouve aux extrémités des galeries sont les secrètes & étroites prisons, où les plus scélérats sont détenus, sans avoir la liberté de sortir avec les autres, qui ont tout le jour la porte ouverte pour aller de chambre en chambre, & converser ensemble dans les basses-cours.

Tous les soirs on fait une revue, pour savoir si quelqu'un manque & à cet effet ils sont tous dans une cour, & un des geôliers avec le rôle en main les appelle les uns après les autres, & les fait entrer dedans, pour être resserré chacun dans sa prison.

Ceux qui sont dans les prisons secrètes, quoiqu'ils n'en sortent point, s'ils n'ont de l'argent pour acheter ce peu de liberté, qui leur est facilement accordé, & même la permission de demeurer où ils voudront, pourvu qu'ils aient de quoi satisfaire à leurs geôliers, ne laissent pas d'être assez au large pendant le jour ; mais la nuit ils sont mis en bonne & sûre garde. Car ils dorment sur un plancher d'ais, ayant les pieds passés à travers d'un gros bois, & les mains dans des menottes, avec deux boucles de fer à leurs côtés, où est passée une chaîne, qui leur porte sur les reins, & leur presse les flancs : de sorte que si elle est un peu serrée, comme cette courtoisie est assez naturelle dans les prisons, les pauvres misérables ne sauraient se remuer, ayant par ce moyen les mains & les pieds & tout le corps lié. Telle est leur précaution pour la nuit.

De plus il y a comme une échauguette dressée au milieu de la cour, où l'on fait garde toute la nuit, & si l'on fait tant soit peu de bruit dans les prisons, ou bien que la lumière, qui doit toujours être allumée vienne à s'éteindre, incontinent on avertit les geôliers pour y donner remède.

Un mandarin, de ceux qui ont l'intendance sur les prisons, les visite tous les mois : & après s'être assis dans la première cour, il fait venir devant soi tous ceux qui sont condamnés à la mort ; les misérables se présentent les cheveux mal peignés, le visage terreux, la tête penchante & courbée, les pieds chancelants, & tombant à tous pas ; mais sont-ils rentrés au dedans, & ont-ils une fois perdu leur mandarin de vue, ce sont tous gens qui sautent ^{p.199} comme des poissons. La cause de cette feinte est, que si le mandarin les trouvait gras & en bon point, il les ferait bâtonner, ce qu'ils appellent *ta-friti*, c'est-à-dire en donner aux gras, sur ce qu'il dit, qu'ils sont là, pour faire pénitence de leurs crimes, pour s'amaigrir, & pour mourir, & non pas pour avoir du bon temps. Les autres prisonniers viennent encore les uns après les autres, & le médecin s'enquiert des geôliers de leurs déportements ; & les brouillons, les moqueurs, les querelleux sont payés à coups de bâton.

Ensuite il va voir toutes les chambres, & n'y laisse aucune commodité comme banc, table, lit, & chaire, qu'il ne fasse emporter. Ils veulent que ce soit une étroite religion, pour vivre en pénitence, & non pas une simple prison comme parmi nous, pour être en sûreté.

Ceux qu'on prend prisonniers, ne sont pas seulement sujets à l'emprisonnement, mais encore à plusieurs contributions. Premièrement, personne n'entre en prison sans passeport, ce qui se fait de la sorte. Les mandarins ont une table blanche, sur laquelle on écrit le nom & la faute du prisonnier ; le sergent ayant pris cette table, mène incontinent son homme en prison, & lui fait payer son voyage, ce qui se nomme, le denier de la table. Quand il est arrivé à la deuxième porte de la prison, le secrétaire général des prisonniers, qui est comme le maître de la maison, assis sur son siège, lui demande son nom, & le sujet de son emprisonnement, & le couche sur l'écrou, lui faisant aussi payer l'honneur qu'il reçoit d'être écrit sur son livre. Après il faut se présenter aux autres prisonniers, & particulièrement aux plus considérables, pour prendre leur ordre, qui lui assignent le quartier du Nord ou du Midi, moyennant quelque autre pièce d'argent. Est-il logé ? Voici dès aussitôt un autre écrivain, qui n'a point d'autre charge que de prendre son nom, & de l'écrire sur une table particulière de la prison, qui n'est que pour cela, & il faut encore payer cette écriture. Après l'écrivain, vient le balayeur, qui lui fait ce discours :

— Monsieur, comme la netteté nous est fort recommandée en ce lieu, il faut nettoyer la place, frotter les meubles, dresser le feu, & telles autres choses, qui ne se peuvent faire sans ouvrir bourse.

À peine cet harangueur est-il sorti, ^{p.200} qu'un des mêmes prisonniers se présente avec des ceps & des menottes de fer les plus étroites & serrées qu'il a pu trouver, qu'il lui met aux pieds & aux mains, & puis il retourne vers son homme à demi-heure de là avec d'autres plus larges & plus aisées & lui dit :

— Frère, faveur & courtoisie, j'ai bien connu que ces fers vous pressaient trop, en voici d'autres moins incommodes, que je

vous apporte mais il faut de l'argent pour du fer ; autrement il faut quitter le bonnet, ou la robe.

Ceux-ci sont les menus frais, qui ne laissent pas de vider la bourse d'un pauvre prisonnier.

Après tous ces demandeurs, les guichetiers viennent à leur tour, qui ont besoin de plus de temps que les autres, pour exiger leurs droits, comme la somme est plus considérable. Ils laissent passer deux jours après l'emprisonnement, au bout desquels, si le prisonnier ne les a pas contentés, il lui donnent toutes les nuits un étrange exercice. Cette somme n'est point déterminée, mais elle se paye à la discrétion des geôliers, qui tirent le plus qu'ils peuvent, c'est-à-dire beaucoup des riches, moins des pauvres, & rien de ceux qui n'ont du tout rien.

Cela n'est pas sitôt acquitté, qu'il faut payer les derniers droits pour l'entretien des sacrifices, qui se font aux idoles & aux pagodes de la prison, ayant à cet effet une ou deux chapelles en chaque département, où les geôliers font tous les mois, au premier & au quinzième jour de la lune, des sacrifices, d'un coq ou d'une pièce de pourceau, de deux poissons, de pain, de fruits, & d'autres choses. Ils font un peu bouillir ce coq dans l'eau, & le servent sur une table devant l'idole fort proprement, & puis ils l'ôtent une heure après, le font recuire avec les autres viandes, l'apprêtent & l'assaisonnent comme il faut, & en font bonne chère.

La dépense de ces sacrifices, qui se font deux fois le mois, se paye des deniers des nouveaux prisonniers, jusqu'à ce qu'il en vienne d'autres, qui les déchargent, à mesure qu'ils entrent les derniers.

Ces chapelles dédiées au culte des idoles ne sont pas seulement pour faire les sacrifices des prisonniers, mais elles servent encore à des usages plus ordinaires, car c'est là qu'ils font leurs ^{p.201} vœux & leurs prières, qu'ils tirent leurs sorts, quoique le succès leur en soit assez malheureux ; au lieu de la liberté, qu'ils leur promettent & qu'ils attendent, ne recevant pour l'ordinaire que des coups de bâtons, & des supplices par sentence des juges.

Je me trouvais un jour présent, qu'un pauvre païen était de genoux avec beaucoup de dévotion, & comme il ne savait pas lire, il suivait ce qu'un autre lui faisait dire, comme il le trouvait dans un livre qu'on garde expressément dans les chapelles. Ce pauvre homme ayant tiré son sort, demandait :

— Eh bien qu'aurons-nous ? Serons-nous tourmentés par la justice ?

L'autre tournant le feuillet de son livre répondait :

— Non, bon courage, tout va bien, le sort est heureux, qui nous promet merveilles.

— Ne recevrons-nous point les traits ?

répliquait ce misérable, qui est une espèce de tourment, qu'il appréhendait davantage.

— Ne crains point, répondait l'interprète, tu n'auras point de mal.

Dès le même matin on vit comparaître en jugement ce pauvre gentil, qui était innocent du crime pour lequel on l'avait emprisonné, ayant été pris pour un sien frère, qui était un receleur, & qui se voyant découvert s'était sauvé. Il fut interrogé, & le mandarin mal satisfait de ses réponses, lui fit donner les traits, qui était toute son appréhension : aussi fit-il beaucoup de résistance, & on fut contraint d'en venir à la force pour lui donner, mais comme c'était un jeune homme fort & robuste, il se défendait avec tant de courage & de violence, que dix ou douze ne pouvaient le tenir, de sorte que se tournant de tous côtés, frappant à droite & à gauche, & jetant par terre tous ceux qui l'attaquaient, il donna par hasard contre la table du mandarin, & renversa tout ce qui était dessus, ce qui anima davantage le juge & les sergents, qui enfin l'ayant pris, lui donnèrent les traits & le bâtirent si rudement, qu'ayant les os des talons brisés, il fallut le reporter en prison sur les bras de ses bourreaux. Le jour suivant, que ses douleurs furent un peu apaisées, & qu'il fut plus capable de raison, je le fus voir pour lui témoigner le ressentiment que j'avais de son mal. Il me

raconta par le menu l'histoire de son malheur, je lui touchai quelque chose en passant de ces ^{p.202} sorts, & de leur interprétation, lui disant,

— Qu'a fait votre idole ?

— Que le diable puisse emporter l'idole avec ses sorts, si tous sont comme le mien, me répondit-il,

& plusieurs autres particularités, qu'il n'est pas besoin de raconter.

Les prisonniers passent assez bien leur été ; mais en hiver, comme les froids sont insupportables, & que d'ailleurs ils n'ont pas de quoi manger, on ne saurait dire combien ils pâtissent, quoique les mandarins aient souvent cette bonté, de commuer les peines corporelles en amendes pécuniaires applicables aux pauvres prisonniers ; mais comme ils sont beaucoup, il est impossible qu'il y en ait suffisamment pour tous. Les voleurs, qu'on prend, sont universellement abandonnés de leurs parents & amis, qui ne veulent point les reconnaître & avouer : d'où vient qu'il en meurt une si grande quantité, qu'on tire quelquefois pour un jour sept ou huit corps de la prison.

Ils ont une superstition bien remarquable, qui est de ne permettre aucunement qu'un corps sorte mort par la même porte, par laquelle il est entré vivant ; d'où vient que pour ôter cette difficulté, il y a toujours un trou, ou une petite porte pratiquée en la muraille de la première cour, dont j'ai parlé, qui ne sert qu'au passage des morts. Les personnes de qualité demandent permission de pouvoir sortir avant que de mourir, pour n'être pas contraints de passer par ce trou après leur mort, qui est une des plus honteuses disgrâces qui leur puisse arriver : aussi une des plus horribles malédictions, dont on se sert communément dans le royaume, est *La-laoti*, c'est-à-dire puisses-tu être traîné par le trou de la prison.

Leurs prisons n'ont point de grilles, qui répondent au dehors ; & il faut que ceux qui veulent voir, ou parler aux prisonniers, entrent dedans : & c'est une coutume inviolable parmi eux de n'y entrer jamais sans porter quelque chose à manger, les uns plus, les autres moins, chacun suivant son pouvoir. Que si quelqu'un y manquait par occasion,

on en ferait tout aussitôt des plaintes, comme d'un crime commis contre une coutume si universellement reçue. Quelqu'un me demandera, d'où vient que je suis bien versé en ces connaissances ? Je n'ai qu'un mot à lui p.203 répondre, que cette science, bien qu'elle ne soit pas fort importante, me coûte bien cher.

Leurs sentences ne sont pas beaucoup différentes des nôtres, si ce n'est que leurs délais ne sont pas si longs, ni leurs instances si importunes. Toutes leurs affaires se traitent par requêtes & par mémoires, & il est permis à un chacun d'y mettre ce qu'il voudra en style de palais. Il y en a qui ne vivent que de ce métier, & qui ne savent faire autre chose, que de dresser de semblables écritures. Nous ne recevons aucune de ces personnes au sacrement du baptême, pour ce qu'ils écrivent tant d'impostures, qu'il est besoin qu'un mandarin soit bien prudent & fort expérimenté pour tirer quelque sorte de vérité de tant de mensonges. Ils ne manquent pas d'être payés en bastonnades, quand ils y sont surpris.

Le vice-roi de Nanquim, grand ami de nos Pères, & fort affectionné & enclin à la loi chrétienne, quoique païen, me fit un jour ce compte.

Comme j'étais en mon siège, me dit-il, donnant audience aux parties, on me présenta entre autres un certain mémoire rempli de calomnies contre la religion chrétienne, & contre les chrétiens naturels de cette ville. Je le pris, & le lus, & demandai à ceux qui me l'avaient présenté, s'ils connaissent bien cette loi, & les personnes qui en faisaient profession. Ils me répondirent qu'oui, que c'était une loi nouvelle, étrange, &c. disant plus de maux, qu'ils n'en avaient écrit. Je mis pour lors la main sur mes tablettes, & en tirai six, qui voulurent justement dire trente-six coups de bâton, qu'ils reçurent en bonne monnaie ; comme tous ceux qui se donnent en ce tribunal, sont de bon poids. Après qu'ils se furent levés & ajustés, je leur dis,

— Cette requête n'est pas assez bien concertée pour une affaire de si grande conséquence : retirez-vous pour y penser avec plus de conseil & de maturité, & quand vous serez mieux informés que vous n'êtes, revenez pour m'en donner avis.

Ce sont des gens, que je n'ai pas vu depuis, ajouta-t-il.

La requête est présentée par les parties, ou par quelqu'un en leur nom, en cette manière. La première cour des palais de justice est ordinairement pleine du monde, qui a des procès : mais p.204 l'allée du milieu, qui mène droit au siège du mandarin, est libre. Ceux qui ont des requêtes à présenter, se mettent quand il est temps à genoux sur ce passage du milieu avec leur papier en main, qu'ils haussent jusqu'à la tête. Le mandarin les fait recueillir s'il a quelque interrogation à leur faire, il la fait, s'il les agrée, il les plie, & les met sur sa table ; sinon, il les rejette ; & s'il juge qu'elles soient impertinentes, il ordonne sur-le-champ certain nombre de bastonnades à celui qui les a présentées, quoiqu'il ne soit pas partie en l'affaire, ce qui arrive assez souvent, sans autre sujet, que pour ce que le juge est en colère. Je vis chose pareille en un bonze, qui étant comme les autres de même profession, justiciable des juges séculiers, fut bien battu pource seulement que son mandarin était en mauvaise humeur.

Le bonze fit les cérémonies ordinaires avec son papier ; les provisions qui lui furent expédiées furent deux petites pièces de bois, que le mandarin tira suivant la coutume ; & ensuite deux sergents le prirent l'un par les pieds, & l'autre par la tête, le couchèrent par terre, lui tirèrent ses chausses jusqu'aux talons, & lui déchargèrent dix coups de bâton si prestement, que la chose fut plutôt faite, qu'on n'y eût pensé.

Les condamnations portent ordinairement des peines pécuniaires, parfois l'exil & le bannissement, la galère, ou plutôt quelque autre peine semblable à celle de la galère, pource qu'effectivement ils n'en ont point l'usage : mais en échange on condamne les criminels à travailler sur les rivières dans les vaisseaux du roi, à tirer l'aviron, & rendre d'autres services étant liés deux à deux à une chaîne.

La peine de mort, qui est d'être étranglé ou décapité, n'est que pour les faux-monnayeurs & pour les meurtriers : encore de tous les complices il n'y en a qu'un seul, qui soit exécuté à mort, les autres sont punis plus doucement si ce n'est que ce soient des assassins, qui sont tous exécutés sans rémission, quand le crime est avéré. Les

larronneaux sont condamnés pour la première fois aux bastonnades & à la prison, & s'ils sont surpris pour la seconde fois ils sont traités de mêmes peines un peu plus sévèrement, ou bien on leur imprime sur le bras en la partie extérieure ces deux ^{p.205} lettres *za-tao*, qui toutes deux signifient un larron, en cette manière. Ces lettres sont gravées sur une pièce de bois, qu'on charge d'encre, & qu'on applique sur la chair du bras, & puis avec quatre aiguilles plantées sur un autre bois on pique cette partie, qui est teinte d'encre, & comme le sang vient à couler, on fait entrer cette encre qui s'attache si fort, dans les trous, que l'impression y demeure toujours sans pouvoir s'effacer. Les adultères sont punis non pas de mort, mais de coups de bâtons, dont on les charge sans les épargner. Les femmes surprises en la même faute, reçoivent la même peine, & si elles sont de qualité, ou qu'elles aient vécu dans l'honneur jusqu'alors, elles sont fouettées dans les places publiques, & quelquefois on leur ôte les chausses pour une plus grande ignominie ; mais si elles ont déjà perdu l'honneur par leur mauvaise vie, on se contente de les battre sur leurs caleçons, sans les dépouiller.

Quand le crime est énorme, pour terminer plus tôt l'affaire, on assomme les coupables à coups de bâtons par sentence du juge, qui lui en fait donner jusqu'à soixante-dix, ou quatre-vingts, si la cause est devant un grand tribunal, étant tout à fait impossible, qu'un homme puisse vivre, après avoir été si maltraité. L'an 1617, il y avait en la ville de Nankim une espèce de confrérie, composée de cinquante personnes, qu'ils nommaient en leur langue *thien-cam*. Ils avaient fait ensemble une ligue offensive & défensive : les intérêts d'un seul étaient la cause commune ; qui en touchait un, les offensait tous, si bien que se prêtant ainsi la main les uns aux autres, ils commettaient mille insolences, ce qui obligea les magistrats de leur courir sus. Ils furent quasi tous pris, & dispersés par les prisons de cette grande ville, qui sont au nombre de quatorze ou quinze : & la première chose qu'on leur fit, fut de leur mettre au col un *kian-hao*, duquel je parlerai bientôt, si pesant & si lourd, qu'il était impossible à celui qui l'avait de se remuer ; il fallait deux hommes pour le porter d'un lieu à l'autre, quand il devait changer

de place. Le gouverneur de la ville fit venir la cause devant soi, & condamner ces factieux de recevoir chacun soixante-dix coups de bâton, dont ils moururent tous.

p.206 Les crimes ordinaires sont punis d'une sorte de châtiment, qu'ils appellent *kian-hao*, qui n'est point en usage dans l'Europe. C'est une grosse pièce de bois carrée, longue de quatre ou cinq pieds, qui s'ajuste à une autre de même grosseur & grandeur, elles ont une évidure par le milieu, qui fait un trou pour y mettre le col d'un homme, quoiqu'à l'étroit, lorsqu'on vient à joindre ces deux pièces de bois l'une à l'autre, & qu'on les serre par les deux bouts avec des bandes de quatre doigts de large, qui portent écrit le crime du coupable, & le sujet de son supplice. On expose tous les matins honteusement ces pauvres misérables à la vue des hommes dans les places publiques, portant ce précieux carcan au col, sans jamais le quitter ni le jour ni la nuit, pendant quinze, vingt ou trente jours, selon leur sentence. Ces choses ne se font jamais, qu'après des bastonnades, qui sont si ordinaires à la Chine, qu'il n'y a point de supplice ni de condamnation, si ce n'est quelque amende pécuniaire, qui puisse être exécutée, qu'après cette cérémonie, qui est comme une disposition nécessaire à la première forme, & comme un accessoire requis à la nature du principal, sans qu'il soit besoin d'en faire mention en la sentence, parce que cela se doit toujours entendre & pratiquer, sans aucune exception. Et c'est la vérité, que comme on dit des Japonais, qu'ils ne peuvent être bien gouvernés sans *catana*, sans cimeterre, pource qu'étant de leur naturel cruels & sanguinaires, ils ont besoin de semblables saignées, de même on peut dire avec raison que le gouvernement de la Chine ne peut pas subsister sans *bambou*, c'est-à-dire sans bâton, dont ils frappent les délinquants. Pour mieux comprendre ce qui en est, je veux brièvement en rapporter l'usage.

C'est l'ordre de la Chine, qu'en tous les tribunaux, les mandarins tenant leur audience, aient autour de leur table de part & d'autre, dix ou douze hommes, qui se tiennent ordinairement debout, avec de grands bâton pointés en terre ; il y en a parfois jusqu'à quarante, quand il est question de donner de la peur, comme quand nos Pères

furent présentés en jugement pour la cause de la religion. Ces bâtons ont sept pieds de long, ils sont gros & larges comme la main par en bas, polis & déliés par en haut, pour ^{p.207} pouvoir plus commodément être empoignés : ils sont faits d'un certain bois de bambou semblable à la canne, en ce qu'il est creux & noueux, mais beaucoup plus massif, plus fort, plus dur, & plus pesant.

Il y a de plus sur la table du mandarin une sorte d'étui, où sont ces filets de bois dont j'ai parlé, dont chacun sert à marquer cinq bastonnades, d'où vient qu'un juge n'a qu'à tirer de ces petites pièces de bois à proportion du nombre des coups qu'il veut faire donner. Tous ces *upi*, c'est ainsi que les Portugais nomment ces officiers, qui tiennent les bâtons, sont aussitôt prêts, les uns à prendre les armes en main, les autres à se saisir du patient, & le coucher par terre. On lui met les chausses bas, & puis un de ces hommes lui applique cinq bastonnades sur la chair nue, & se retire ; l'autre vient, qui lui en décharge autant, & ainsi consécutivement de main en main, jusqu'à ce qu'il ait reçu son compte. Quand le mandarin tire ces billetes de leur étui, comme des flèches d'une trousse, il n'est point obligé de donner raison de son ordonnance, & le patient n'est pas reçu à lui demander, il faut promptement obéir, tout ce qu'on fait en quelque rencontre particulière, c'est d'adoucir un peu la colère du juge, & d'affaiblir le bras des exécuteurs avec quelque pièce d'argent.

Cela s'entend quand le mandarin est en son siège : car hors de là il n'a pas ces billetes de bois, quoique ces porte-bâtons l'accompagnent partout, & qu'il s'en serve assez souvent pour des fautes légères ; & il ne faut que n'avoir pas mis pied à terre à sa rencontre, quand on est à cheval, ou bien avoir traversé la rue quand il passe, pour recevoir cinq ou dix bastonnades par son commandement ; & il n'a pas seulement ce pouvoir dans les villes & places de son ressort mais en quelque lieu que ce soit.

Avant que je partisse de la cité de Nankim, capitale de la province de Kiamsi, où nous avons une maison & une église, avec un grand nombre de bons chrétiens, je vis un mandarin, qui était juge d'une ville voisine, passer par notre rue, qui est une des plus belles & des plus

peuplées de la ville, & à un bout assez éloigné, un de ces jongleurs qui se mêlent de dire la bonne p.208 aventure, assis sur sa chaire avec sa table, ses livres & ses instruments. Le mandarin passa une fois en bas, & retourna une autre fois en haut, sans que mon *suon-min*, c'est-à-dire mon devin, se remuât de dessus son siège. À quelque heure de là le mandarin fut obligé de repasser par la même rue, & quand il fut dans la place, où mon pauvre devin tenait sa boutique, il l'appelle :

— Quoi donc, lui dit-il, est-ce ainsi que vous traitez indifféremment les hommes, & que vous portez si peu d'honneur aux mandarins du roi ? Vite, qu'on lui donne ce qu'il faut.

À peine la parole fut prononcée, qu'au même lieu sans aller plus loin, on lui déchargea dix coups de bâton.

— Allez, ajouta le mandarin, apprenez à vivre, & étudiez mieux ce qui est de votre art : parce que vous n'avez prévu, ni deviné cette bonne fortune qui vous est arrivée.

Car ainsi que sans autre façon on donne les coups de bâton, qui n'entrent jamais en compte, quoiqu'ils soient payés comptant. Tous en donnent, tous en reçoivent, & tous le sentent, sans qu'aucun s'en étonne, ni s'en tourmente beaucoup.

Les maîtres & les seigneurs ont aussi l'autorité de châtier leurs serviteurs, si ce n'est qu'ils n'ont pas le pouvoir de les faire déchausser. Les maîtres d'écoles font le même traitement à leurs écoliers de quelque condition qu'ils soient, néanmoins sur les chausses, sans qu'on les puisse coucher à terre, mais seulement sur un banc ; les pères châtient de la même façon leurs enfants, & ne peuvent souffrir de voir des verges, s'étonnant que nous ayons le courage de fouetter un enfant, particulièrement avec des fouets de cordes, qu'ils appréhendent comme une des choses les plus cruelles : outre que les enfants aiment mieux être battus du bâton, que fouettés de la verge, qui les touche de plus près, & leur donne sur la peau.

Et afin que rien ne manque pour cet emploi, il y a des personnes à la Chine qui n'ont point d'autre occupation que d'acheter des coups de bâtons, & moyennant quelque somme d'argent, de recevoir le châtement au lieu d'un autre, ce qui ne se pratique pas indifféremment en toute occasion, soit que la chose ne soit pas permise, ou plutôt qu'il n'y ait pas presse de s'exposer pour un autre, quand la peine est excessive. Mais quand ^{p.209} le châtement n'est pas insupportable, le marchand s'accorde & convient du prix avec le criminel, qui lui donne tant pour chaque coup qu'il va recevoir pour lui en présence du mandarin.

Les traits se donnent en certains cas, je n'en sache que de deux sortes, l'une pour les mains, & l'autre pour les pieds. Ils ont pour les pieds un certain instrument, qu'ils appellent *kia-quen* : ce sont trois bois croisés, dont celui du milieu est fixe & arrêté, les autres tournent & se remuent ; ils mettent dedans les pieds du patient, où ils sont si serrés, que les os du talon se brisent & entrent bien avant.

Pour les mains, ils ont d'autres petits bois, nommés *tean-zu*, qu'ils entrelacent dans les doigts, qu'ils serrent les uns contre les autres, qu'ils lient fortement avec de petites cordes, laissant quelque temps un pauvre criminel en cette gêne.

@

CHAPITRE XXIX

De quelques particularités qui ajustent & rendent le gouvernement de la Chine aisé

@

La première est que le roi fournit à la dépense de ses officiers, leur ôtant ainsi l'occasion qu'ils pourraient prendre de leur nécessité, de s'engager à diverses personnes, & de se charger de dettes ; les obligeant par même moyen de garder les lois, & de les faire garder, & de marcher droit dans les fonctions de la justice.

Dès aussitôt qu'un docteur, ou un licencié, ou quelque autre que ce soit, est pourvu à la cour, & qu'il doit marcher pour l'exercice de sa charge, les dépenses de sa personne, de ses serviteurs & de ses domestiques avec tous les frais de son voyage, soit par eau, soit par terre, en comprenant les vaisseaux, les charrettes, les chevaux, les hommes, & tout le reste de l'attirail, se paient des deniers du roi.

^{p.210} Tout le long du chemin il ne va point aux hôtelleries ; mais il y a des palais destinés pour son logement dans les bourgades, & dans les villes, où il est pourvu de tout ce qui lui est nécessaire. Pour cet effet il envoie toujours un homme devant, afin qu'à son arrivée, il trouve toutes choses en état. Que si parfois il ne peut pas arriver à ses gîtes, il y a pour la dînée en certains lieux, des maisons du roi, qu'ils appellent *yeli*, bâties exprès, & garnies de toutes les commodités. Le pis est, que comme ce sont des deniers du roi, on les dépense avec plus de profusion. Par exemple quand il faut dix chevaux aux gens du mandarin, ils en demandent quinze ou vingt, avec toutes les provisions nécessaires pour le voyage, qui se font presque toutes en argent.

La chose ne s'arrête pas là, elle passe bien plus avant. Quelques-uns ne sont pas si jaloux de leur crédit & réputation que de leur bourse. Devant avoir sur leurs tables tant de plats & tant de sortes de viandes, qui sont taxées, ils en font servir beaucoup moins, & retirent l'argent du

surplus. Ils sont néanmoins peu, qui veulent faire de semblables voleries.

Le roi ne pourvoit pas seulement à la dignité de leurs personnes mais encore il leur fournit de quoi soutenir l'honneur & la dignité de leurs charges, comme des gens à cheval & à pied, qui les accompagnent de ville en ville, par tous les endroits où ils partent.

La seconde est qu'aux places de leurs gouvernements, ils ont des palais meublés aux dépens du roi, avec tous les serviteurs pour le dedans & pour le dehors de leur maison, jusqu'aux pages, qui ne sont pas si peu, que le moindre juge de village n'en ait bien huit ou dix ; lesquels ne se trouvent pas tous ensemble en service, si ce n'est quand le mandarin le commande expressément.

La troisième. Les mandarins sont fort considérés & circonspects, traitant avec leurs sujets, ils ne s'entretiennent jamais en secret avec aucun : mais toujours en public, si bien qu'un chacun peut rendre témoignage de leurs discours. Les palais sont toujours fermés dedans & dehors. Après avoir tenu l'audience, ce qui se fait tous les jours, & assez souvent le matin & le soir & p.211 toutes fois & quantes qu'il en est besoin, ils se retirent, & le palais se ferme au dedans pour les mandarins, & au dehors pour les officiers : & quoiqu'on l'ouvre toutes les fois qu'ils désirent sortir ; ainsi est-ce que jamais ils ne le font secrètement ; mais ils frappent un tambour au dedans, auquel répond un autre par le dehors : & tout aussitôt les officiers & les autres qui doivent l'accompagner se présentent au signal, & quand ils sont assemblés, on ouvre les portes du palais, & le mandarin sort.

La quatrième. Il n'y a personne de leur maison, enfants, cousins ou serviteurs, de ceux qui logent avec eux, qui osât sortir pour faire une visite, pour converser ou pour traiter de quelque affaire, de peur qu'ils ne reçoivent quelques présents. Leur pourvoyeur est au dehors du tribunal, de même que le reste des officiers, qui reçoit tous les jours du dedans, un mémoire par écrit de ce qu'il doit acheter : & d'autant qu'il n'est pas à propos ni même permis d'ouvrir les portes du palais pour

tant de petites choses, ils ont de certaines roues, par lesquelles ils font entrer & sortir ce qui leur fait besoin.

La cinquième. Ils ne gouvernent jamais plus de trois ans dans un même lieu : de sorte qu'ils ne peuvent pas s'établir puissamment, ni contracter des amitiés fort étroites. Nul ne gouverne en son pays, excepté les capitaines, qui doivent tâcher avec plus d'affection que les autres, de conserver & défendre leurs pays dans les occasions.

La sixième est, que parmi les mandarins il y a une merveilleuse subordination des uns aux autres : les inférieurs rendent de grands respects & une obéissance particulière aux supérieurs ; ils les visitent avec beaucoup de civilité & se présentent à eux, en certains temps.

La septième. On veille soigneusement sur les gouverneurs : car outre le *tauli* & *quauli*, qui ont la charge d'informer sur tout ce qui se passe, & d'en donner avis au roi, chaque province a son Visiteur particulier, qu'on change tous les ans, afin qu'il s'acquitte mieux de sa charge ; qui châtie ou qui défère les coupables.

La huitième, il se fait tous les trois ans une revue générale ^{p.212} sur tous les mandarins du royaume, partie par les informations des Visiteurs, & partie par des enquêtes secrètes : & cette revue se fait la même année que les mandarins viennent de tous les endroits du royaume à Pequim, rendre l'obéissance au roi : & ainsi l'exécution de cette procédure se fait à la cour, en châtiant les uns, en dégradant les autres, & élevant quelques-uns à de plus hautes charges. Les principales fautes pour lesquelles ils méritent le châtiment, sont celles qui s'ensuivent.

La première, s'ils ont vendu la justice s'étant laissés corrompre par présents : & ceux qui sont convaincus de ce crime, perdent leur charge, & sont renvoyés à leur maison.

La seconde, s'ils sont cruels & inhumains, & s'ils excèdent aux châtiments, on les prive de leur charge & de leur autorité & ils sont mis au rang du peuple.

La troisième, s'ils sont négligents & peu soigneux des affaires de leur gouvernement, ils perdent leur office, néanmoins ils en retiennent toujours les marques.

La quatrième, s'ils sont précipités, & s'ils ne délibèrent pas assez pour donner leurs sentences, on les fait descendre à de plus basses charges, comme un gouverneur à l'office de juge, & le reste à proportion.

La cinquième, s'ils sont trop jeunes, & leurs actions témoignent de légèreté, ils sont pareillement dégradés & employés à d'autres moindres charges.

La sixième, s'ils sont vieux, & s'ils n'ont pas la force de supporter les travaux de l'audience & du service du roi, on les envoie à leur maison pour se reposer. Et quoiqu'à dire le vrai, ce ne soit pas une faute coupable mais un défaut naturel, que la vieillesse, c'est néanmoins le plus grand mal de tous : parce que les vieillards ne pouvant pas remédier aux incommodités de leur âge, ce défaut croît avec le temps de plus en plus, ce qui les rend par conséquent plus incapables de rentrer jamais dans leurs charges.

La septième, s'ils ont peu de soin de la conduite de leurs familles, & du gouvernement de leur maison, tant de celle, où effectivement ils font leur résidence, que de celle qu'ils ont en leur pays, laquelle se gouverne par leur ordre, que leurs serviteurs, p.213 parents & enfants suivent ponctuellement, comme il n'est pas difficile à cause de leur grande autorité, ceux-là pareillement sont privés de leurs charges.

La neuvième particularité, qui contribue beaucoup au bon gouvernement de cet État, est que les rois écoutent les mandarins, quoique ce soit contre leur gré ; & les mandarins leur parlent avec liberté, quelque danger qu'il y ait pour eux : de sorte que l'un & l'autre produisent un grand miracle, aux mandarins la liberté de dire leur avis, & aux rois la facilité de les entendre ; à ceux-là par un zèle de la justice & du bon gouvernement, à ceux-ci par un sincère & véritable désir de

l'établir, & de le rendre assuré. Leurs histoires nous en fournissent plusieurs exemples ; je me contenterai d'en rapporter deux ou trois.

Le roi envoya quérir une fille dans une de ses provinces, comme une rare beauté, & comme une chose fort extraordinaire. Son prédécesseur s'était déjà engagé dans une occasion pareille, qui avait causé de grands maux à l'État (cette sorte de personnes n'étant pas capable pour l'ordinaire de produire beaucoup de bien) & qui en faisait raisonnablement appréhender de semblables. Un colao se chargea de l'affaire, & pource qu'il voulut parler au roi, il fut conduit en sa présence, & lui parla si efficacement, que le roi lui promit de congédier cette fille dès lors qu'elle entrerait au palais.

— Dès à cette heure, promptement, repartit le mandarin, que votre Majesté commande qu'elle soit congédiée, d'autant que si elle entre une fois en votre maison, si vous la regardez, ou si elle vous parle, les mains vous doivent trembler ; à cause que les femmes ont la force d'enchanter sans sorcellerie : je ne sortirai point du palais par une porte, qu'auparavant elle ne soit sortie par l'autre.

Ce qui fut exécuté.

Un autre roi fut si épris de l'amour des oiseaux, qu'il faisait chercher par toutes les forêts, les plus rares & les plus divertissants, & comme la volonté du prince est le premier mobile qui donne le branle aux mains de ses sujets, ils furent à la chasse pour cet effet avec beaucoup de peine, & qui plus est à l'oppression du peuple, particulièrement d'une province, où la chasse se faisait continuellement par tant de coureurs, que les pauvres ^{p.214} laboureurs pour ne pouvoir couvrir leurs semences, furent réduits à une extrême nécessité. Par hasard un mandarin passa par là, revenant d'une autre province, qui eut plus de zèle & de compassion du pays, que ceux qui en avaient le gouvernement. Étant arrivé à la cour, il présenta une requête au roi, & sut si bien dépeindre combien de peu d'importance était cette chasse, & les dommages qu'en recevait le peuple, que non seulement il arrêta sa curiosité, & commanda qu'on abandonnât la chasse des oiseaux, mais

encore il donna le vol & la liberté à ceux qui étaient déjà pris, & qu'il tenait dans les volières de son palais.

En la cité de Pequim dans le palais d'une fille du roi nommée *Cum-chu*, un valet insolent avait commis beaucoup d'excès, & un entre autres qui méritait la mort. Les mandarins voulaient se saisir de sa personne, mais ils n'osaient l'entreprendre dans le palais & lui n'en sortait point qu'en la compagnie de la princesse. Un mandarin se résolut de le prendre en quelque façon que ce fût : un jour que la princesse sortait, il se mit avec ses gens au-devant du carrosse & le fit arrêter : puis il mit les mains sur cet homme & le prit. La princesse se ressentant de l'affront qu'elle avait reçu, s'en courut au palais si pleine d'indignation, & si transportée de colère, que sans attendre que le roi fût hors de l'audience, elle s'en alla le trouver, criant comme une désespérée. On envoya chercher le mandarin, qui se tenait tout prêt, & se doutait bien de l'affaire. Il se présenta devant le roi, qui le tança. Mais lui :

— Sire, répondit-il, j'ai fait ce que votre Majesté commande, & ce que les lois ordonnent.

— Vous deviez donc prendre un autre temps, chercher une occasion plus commode, repartit le roi.

— Je l'ai fait auparavant, répliqua le mandarin, sans la pouvoir trouver.

— Demandez-en pardon à ma fille, dit le roi, & baissez la tête.

— Il ne faut point de pardon où il n'y a point de faute, répondit celui-ci, & jamais je ne prierai qu'on me pardonne pour avoir fait ma charge.

Le roi commanda pour lors à deux mandarins de lui faire baisser la tête à toute force jusqu'en terre : mais il se tint si ferme, qu'il fut impossible, de sorte que le roi fut contraint de le renvoyer, & à peu de jours de là, il le fit pourvoir d'une meilleure charge pour la satisfaction p.215 qu'il avait reçue de son intégrité.

Je laisse plusieurs histoires pareilles, que je pourrais raconter.

La dixième est la garde qu'on fait exactement par toutes les villes, cités & bourgades ; y ayant un homme en chaque rue, & si elle est longue, deux & davantage, qui ont la charge de veiller sur les désordres qui peuvent arriver, & au même lieu il y a une espèce de prison, qu'il appellent *lem-phù*, c'est-à-dire boutique froide, où ils peuvent tenir en cas de besoin un criminel jusqu'à ce qu'on ait averti quelqu'un des magistrats.

L'onzième. Les portes des villes se ferment toutes les nuits, sans y manquer, comme nous avons dit. On ferme encore les rues avec des chaînes de fer, sinon toutes & toujours, au moins quelques-unes dans certaines rencontres.

La douzième. Les personnes d'honneur & d'autorité se respectent les unes les autres, & croiraient être déshonorées, si elles avaient eu des querelles. D'où vient que pour ennemis qu'ils soient, ils gardent toujours la bienséance, & tâchent d'éviter les occasions de se trouver ensemble.

La treizième. Il n'y a que les soldats, qui portent des armes, encore est-ce quand il faut faire leur *montre*^{a5}, ou accompagner les mandarins. Le petit peuple, qui au contraire se querelle aisément, se sert des poings, & celui qui est le plus prompt à prendre son adversaire par les cheveux, est le plus fort. Que si par occasion ils avaient en main quelque instrument, qui peut verser du sang, comme un bâton, une pièce de bois ou de fer, ils vous la quittent pour en venir aux bras & aux mains.

La quatorzième. Les femmes débauchées, qui sont le plus souvent les causes des désordres, ont leur logis hors des murailles, sans qu'il soit permis à aucune de demeurer en ville. Outre qu'elles n'ont point de maisons particulières, mais plusieurs vivent ensemble, avec un homme, qui a soin d'elles, & qui est obligé de rendre compte de tous les désordres qui peuvent survenir en leur logis.

La quinzième. Il est défendu d'avoir aucun commerce dans le royaume avec les étrangers, qui pourraient leur faire prendre de nouvelles coutumes, & troubler leur façon de gouverner, p.216 loi qui fut

en partie observée des Lacédémoniens, pour la même raison. Toutefois ils n'ont jamais empêché les ambassadeurs des autres royaumes, qui se présentent assez souvent ; il est vrai qu'il s'arrêtent en la première ville du royaume où ils arrivent, & les magistrats les traitent avec toute sorte d'honneur, en attendant sur l'avis qu'ils ont donné au roi, la permission d'aller à la cour, sans laquelle ils ne peuvent point marcher. Étant arrivés, on les loge dans un palais particulier, duquel ils ne peuvent sortir, sinon en la façon que j'ai déjà dite ci-devant.

Surtout ils ont leurs lois, leurs statuts & leurs ordres, par lesquels ils se gouvernent eux & leur royaume. Il y en a de deux sortes. Les unes consistent en coutumes, & cérémonies anciennes, communes à tout le royaume, comprises en cinq livres, qu'ils nomment *Doctrines*, & qu'ils tiennent comme sacrés. Les autres sont les lois du royaume, pour l'administration de la justice en certains cas particuliers civils & criminels, spécifiant tout ce qu'on y doit observer. Elles sont anciennes, & fondées particulièrement sur les cinq vertus que les anciens estimaient fort, & que les Chinois ont encore aujourd'hui en vénération, à savoir *gin, y, li, chi, sin* : la piété, la justice, la politesse, la prudence, & la fidélité.

Gin, à ce qu'ils disent, signifie *la piété, l'humanité, la charité, la révérence, l'amour & la compassion*, qu'ils expliquent de la sorte, se priser moins que les autres, être affable, consoler les affligés, assister les pauvres, avoir le cœur plein de pitié & de compassion ; témoigner de l'affection à tout le monde ; & particulièrement à l'endroit de ses parents, les aidant en santé, les traitant en leurs maladies, les servant pendant leur vie & leur rendant les honneurs des funérailles après leur mort.

Y, c'est *la justice, l'égalité, l'intégrité, la condescendance aux choses raisonnables & justes*. De cette façon le juge doit rendre à un chacun le sien : le riche doit prendre garde de ne **s'orgueillir** point de ses richesses, mais d'en faire part aux pauvres. Adorer le Ciel, respecter la Terre, ne contester jamais, n'être point opiniâtre, céder en ce qui est juste & conforme à la raison.

Li. Ils disent que c'est *la vraie politesse, & courtoisie, que d'honorer* p.217 *& respecter les autres comme il est convenable* : ce qui consiste à s'honorer réciproquement l'un l'autre, à considérer mûrement, à être circonspect & avisé dans ses affaires, modeste en ses déportements extérieurs, à obéir aux magistrats, à être affable aux jeunes & à respecter les vieillards.

Chi signifie *la prudence & la sagesse*, qu'ils mettent à lire les livres, apprendre les sciences, se perfectionner dans les arts libéraux, être savant aux choses de l'antiquité, & versé dans la pratique des choses modernes, prendre garde au passé pour bien régler le présent & l'avenir, discerner le juste de l'injuste, & la vérité du mensonge.

Sin. Ils l'expliquent *de la fidélité & de la vérité*, qui demande un cœur entier, & une intention sincère ; faire seulement ce qui est bien, imiter ce qui est juste, accorder ses actions avec ses paroles, & ce qui est caché au dedans avec ce qui paraît au dehors.

Conformément à cette distribution de leur doctrine, ils réduisent leur république à cinq ordres de personnes, qui ont quelque rapport entre elles pour ce qui regarde leur devoir & leur obligation particulière : à savoir le roi avec ses sujets, le père avec ses enfants, le mari avec sa femme, les frères aînés avec leurs cadets, & les amis les uns avec les autres.

Le roi doit avoir pour ses sujets la vigilance, la clémence & l'amour ; & les sujets réciproquement doivent avoir pour leur roi la révérence, l'obéissance & la loyauté ; le père doit aimer & compatir à ses enfants, & les enfants sont obligés de témoigner à leur père de l'obéissance & de la piété ; le mari doit entretenir l'amour & l'union avec sa femme, & la femme doit avoir pour son mari de la fidélité, du respect & de la complaisance ; les frères aînés doivent aimer & instruire leurs cadets & les plus jeunes doivent obéir & honorer les plus vieux ; les amis sont tenus de maintenir parmi eux la fidélité, la vérité, & la sincérité.

Telle était la façon de vivre des anciens, au temps qu'il y avait peu de lois, mais beaucoup d'observateurs ; toutes ces maximes fondées

sur les principes de la nature, se voient encore aujourd'hui dans leurs livres presque en mêmes termes, que dans ^{p.218} les nôtres : c'était lorsque ces grands hommes, qui n'ambitionnaient point le gouvernement, se retiraient dans leurs maisons, & cultivaient de leurs propres mains, la terre de leurs héritages, quand ils voyaient que le peuple ne faisait pas son profit de leurs exemples, ou que les rois ne suivaient pas leurs avis.

Mais après que l'ambition & l'avarice ont prévalu sur la vertu, & que le propre intérêt a aveuglé l'honneur & la générosité, on a quitté cette façon de vie, les lois se sont accrues, d'autres ont été changées ou relâchées par des nouveaux princes, plusieurs ont été ajoutées ; particulièrement sous le règne de Humvu, le chef de la famille, qui porte aujourd'hui la couronne, lequel ayant trouvé plusieurs coutumes étrangères introduites dans le royaume par les Tartares qui l'avaient longtemps possédé, changea la façon du gouvernement, divisa ce grand État, qui auparavant était partagé entre plusieurs princes, en quinze provinces sous un seul monarque : d'où vient, qu'il fut contraint de faire de nouvelles lois, ayant néanmoins toujours égard aux anciennes.

Les Chinois ont encore leurs commandements, que je pense leur être nouveaux, qui ont beaucoup de rapport à notre Décalogue, qu'ils impriment en quelques provinces, & les attachent aux portes comme : *ne tuer point, ne dérober point, ne dire point des mensonges, honorer son père & sa mère, &c.* Et à n'en point mentir, pour ce qui est d'honorer ses parents, nous & les autres nations pouvons apprendre beaucoup des Chinois, qui nous font en cela notre leçon. Pour ce regard il y a des choses anciennes, d'ailleurs très bonnes, qui sont abolies, non dans les discours ni dans les esprits, mais dans la pratique, sur laquelle ils se fondent ; il y en a d'autres, qui sont encore en vigueur, bien qu'anciennement elles fussent mieux ordonnées, & qui s'observent exactement par tous, depuis le roi jusqu'au moindre des sujets. Ils ne nourrissent pas seulement leurs parents, les gouvernent, les caressent, & en ont très grand soin ; mais encore ils leur rendent des honneurs &

des soumissions, qui ne sont pas croyables, sans distinction de degré, d'âge, ou d'état quel qu'il soit que les enfants possèdent.

p.219 Le roi même, à certains jours de l'année, visite sa mère assise sur un trône, & quatre fois debout, & quatre fois à genoux, lui fait profondément la révérence, baissant la tête jusqu'en terre ; le même s'observe par la plupart du royaume, & s'il arrive parfois que les enfants deviennent fiers, & offensent leur père, il n'a qu'à faire ses plaintes aux magistrats, qui en prennent un rigoureux châtiment.

Le respect qu'ils rendent à leurs maîtres n'est pas moindre. Ce que disait Alexandre, qu'il était plus redevable aux maîtres, qui l'avaient enseigné, qu'au père qui l'avait engendré, n'est bien entendu que des Chinois, qui s'acquittent de ce devoir, comme il faut, & outre l'honneur qu'ils leur témoignent durant toute leur vie, les présents ne manquent jamais à certains temps & quand les disciples peuvent entrer aux degrés & monter aux charges, les maîtres en reçoivent toujours des honneurs & des bienfaits d'importance.

Les vieillards ont encore leur rang dans ce royaume, & je puis dire qu'ils n'y sont pas moins honorés qu'ils étaient autrefois parmi les Lacédémoniens.

Quand ils s'assemblent plusieurs, les vieillards tiennent toujours les premières places ; & les jeunes gens leur défèrent en toutes les occurrences, si ce n'est qu'ils soient élevés en quelque charge ; car pour lors ils doivent garder leur rang ; les magistrats même leur font beaucoup d'honneur en public, particulièrement quand leur vertu accompagne leur âge, & qu'ils ne sont pas seulement chargés d'années, mais de mérites, & qu'ils ont passé leur vie sans reproche faisant scandale, & surtout s'ils n'ont été jamais cités en jugement, ni accusés d'aucun crime, ce qu'ils prennent pour un témoignage de grande probité ; d'où est né leur proverbe, qui porte *Xin-pù kien-quon zicuxitu-paò*, c'est-à-dire, la personne que le mandarin n'a jamais regardée de mauvais œil en justice est une perle précieuse.

Les magistrats leur font tous les ans un banquet solennel & somptueux aux dépens du roi, avec de grandes cérémonies & force déférences, pour témoigner ce qu'on doit aux cheveux gris, qui ne sont pas seulement vénérables par la considération p.220 de leurs années, mais encore par le prix de leurs vertus.

Enfin les livres des Chinois sont remplis de sentences & de belles instructions, qu'ils observent diligemment, comme elles sont couchées dans leurs papiers. Je n'en rapporterai que quelques-unes, qui me viennent à la mémoire.

Servir ses maîtres & les vieillards, est le premier point de l'honneur & de la civilité.

Il faut cacher les défauts d'autrui, & ne point manifester ses propres perfections.

On doit déposer ses passions particulières, quand on entre au gouvernement public.

Jamais il ne faut commettre un mal, pour ce qu'il est petit, ni s'abstenir d'un bien, pource qu'il n'est pas grand.

Les vertueux, bien qu'ils soient jeunes, doivent être honorés ; les vicieux, quoiqu'ils soient âgés, doivent être fuis.

@

CHAPITRE XXX

Des Mores, Juifs & autres nations, qui sont dans la Chine

@

J'ai rapporté sommairement tout ce que j'ai pu touchant le royaume de la Chine, les peuples & les coutumes ; m'en trouvant éloigné plus de la moitié du monde, & destitué de leurs livres, d'où j'eusse pu tirer beaucoup de choses curieuses, & dignes de remarque. Mais puisqu'il est impossible de dire tout, il est au moins à propos d'en toucher quelque chose, & ainsi je parlerai des autres nations qui s'y rencontrent.

Décrivant la province de Canton, je me souviens d'avoir dit, que l'île de Hainam, qui est d'une grande étendue, & qui est entièrement sous la domination du roi de la Chine, se divisait en deux parties : la première & la plus proche du royaume, en tirant vers le nord, est habitée des Chinois, qui en ont le gouvernement ; & l'autre vers le midi sur les confins de la ^{p.221} Cochinchine est peuplée d'une nation barbare, qui a sa langue particulière, ses lois & ses coutumes différentes, sans se mêler aucunement avec les Chinois, si ce n'est pour le commerce.

J'ai ajouté, qu'entre les provinces de Chincheo, de Canton, & de Kiamsi, il y a des montagnes qui les lient ensemble, comme la Catalogne est attachée à l'Aragon, par la montagne de Montserrat ; & qu'au dedans d'icelles est un petit royaume, qui se gouverne de lui-même, sans vouloir rien tirer des Chinois, que des médecins avec des remèdes, & semblables commodités.

En outre, dans la province de Yun-nan qui est fort vaste, & qui tire vers le midi à la hauteur de vingt-quatre degrés, on trouve un grand pays habité d'une nation particulière, qui se sert d'une autre langue & d'autres coutumes. Elle a son roitelet, que les Chinois appellent *thu-quon*, c'est-à-dire mandarin de la terre, qui paie tribut au roi de la Chine ; & les uns & les autres trafiquent librement ensemble, & dans ce commerce vivent en paix.

J'ai dit la même chose de la province de *Que-ciheu*, qu'elle a des peuples différents sur ses confins, avec des chefs particuliers, qui n'ont point d'autre dépendance de Chinois, que l'investiture des qualités qu'ils possèdent.

De plus, il y a des juifs en grand nombre, non pas à la vérité dans toutes les provinces, ni dans toutes les villes, mais au moins dans les principales, qui parlent la langue du pays, sans avoir rien retenu de la Judée, que certains mots, & beaucoup de choses de l'Écriture sainte.

J'en ai rencontré un à Nankim, où il était né, & où il avait été nourri qui me prononça *David, Abraham, & Isaus*, aussi distinctement que je le pourrais faire. Pour la physionomie, du nez, des yeux, de la barbe, & des traits du visage ils sont entièrement semblables aux Chinois. Ils exercent la marchandise & la médecine ; ils ont même des charges dans les chambres de justice ; ils étudient, ils sont reçus aux examens, et peuvent parvenir jusque la dignité des petits mandarins. Leur ordinaire est de s'arrêter au degré des licenciés ; & leurs logis sont presque tous bâtis près des boucheries : d'autant que ne mangeant p.222 point de pourceau, ils tuent des bœufs, dont ils vendent la chair, & c'est la plus grande commodité qu'ils apportent au pays, car il ne s'en vend point en autre lieu, qu'en leurs quartiers. Ils ont leurs synagogues publiques par la permission du roi, mais ils n'observent la loi de Moïse que fort imparfaitement. Ceux qui ont pris les degrés de licenciés, ou qui ont été reçus une fois dans quelque charge, ne se soucient point par après de passer plus avant.

Ils se maintiennent par le moyen des mariages, qu'ils contractent les uns avec les autres ; & bien qu'ils prennent parfois des femmes chinoises, néanmoins ils ne donnent jamais leurs filles en mariage aux Chinois. La raison en est qu'en la Chine la femme suit le mari, & se range dans la maison du beau-père, pour y demeurer & vivre selon ses lois : de sorte que les païens entrant dans la maison des juifs & des mores, se font aussi juifs, & mores ; mais si les juifs allaient dans la maison des païens, c'est hors de doute qu'ils deviendraient semblablement païens.

Les Chinois les méprisent comme étrangers, & les appellent *hociteu*, *hoci*, *hoci*. La lettre, de laquelle on se sert pour écrire leur nom, ne signifie autre chose que ce qui convient proprement à la nation, & toutefois ils ne laissent pas de se fâcher, quand on les nomme ainsi. Le nom duquel eux-mêmes se qualifient est *kia-muen*, qui veut dire porte d'enseignements. S'ils sont méprisés des Chinois, les Chinois le sont bien autant d'eux, & de cette façon ils ne se doivent rien les uns aux autres. Ils ont établi une espèce de mont-de-piété dans la cité de Nanquim, pour assister seulement ceux de leur nation, mais non pas les prisonniers, qui sont détenus dans les prisons pour leurs crimes.

Il y a six cents ans, qu'ils entrèrent dans le royaume à la prière du roi, qui régnait alors à Turquestan, qui rechercha leur secours, à l'occasion de certaines divisions formées dans le royaume, qu'ils apaisèrent avec tant de succès, que ceux qui y voulurent demeurer, jouirent des privilèges accordés aux naturels du pays, & s'allèrent si fort multipliant, qu'à l'heure que je parle ils sont je ne sais combien de milles. Depuis ils se rangèrent du parti du roi Hum, & l'assistèrent en la guerre qu'il eut contre les ^{p.223} Tartares il y a trois cents ans ; & la victoire lui étant demeurée, ils furent encore plus estimés qu'auparavant, & dès lors ils eurent part au gouvernement des affaires.

Nous avons déjà parlé de l'entrée qui se fait dans la Chine tous les trois & tous les cinq ans avec des ambassades & des présents envoyés au roi par les Mores de diverses contrées, & de divers royaumes, rarement néanmoins par ceux qui sont résidents dans le pays.

Il y a pareillement quelques juifs en petit nombre, mais de pouvoir vous dire quand & comment ils y sont entrés, c'est ce que je ne sais point. Anciennement ils étaient beaucoup plus ; mais peu à peu ils ont diminué, & quelques-uns se sont faits mores. Ils sont plus fréquents en la province de Honan, qu'en tout autre lieu, & surtout dans la ville capitale, qu'on nomme *Cai-fum su*. Ils ont là leur synagogue, bien bâtie & bien ornée à la façon d'une grande chapelle parée de ses rideaux & courtines. Ils se vantent même d'avoir une ancienne Bible écrite en hébreu. Le père Jules Alenes religieux de notre Compagnie, après avoir

demeuré quelque temps avec eux, ne put jamais obtenir qu'on tirât les rideaux, ni qu'on lui montrât la Bible ; tout ce qu'il put voir, ce fut leur synagogue. Le père Mathieu Ricci a assuré qu'au rapport des juifs de Pequim, leur Bible est semblable à la nôtre. Ils n'ont aucune connaissance de la naissance du Fils de Dieu, d'où l'on conjecture que leur entrée en la Chine a été devant sa venue au monde, ou qu'ils en ont perdu la mémoire. Ce serait une chose bien souhaitable de voir leur Bible, que peut-être ils n'ont point dépravée, comme ont fait les autres juifs, pour obscurcir la gloire de notre rédempteur.

Comme ils sont en petit nombre, il est hors d'espérance, qu'ils puissent longtemps se conserver. Ceux qui ont accès à la cour, s'entretenant avec nos Pères, se plaignent qu'ils se perdent peu à peu, pour ne savoir ni la langue hébraïque, ni la Loi, & que depuis quelque temps ils deviennent tous ou mores ou juifs, & que le prince de leur synagogue était déjà sur les extrémités de sa vieillesse, & son fils, qui devait lui succéder en sa charge, jeune & ignorant des choses de la loi, & qu'il y en ^{p.224} avait fort peu, qui témoignassent du zèle pour la faire garder.

Ils en sont venus jusque là, que de ressentir les reproches que les païens leur font, au sujet de quelques-unes de leurs cérémonies, qui est un signe qu'ils ne sont pas beaucoup affectionnés, comme de ne point manger de la chair de pourceau ; de ne point toucher un animal tué de la main d'un païen, & surtout de circoncire leurs enfants le huitième jour, leurs femmes & leurs parents, qui sont naturels Chinois, leur reprochant que c'est une action barbare & inhumaine, que de verser ainsi le sang d'un petit innocent.

Nous avons dans cette ville de *Cai-fum su* une maison & une église, & dès mon départ, le nombre des chrétiens commençait à croître de jour en jour, avec espérance qu'on pourrait un jour faire beaucoup de fruit avec ces juifs, qui étant assez portés à changer de loi, embrasseront plus aisément la vraie, comme celle qui a plus de conformité & de rapport à la leur, que toute autre.

@

CHAPITRE XXXI

De la religion chrétienne établie en la Chine depuis plusieurs siècles, & d'une pierre fort ancienne découverte depuis peu sur ce sujet

C'est une opinion bien fondée, que la foi chrétienne est fort ancienne en la Chine. Paul de Venise, qui voyagea bien avant dans le pays des Tartares, parlant des particularités de ce royaume, assure que de son temps il y avait un grand nombre de chrétiens avec des églises fort somptueuses, [cotant](#)² les villes où elles étaient ; ce qui est très véritable, puisqu'on en voit encore aujourd'hui des maisons & des ruines.

Ajoutez à cela l'autorité de quelques graves auteurs, qui témoignent que la prédication de l'Évangile a pénétré dans la Chine, par le ministère de saint Thomas & de ses disciples. p.225 Touchant les écrits, desquels on peut tirer quelque preuve de cette vérité, il ne faut point mépriser les livres chaldaïques des chrétiens des Indes instruits par le même apôtre, qu'ils conservent encore à présent dans l'archevêché de Granganor, ou comme ils parlent vulgairement della Serra, c'est-à-dire des montagnes, & qu'un de nos Pères versé en cette langue, a traduit par le commandement de l'archevêque François Ros. Quoique la traduction soit latine, je rapporterai néanmoins en langage vulgaire, ce que j'en ai tiré, pour mieux le faire entendre.

Un de ces livres est un bréviaire, qui contient ces paroles dans une leçon du second nocturne :

Par le moyen de saint Thomas, les erreurs de l'idolâtrie des Indiens se dissipèrent ; par le moyen de saint Thomas, les Chinois & les Éthiopiens embrassèrent la vérité ; par le moyen de saint Thomas, ils reçurent la vertu du baptême, & l'adoption des enfants ; par le moyen de saint Thomas, ils crurent au Père, au Fils, & au Saint Esprit ; par le moyen de saint Thomas, ils gardèrent la foi, qu'ils avaient promise à

Dieu ; par le moyen de saint Thomas, les rayons de la science de vie éclairèrent toutes les Indes ; par le moyen de saint Thomas, le royaume du Ciel vola, & entra dans la Chine.

Et ensuite il ajoute dans une antienne :

Les Indiens, les Chinois, les Perses, les autres insulaires, ceux de Syrie, d'Arménie, de Grèce, & de la Romanie, offrent des adorations à votre saint nom, ô grand Dieu, en mémoire de saint Thomas.

Dans le sommaire des constitutions synodales, part. 2, cap. 19, touchant les évêques & métropolitains, on lit un canon du patriarche Théodose conçu en ces termes : Pareillement les évêques de la grande province, comme sont pour la plupart les métropolitains de la Chine.

Après l'arrivée des Portugais à Cochin, le gouverneur des montagnes de Malabar, nommé Dom Diego, se qualifiait métropolitain de l'Inde & de la Chine, comme faisait D. Joseph, qui mourut à Rome. Tels étaient les titres anciens de cette Église, qui sont de fortes preuves que la religion chrétienne a fleuri dans la Chine.

Ce furent aussi ces considérations, qui nous obligèrent après ^{p.226} notre venue, de rechercher soigneusement les traces & les ruines de cette ancienne chrétienté.

Néanmoins dans les histoires du royaume, que nous avons lues diligemment, il ne s'en trouve aucune mention, ce que nous admirons d'autant plus, que nous savons combien les Chinois sont ponctuels & curieux à rechercher tout ce qui les concerne, pour en rendre la mémoire éternelle. Il est bien vrai qu'on nous a rapporté, qu'il y avait quelques endroits, où les habitants adoraient la Croix, & en faisaient le signe sur les viandes avec d'autres cérémonies, sans savoir pourquoi. J'étais en la capitale de Kiamsi, quand j'appris d'un chrétien, qu'au petit pays de Tamoxan, quelques-uns avaient coutume de former le signe de la Croix sur le front, au sortir de leur maison ; mais quand on les interroge sur cette pratique, ils n'ont point d'autre réponse, sinon qu'ils la tiennent de leurs ancêtres.

À la cour de Pequim, un juif ayant été visité par un de nos Pères, lui en parla plus clairement, jusqu'à coter les lieux & les familles, qui pratiquaient le signe de la Croix. Nous envoyâmes sur cet avis un de nos Frères, qui nonobstant ses soins & ses recherches, n'en put jamais rien découvrir, soit qu'on l'eut pour suspect, ou plutôt que ces familles fussent entièrement éteintes. Avec cela ce juif assurait, qu'il y avait eu anciennement un grand nombre d'adorateurs de la Croix dans les provinces du nord, qui s'étant acquis beaucoup de réputation par les sciences & par les armes, donnèrent de la jalousie aux Chinois : de sorte que ne se croyant pas assurés, les uns se dispersèrent en divers endroits, les autres demeurèrent cachés dissimulant leur religion, d'autres se firent mores & juifs, & par ce moyen ils vinrent tous à défaillir. Ce juif parlait de plus de six cents ans, & il y a déjà trente ans qu'il tenait ce discours.

Pendant ces trente années nous avons couru toute la Chine, nous avons fondé des églises dans les meilleures villes, nous avons planté la foi, & avons apporté toute sorte de diligence pour découvrir quelque chose de cette vérité. Tout ce que nous avons trouvé est une clochette pour l'usage des messes, avec des lettres grecques à l'entour, & une croix bien formée : mais ils se ^{p.227} peut faire qu'elle y ait été portée d'ailleurs depuis peu, par quelque rencontre, qui arrive assez souvent : je fais le même jugement d'un livre des fables d'Ésope en latin relié comme les nôtres, que je vis en la province de Nankim. Voyant donc d'un côté si peu de marques évidentes d'une chose de telle importance, autorisée par les écrits de tant d'auteurs, & appuyée sur de si fortes raisons, il n'est pas merveille si nous étions en doute & en perplexité ; & de l'autre tenant la chose pour très assurée, comme elle est, nous recherchions d'autres causes que celles qu'apportait ce juif de ce défaut de marques & preuves évidentes, discourant de la sorte.

Quand les Tartares étaient seigneurs de la Chine, il est constant par le rapport du Vénitien, qu'il y avait beaucoup de chrétiens avec des églises magnifiques, qui étaient considérés. Depuis que le roi Hamvu

parla de recouvrer le royaume, & de faire la guerre aux Tartares, les Mores se mirent de son côté, & l'assistèrent de leur secours, pour gagner le royaume & la victoire, qu'il remporta sur ses ennemis : d'où vient, qu'en reconnaissance, il leur permit de vivre en liberté dans le royaume, qu'ils avaient aidé à conquérir, & d'avoir des mosquées ; les chrétiens s'étant portés pour les Tartares, suivirent leur fortune, & ayant été vaincus, les uns moururent ensuite de la bataille, les autres changèrent de religion, les autres se retirèrent dans des lieux écartés & secrets, nous ôtant par ce moyen en peu de temps les signes & les marques de notre foi, sans qu'il nous ait été jamais possible d'en avoir plus d'éclaircissement.

Enfin nous fûmes consolés, quand au milieu de ces ténèbres nous trouvâmes la source de la lumière dans l'obscurité même avec un témoignage évident, que l'Évangile a été florissant en la Chine il y a plusieurs siècles ; la chose arriva de la sorte.

L'an 1625, comme on creusait les fondements d'un édifice près la cité de Siganfù, capitale de la province de Xemsi, les ouvriers en bêchant, rencontrèrent une table de pierre de la longueur de plus de neuf emfans, de la largeur de quatre, de l'épaisseur d'un, & davantage. Une des extrémités aboutissait en figure de pyramide, dont l'aiguille avait deux emfans de haut, & la ^{p.228} base un autre. Sur la face de cette pyramide était une croix bien formée, les bouts de laquelle finissaient en fleurs de lys, semblable à celle qu'on trouva gravée sur le tombeau de l'apôtre saint Thomas en la ville de Meliapor, & comme on les peignait autrefois en Europe, telles qu'on en voit encore à présent quelques-unes.

Cette croix était couverte & entourée de certains nuages, avec trois lignes écrites au pied, tirées de travers, & formées comme trois grandes lettres, de celles dont on se sert communément à la Chine, si nettement & distinctement empreintes, qu'on les pouvait facilement lire. Tout le dessus de cette grande pierre était aussi gravé de semblables lettres, quoique toutes ne fussent pas d'une même

grandeur, & qu'il y en eût quelques-unes d'étrangères, dont on n'eut pas si tôt la connaissance.

À peine les Chinois eurent-ils découvert & nettoyé ce précieux trésor de la vénérable antiquité, que poussés d'une curiosité, qui leur est naturelle, ils coururent promptement à la maison du gouverneur, pour lui en donner avis, qu'il reçut volontiers & avec étonnement ; & au plus tôt se transporta au lieu où était cette croix, il la vit, la considéra avec attention, la fit élever sur un beau piédestal, & couvrir d'un toit appuyé sur des piliers par les côtés, pour la conserver des injures du temps, & néanmoins la tenir exposée à la vue des regardants, qui ne pouvaient assez considérer un si auguste témoignage de la religion de leurs ancêtres. Il voulut de plus que ce riche dépôt fût mis & conservé dans l'enceinte d'un temple de bonzes assez proche du lieu où il avait été trouvé.

On ne saurait compter le grand nombre de peuple, qui vint de toutes parts voir cette pierre, les uns l'admirant pour son antiquité, & les autres pour la nouveauté des caractères, qui leur semblaient étrangers. Et comme la lumière de l'Évangile, & la connaissance de notre religion, est maintenant assez répandue par tous les endroits du royaume, un païen fort intime ami d'un des principaux mandarins chrétiens, nommé Léon, ayant ouï parler des mystères cachés sous cette écriture, crut obliger son ami, de lui en envoyer une copie, quoiqu'ils fussent éloignés p.229 l'un de l'autre d'un mois & demi de chemin ; le mandarin demeurant en la ville de *Hamcheu*, où nos Pères s'étaient quasi tous réfugiés, à cause de la dernière persécution, de laquelle nous parlerons en son lieu.

Le chrétien reçut ce témoignage irréprochable de l'ancien christianisme de ses compatriotes, avec autant de joie & d'allégresse qu'il l'avait longtemps souhaité, & recherché soigneusement, sans le pouvoir trouver.

Trois ans après, qui fut l'an 1620, quelques-uns de nos Pères passèrent en cette province, à l'occasion d'un mandarin chrétien, nommé Philippe, qui voulut les avoir en sa compagnie, dans une

commission qu'il eut en ce pays. Ils n'y furent pas longtemps, sans bâtir une église & une résidence en la ville capitale ; pour ce que Dieu, qui avait découvert un si riche témoignage de la possession, que les prédicateurs de sa loi, avaient autrefois pris en son nom d'un si florissant royaume, voulut encore s'en servir pour la confirmation de ses sujets, & pour rentrer plus aisément dans ses anciens droits. Le bonheur voulut pour moi que je fusse un des premiers destinés, pour avancer les affaires de cette nouvelle église, & de cette petite maison, que j'estime une des plus heureuses, pour la commodité qu'elle a de voir cette pierre, que j'ai vue, lue, considérée à loisir ; & surtout je me suis étonné qu'elle fût si entière, & ces lettres si saines, si nettes, & si distinctes après le cours de tant d'années.

Parmi ces lettres chinoises il y en a plusieurs, qui représentent les noms des prêtres & des évêques, qui florissaient en ce temps-là dans le royaume. Il y en a d'autres, qui ne furent pas sitôt connues, pour être grecques & hébraïques, qui ne disent & contiennent autre chose que les noms de ces mêmes personnages ; ce qui fut fait à dessein, afin que si par hasard quelque étranger n'avait pas la connaissance des caractères du pays, il pût au moins comprendre les autres.

Passant par Cochin, je fus à Granganor, qui est la résidence de l'archevêque, pour consulter le père Antoine Fernandez sur l'interprétation de ces lettres, sachant combien il est versé en la lecture des livres de ces premiers chrétiens de saint Thomas. Il ^{p.230} m'assura que c'étaient des caractères syriaques semblables à ceux dont ils se servent encore à présent.

Mais venons maintenant à l'inscription de notre pierre, qui mérite d'être lue : ces trois lignes qui sont au pied de la croix, comme j'ai dit, chacune est de trois lettres, & tout le reste traduit le plus fidèlement qu'il a été possible, disent ainsi :

Récit de louange & de mémoire éternelle, comme la loi de la lumière de la vérité venue de la Judée fut annoncée en la Chine

Cette écriture va du haut en bas sur le côté plat de la pierre, avec des lettres propres, mises en ligne à la façon des Chinois. La première inscription, qui est la plus courte, dit ainsi.

I. Prologue fait par un prêtre du royaume de Judée, nommée *Kim-lim*.

Le reste de l'inscription conçue en termes pompeux & magnifiques porte ce qui s'ensuit.

II. O combien véritable & profond est l'Éternel & incompréhensible très spirituel. À l'égard du passé, il est sans commencement ; pour le temps à venir, il est sans fin, & possède toujours la même perfection. Il prit le néant, & en fit le tout. Il est le principe Trin & un, sans aucun vrai principe : le seigneur Olooyu. Il forma les quatre parties du monde en figure de croix. Il mêla le chaos, & en tira les deux principes. Il causa du changement dans l'abîme, & le Ciel & la Terre parurent. La nature était au commencement pure, & exempte des passions désordonnées ; & le cœur net sans dérèglement des appétits.

III. L'homme vint après à tomber dans les tromperies du diable, qui cacha sous le voile de ses paroles le mal qu'il avait projeté, & corrompit l'innocence du premier homme. De cette source sortirent 365 sectes, lesquelles pour être en si grand nombre, se chassaient les unes les autres ; & de toutes il s'en fit un rets pour prendre le monde. Les uns choisirent les créatures, & les ^{p.231} reconnurent pour des divinités, les autres se précipitèrent dans cette erreur, que de croire que toutes choses ne sont rien, & qu'elles doivent se réduire à rien. Quelques-uns firent des vœux & offrirent des sacrifices à la fortune. Quelques autres firent semblant de suivre la vertu pour tromper le monde : l'entendement esclave des erreurs,

& la volonté des passions devinrent entièrement obscurcis ; les hommes cheminaient sans parvenir à aucun terme ; le monde se consumait dans un misérable embrasement, l'homme multiplia les ténèbres, & les ténèbres lui firent perdre le bon chemin, marchant longtemps à tâtons sans trouver la vérité.

IV. Alors le Messie une des trois personnes cacha sa majesté, & se fit voir au monde se faisant homme. Un ange vint annoncer le mystère, & une vierge enfanta le saint. Une étoile apparut pour donner avis de sa naissance, & ceux du royaume de Pozu allèrent lui offrir le tribut, conformément à ce qu'en avaient prophétisé les vingt-quatre saints. Il publia aux hommes la très pure loi, il purifia les coutumes, il redressa la foi, il nettoya le monde, il perfectionna la vertu, & fonda les trois vertus sur cette perfection. Il ouvrit le chemin de la vie, & ferma celui de la mort. Il fit naître la clarté du jour, & dissipa l'obscurité de la nuit. Il défit l'obscurité principauté des ténèbres, abattant toutes les forces du diable ; & secourut miséricordieusement le monde dans le naufrage, afin que les hommes se rangeassent sous la domination de la clarté. Enfin après avoir ainsi achevé ses ouvrages il monta aux cieux environ le midi. Il nous resta vingt-sept livres de l'Écriture sainte. La porte fut ouverte à la conversion par le moyen de l'eau, qui lave & purifie : ses ministres se servaient de la Croix : jamais il ne séjournèrent plus longtemps en un lieu qu'en l'autre, pour pouvoir éclairer tout le monde. L'ayant ainsi réduit à l'union, ils mirent les hommes dans le bon chemin par leurs exemples, & leur ouvrirent l'entrée de la vie & de la gloire.

V. Ses disciples laissaient croître leur barbe, & en cela ils se montraient semblables aux autres hommes pour l'extérieur : mais ils se coupaient les cheveux jusqu'à la racine sur le sommet de la tête, pour témoigner qu'ils s'étaient dépouillés

des affections intérieures. Ils n'avaient point de valets, les grands & les ^{p.232} petits étant parmi eux d'une égale condition, ne recevaient point de présents des hommes : au contraire ils distribuèrent leurs biens aux pauvres. Ils jeûnaient & veillaient pour assujettir la chair à l'esprit. Ils offraient sept fois le jour des sacrifices de louange pour le soulagement des vivants & des morts. Ils sacrifiaient de sept en sept jours, & se purifiaient à dessein de recevoir l'innocence sainte. il n'y a point de nom, qui convienne à la vraie loi, & qui puisse dignement expliquer son excellence : néanmoins à faute d'autres, nous la nommons la loi de charité. La loi ne peut pas être appelée grande, si elle n'est sainte, & la sainteté est indigne de ce nom, si elle n'est entièrement conforme à ce qu'enseigne la loi. Et ainsi la sainteté est conforme à la loi, & la loi à la sainteté.

La loi ne s'étend qu'à la faveur des rois, & les rois ne s'agrandissent qu'en recevant la loi ; quand les rois & la loi sont d'accord, le monde est bientôt éclairé. Ce fut à cette occasion, qu'au temps que le roi *Tai-zum-ven-hoam*, qui gouvernait le royaume avec une prudence & sainteté non pareille, qu'un homme d'une éminente vertu nommé *Olopuen* vint ici des quartiers de la Judée, & sous la conduite des nuées apporta la vraie doctrine : & arriva à la cour l'an de *Chim-quom-Kiemsu* ; le roi commanda à son colao *Fam-Kizulim*, d'aller au devant de lui, jusqu'à l'Occident, & de le traiter comme son hôte avec toute sorte de caresses. Il fit venir la doctrine en son palais, & connaissant la vraie loi, commanda puissamment qu'elle fut présentée par tout son royaume, & ensuite fit publier un écrit de sa main royale, contenant ce qui suit.

VI. La vraie loi n'a point de nom déterminé. Ses ministres courent de tous côtés pour l'enseigner au monde, & leur seule prétention est de se rendre utiles aux sujets de ce royaume

Tacin. Cet *Olopuen*, personnage d'une rare vertu, n'est venu de si loin dans notre royaume pour autre dessein, que pour apporter la doctrine & les images. Ayant soigneusement examiné ce qu'il a proposé, nous l'avons trouvé fort excellent, & sans beaucoup de bruit, qui a son principal fondement depuis la création du monde. Sa doctrine est succincte, dont la vérité n'est point établie sur ^{p.233} une vaine apparence, mais qui porte avec soi le salut de l'utilité des hommes : & partant il est convenable qu'elle soit publiée en notre royaume.

Il commanda donc aux mandarins de cette cour de Nimfam, de lui bâtir une grande église avec vingt-un ministres, affaiblissant la monarchie de Cheu-olao-fu, chef de la secte des tauzu, qui se retira sur un chariot noir vers l'Occident. Le grand Tam, & le Taò, étant éclairés du flambeau de la foi, le saint Évangile parvint à la Chine & en peu de temps le roi fit peindre son image sur les murailles du temple, où il éclate, & sa mémoire éclatera éternellement dedans le monde.

VII. Conformément aux mémoires des empires de Ham & de Guej, le royaume Tacin confine du côté du midi à la mer Rouge, du nord aux montagnes des perles ; du couchant à la forêt des feuilles par les saints ; & du levant à ce lieu de Cham-fum, & à l'eau morte ; la terre porte le baume, les perles & les escarboucles, on y voit point de larrons, tous jouissent d'une profonde paix. On ne connaît dans le royaume que l'Évangile, & ses charges ne sont données qu'aux vertueux ; les maisons sont spacieuses & tout est illustre par le bon ordre, & par les bonnes coutumes, qui s'y observent.

VIII. Le grand empereur Caozum fils de Taizum continua glorieusement le dessein de son aïeul, augmentant & ornant les ouvrages de son père ; & à ces fins il ordonna qu'on bâtirait dans toutes les provinces, des églises, & qu'Olopüen aurait le titre d'évêque de la grande, par laquelle le royaume

de la Chine fût gouverné en paix, & les églises se remplirent entièrement des prospérités de la prédication.

IX. L'an xim-lie, les bonzes de la secte des pagodes découvrirent leur violence, blasphémant contre cette nouvelle & sainte loi en ce lieu de Thum-cheu. Et l'année Sien-thien quelques particuliers de Singam s'en moquèrent avec des mépris & des risées.

X. Alors un des chefs des prêtres nommé Jean, avec un autre de grande vertu appelé Kie-lie, & d'autres prêtres de réputation du même pays détachés des choses de la Terre, reprirent ^{p.234} l'excellent rets, & continuèrent le filet, qui s'était déjà rompu. Le roi Hi-ven-zum-chi-tuo commanda à cinq petits rois de venir en personne à l'heureuse maison, & d'ériger des autels. Alors en l'année de Tien-Pao, la colonne de la loi, qui avait été abattue pour quelque temps, commença de s'élever. Le roi Tha-ciam-Kium commanda à Caolie-sié, de mettre dans les églises les portraits de cinq rois ses aïeux, & de cent autres vivants pour honorer cette solemnité. Les grandes barbes du dragon, bien qu'elles soient éloignées, peuvent toucher avec la main leurs arcs & leurs épées. La clarté, qui rejaillit de ces portraits, fait paraître qu'ils sont présents. En la troisième année de Tien-Pao, le prêtre Kicho fut aux Indes, qui vint à la Chine sous la conduite d'une étoile, & suivant le Soleil vint trouver l'empereur. Celui-ci commanda que Jean & Pol, avec d'autres prêtres eussent à s'assembler pour exercer les saintes œuvres à Kim-Kim, qui est un lieu dans le palais. Alors les lettres royales richement ornées de rouge & d'azur furent mises par ordre sur des tables dans les églises, & la plume du roi remplit les vœux, vola, & rencontra le Soleil. Ses grâces & ses faveurs égalèrent le faite des montagnes du Midi, & l'abondance de ses libéralités fut comparable au fond de la mer d'Orient. La raison n'est jamais à rejeter, ce n'est pas une chose que les

saints ne pratiquent, & ce qu'ils font est digne de mémoire. Pour cela le roi Sozun-ven-Mim fit bâtir des églises à Limvu, & en cinq cités. Il était doué d'un excellent naturel, qui ouvrit la porte à la postérité commune du royaume, & qui fit en sorte que les affaires de l'État montèrent à un haut point.

XI. Le roi Taizum-Venvu rappela le bon temps, faisant les choses sans travail. Il avait coutume d'envoyer à toutes les fêtes de la nativité de Christ, un parfum céleste aux églises royales, pour honorer les ministres de cette Sainte loi. Ce fut lors sans mentir que le Ciel communiqua la beauté & le profit au monde, qui produisait toutes choses abondamment. Ce roi imitait le Ciel, aussi savait-il secourir ses sujets.

XII. Le roi Kien-chum-xim-xin-Venvu découvrit huit façons de gouverner pour la récompense des gens de bien, & pour ^{p.235} le châtement des mauvais : & neuf autres pour le rétablissement de l'Évangile. Prions Dieu pour lui sans honte. C'était un personnage de beaucoup de vertu, humble, amateur de la paix, & soigneux de pardonner à son prochain, & d'assister tout le monde avec charité. Ce sont les marches & les degrés de notre Sainte loi, faire que les vents & les pluies cessent en leur temps, que le monde jouisse du repos, que les hommes soient bien gouvernés, les choses établies, les vivants marchent de bonne sorte, & que les morts aient leur contentement. Tout cela naît de notre foi.

XIII. Le roi donna plusieurs titres honorables en sa cour au prêtre Y Su grand prédicateur de la loi, & lui fit présent d'un habit rouge, pour ce qu'il était paisible, & qu'il se plaisait à faire du bien à tous. Il vint de loin à la Chine du lieu *Vam-xe, Chi-chim*. Sa vertu surpassa nos trois familles, & amplifia parfaitement les autres sciences. Il servit le roi dans son palais, & puis il fut couché sur le livre royal. Le roitelet de *Fuen-yam*, qui se qualifiait *Chum-xulim*, & se nommait *Cozuy*, s'en servit au commencement dans la guerre qu'il eut en ces

contrées de Sofam. Le roi Sozum commanda à Y Su d'assister avantageusement Cozuy par dessus les autres ; & néanmoins il ne changea rien pour cela de sa façon de faire. Il était les ongles & les dents de la république, les yeux & les oreilles de l'armée. Il savait distribuer ses revenus, & n'épargnait rien. Il fit présent d'un poli à l'église de Lintiguen, & d'un tapis d'or à celle [de] Cieki. Il répara les anciennes églises, & rétablit la maison de la loi, parant les chambres, & rendant les [curritoires^{rem}](#) resplendissants comme des flambeaux volants. Il s'affectionna de tout son pouvoir aux actions de charité & particulièrement avait-il coutume d'assembler tous les ans, les prêtres des quatre églises, & les servir de cœur, avec un honnête entretien durant cinquante jours. Il donnait à manger aux pauvres travaillés de la faim, il vêtissait les nus, il traitait les malades, & ensevelissait les morts.

XIV. Au temps de Taso, nonobstant son épargne, on ne vit point de pareille bonté : ce n'est qu'au temps de cette loi qu'on ^{p.236} voit de tels hommes portés à ces bonnes œuvres : Et c'est aussi pour cela que j'ai gravé cette pierre, qui le témoigne.

Je dis donc que le vrai Dieu n'a point de commencements mais qu'il a toujours été le même sans trouble & sans altération. Il a été le premier ouvrier de la création, qui a découvert la Terre, & élevé les Cieux : une des trois personnes s'est faite homme pour le salut éternel. Il est monté en haut comme le Soleil, & a chassé les ténèbres & en toutes choses a découvert la profonde vérité.

XV. L'illustre roi, effectivement le premier des premiers rois se servant de l'opportunité, a empêché l'invention : le Ciel s'est dilaté, & la Terre s'est étendue ; très claire est notre loi, qui au temps que Tam parvint à la couronne, rétablit la doctrine, & fit bâtir des églises, lui servit de nasselle pour les vivants, & pour les morts, & donna le repos à tout le monde.

XVI. Caozum imitant les exemples & l'esprit de son aïeul, fonda de nouvelles églises. Les riches temples couvrirent toute la Terre, & la vraie loi fut éclairée. Il donna un titre à l'évêque, & les hommes trouvèrent le repos.

XVII. Le sage roi Hi-vin-zum suivit le vrai chemin : les tables du roi étaient splendides par l'éclat des lettres royales qu'on y voyait fleuries ; les portraits des rois étaient élevés en haut, tout le peuple les avait en vénération, & tous étaient en allégresse.

XVIII. Sozum régna vint en personne à l'église, le saint soleil jeta sa lumière, & les heureuses nuées chassèrent l'obscurité de la nuit ; la prospérité s'assembla dans la maison royale, les misères cessèrent, le feu des troubles s'éteignit, la paix arrêta les bruits, & notre empire reprit une nouvelle face.

XIX. Le Taj-zun fut obéissant, & par ses vertus égala le Ciel & la Terre, donnant la vie au peuple, & l'avancement aux affaires : il pratiqua les œuvres de charité, & présenta des parfums à l'Église ; le Soleil & la Lune s'unirent en sa personne.

XX. Le roi Kiem-cum illustra la vertu pendant son règne, & rendit la paix avec les armes aux quatre mers, & avec les lettres à dix mille confins. Comme un flambeau, il éclaira le secret ^{p.237} des hommes ; & vit toutes choses comme dans un miroir. Il resuscita les Barbares, qui prirent la règle de sa main.

XXI. Comme la loi est grande & parfaite, elle s'étend à toutes choses : pour lui former un nom, je veux la nommer loi divine ; les rois sauront faire leur métier. Moi, qui suis leur vassal, en fais un récit sur cette pierre précieuse pour recommander leur grande félicité.

XXII. Sous l'empire du grand Tam, en la seconde année de Kien-chum, le septième jour du mois d'automne, cette pierre fut dressée, étant évêque Nin-ciu, qui gouvernait l'Église de la Chine. Et le mandarin nommé Liu-si-cuyen qualifié Chaoy-

lam, qui avant cette charge était *taj-cheu-su-sic-kan-kiun*, l'a gravée de sa propre main.

Telle est l'interprétation de cette inscription traduite le plus fidèlement qu'on a pu de la phrase chinoise.

Il ne sera pas maintenant hors de propos de faire quelques remarques sur le contenu, ayant différé tout exprès de les faire en ce lieu, pour ne pas interrompre le fil du discours : & partant nous irons par ordre des nombres, remarquant certains mots, sur lesquels nous donnerons un avertissement.

I. *La Judée*. C'est justement le mot qu'on lit sans autre différence que des caractères, qui sont chinois ; le même se voit en d'autres mots & en d'autres noms, à savoir de *Satan*, & du *Messie*, qui sont au nombre III & IV.

II. *Olooyu*. Cette parole est écrite distinctement en cette sorte de lettres, & il est clair qu'elle signifie Eloï, le nom de Dieu ; les deux principes, dont il fait mention consécutivement, sont la matière & la forme conformément à leur philosophie.

III. *Le royaume de Pozu*. Il est marqué dans les cartes de la Chine à l'Orient de la Judée. Il se peut faire que *les vingt-quatre saints* sont les quatre grands prophètes, & les douze petits, avec Abraham, Isaac, Jacob, Job, Moïse, Josué, David & Zacharie le père de saint Jean Baptiste, qui composent ce nombre, & qui ont parlé plus clairement de la venue de Jésus-Christ.

IV. *Il défit l'obscure principauté*. Il est facile à voir qu'il parle de la descente du rédempteur aux enfers. *Les vingt-sept livres* p.238 sont peut-être le Nouveau Testament, qui contient les quatre Évangiles, les Actes des apôtres, les quatorze épîtres de saint Paul, une de saint Jacques, deux de saint Pierre, trois de saint Jean, une de saint Thadée avec l'Apocalypse.

V. *Sept fois ils offraient*. Il entend parler sans doute de sept heures canoniques, & de sept en sept jours. Il veut signifier le sacrifice de la messe, qu'on célébrait tous les dimanches.

VI. *L'année de Chim-quon*, &c. Par la supputation du temps de leurs histoires, c'est l'an 636 de notre rédemption.

VII. *Affaiblissant la monarchie*, c'est un éloge que l'auteur de cette inscription donne à ce prince. *Il s'en alla sur un chariot noir jusqu'à l'Occident*. Il veut dire par là qu'il sortit de la Chine.

VIII. *Caozum*. Il appert par leurs livres qu'il régnait l'an de Jésus-Christ 651.

IX. *Xim-lie*, à notre compte vivait l'an 699. *Tam-cheu* au jugement du traducteur est un lieu particulier de la province de Honam. *Sienthien* c'est l'an 712. *Sicam*, aujourd'hui dite Si-gam est l'ancienne cour de la province de Xensi.

X. Le roi *Hi ven-zun* commença de régner l'an 714. *Thien-pao* vivait l'an 745. *Cao-lie-sie* est le nom d'un eunuque puissant auprès du roi. *Les barbes du Dragon* : Cette clause est un autre éloge que l'auteur donne au roi, & ce dragon, suivant le même interprète, est une vieille fable de ce royaume, qui porte qu'un de leurs rois courut par l'air monté sur cette bête, que ses sujets qui l'accompagnaient avaient chargé de leurs armes. Ceux de sa suite arrachèrent des poils de la barbe de ce dragon, & en firent quelques peintures sur leurs armes pour conserver la mémoire de leur prince, qu'ils s'imaginaient présent en ces illustres marques. Cette fable peut bien venir de la coutume qu'ont les rois de peindre des dragons sur leur habits, & sur les autres matières qui les concernent. *La troisième année de Thien-pao* suivant notre calcul tombe en l'an 757.

XI. *Taizum-vemvu* commença son règne l'an 764.

XII. *Kien-chum-xim* prit le sceptre l'an 781.

XIII. *Vam-xe-chi-chim*, est un endroit de la Terre des ^{p.239} pagodes qui signifie Terre éloignée. Le mot de Pôle, dit l'interprète, est un meuble de verre.

XIV. *Toso* était un bonze de l'ordre des pagodes, qui pour traiter des affaires communes, convoqua une grande assemblée de bonzes, qu'il eut soin de loger & de pourvoir de toutes leurs commodités.

XIX. *Le Soleil & la Lune*. Il veut dire par là que tout obéissait à ce roi.

XXII. *Kien-chum* peut bien être environ l'an 782. Touchant autres nombres, sur lesquels nous n'avons point fait de remarques, il ne s'est rien trouvé, qui méritât un avertissement.

Il paraît donc évidemment par le témoignage de cette vénérable antiquité, que la religion chrétienne est entrée en la Chine, par les voies que nous avons rapportées, des l'an 631 après la naissance du Fils de Dieu. Il ne faut pas néanmoins présumer de là, qu'elle n'y ait point été plantée par la prédication des apôtres, répandus par tous les endroits de la Terre, comme parle la sainte Écriture : mais plutôt qu'ayant été une fois publiée par tous ces pays, elle se perdit & puis elle fut rétablie par de nouveaux soins. Le même est arrivé aux Indes, où l'apôtre saint Thomas avait porté le flambeau de la foi, qui s'étant éteint, fut rallumé environ l'an 800 dans la cité de Mogodouen, ou Patana, par un chrétien arménien nommé Thomas Chananéen, lequel ayant renouvelé l'ancienne religion, répara les églises bâties par le saint apôtre, & dressa des autels : ce qui a donné sujet de croire sur la conformité des noms, que tous les bâtiments, qu'on y voit, sont des ouvrages du premier saint Thomas.

Le même peut être arrivé dans la Chine ; & qu'après avoir reçu la loi de l'Évangile dès aussitôt qu'elle commença d'être annoncée au monde elle en perdit tout à fait la mémoire, jusqu'à la seconde fois, qui est celle dont parle l'inscription ; & derechef jusqu'à la troisième, de laquelle nous traiterons en la seconde partie. je crois qu'il faut ainsi raisonner pour ne pas décréditer entièrement ces témoignages, que nous avons rapportés, qui prouvent comme l'apôtre saint Thomas prêcha dans le royaume de la Chine, & le convertit à la foi.

p.240 Le temps, auquel se perdit la mémoire des prédications du saint apôtre, n'est pas beaucoup inégal & différent pour le regard des Indes

& de la Chine. Car nous tirons de diverses conjectures que Thomas le Cananéen rétablit la foi aux Indes, environ l'an 800 de notre salut, & de cette pierre on voit clairement, qu'il y a sept cents ans, qu'elle fut présentée en la Chine, & de là l'on peut conclure sans difficulté, que ce n'est pas le premier établissement de la religion chrétienne ; mais plutôt son rétablissement.

@

DEUXIÈME PARTIE
DE L'ÉTAT SPIRITUEL

CHAPITRE I

Des premiers commencements de la prédication de l'Évangile en ce royaume

p.243 Au jugement de Socrate, celui qui parle contre le Soleil, est coupable du même crime, & mérite la même peine, que celui qui lui voudrait ravir la beauté de sa lumière, avec laquelle il fait le jour ; puisque l'un est son fruit, & l'autre sa fleur, comme dit gentiment Tertullien. Ce ne serait pas une moindre faute ; au contraire plus lourde & plus énorme, traitant de la conversion des peuples de la Chine, de nier que saint François Xavier ait été comme la fleur du beau jour de la grâce, qui ayant été cachée & obscurcie durant plusieurs siècles, commença de p.244 se lever après une si longue nuit, & d'éclairer de nouveau les gentils de cette illustre monarchie. Car ne fut-ce pas lui, qui donna le premier jusqu'aux portes, ayant avec lui le sacré trésor de l'Évangile, qu'il avait déjà distribué à un nombre presque infini de royaumes & de provinces. Le glorieux pape saint Léon, parlant de l'apôtre saint Pierre, dit ces paroles : il avait déjà instruit les peuples, qui croyaient dans la circoncision ; il avait déjà jeté les premiers fondements de l'Église d'Angleterre : il avait déjà prêché la loi de l'Évangile aux habitants du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie & de la Bithynie, lorsque ne doutant non plus de l'avancement de ses travaux, qu'il était incertain du cours & de la fin de ses années, il se préparait encore à planter les étendards, & élever les trophées de la croix sur les tours du Capitole. Toute l'Inde proteste la même chose de son grand apôtre, & témoigne hautement, que les contrées de l'Orient si vastes & si étendues furent trop petites & étroites pour la capacité de son courage, & pour la grandeur de son zèle. Puis qu'ayant instruit les deux principales villes, Goa & Cochin ; établi la loi sur les côtes de la Pêcherie ; conquis à Jésus-Christ le royaume de Travancor ; communiqué la lumière de l'Évangile à ceux de Cambaia ; prêché la vérité du salut à Malaca ; répandu la doctrine du Ciel à Macazar & aux Moluques ; & enfin ayant soumis le roi de Bongo dans le Japon, & la

plupart de ses sujets à la puissance, & aux lois du fils de Dieu, son désir le portait encore à rechercher une plus riche moisson, & le zèle du salut des âmes, lui était le repos, & comme dit l'abbé Robert, à propos d'un autre ouvrier évangélique, le soin qu'il avait de profiter aux autres, lui rendait le repos insupportable : de sorte, que sachant bien le fruit de ses illustres travaux, mais ne sachant pas la fin de sa glorieuse vie, il se préparait d'entrer en la Chine, & d'élever les trophées de la croix sur les murailles de la ville capitale du royaume.

Ces desseins, ces désirs, & ces espérances lui firent entreprendre le voyage de la Chine jusqu'à Sancian, où la providence divine l'attendait au trépas, étant hors de doute, comme dit Tertullien, que le créateur de nos êtres pourvoit, dispose, & ^{p.245} ordonne de toutes choses avec très grande raison. Ce fut en ce lieu, où après que Notre Seigneur ayant résolu de récompenser les volontés de son fidèle serviteur, & les désirs ardents, qu'il avait de sacrifier sa propre vie, en la poursuite de cette haute entreprise, comme Abraham celle de son fils Isaac, l'eut fait monter sur la montagne de Sancian, comme un autre Moïse sur celle de Nabor, & lui eut montré la terre, qu'il souhaitait avec des passions si justes de pouvoir conquérir par les armes de l'esprit & de la parole, ce grand homme rendit son âme entre les mains de celui qui l'avait créé pour l'avancement de sa gloire. Le saint mourut par l'ordonnance du Ciel en faisant voir à l'œil, & toucher au doigt à ses enfants, comme le vénérable vieillard Jacob à son fils Joseph, la terre qu'il avait déjà gagnée avec l'arc de sa volonté, & les flèches de ses désirs, leur en laissant la conquête pour héritage, qu'ils furent soigneux de recueillir promptement, & d'en prendre possession, en laquelle ils se sont maintenus constamment depuis cinquante ans & davantage qu'ils y entrèrent, & laquelle ils ont défendu courageusement avec des travaux, des persécutions, des emprisonnements, des bastonnades, des angoisses & des afflictions d'ailleurs insurmontables, qui sont les armes propres pour arborer les étendards de la foi chrétienne sur les murailles des royaumes de la gentilité, & qui fortifiées de la grâce divine ont déjà remporté tant de saintes dépouilles, & accru le christianisme dans cette

vaste monarchie, avec les succès admirables, que nous allons avoir en la seconde partie de cette histoire.

Après ma venue en Europe, à peine a-t-on su le sujet de mon voyage, qui est principalement d'amasser du monde, & de trouver des ouvriers, qui veuillent travailler en cette vigne, qu'il s'en est présenté un si grand nombre de tous les endroits, qu'il n'y a presque point de province de notre compagnie, d'où je n'aie reçu quantité de lettres de plusieurs de nos Pères, qui non seulement s'offrent, mais encore font des instantes prières, pour être admis à la participation de notre gloire, comme si la peine d'un si long & si fâcheux voyage, & les persécutions, qui sont inévitables en semblables rencontres, étaient à ces emplois ce que sont les épines aux roses, que saint Ambroise nomme, de ^{p.246} certains allèchements amoureux. Dans la province de Portugal, comme plus voisine, & plus propre au voyage des nouveaux mondes, j'ai reçu seulement de deux collègues, Conimbre & Eboia, les noms de plus de nonante religieux de notre Compagnie, qui m'ont donné des témoignages si sensibles du désir, qui les poussa de travailler en cette mission, que la plupart d'entre eux ne se sont pas contentés de déclarer leurs volontés par de simples paroles, & par des lettres écrites avec de l'encre, mais encore ils m'en ont envoyé d'assez longues écrites, & signées de leur propre sang ; faisant paraître par ces courageux essais, qu'ils ne trembleront jamais aux menaces des bourreaux, ni à la présence des tourments, dans le martyre ; & que ces gouttes de sang sont des preuves du désir qu'ils ont de le répandre tout, pour l'amour de Jésus-Christ leur maître.

Qui est-ce maintenant, qui doutera, que ce ne soient des effets merveilleux de l'esprit & du zèle que leur communique saint François Xavier, qui opère intérieurement dans la poitrine de chacun d'eux, ce que depuis peu il a produit extérieurement en la personne du vaillant champion Marcel Spinelle, qu'il a lui-même envoyé au Japon, pour couronner glorieusement sa vie & ses travaux, de son sang & de sa mort.

Sancian est une de ce grand nombre d'îles, qui d'un côté donne commencement au royaume de la Chine, & une haute montagne toute

couverte d'arbres sauvages, qui en rendent le séjour agréable, quoique le lieu ne soit pas habité. Au commencement que les Portugais ouvrirent le commerce avec les marchands de la Chine, cette île déserte leur servait de port. C'est là qu'ils jetaient l'ancre, & qu'ils bâtissaient à la hâte des maisons en forme de cabanes, dont ils se servaient seulement pendant le temps de leur négociation, attendant la venue des marchands, & dès aussitôt que leurs vaisseaux étaient chargés, ils abandonnaient leurs petites maisons, & mettaient les voiles au vent, pour prendre la route des Indes. À cinquante-quatre milles de là, entrant plus avant dans le royaume, on rencontre une autre île, que les Chinois nomment *Gau xan*, & les Portugais *Macao*, qui est fort petite & pleine de rochers, ce qui la rend de ^{p.247} facile défense, & commode aux courses des larrons & des pirates, qui après avoir ravagé toutes les îles voisines, avaient là une retraite assurée. Les Chinois s'étaient résolus de remédier à ce mal public, & d'arrêter ses courses ; mais soit qu'ils eussent faute de courage, ou qu'ils aimassent mieux le faire sans danger de leur côté, & aux dépens d'autrui, ils donnèrent cette île aux Portugais pour l'habiter, dont ils connaissaient suffisamment la valeur & les bénédictions, en cas qu'ils voulussent entreprendre d'en châtier les voleurs, & ainsi de nettoyer la côte de Pirates.

Ils acceptèrent l'offre très volontiers ; & quoiqu'ils fussent en petit nombre & beaucoup moins que n'étaient les voleurs, toutefois comme ils étaient plus expérimentés qu'eux & mieux versés au fait des armes, s'étant rangés en ordre de bataille, ils surent si bien les renfermer, que sans perdre un seul homme, ils en tuèrent une bonne partie, châtièrent le reste, & se rendirent bientôt les maîtres du champ du combat, & de la possession de l'île. Ils se mirent aussitôt à bâtir, chacun prenant la place & l'espace de terre qu'il voulait ; mais ce qui ne coûtait rien au commencement, vint peu à peu à s'encherir beaucoup : & à peine pourrait-on croire combien maintenant les moindres places, pour bâtir dans la ville, se vendent chèrement, d'autant qu'au lieu que le trafic diminue partout ailleurs, & que l'Inde se dépeuple de tous côtés, cette

île se rend plus nombreuse & plus riche, de sorte que l'avarice des Hollandais l'a souvent [muguetée](#)², & une fois a tâché de la prendre.

Au mois de juin l'an 1622 quatorze vaisseaux d'Hollande entrèrent dans le port de Macao, avec tant de résolution, & si certains de prendre la ville, qu'ils avaient déjà partagé entr'eux les principaux endroits : & force capitaines, & vieux soldats ne s'étaient jetés dans cette armée, que sur l'espérance qu'ils avaient de s'enrichir, & de recevoir en ce lieu, la récompense de tous leurs services passés. Le soir de la saint Jean, sept cents hommes descendirent en terre, trois cents demeurèrent au port avec le canon, les autres quatre cents rangés en forme d'escadron, prirent le haut de la montagne de notre Dame de la Guide, marchant droit ^{p.248} vers la ville avec un si bel ordre, & si allègrement, qu'on eût dit, qu'ils avaient déjà la victoire en la main.

Ils ne furent pas plus tôt découverts de la montagne de saint Paul, qu'ils furent incontinent repoussés, à la faveur de deux ou trois volées de canon si bien prises & pointées, qu'ayant entièrement abattu leur première furie, ils abandonnèrent le droit chemin de la cité pour prendre à main gauche celui de Notre-Dame, où ils s'attachèrent particulièrement à coups de mousquets contre les soldats, qui étaient en garnison dans l'église de la Sainte Vierge : mais les Portugais surent si bien prendre leur temps, & donnèrent si à propos & si vigoureusement sur leurs ennemis, qu'ils les mirent en fuite, & les firent descendre plus vite que le pas du haut de la montagne jusqu'au bord de la mer où les autres soldats avaient été laissés à la garde des vaisseaux. Cette déroute se fit avec tant de désordre & de confusion, que quoiqu'ils eussent trois cents hommes tous frais pour les soutenir, qui les pressaient de retourner au combat, il ne fut jamais possible de les y engager pour une seconde fois : de sorte que les uns & les autres furent contraints de s'embarquer avec tant de précipitation que la plupart entrant dans l'eau jusqu'au menton, quelques-uns allèrent jusqu'au fond, & se noyèrent ; une barque même pour être trop chargée, s'enfonça, & se perdit à l'embarquement ; cette entreprise coûta la vie à plus de quatre cents hommes du côté des ennemis, outre

le nombre des blessés, qui fut très grand, à cause que nos mousquetaires s'étant mis à cheval les poursuivirent jusqu'au pied de la montagne, & les chargèrent rudement en queue, sans avoir perdu que trois ou quatre de nos hommes, & quelques valets. Les Hollandais ayant été reçus tout autrement qu'ils n'espéraient, levèrent incontinent l'ancre, & mirent la voile au vent, sans avoir depuis osé s'hasarder à une semblable entreprise.

Cette attaque inopinée fut une occasion pour fortifier la ville de Macao d'une enceinte de murailles, & de six boulevards : à savoir le boulevard de saint Paul, qui est comme une citadelle tout au haut de la ville garni de quinze grosses pièces de canon, avec un corps de garde ; celui du port, soutenu pareillement d'un corps de ^{p.249} garde, & chargé de huit petites pièces de batterie, & de six gros canons de cinquante livres de balle ; le troisième qu'on nomme de Notre-Dame de bon port a huit canons ; le quatrième de saint François, qui domine sur la montagne, en a autant ; le cinquième de saint Pierre en a cinq, & le sixième, qui porte le nom de Saint Jean, en a trois. Et pource que la montagne de Notre-Dame de la Guide sert de place d'armes à la cavalerie du château de saint Paul, on la fortifia l'an 1637, en la même forme que l'écueil de Charil, & on y plaça dix grosses pièces de bronze.

La ville n'est pas fort grande ; elle est peuplée en partie de Portugais, qui ne sont pas plus de mille, tous gens riches, & bien accommodés ; & en partie de Chinois naturels, qui peuvent monter au nombre de cinq ou six mille : les uns sont chrétiens, qui sont vêtus & vivent à la façon des Portugais ; les autres sont païens, presque tous artisans, gens de boutique, revendeurs & marchands, qui sont vêtus & vivent à la chinoise.

Il y a un auditeur résident de la part du roi, qui a l'intendance générale du commerce & des affaires de l'île. La seule navigation du Japon, sans parler du trafic de Manila, qui vaut encore mieux, rend tous les ans plusieurs milliers d'écus à sa Majesté, pour le droit des marchandises, qui est de dix pour cent : je sais bien que la levée de

l'année 1635 fut de cent quatorze mille *tausi*, c'est une espèce de monnaie, qui vaut plus que des écus.

La dépense, que fait la ville tous les ans, l'un portant l'autre, comme on le peut voir aisément de leurs registres, se monte à plus de quarante mille écus, pour l'artillerie, les poudres, l'entretien des murailles, & autres choses concernant le fait de la milice.

La foire de Canton donne au roi près de cinquante mille écus, pour ses droits ordinaires, qui sont de six & sept pour cent. Les seuls préparatifs pour la navigation du Japon, & pour les présents qu'on envoie au roi & aux *tonis* de l'île coûtent vingt-cinq mille écus. Les dépenses de la maison de la miséricorde sont de huit à neuf mille chaque année. Outre cela il faut entretenir deux hôpitaux, trois paroisses, cinq monastères, ^{p.250} quatre d'hommes & un de filles religieuses, sans compter les aumônes continuelles, qui se distribuent aux pauvres chrétiens, & particulièrement à ceux de la Chine, qu'on lève sur les habitants de Macao, par l'ordre du roi, y ayant plus de dix-neuf ans, que ceux de Goa ne paient plus rien, comme ils avaient accoutumé ; & je ne doute aucunement que Notre Seigneur ne favorise chèrement cette ville, pour les grandes aumônes qu'elle fait, & pour les soins particuliers qu'elle a de la religion, & de ce qui concerne le service de Dieu.

Enfin on peut dire avec vérité, que l'île de Macao est un séminaire institué pour l'éducation d'un grand nombre de bons ouvriers qui s'emploient soigneusement à cultiver non seulement les terres de la Chine & du Japon ; mais encore de toute la chrétienté des royaumes circonvoisins ; & que la ville est une cité de refuge, & un lieu de sûreté, au temps de la persécution, pour recevoir les chrétiens, qui s'y retirent de tous les endroits, comme dans un autre Moab, fuyant la face du persécuteur.

Un des plus considérables convents de la ville, est le collège de notre compagnie, qui a pour l'ordinaire soixante ou quatre-vingts personnes, plus ou moins selon qu'on en reçoit, ou qu'on en envoie des autres lieux, pour être par après dispersés par toutes les missions de ce

nouveau monde, ce qui fait que le nombre change diversement, à mesure que les occupations sont diverses. Il y a deux lecteurs de théologie, qui professent publiquement, un des cas de conscience, un de philosophie, & deux régents pour la langue latine, avec une petite école pour les enfants, qui est toujours si nombreuse, qu'il n'y a jamais moins de nonante écoliers, tant portugais que naturels du pays.

C'est de cette maison, qui était fort petite en ses premiers commencements, & ses ouvriers en fort petit nombre, d'où sont sortis, comme d'une place d'armes, ces valeureux soldats qui entreprirent la conquête du royaume de la Chine. Le père Alexandre Valignan d'heureuse mémoire, qui était alors Visiteur des Indes, se résolut de faire entrer dans ce vaste royaume quelques-uns de nos Pères, pour le gagner à Jésus-Christ, & le soumettre à ses lois ; les premières difficultés naquirent dans ce ^{p.251} même collège, comme des présages assurés de plusieurs autres plus redoutables, qui s'élevèrent dans les progrès & dans l'exécution d'une telle entreprise, que la plupart des Pères les plus expérimentés & les mieux entendus aux lois & aux coutumes de ce royaume, ne jugeaient pas seulement difficile, mais téméraire, & sur cette connaissance faisaient tout leur possible de détourner l'esprit du père Visiteur de cette pensée. Mais Notre Seigneur, qui tire des effets extraordinaires des plus faibles principes, & qui fait sortir ses plus admirables productions de ce que les hommes jugent impossible, voulut que ce dessein s'exécutât.

Le père Michel Roggier fut le premier nommé pour travailler à cette glorieuse conquête d'âmes : qui fut suivi & soutenu courageusement par les pères François Passius, Matthieu Ricci, Antonin d'Almeida Duarte, & par quelques autres, qui vinrent ensuite, & avancèrent cet ouvrage, étant comme les premières pierres d'un si superbe bâtiment, qui portèrent le plus grand poids, & essayèrent les premières & les plus étranges difficultés, que notre compagnie ait jamais expérimentées dans les missions. Car, comme il est hors de doute, que les difficultés & contradictions, qui se rencontrent en toutes les nouvelles missions des royaumes si reculés, & séparés de notre Europe, de langage, de façons

de faire, de vêtements, de vivres, de climats, d'air, & de terre, ne sont pas petites ni communes, aussi est-il certain que celles de la Chine sont extraordinaires. Quand il n'y aurait que la langue, c'est la plus difficile qui soit au monde, pour être toute composée de mots monosyllabes, courts, & la plupart équivoques : les Pères expérimentèrent cette difficulté se trouvant sans maître, qui leur enseignât : & sans truchement, qui leur interprétât ; de façon qu'ils ne pouvaient se faire entendre ni entendre les autres ; si est-ce qu'à force d'étude & de travail ils firent un tel progrès, qu'encore bien qu'ils ne pussent jamais parvenir à la perfection du langage, ni à la naïveté de la prononciation, ils en découvrirent néanmoins les mystères cachés, & leur donnèrent une nouvelle forme, avec tant de clarté, qu'ils en ont rendu l'usage facile, à ceux qui les ont voulu suivre. Il faut ajouter à l'étude de la langue, l'étude des lettres & des ^{p.252} caractères, qui est d'une peine incroyable, à cause de leur grand nombre & de leur diversité ; auxquelles, contre la coutume des autres pays, les Pères ont dû s'étudier avec tant d'application & d'assiduité, que non seulement ils les ont apprises parfaitement, les écrivent nettement, les lisent distinctement ; mais encore composent eux-mêmes des livres, & en ont déjà mis plusieurs en lumière, au profit des chrétiens, & à l'avancement de la religion. Et en vérité les Pères, qui s'emploient à la conversion des Chinois, méritent cette louange, que la langue étant si fâcheuse, & les lettres qui ont leur difficulté, qui n'est pas petite, demandant une étude particulière, ils parlent beaucoup mieux que ceux des autres missions, n'ayant besoin ni d'aide ni d'interprète, pour catéchiser, prêcher, converser avec les plus grands mandarins du royaume, & pour porter même une parole au roi, s'il en était besoin : ce qu'on doit attribuer à leur étude, & à leur diligence du tout extraordinaire, qui ne se pratique point ailleurs : outre que Notre Seigneur par sa providence adoucit ces travaux, & remplit ces difficultés, qu'on souffre & qu'on souhaite pour son amour, de toutes sortes de consolations. Puis il est besoin de faire un changement universel par tout son corps, à la barbe & au poil de la tête, qu'on laisse croître fort long à la mode du pays, en la façon des habits ; en la manière de converser, aux mœurs & aux coutumes, & en

toutes les autres choses, qui sont d'autant plus fâcheuses, qu'elles sont plus étranges, & plus éloignées de nos coutumes & de nos façons de faire.

Outre ces difficultés ordinaires, qui se rencontrent plus ou moins dans toutes les missions, on ne saurait croire les cruelles guerres, que le prince des ténèbres a suscitées en particulier contre les ouvriers de la Chine. Il semble, à voir les difficultés & les persécutions que nous avons surmontées, qu'il ait employé toutes ses forces, pour empêcher cette entreprise : la chose en vint jusque-là : que le père Valignan Visiteur, voyant les grandes oppositions, qui présentaient de tous côtés des difficultés presque insurmontables, qui rendaient les portes de ce royaume fermées, & les ports inaccessibles aux étrangers ; le danger qu'il fallait encourir pour y faire quelque demeure, le peu de profit qu'on ^{p.253} retirait de tant de travaux, avait résolu de rappeler les Pères à Macao, pour les employer en d'autres missions avec moins de peine, & plus de profit pour les âmes, & avait même écrit quelques lettres pour cet effet, quand le Sauveur des hommes, qui avait bien d'autres desseins en faveur de ses élus, empêcha que ces braves ouvriers, qui avaient déjà forcé les premières barrières, ne laissassent imparfait l'œuvre de Dieu dans ce royaume, où il devait un jour avoir un succès avantageux.

@

CHAPITRE II

Des premiers progrès des persécutions que souffrirent les Pères, avant que d'arriver à Nanquim

Les Pères persévérant avec non moins de courage que d'espérance dans leur généreux dessein, d'entrer au royaume de la Chine, & de s'y établir, se présentèrent la même année trois fois aux portes avec adresses, & en furent trois fois repoussés avec les justes ressentiments & les regrets qu'on se peut imaginer en cette rencontre, voyant jusqu'à la moindre *bluette*¹ de ce divin feu qui les embrasait, & de cette douce espérance qui les animait à cette entreprise, quasi éteinte par le grand nombre des oppositions qui se présentaient à leurs yeux, & par les incroyables difficultés, que les Chinois font de recevoir les étrangers en leur pays.

On m'a raconté qu'au même temps le père Valignan étant à une des fenêtres du collège de Macao, qui regardent la terre ferme, ce vénérable vieillard criait à haute voix, & du plus profond de son cœur, adressant ces paroles à la Chine :

« Ah rocher rocher ! quand t'ouvriras-tu rocher ! »

Mais comme il n'est rien de si fort ni de si puissant, qui puisse empêcher ou arrêter les desseins de Dieu, qui voit & connaît les temps & les moments de ces divins conseils lors que l'entrée dans les États de la Chine p.254 semblait être plus fermée, & plus environnée de difficultés que jamais, après que tous les efforts des hommes, leurs pratiques, & leurs intelligences auraient été rendues vaines & inutiles, que les Pères, qui avaient essayé de forcer les barrières des gardes & des lois du royaume, avaient été repris aigrement par le vice-roi de Canton & renvoyés par ordonnance publique à Macao, Dieu qui tient les cœurs des rois, & les clés des royaumes en sa main, nous ouvrit les portes de la Chine, par des voies extraordinaires par des moyens qu'on n'eût jamais pensé.

Il n'y avait pas encore sept jours depuis le retour des Pères à Macao, tenant l'affaire entièrement désespérée, qu'on vit arriver un homme envoyé exprès par le gouverneur de Canton, nommé Chifu, avec des lettres de la part du vice-roi, pour rappeler les mêmes Pères, les assurer qu'ils seraient les bien reçus à Xaokim, qui est la principale ville de Canton, & leur offrir une place pour bâtir une église avec une maison dans la même ville, où le vice-roi des provinces de Canton & de Quamsi fait sa résidence ordinaire.

Il ne faut point demander avec quelle diligence nos Pères se mirent en chemin, & avec quelle allégresse ils firent leur première entrée à Xaokim, qui fut au mois de septembre 1583 ; & voyant dans un moment leur établissement assuré, où jamais avec tant de soins & de travaux ils n'avaient pu seulement mettre le pied. Ils bâtirent une maison, une église, & se mirent au plus tôt à travailler pour l'avancement de la doctrine de l'Évangile, qui était leur unique prétention, traduisant le mieux qu'ils purent en langue chinoise les dix commandements du Décalogue, & faisant voir la nécessité de les garder. La vertu de ces nouveaux hôtes était admirée par tous les habitants de la ville, plutôt pour la sainteté de leur vie, que pour la beauté de leurs paroles : car ils savaient beaucoup mieux faire que dire ; encore ne manquèrent-ils pas d'épreuves de persécutions presque continuelles parmi ces applaudissements. L'insolence du peuple vint jusqu'à ce point, que de rompre le toit de notre maison à coups de pierres, qu'ils jetaient du haut d'une tour voisine avec un évident danger de notre vie. Et d'autant qu'un de nos serviteurs ^{p.255} prit un enfant, & le menaça de l'accuser en justice, on informa sur l'heure même contre nous, d'avoir maltraité le fils d'un citoyen ; mais nous en fûmes quittes, ayant prouvé la fausseté de cette calomnie. Après laquelle, on en inventa d'autres beaucoup plus atroces, particulièrement contre le père Ruger : mais qui fut presque aussitôt reconnu & déclaré innocent, qu'accusé d'adultère, après qu'on eut fait voir qu'il était éloigné de plus de deux mois de chemin du lieu où l'on prétendait que le crime avait été commis. Comme le peuple de Xaokim vit qu'il ne

gagnait rien par les paroles au préjudice de notre innocence il reprit en main les cailloux, & derechef bâtit en ruine notre maison, semblable à un pauvre vaisseau accueilli des vents & des tempêtes dans une mer orageuse : de sorte qu'il ne s'en fallut rien, que nos Pères ne fussent assommés. Néanmoins Dieu nous fit toujours paraître quelque beau jour, à travers ces horribles nuages, & jouir de la douceur du calme, parmi tant de tempêtes, & recueillir quelques roses parmi ces fâcheuses épines ; comme le fruit de nos travaux, qui les rendaient plus supportables par l'abondance des consolations présentes, & par l'espérance des progrès à venir, qu'ils tenaient déjà comme certains, la tempête apaisée. Cependant les nôtres ne perdaient point de temps ni d'occasion de mettre en crédit les choses de l'Europe, & de gagner la faveur des grands, ce que savait très bien particulièrement le père Matthieu Ricci, par le moyen des mathématiques, & de ses cartes géographiques. Mais la venue d'un nouveau vice-roi excita une tempête si furieuse, que nonobstant toute la diligence que nous apportâmes de notre côté, & tous les efforts que firent nos amis pour la surmonter, il ne fut pas possible de résister à la sentence lancée contre nous, comme un foudre, par l'autorité du vice-roi, qui nous condamna de vider au plus tôt le royaume, & de retourner précisément à Macao, sans qu'il nous fût possible de séjourner davantage, ni de nous retirer en aucun autre pays. Il fallut sur-le-champ obéir aux commandements des puissances de la terre, & laisser entre les mains & à la garde de nos amis, quelques meubles de notre maison, ne pouvant pas emporter tout ; après avoir fait une ^{p.256} courte prière à Notre Seigneur, & lui avoir recommandé le petit troupeau, que nous laissions parmi les loups destitué de pasteur, & après avoir excité les chrétiens à être courageux & tenir ferme en la foi qu'on leur avait enseignée, durant sept ans entiers. Nos Pères s'embarquèrent sur la rivière, & les nouveaux chrétiens demeurèrent sur le rivage, les uns & les autres pleurant leur séparation, & tous se remettant, & la conduite de leurs affaires, à la providence divine.

Étant arrivés en la capitale de la province de Canton, ils ne trouvèrent point l'*haïtao* général de la Mer, qui avait charge de les faire conduire jusqu'à Macao ; de sorte qu'ils furent contraints de s'arrêter, & de se tenir cachés deux ou trois jours par l'ordre du vice-roi, attendant qu'ils eussent réponse du Visiteur de Macao, auquel ils avaient écrit sur ce sujet. À peine un jour fut-il passé dans cette triste attente, qu'ils virent aborder une barque, que le vice-roi leur avait dépêchée à la hâte expressément pour les ramener à Xaokim. Quoiqu'ils ne doutassent point qu'ils s'allaient derechef engager à des travaux & à des dangers aussi grands que les premiers, qu'ils avaient échappés, ils prirent néanmoins cette révocation pour la voix de Dieu, qui les appelait de la mort à la vie. Retournés qu'ils furent à Xaokim, ils s'allèrent présenter au vice-roi, qui ne les avait contremandé, qu'à dessein de les rembourser des frais qu'ils avaient fait au bâtiment de leur église & de leur maison. Ils le remercièrent, & nonobstant toutes ses instances, ne voulurent jamais prendre un denier : ce qu'ils gagnèrent, après plusieurs contestations, fut la permission qu'ils obtinrent de pouvoir se retirer dans une autre ville de son gouvernement, nommée Xaocheu.

Avec ces provisions, les Pères partirent de Xaokim le quinzième jour d'août, l'an 1589, & arrivèrent en peu de jours à Xaocheu. À leur arrivée ils eurent beaucoup de peine de s'exempter du logement qu'on leur offrait dans un monastère de bonzes, & firent tant avec le secours de Dieu qu'ils furent reçus dans la ville & entrèrent si puissamment dans les bonnes grâces des magistrats, qu'ils bâtirent une maison & une église, & commencèrent à exercer les fonctions de prédicateurs de l'Évangile, ^{p.257} témoignant autant d'ardeur à l'imprimer dans les cœurs des Chinois, que de patience à supporter les persécutions, les outrages & les calomnies, qui accompagnaient partout leurs prédications, comme l'ombre fait les corps à la lumière. C'est une chose presque incroyable du grand nombre des persécutions qu'ils ont souffertes. Pour satisfaire à ma curiosité, j'ai fait un recueil tant de celles que le père Trigault rapporte en son histoire, que des autres dont il n'a point parlé jusqu'à celle de Nanquim. J'en ai conté cinquante-quatre la plupart suscitées

dans les premiers commencements, & dans la province de Canton laquelle étant comme un partage public, & comme une grande porte ouverte, pour aller par tous les endroits du royaume, peut à bon droit être nommée un autre cap de Bonne Espérance, & le promontoire des Tempêtes ; aussi n'en parlerons-nous jamais qu'au sujet de quelque nouvelle persécution suscitée contre les chrétiens.

Nos serviteurs & domestiques ont été souvent pris & bâtonnés sans autre occasion, que pour s'être mis en défense contre les violences d'un peuple insolent : & notre frère Sébastien Fernandez reçut une fois le même traitement avec d'autres outrages, pour avoir voulu secourir ces pauvres innocents, & arrêter le peuple par ses raisons & par ses prières. La persécution émue contre le frère François Martinez fut bien plus cruelle, sur un simple soupçon qu'on eut, qu'il brassait quelque trahison contre l'État, & qu'il était magicien. Il fut battu & tourmenté à diverses reprises, & après les travaux d'une longue prison, ayant enfin reçu le dernier supplice des violentes bastonnades, il finit ses jours par une mort autant glorieuse, qu'il la supporta patiemment pour une cause si auguste & si sainte, comme est de procurer le salut des gentils.

Pareillement notre frère François Mendez rendit son courage & sa patience illustre dans les tourments qu'il endura en la capitale de la province de Canton, où il était allé à l'occasion de quelques affaires qu'il avait à traiter, & à dessein de secourir un de nos serviteurs, qu'on tenait en prison. Le geôlier lui mit la main sur le collet, & croyant qu'il fût prêtre, lui ôta le bonnet, & considéra diligemment s'il n'avait point une couronne sur la tête : mais n'en ayant point trouvé, ni même aucun vestige, qui pût ^{p.258} appuyer un soupçon raisonnable, il ne laissa pas de l'arrêter prisonnier pour ce seul sujet qu'il était chrétien, domestique des Pères, & ne sortit point de prison, qu'après force coups de bâton. De la même façon deux Pères, qui sortaient de Canton, & gagnaient plus avant vers le milieu du royaume, à savoir le père Jules Alessi, avec un autre Père, furent pris & arrêtés, & délivrés enfin après avoir bien enduré.

Les affaires de la religion chrétienne faisaient déjà quelque progrès dans la résidence de Xaocheu, & dans un autre lieu voisin nommé Nanquim, ou le père Matthieu Ricci faisait souvent des courses, gagnant toujours quelque âme à Jésus-Christ, & augmentant par ce moyen le nombre de ses sujets : néanmoins c'était si peu de chose, en comparaison de la peine qu'il y prenait & le fruit correspondant si peu à la semence qu'il y jetait, que le frère Sébastien Fernandez son compagnon, quoique Chinois de naissance & d'origine, mais qui avait été nourri & élevé par ses parents chrétiens, & qui était entré dans notre compagnie étant déjà homme fait & riche marchand, laquelle il servit utilement jusqu'à la mort durant plusieurs années par ses travaux continuels, & par le bon exemple qu'il donnait aux nouveaux chrétiens, lui dit un soir :

Mon Père, nous devrions abandonner la Chine, & aller au Japon ; que Notre Seigneur favorise évidemment par la conversion de tant de peuples, & par les baptêmes de tant de personnes, & là finir glorieusement notre vie chargée du fruit de nos travaux, & couronnée de nos victoires.

Mais le Père, qui possédait une foi bien plus vive, & une espérance mieux fondée, lui répondit avec un esprit & une voix de prophète, & l'assura de ce qui est arrivé depuis, à savoir des grands fruits que nous devons recueillir de la culture de cette vigne, quatre ans après sa prédiction ; bien que cette cueillette ait été traversée de plusieurs cruelles persécutions, qui ont attaqué les meilleurs, & les plus considérables chrétiens de cette nouvelle église qui est encore une naïve représentation de la première, où le sang des martyrs faisait lever la semence des chrétiens, & la multipliait par une merveilleuse secondité semblable à celle, que nous avons vue & admirée au royaume de la Chine.

p.259 Deux sujets de notre compagnie en cette résidence passèrent à une meilleure vie, environ l'an 1594. Que si les habitants de cette province ne valent pas beaucoup, on peut dire que la température de l'air y vaut encore moins. Nos Pères, qui demeurent là, ont conservé

jusqu'à cette heure, l'habit qu'ils avaient, quand ils entrèrent dans le royaume, qui est la barbe rase, la couronne sur la tête, le chapeau plat, semblable à celui que nous portons, & tel que le portent les bonzes, qui sont les prêtres des idoles, autant méprisés à la Chine, qu'ils sont respectés ailleurs. Néanmoins l'expérience particulière que nous avons faite depuis des mœurs & des coutumes de cet État, nous a fait enfin connaître qu'il était expédient pour donner du crédit à l'Évangile, & de l'autorité aux prédicateurs qui l'annoncent, de prendre un autre habit que celui des bonzes, & d'être aussi différents de leur extérieur qu'on l'est de leur intérieur. Car cet habit des bonzes étant méprisé des Chinois nous ferme l'entrée de la maison des grands, nous prive de la conversation des magistrats & des officiers du royaume, & nous empêche de traiter familièrement avec les personnes de condition qui ne reçoivent jamais aucun dans leur compagnie sans la robe de civilité, comme ils la nomment, qui est la robe des personnes lettrées. Cette considération plus que toute autre nous a obligé de changer d'habit, & de nous vêtir à la façon des lettrés, au grand contentement des chrétiens, & de nos meilleurs amis, qui sont des plus anciens officiers du royaume : & d'autant que nous ne pouvons pas être reçus aux degrés de leurs sciences, nous passons dans leur opinion pour les lettrés de l'Europe, ce qui nous donne une haute réputation, & produit de bons effets pour l'avancement de la religion.

Au mois de mai de l'année suivante, le père Matthieu entreprit de passer à Nanquim, à la faveur d'un mandarin, son ami, personnage d'autorité, qui fut obligé d'y aller comme lieutenant général des armées en la guerre, que les Japonais avaient déclarée au royaume de Corea. Ils eurent de quoi souffrir par les chemins dans un dangereux naufrage, leur bateau s'étant renversé, & le Père se trouvant au milieu de la rivière dans l'eau par dessus la tête sans savoir aucunement nager, & sans espérance de vie. ^{p.260} Mais Notre Seigneur le secourut miraculeusement, par un moyen caché à tout autre qu'à la providence divine, qui lui fit trouver en main la corde d'un vaisseau, avec laquelle se [guindant](#)³ en haut il se tira du danger, que son compagnon ne put

pas échapper, ayant été entraîné par la violence des flots, sans avoir jamais depuis paru sur l'eau.

Le Père étant arrivé à Nanquim, trouva que l'heure du salut de cette fameuse cité, n'était pas encore venue : & quoique plusieurs de ses amis souhaitassent de lui faire connaître en cette conjoncture, la sincérité de leur affections, & le désir qu'ils avaient, de lui rendre service : il n'en fallut qu'un, pour arrêter toute l'affaire, & rendre leurs désirs inutiles. C'était de celui-là que le Père espérait plus de faveur & d'assistance, ayant contracté une étroite amitié avec lui, à Canton ; mais comme la volonté des hommes est sujette au changement, le Chinois, de crainte qu'il eut qu'on l'accusât d'avoir introduit un étranger contre les lois fondamentales du royaume, fut le premier à poursuivre le Père, & à procurer qu'il fût chassé honteusement de la ville.

Le père Matthieu au sortir de Nanquim, s'arrêta dans la province de Kiamsi qui est au milieu des provinces de Nanquim & de Canton ; où il fut reçu dans la ville capitale, qu'on nomme Namkum, avec des témoignages d'une affection particulière de tous les ordres, & traité très honorablement par les personnes les plus considérées ; entre autres par un des grands seigneurs du pays, nommé Kiem-gam-vam, proche parent du roi, & par le vice-roi même, qui lui rendit tant d'honneur & de civilité, que ce ne fut pas une des moindres occasions que Dieu nous fit naître pour y établir une résidence. Le Père ne donnant aucun repos à son esprit, allait cherchant les moyens d'avoir une maison ; quand la providence de Notre Seigneur lui amena fort à propos un compagnon de Macao nommé Jacques Socire, pour l'assister en ce dessein. Il acheta dès aussitôt un logis dans la ville fort étroit, mais qui ne laissa pas néanmoins de coûter beaucoup & de recevoir force oppositions tant du côté des voisins, que d'autres personnes mal intentionnées ; qui s'accrurent avec le ^{p.261} temps en telle façon, qu'à bon droit on peut comparer cette pauvre maison, à celle de Xaochu pour le regard des persécutions, que l'une & l'autre ont endurées, des habitants qui ne valent pas beaucoup dans une de ces deux villes, & valent encore moins dans l'autre. Il est vrai que les attaques, qui nous ont été livrées,

n'ont pas procédé toutes de la méchanceté du peuple : une partie est venue des lettrés, & des gentilshommes, qui sont en grand nombre ; les faux frères mêmes nous ont persécutés, l'Église naissante de la Chine ne manquant non plus d'un Judas pour affliger les bons chrétiens, que l'ancienne de Jérusalem pour trahir Jésus-Christ. Néanmoins comme les nuages n'offensent point le visage du Soleil, & ne lui ôtent rien de sa lumière, ces traverses & ces persécutions suscitées contre cette maison, n'ont pu empêcher la conversion de plusieurs païens au christianisme, & particulièrement des personnes de qualité, & de ce proche parent du roi dont j'ai déjà parlé, qui a embrassé la doctrine de l'Évangile avec toute sa famille, & se rend autant recommandable par ses vertus, qu'il est illustre par sa noblesse. Il n'avait pu avoir d'enfants étant païen, Dieu duquel procède toute paternité & au Ciel & en Terre, lui en a donné depuis qu'il s'est fait chrétien. Plusieurs autres familles ont suivi son exemple, lesquelles quoiqu'inférieures de beaucoup en grandeur & en noblesse, ont cette louable ambition de ne lui point céder en piété.

Après que le père Matthieu se vit pourvu d'un compagnon, qui put en son absence demeurer à Namchum, il reprit le premier dessein qu'il avait plutôt interrompu qu'abandonné touchant les affaires de Nanquim. Un des puissants mandarins, son ami, qui le prit & le mena en sa compagnie, lui en ouvrit une belle occasion. Par ce moyen il rentra dans cette grande ville l'an 1598. Et bien qu'il trouvât de la peine au commencement à cause de la guerre que les Japonais faisaient au royaume de Corea, menaçant celui de la Chine, ces difficultés furent néanmoins ôtées ou amoindries heureusement, par l'autorité des personnes de marque, & même du vice-roi, qui nous témoignèrent en cette occasion la bonne volonté qu'ils avaient pour nous, qui fut un ^{p.262} effet particulier de la providence divine, nous ouvrant le chemin qu'elle savait être le plus sûr.

CHAPITRE III

Des choses survenues jusqu'à l'entrée des Pères à Pequim

Le père Matthieu Ricci ne cessait cependant de procurer un entier affermissement de la religion chrétienne en ce royaume, ce qui dépendait absolument de l'entrée des nôtres dans la ville royale de Pequim, qui est le séjour ordinaire du roi & de la cour, & après avoir essayé divers moyens, il se résolut enfin de se mettre en la compagnie du même mandarin son intime ami qui l'avait introduit à Nanquim, sans parler aucunement pour cette fois de s'établir en cette ville. Ayant avec soi le père Lazare Catanée & deux Frères chinois, il se mit sur la rivière ; le chemin par eau étant plus long d'un mois, que l'autre par terre, qu'avait pris le mandarin pour être plus tôt arrivé, & pour leur préparer le logis.

Leur voyage fut fort heureux, & les portes de Pequim leur furent ouvertes, sans trouver aucun empêchement. La première chose qu'ils firent, fut d'aller saluer leur bon ami, qui les reçut avec de grandes caresses, & leur promit d'employer tout son crédit, & celui d'un eunuque de sa connaissance, en toutes les occasions qui se présenteraient de les pouvoir servir. Ils avaient porté quelques pièces curieuses de l'Europe, pour en faire un présent au roi, à savoir deux excellents tableaux peints sur la toile, l'un de notre Sauveur, & l'autre de sa mère, la sainte Vierge ; une grosse cloche, qu'on n'avait point encore vue ni ouïe dans la Chine, une montre, & quelques triangles de verre. Ces choses plurent extrêmement à l'eunuque ; mais comme il connut que nos Pères n'étaient pas fort chargés d'argent, qui est l'unique chose que ces messieurs recherchent, il s'excusa le plus adroitement qu'il pût de les introduire dans le palais royal, & de les présenter à sa Majesté, à cause des troubles de la guerre entre les p.263 Japonais & les peuples de Corea, qui touchent à la Chine, ajoutant que ce n'était aucunement le temps de traiter avec le roi des affaires des

étrangers. Le mandarin fit le même jugement, qui étant obligé de retourner à Nanquim, où il était pourvu d'une charge, voulut y reconduire les Pères. Mais eux ne jugeant pas à propos d'abandonner si promptement tant de riches espérances, & de perdre tout d'un coup le fruit de tant de peines & de dépenses, demeurèrent à Pequim plus d'un mois après le départ du mandarin, faisant tous leurs efforts, & recherchant toutes les occasions d'arriver au but qu'ils s'étaient proposé. Tous leurs efforts furent vains, & toutes leurs poursuites inutiles : d'autant que le mandarin s'en étant une fois allé, tous les autres se retirèrent ; & il n'y eut pas un seul courtisan, qui voulût les recevoir en sa maison.

Ces difficultés étant insurmontables, c'eût été une singulière témérité de séjourner plus longtemps dans un lieu, où ils ne pouvaient rien espérer, pour l'avancement des affaires de Dieu. Il valait beaucoup mieux se retirer dans quelque autre pays, où ils fussent mieux connus, & plus favorablement reçus. Ils prirent donc la résolution de retourner à Nanquim ; mais la saison de l'hiver fâcheuse aux voyageurs, & la rivière glacée par la violence du froid, les obligèrent d'attendre le printemps pour se mettre tous en chemin.

Cependant le père Mathieu Ricci, qui ne voulait pas laisser perdre l'occasion, ayant fait embarquer ses compagnons, prit son chemin par terre, adoucissant un peu par ce moyen les rigueurs de l'hiver, n'empêchant pas néanmoins tout à fait les froids de la saison, qui sont si violents qu'ils arrêtent un homme sur les chemins. Il fit tant, qu'il surmonta les difficultés de la terre & de l'air, & arriva enfin à la ville de Sucheu, qui est sans aucun contredit, la plus agréable & la plus délicieuse de toutes les villes de la Chine, d'où vient qu'on dit communément en proverbe que : La cité de Sucheu & de Hanchou sont sur la Terre, ce qu'est au Ciel le séjour des bienheureux. Elle est assise & bâtie au milieu d'un canal d'eau douce, comme Venise au milieu de la mer ; & pareillement elle est l'abord de tous les marchands du royaume, ^{p.264} à cause des marchandises qui viennent là de Macao pour être par après transportées dans les autres provinces.

Le Père y fit rencontre de Quitaizo, son ancien ami, qu'il avait connu & pratiqué autrefois dans la province de Canton, qui l'accueillit avec tous les témoignages d'une sincère amitié, & lui donna la connaissance, & le mit en crédit auprès des principaux citoyens de cette bonne ville. Et comme il était fils d'un des plus considérables mandarins du royaume, il lui servit beaucoup, pour lui gagner la faveur de quelques autres mandarins de grande autorité ; ce qui nous fait confesser avec plusieurs autres bons offices, qu'il nous a rendus tant à Canton, qu'en d'autres endroits, & surtout à Nanquim, que nous sommes bien fort ses obligés, & qu'il a mérité beaucoup de notre compagnie. Le Père lui fit présent d'un triangle de verre, qui fut pris & prisé par un de ses amis, pour une pierre précieuse ; aussi le fit-il enchâsser en de l'argent avec de petits tuyaux d'or aux deux extrémités, & puis il le vendit plus de cinq cents écus. Cet honnête homme avait une ardente passion : que le Père se voulut arrêter en cette ville, & y fonder une maison, lui promettant d'un côté de l'assister de son crédit, & de ses moyens, & de l'autre lui proposant toutes les difficultés qui pouvaient empêcher l'établissement des Pères à Nanquim. Néanmoins après avoir bien balancé toutes les raisons de part & d'autre & après avoir mieux pris le temps, & l'occasion, ils s'en allèrent tous deux ensemble à Nanquim l'an 1599, où ils trouvèrent les affaires changées, & l'état de la ville bien différent de l'autre fois.

La ville était en repos, & jouissait d'une profonde paix, les Japonais ayant été repoussés & chassés dans leur pays. Le mandarin le bon ami des Pères fut très content de leur venue, & leur fit des faveurs particulières, comme firent plusieurs, tant mandarins, qu'autres personnes de condition & d'autorité en cette ville, & particulièrement un coli, qui est une espèce de censeur, ou de syndic royal, qu'on nomme *coxelim*. Ce qui fit que les Pères à la persuasion de tant de braves gens, se résolurent de traiter tout de bon de leur établissement stable & permanent en cette ville, qui est la seconde du royaume, & de la fondation d'une maison.

p.265 Ce que fit le Père, fut de mettre en une haute réputation, sa doctrine & les sciences de l'Europe, principalement les mathématiques ; & de tracer une nouvelle carte de cosmographie, avec les explications en langage & en caractères chinois : ce qui donna force crédit non seulement à l'auteur qui l'avait composée, mais encore à toute l'Europe, par l'expression de tant de grandes villes, & de florissants royaumes : si bien que le même Quitaïzo, & plusieurs autres à son exemple, voulurent être reçus avec de grandes cérémonies au nombre des disciples du père Ricci. Le même Père ne s'acquît pas moins d'honneur & de réputation en ses disputes publiques touchant les matières de la religion, d'où il sortait toujours victorieux & triomphant au jugement du conseil ; & l'opinion qu'on eut de sa rare science, crût de telle sorte, que c'était un sujet ordinaire d'éloges & d'épigrammes que prenaient les lettrés.

Les compagnons du père Ricci, se joignirent enfin à lui, après avoir passé l'hiver par les chemins, & quoiqu'ils eussent enduré de très grandes incommodités, néanmoins quand ils virent le Père si honoré, si chéri, & si favorisé dans une ville en laquelle non seulement il n'avait pu être reçu un peu auparavant, mais de laquelle il avait été chassé avec ignominie, ils oublièrent tous les travaux passés, & ne pensèrent plus qu'à remercier Notre Seigneur pour les prospérités présentes. Ils parlèrent incontinent d'acheter une maison. Il s'en trouvait assez ; mais fort peu de commodes : il y en avait une entre les autres capable & spacieuse, qui pour être infectée de lutins, n'était point habitée, n'y ayant personne, qui fût si osé de vouloir demeurer avec de si mauvais hôtes. Semblables accidents ont de coutume de nous être avantageux, d'autant que comme nous ne craignons point ces esprits de ténèbres, qui s'enfuient devant nous, & ne peuvent supporter notre abord, nous avons ces maisons quasi pour rien. C'est justement ce qui advint fort à propos au père Ricci : de sorte qu'ayant arrêté le marché, & passé le contrat de vente, nos Pères se logèrent incontinent dans cette maison déserte, sans recevoir aucune incommodité, ni être troublés en façon quelconque de ces esprits.

p.266 Les Pères n'eurent pas plus tôt une maison arrêtée & une église ouverte, qu'ils furent visités de quantité de personnes ; le premier de cette ville, qui reçut le sacrement de baptême, fut un vénérable vieillard de soixante-dix ans, considérable pour sa noblesse, & puissant pour la charge de *chi-hoci* qu'il exerçait, de laquelle nous avons dit un mot en parlant de la noblesse, qui vient du sang & de l'extraction. Son fils homme lettré, & qui fut depuis un des premiers mandarins, suivit bientôt son exemple & puis toute la famille, les neveux & les nièces embrassèrent la même religion. Je les ai vus & fréquentés familièrement durant plusieurs années, & les ai reconnus autant avancés en la vertu & piété chrétienne, qu'illustres pour la noblesse de leurs ancêtres, & qui méritent une mémoire éternelle, pour avoir fait des actions remarquables, dont nous parlerons en quelque autre lieu. Cette maison était trop éclatante pour n'en attirer pas d'autres, qui marchant sur ses pas entrèrent dans l'Église, & accrurent le nombre des chrétiens, qui firent preuve de leur courage dans les persécutions, que nous raconterons ci-après. De sorte que nous pouvons dire avec vérité, que c'est la plus sainte & la plus parfaite partie du christianisme de la Chine, comme c'est aussi la plus persécutée, & la plus espérée par le feu des tribulations.

Les affaires de Nanquim marchant d'un si bon pied, & des commencements si heureux nous faisant espérer, que cette maison était pour durer, & pour profiter de plus en plus : le père Ricci crut être obligé d'envoyer un de ses compagnons, à savoir le père Lazare Catanée, à Macao, en partie pour rendre compte aux supérieurs de tout ce qui s'était passé en cette négociation, & en partie pour chercher quelques pièces de l'Europe riches & curieuses, dignes d'être présentées à des personnes de qualité, & aussi pour trouver de nouveaux ouvriers, qui voulussent travailler à une si riche moisson.

Le Père étant arrivé à Macao, & portant de si bonnes nouvelles, fut reçu avec toute sorte de bon accueil ; & ayant bientôt trouvé ce qu'il était venu chercher, des présents pour le roi, & des compagnons pour les aider à un si noble emploi, il s'en p.267 retourna à Nanquim, où le

père Ricci l'attendait avec impatience. Après avoir reçu ce nouveau renfort & ces présents, comme tous ses désirs ne visaient qu'à Pequim, il entreprit d'y aller pour la deuxième fois, & se mit en chemin à la faveur des principaux mandarins, qui lui firent paraître la bonne volonté qu'ils avaient de le servir en cette occasion.

Le père Ricci partit donc le sixième de mai l'an 1600, & s'embarqua pour la deuxième fois sur la rivière avec le père Diego Pantoïa dans le vaisseau d'un eunuque, qui les affectionna d'autant plus, qu'il jouit plus longtemps de leur conversation, les ayant pris en sa compagnie, pour les conduire à la cour, & les présenter au roi.

Ils traversèrent la province de Nanquim, & puis passèrent en celle de Xantum, & arrivèrent à la ville principale, où le vice-roi fait d'ordinaire sa résidence, qui reçut notre Père avec des honneurs extraordinaires, le visita dans son vaisseau, lui fit des présents, & lui témoigna de grandes caresses ; & même il reforma la requête qu'il devait présenter au roi, & la mit en meilleur ordre, & lui donna de plus des lettres de faveur & de recommandation aux mandarins de Pequim. Ce vice-roi avait eu connaissance du père Matthieu par le moyen d'un sien fils, qui avait conversé familièrement avec les nôtres à Nanquim, & les avait ouï souvent parler des vérités de notre sainte foi ; ce qui fut la première origine de l'affection particulière, que le vice-roi nous témoigna, sur les dépositions de son fils.

Après un si doux accueil, la navigation ne put qu'être très heureuse sans aucune mauvaise rencontre, jusqu'à ce qu'ils abordent à une ville, où était un certain eunuque nommé Mathan, commis pour exiger les droits du roi, ou plutôt le tort & les concussions qu'il exerçait sur tous les passants, étant au reste tenu pour un homme cruel & inhumain. L'eunuque qui conduisait nos Pères, le visita souvent avec les mains chargées de beaux présents, sans pouvoir jamais rien gagner sur son esprit, les présents qu'on lui portait, n'étant pas proportionnés à l'avarice insatiable de cette harpie. Et d'autant que le temps pressait notre conducteur d'arriver bientôt à la cour, ou autrement de courir risque ^{p.268} de ses biens & de sa vie, il se résolut de trahir nos Pères

pour se dégager, & de les exposer au danger, pour se mettre en liberté. À cet effet il fit entendre à l'autre eunuque que ces étrangers portaient de riches présents au roi, qu'il avait vu, & que probablement ils avaient bien d'autres choses cachées & de grand prix, dont Mathan pouvait beaucoup profiter. Il n'en fallait pas davantage pour allumer les désirs de cet homme avaricieux & cruel, & pour mettre nos Pères en un danger évident de perdre non seulement ce qu'ils avaient, mais encore la vie, afin de satisfaire également à son avarice & à sa cruauté. Car bien qu'au commencement il semblât être facile, & qu'il témoignât assez d'honnêteté, si est-ce que sur la fin, il fit bien voir ce qu'il avait dans l'âme.

Premièrement il demanda qu'on lui fit voir les présents que nos Pères portaient, ce qu'ils firent très volontiers avec beaucoup de franchise & de soumission : puis il voulut lui-même s'en charger pour les faire tenir au roi : une autre fois il désira les transporter en son palais, jusqu'à ce que le roi eut répondu au mémoire qu'il envoyait en cour, avec un dénombrement des choses qu'on voulait lui offrir. Ce fut enfin notre homme, qui força notre logis avec plus de deux cents hommes tous voleurs, & capitaines des voleurs, & qui sans considération aucune, d'un visage fier & insolent renversa tous nos meubles, mettant à part ce qui lui agréait le plus ; & comme il n'en trouva pas davantage, que ce qu'il avait vu, il se mit à crier & se plaindre, qu'on l'avait volé, il fit principalement des exclamations horribles à la vue d'un crucifix, disant que sans doute c'était un charme, que nous avions préparé pour ensorceler, ou pour faire mourir le roi. Nos Pères lui répondirent le plus modestement qu'ils purent, & tâchèrent de lui exposer les mystères de cette sainte image. Mais l'eunuque sans vouloir recevoir ni entendre aucune raison, criait comme un désespéré, qu'il fallait châtier sévèrement ces enchanteurs : en un mot il prit ce qu'il voulut, & en fit un mémoire, & des autres présents destinés pour le roi, & les fit tous conduire, & les Pères qui les avaient apportés, dans une forteresse sous bonne & sûre garde. Jamais les nôtres ne furent si ^{p.269} étonnés qu'en cette conjoncture d'affaires, où ils

se voyaient en danger de perdre en un moment, ce qui leur avait coûté si cher, & d'être frustrés tout à la fois du fruit de leurs travaux & de leurs espérances.

Ils ne perdirent pas néanmoins la confiance qu'ils avaient au secours de Dieu, qui les avait si souvent assistés dans les plus pressantes nécessités ; au contraire, comme ils se virent entièrement abandonnés de la protection des hommes, ils se jetèrent avec plus d'assurance entre les bras de la providence divine ; & pressèrent avec une sainte violence la miséricorde de Dieu, qu'elle se laissât fléchir à leurs prières & mortifications, & qu'elle voulût jeter les yeux de sa bonté, sur le salut de tant de pauvres âmes rachetées du précieux sang de son Fils unique, qui semblait dépendre absolument du succès de ce voyage. Ils envoyèrent un de leurs serviteurs à la ville, avec des lettres [adressantes](#) à un autre eunuque, pour implorer sa faveur, & faire en sorte qu'ils pussent aller en cour, faire la révérence au roi, & lui offrir leurs présents, s'imaginant qu'étant un affaire, où il pouvait acquérir les bonnes grâces du roi son maître, il serait bien aise de l'entreprendre. Mais soit qu'il eût peur de Mathan, ou que déjà il fût prévenu, la réponse qu'il donna, fut de maltraiter de paroles & de coups le messager.

Ils cherchèrent un autre expédient pour sortir de cette captivité, & se mettre hors de peine, qui fut d'écrire à un mandarin, lequel s'était déclaré leur ami, un peu auparavant cette disgrâce, & en effet les avait servi avec affection dans quelque autre rencontre ; mais cetuy-ci fit comme les autres, & refusa de recevoir les lettres, que les nôtres lui écrivaient, & encore plus d'y répondre ; il est vrai néanmoins qu'il parla en secret à notre homme, & l'avertit de l'état de nos affaires qui étaient pires que jamais, par la malice de l'eunuque, qui était sur le point d'écrire en cour & de présenter une requête contre nos Pères, pour avoir machiné de faire mourir le roi par leurs charmes & ensorcellements, ajoutant beaucoup de choses de son invention, pour décréditer notre innocence, & autoriser sa calomnie. Sur cela le mandarin était d'avis que nos Pères se ^{p.270} retirassent au plus tôt à Canton par quelque voie que ce fût, & qu'ils trouvassent le moyen de se

sauver des mains de ce demi-homme, cruel & inhumain, & que ce serait un grand coup, s'ils pouvaient racheter leur vie par la perte de leurs biens ; que s'ils ne pouvaient pas, ou qu'ils ne jugeassent pas à propos de suivre ses conseils, qu'ils vissent au moins de faire présenter une requête au roi par un mandarin de la cour leur ami.

Il est aisé de comprendre combien nos Pères furent surpris à cette nouvelle, & combien ils appréhendèrent le danger où ils se voyaient engagés. Néanmoins ils ne furent pas du premier avis du mandarin ; & ne jugèrent aucunement à propos de se retirer à Canton, de peur que leur fuite ne les rendît coupables, étant d'ailleurs innocents. Aussi était-il beaucoup plus expédient de souffrir pour la justice, que de former quelque mauvais soupçon dans l'esprit des personnes, qui ne connaissant pas leur innocence eussent été persuadés par cette honteuse retraite de croire les crimes dont ils étaient chargés par ce chétif eunuque. Le second avis leur sembla plus raisonnable, & pour ce dessein ils dépêchèrent promptement en cour, le frère Sébastien Fernandez, & firent savoir par lettres à leurs meilleurs amis l'état où ils étaient. Mais comme il arrive ordinairement que les amis manquent en semblables besoins, il n'y eut personne, qui voulût les assister en cette conjoncture : de façon que le Frère fut contraint de retourner sans rien faire. Ce qui fit rentrer les Pères en eux-mêmes, & leur ouvrit les yeux pour voir & connaître qu'ils ne devaient plus rien attendre de leur propre industrie ni de la faveur de leurs amis, ni de la prudence des hommes ; & qu'il ne fallait plus recourir qu'à la providence du Ciel, & se rapporter entièrement du succès de cette affaire aux volontés de Dieu, qui fut l'unique consolation, mais très grande & bien sensible qu'ils eurent dans leur détention, de ne dépendre que du conseil & des jugements de Notre Seigneur.

Les Pères avaient demeuré six mois en prison, attendant l'assistance de Dieu, leur seule espérance, quand il vint un mandement du roi, lors qu'ils y pensaient le moins, qui les appelait ^{p.271} à la cour avec leurs présents. Disons aussi qu'un jour le même roi se souvenant du

mémoire que l'eunuque Mathan lui avait adressé, dit sans qu'aucun lui eût parlé :

— D'où vient que cette cloche sonne d'elle-même, qui m'avertit qu'un étranger me vient voir, & m'apporte quelque chose.

— Il n'est pas encore arrivé à la cour, répondit l'eunuque à ses côtés, pour ce que votre Majesté n'a pas donné ses ordres pour le faire venir.

Les ordres furent incontinent donnés, par le commandement du roi, & Mathan fut contraint à sa courte honte de mettre les Pères en liberté, & de les renvoyer avec leurs présents, & leurs hardes. Ces illustres captifs commencèrent à respirer, & mettant en oubli tous les travaux passés, se mirent aussitôt en chemin. La rivière étant pour lors glacée, ils furent obligés de prendre la terre. Les mandarins leur fournirent toutes les choses nécessaires au voyage, & les défrayèrent aux dépens du roi, pour l'entretien de leurs personnes, & pour la conduite de leur bagage.

@

CHAPITRE IV

L'entrée des Pères, & leur établissement à Pequim

Ce fut justement le quatrième jour de janvier de l'an 1601, que nos Pères entrèrent heureusement à Pequim, où ils furent reçus & régalez par un eunuque, qui leur prêta son palais. La première chose qu'ils firent dès aussitôt qu'ils furent arrivés, fut de ranger par ordre les présents pour le roi : & puis le jour suivant, les eunuques les portèrent au palais royal en grande magnificence, & les présentèrent au roi, qui pris jusqu'à la moindre chose.

Il eut de la vénération pour les images de notre Sauveur & de la sainte Vierge, & de l'admiration pour un horloge & pour une grosse cloche. Il commanda à ses eunuques de faire sonner la cloche ; pour l'horloge qui était une pièce curieuse, & p.272 travaillée avec beaucoup d'artifice, dont jamais on n'avait vu de pareille à la Chine, ils savaient bien qu'elle devait sonner les heures ; mais pource qu'elle n'était pas montée, & qu'il n'y avait personne qui sût la façon de la monter, il commanda qu'on fit venir nos Pères en son palais pour la mettre en état. On les appela promptement, & même ils furent introduits dans l'enceinte du second mur par un privilège fort extraordinaire, n'y ayant que les eunuques qui puissent y entrer, & les soldats quand ils font garde la nuit ; & là traités splendidement par un des principaux eunuques, suivant le commandement qu'il en avait reçu du roi.

Ils y demeurèrent trois jours, en partie pour ajuster les roues de l'horloge, & le faire sonner ; comme aussi pour dresser une tour de bois d'un grand travail, & d'une prodigieuse dépense, où elle put être élevée ; en partie pour montrer à quatre eunuques la façon de la gouverner, & pour satisfaire aux demandes qu'ils leur faisaient touchant les choses de l'Europe, les royaumes, les peuples, les coutumes, & dix mille particularités, qu'ils rapportaient puis après au roi, qui témoignait d'y prendre plaisir, & d'en être pleinement satisfait. Tout son désir était de voir nos Pères ; mais comme il ne voulait pas violer la coutume de

ses ancêtres, qui est de ne point se laisser voir aux étrangers, il les fit peindre au naturel de leur grandeur, se contentant de voir en peinture ceux auxquels il ne pouvait se faire voir en personne.

Toutes choses nous riaient, & nous promettaient une parfaite prospérité, tant pour l'édification universelle que les domestiques du palais recevaient de nos Pères, que pour la satisfaction particulière que le roi tirait de toutes ces choses, & qu'il témoignait avoir surtout de nos présents : de sorte qu'il semblait que nos affaires fussent en sûreté, & que nous ne devions rien craindre à l'avenir. Mais certes nos Pères furent bientôt accueillis de nouvelles tempêtes, & expérimentèrent que le calme de la mer de ce monde n'est pas de longue durée. Celui qui excita ces troubles fut un mandarin du tribunal *Lipu*, qui se sentant offensé de nos Pères, de ce qu'ils s'étaient adressés à des ^{p.273} eunuques pour faire tenir leurs présents au roi, contre la coutume ordinaire & reçue dans le royaume, que nos Pères ne pouvaient pas savoir, & contre l'autorité de sa charge qui était d'accompagner & d'introduire les ambassadeurs dans le palais, & de présenter au roi leurs présents, sans autre forme de procès, il se prit à la partie la plus faible, fit prendre & arrêter nos Pères, & les renferma dans la maison des étrangers, entourée de murailles d'une manière beaucoup plus fâcheuse qu'il ne se pratique en pareille occasion, pour l'insolence des sergents, qui firent peut-être ce que le magistrat ne leur avait point commandé. Ensuite de cet emprisonnement ils furent présentés en justice, & interrogés publiquement en pleine audience, quoique leurs réponses adoucirent un peu l'esprit des juges, & firent paraître leur innocence.

Il n'y avait que trois jours que les Pères avaient été renfermés, quand on les fit venir pour la deuxième fois au palais, afin de rendre les devoirs ordinaires, & de faire les civilités accoutumées dans la salle des compliments. Le même jour ils furent derechef interrogés de plusieurs chefs devant des notaires publics par l'ordre du même président. Le principal point de leur interrogation, & sur lequel ils faisaient plus

d'instance, était à quelle fin ils étaient venus à la Chine ; quel dessein ils avaient & quelle était leur prétention en faisant tous ces présents au roi.

Nos Pères jugèrent à propos en cette occasion de répondre nettement & en forme à tous les chefs des interrogations qu'on leur faisait. Et premièrement ils confessèrent qu'ils étaient venus en la Chine à dessein d'y publier la loi du vrai Dieu, gouverneur & seigneur absolu du Ciel & de la Terre. Puis ils protestèrent qu'ils n'avaient aucun mauvais dessein, faisant des présents au roi, & qu'ils n'espéraient de Sa Majesté, ni charge, ni dignité, ni récompense aucune, que toute leur prétention. Il était que de lui rendre des témoignages de leur obéissance, puisqu'ils avaient l'honneur de vivre ses sujets, & habitants de son royaume depuis plusieurs années, & qu'ils ne demandaient qu'une seule chose, à savoir qu'il leur fût permis de vivre & de mourir en ^{p.274} cette cour, ou en autre endroit du royaume, qu'il plairait au roi leur assigner, comme ils avaient déjà vécu ailleurs assez longtemps.

Les notaires ayant pris & reçu ces dépositions les allèrent communiquer au président, qui les ayant vues & considérées, dressa un mémoire qu'il présenta au roi en partie favorable aux Pères, en partie aussi contraire & désavantageux. Mais comme le roi nous aimait, il ne répondit rien à ce qui était contre nous, qui est tout le même à la Chine, que de rejeter une requête : & nos Pères apprirent des eunuques, que le roi avait témoigné du déplaisir, quand il sut qu'on les avait constitués prisonniers dans la maison des étrangers.

De façon que le mandarin jugea par ce silence du roi, & par le refus qu'il faisait de répondre à son mémoire, qu'ils étaient agréables & bienvenus à la cour, & qu'il devait les traiter d'une autre façon : ce qu'il fit, changeant ses rigueurs en courtoisie, leur rendant tous les témoignages d'une parfaite amitié, & commandant qu'ils fussent mieux & plus honorablement traités, que les autres étrangers qui étaient sous sa dépendance, jusque-là même, que contre les lois & coutumes de ce détroit, il leur donna permission de sortir quand ils voudraient, & d'aller librement par la ville, pour vaquer à leurs affaires & visiter leurs amis. Et puis il dressa un autre mémoire, qu'il présenta au roi, conçu avec des

termes honorables, pour les Pères, & avec des louanges particulières de leurs mœurs & façon de faire : tout ce qu'il y avait de mal, était qu'il pressait instamment, qu'on les renvoyât de Pequim, puisque c'était une chose extraordinaire, & tout à fait contraire aux lois du royaume, que des étrangers vécutent à la cour. Mais comme les eunuques, qui avaient le soin de l'horloge, appréhendaient l'éloignement des Pères, dont la présence était comme l'âme qui donnait le mouvement & l'ordre aux ressorts de cette machine & d'ailleurs comme le roi se plaisait de les avoir & de les conserver auprès de sa personne, cette seconde requête ne fut non plus répondue que la première.

Avec cette liberté qu'avaient nos Pères de sortir quand ils ^{p.275} voulaient de cette enceinte de murailles, ils visitaient les mandarins, se faisaient des nouveaux amis, & sollicitaient le conseil des Us & Coutumes, qu'ils appellent *Lipu*, par devant qui se traitaient leurs affaires, & priaient ces messieurs d'avoir pour agréable d'exposer en leur requête, qu'ils approuvaient leur demeure & leur établissement à Pequim : étant fort probable qu'il n'y avait que cette seule considération qui empêchât le roi de répondre aux mémoires qu'on lui présentait. Mais il était impossible de les faire démordre de la résolution qu'ils avaient prise de moyenner le congé de nos Pères ; & dans tous les autres mémoires qu'ils dressèrent depuis, un des principaux points était, que ces étrangers, qu'ils traitaient d'ailleurs civilement, & avec beaucoup de respect, fussent congédiés de la cour. Mais comme ils s'opiniâtraient en leurs demandes, le roi persistait en son silence, & ne répondait rien, ni pour ni contre.

Les Pères s'ennuyant de ces longues remises & désirant sortir de cette honorable prison destinée aux étrangers, s'avisèrent d'un expédient propre pour être tout à fait libres, qui fut de procurer par le moyen des mandarins leurs amis de pouvoir se retirer dans une maison de louage, attendant que le roi eût donné quelque réponse aux mémoires, qu'on lui avait présenté. C'était une chose nouvelle, & entièrement contraire aux coutumes de cet État, & d'autant plus difficile, qu'on ne pouvait rien conclure, sans un ordre exprès du roi.

Mais tout est facile aux volontés de Dieu. On obtint cette permission, plutôt par la providence du Ciel, que par la prudence des hommes de la terre. Ainsi nos Pères quittèrent cette maison, ou plutôt cette prison des étrangers, & louèrent une maison en ville où ils commencèrent à vivre comme les naturels du pays.

Se voyant en cet état, qui était le plus avantageux qu'ils pouvaient souhaiter pour le présent, ils recherchèrent efficacement tous les moyens de s'ancrer si puissamment en cette cour, & d'arrêter si bien leur établissement, qu'il fut impossible de les troubler. Car ils savaient de quelle importance était leur présence à Pequim auprès du roi pour la sûreté des autres maisons qu'ils avaient déjà, ou qu'ils espéraient ^{p.276} ci-après dans les autres villes du royaume. Nonobstant la diligence, qu'ils apportèrent de leur côté, & les soins que contribuèrent les mandarins leurs amis, ils ne purent jamais tirer aucune réponse : ils eurent seulement quelque assurance des eunuques, que le roi était fort content qu'ils demeurassent à la cour en toute sûreté, & qu'il serait fâché, s'ils parlaient de retourner aux provinces du Midi.

Cette réponse était plus que suffisante, & valait autant qu'un mandement du roi, puisqu'elle était autorisée de son nom, pour appuyer les Pères, & pour les maintenir en leur maison : particulièrement si vous y ajoutez une faveur extraordinaire que le roi leur faisait, de leur fournir des deniers de son épargne, les dépenses nécessaires pour l'entretien de leurs personnes, & de quatre serviteurs, qu'ils touchaient de trois en trois mois par la main des trésoriers. Ces grâces royales avec la familiarité des eunuques du palais, & l'affection des principaux mandarins, mirent notre maison non seulement en sûreté, mais en une si haute réputation, que le nombre des personnes, qui faisaient profession de nous vouloir aimer, croissait de jour en jour ; & le peuple accourait de tous cotés à nous avec une foule qui n'était pas petite, les uns par curiosité de voir des étrangers, les autres pour apprendre quelque secret de nos sciences ; & les autres pour entendre les vérités de notre religion, qui était l'exercice le plus agréable à nos Pères, & le plus profitable aux Chinois.

Parmi un grand nombre de mandarins, qui contractèrent une étroite amitié avec les nôtres, dans ces premiers commencements, un des plus qualifiés fut un nommé Ligo-zun ; il était natif de Ham-cheu, personnage orné de belles qualités, & doué d'un excellent esprit, & reconnu pour tel par tout le royaume, depuis qu'en l'examen des docteurs, il avait été le cinquième entre trois cents licenciés, ou environ, qui prirent leur degré, ce qui lui acquit beaucoup de réputation. Il était naturellement curieux, ce qui fit qu'avec son bel esprit, & avec l'aide du père Matthieu Ricci, il apprit force beaux secrets de la mathématique. Il fut soigneux de traduire en langue chinoise quantité de livres, ^{p.277} que le Père avait composés, & même étant encore gentil, il mit un catéchisme en beau style. On raconte que comme il le composait, voyant & pesant la force de nos raisons qui prouvent la sainteté de notre religion, qu'il n'avait pas encore embrassée, il s'écriait :

— Certes il faut avouer que ces ouvrages sont merveilleux, & bien raisonnés.

Enfin Dieu lui ayant ouvert les yeux, pour pénétrer plus vivement les vérités de notre foi, & ne pouvant plus étouffer tant de lumières qui l'accablaient, il se résolut d'être chrétien : mais comme il voulait exécuter son dessein, il se trouva un empêchement commun & ordinaire aux hommes de condition dans la Chine, qui est la brutalité des femmes ; de sorte qu'il fit baptiser toute sa famille, attendant qu'il eût mis ordre à ses affaires, & qu'il pût être capable des mêmes grâces que ses domestiques, qu'il reçut peu de temps après, & fut nommé Léon sur les fonds de baptême. C'est ce Léon si célèbre dans nos annales pour son zèle, pour sa vertu, & pour être une des plus importantes colonnes de cette nouvelle église, qu'il a soutenue par son autorité, & accrue merveilleusement par la force de ses exemples & de ses paroles ; attirant ainsi plusieurs autres personnes de condition à suivre le chemin qu'il leur montrait du nombre desquels fut ce Michel, dont le nom & les vertus sont assez connues par le récit qu'en font aussi nos histoires, & duquel nous parlerons en son lieu.

Quand il fut une fois chrétien, il sut si bien marier les intérêts de l'État & de la religion, qu'en toutes les charges & gouvernements qu'il exerça depuis, en divers endroits du royaume, il ne fit jamais rien qui fût contraire à la loi qu'il professait. Une des plus importantes charges où l'éleva son mérite, fut celle de *tauli* dans la ville de Caoyeu, en la province de Nanquim, qui est une des plus honorables & des plus lucratives du royaume. Comme il eut pris possession de son palais, il trouva une chapelle pleine d'idoles, que la superstition de ses ancêtres avait conservés, revêtus & enrichis avec des soins & des dépenses extraordinaires. Le bon Léon ne jugeant pas à propos de souffrir une si méchante compagnie en sa maison, fit venir ses serviteurs avec des cognées, & leur commanda d'abattre ces autels, & p.278 de mettre en pièces ces idoles, & de les porter à la cuisine pour les brûler, & purifier davantage l'or dont ils étaient parés. Les gens de justice, les écrivains, les sergents & les autres officiers étonnés de la nouveauté de cette procédure, se regardant les uns & les autres, disaient :

— Il semble que notre *caloyé*, c'est ainsi qu'ils appellent leur mandarin, a perdu la cervelle,

ne considérant pas qu'en cela même il en faisait plus paraître, qu'en toute autre occasion.

Ayant passé le meilleur de ses années au service du roi de la Terre, il voulut se retirer pour donner le reste au roi du Ciel. Pour cet effet, il choisit sa maison dans la ville de Ham-cheu, où toutes ses occupations furent de s'employer de tout son cœur aux affaires de son salut. Il fit bâtir une nouvelle église, & une nouvelle maison, pour les Pères, qui était absolument nécessaire dans une ville si vaste & si peuplée, celle que nous avons déjà n'étant pas suffisante pour un si grand monde de chrétiens. Il voulut qu'elle fût jointe à la sienne, pour avoir plus de commodité de traiter quand il voudrait avec nos Pères, qui était toute sa consolation. Et pour profiter davantage au service des chrétiens, il se mit à traduire nos livres, d'une méthode excellente, & très propre, tant pour l'intelligence de nos sciences, que pour la déclaration des vérités de notre loi. À ce dessein il voulut avoir un Père auprès de lui qui ne fût

autre chose. On lui donna le père François Furtade, avec lequel il composa les livres des Cieux, & les fit imprimer à ses dépens, qui furent reçus avec des applaudissements merveilleux de tous les Chinois. Puis il entreprit la *Logique*, qui était achevée, revue & prête d'être mise sous la presse, quand Notre Seigneur voulant lui donner la récompense due à son zèle & à ses travaux, l'appela de cette vie à une meilleure, après avoir reçu tous les sacrements de l'Église, & rendu des témoignages illustres des hauts sentiments qu'il avait de son Dieu, & des marques certaines de sa prédestination.

Il nous faut maintenant retourner à nos Pères, que nous avons laissé à la cour, où toutes leurs affaires allaient toujours de mieux en mieux, & Dieu les consolait abondamment, leur faisant voir à l'œil & toucher au doigt les fruits de leur travaux ^{p.279} passés ; dans les progrès de la religion, qui avait déjà gagné l'esprit & le cœur de plusieurs gentils, dont les uns avaient quitté leurs erreurs, pour suivre la vérité, & les autres avaient diminué de beaucoup l'opinion des faux-dieux, en suite des fréquentes disputes & conférences que les nôtres eurent avec les maîtres de leurs sectes, où ceux-ci demeurèrent toujours, & vaincus & confus.

@

CHAPITRE V

Des progrès, & de la ruine de la maison de Xaocheu

Au même temps que les affaires de la religion s'avançaient de la sorte à la cour & que les Pères employaient tous leurs soins pour leur maison, les autres résidents dans les autres provinces ne perdaient pas la moindre occasion d'annoncer l'Évangile & d'amplifier le royaume de Dieu, & l'ennemi commun des hommes ne cessa pas aussi de faire éclater sa rage contre nous & de témoigner le dépit qu'il avait, que tant d'âmes sortissent de ses mains.

La résidence que nous avons en la ville de Xaocheu dans la province de Canton grossissait tous les jours en nombre de chrétiens, & se rendait illustre par les conversions de plusieurs personnes de qualité, parmi lesquelles étaient trois mandarins, qui donnaient des exemples de vertu surpassant la portée des néophytes ; une grande porte s'ouvrit enfin à l'Évangile & ensemble à plusieurs adversaires.

Le père Nicolas Lombard s'occupait à ces conversions : & lorsqu'avec plus de ferveur il s'efforçait d'exterminer les idoles des maisons de gentils, en voici un qui entre dans sa chambre porté sur les épaules de quelques hommes, & suivi d'une grande procession qui avec un bruit insupportable demandaient l'aumône pour la structure d'un temple qu'ils faisaient faire. Un ^{p.280} chacun s'aperçut aisément du danger. Mais la valeur chrétienne, qui est à l'épreuve de toutes les disgrâces de la fortune, rabattit courageusement ces coups ; & bien que le bruit fut extraordinaire, la demande pressante, & que la voix perçât les nues, & montât jusqu'au ciel, Notre Seigneur ne permit pas néanmoins qu'ils fissent d'autre violence, & ainsi ils se retirèrent sans avoir rien obtenu.

Dans les villages de cette province les lettrés enrageaient contre les chrétiens. Le bruit courut par la ville que les Pères de Pequim qui allaient à la cour, avaient été pris sur les chemins par l'eunuque Mathan, & qu'il leur était impossible de pouvoir échapper de ses mains,

sans perdre la vie, ou à tout le moins sans être grièvement punis. Et comme le diable se sert de toutes les occasions, pour nous traverser, il fit courir un autre bruit plus dangereux pour renforcer cetuy-ci, à savoir, que les nôtres avaient été chassés de la ville de Xaochim, & qu'on s'était saisi de tous les chrétiens pour les châtier, comme infracteurs des lois du royaume. On ne saurait croire la consternation que ce bruit causa parmi tous les fidèles & l'appréhension qu'eurent nos Pères, d'autant plus grande, que ces discours n'étaient pas sans quelque fondement. Mais dès aussitôt que la vérité fut reconnue, ces craintes cessèrent pour faire place à d'autres persécutions, qui se formaient contre nous.

L'année fut affligée d'une grande sécheresse. Les gentils n'avaient épargné ni leurs sacrifices ni leurs prières aux pagodes pour avoir de la pluie, sans rien gagner ; & ne sachant plus quel moyen prendre, ils s'avisèrent de consulter une vieille, qui faisait la devineuse, & de lui demander les raisons, pourquoi il ne pleuvait point, & qui est-ce qui fermait l'oreille aux pagodes pour ne pas écouter leurs justes demandes en une si pressante nécessité.

— D'autant répondit-elle, qu'on a brûlé ses côtes à Conhim, qui est le nom de l'idole d'une dame : donnant à entendre, que ceux qui se convertissaient au christianisme, avaient de coutume de brûler les idoles, qu'ils avaient auparavant adoré. Il m'est impossible de vous exprimer la fureur que conçurent les gentils de cette réponse, qui fut reçue comme la voix d'un oracle : il n'y ^{p.281} eut que la crainte des mandarins, qui les empêchèt de mettre le feu aux maisons des chrétiens : & avec cela ils firent serment de tuer les Pères, si jamais ils revenaient.

Les bonzes demeurant dans la ville, ne pouvant plus souffrir ni cacher la rage qu'ils avaient conçue contre les Pères ni voir la fumée de leurs idoles, que les nouveaux convertis faisaient tous les jours brûler, se liguèrent avec plusieurs mutins du peuple & se résolurent de terminer l'affaire pour une bonne fois. Ils dressèrent contre nous un mémoire diabolique, & touchèrent certains chefs capables de faire

trembler les plus hardis magistrats ; & d'autant plus, qu'il y en avait beaucoup de véritables, qu'on ne pouvait nier : comme d'être étrangers, de faire un monde nouveau, de vivre à notre mode & de suivre nos lois, de faire des assemblées, qui est une chose dangereuse à la Chine pour les révoltes. Ils ajoutaient d'autres choses pour confirmer leur opinion. Ce mémoire fut présenté aux magistrats, qui le reçurent assez volontiers. Mais Notre Seigneur qui favorise les siens, & la providence divine qui fait paraître son secours aux grands besoins, élevèrent un petit vent fort à propos, pour dissiper tous ces nuages.

Un puissant mandarin, qui exerçait la charge de *tauli* en cette ville, entreprit notre défense : & avec un discours, qu'il fit aux mandarins & au peuple touchant la probité des Pères, leurs mœurs, leur vie, & la sûreté qu'on devait prendre de leurs intentions, apaisa cet orage. Tant est puissant en toutes sortes de rencontres, l'autorité d'un homme de gouvernement : & surtout en celle-ci, où il semblait que le *tauli* nous dût être le plus contraire, suivant les lois de l'État. Mais Notre Seigneur se voulut servir de lui pour abattre cette tempête, & nous faire cueillir les fruits de cette rude tentation.

Ainsi allaient nos affaires entremêlées de tempêtes, & de calmes, & pour conclure ce qui concerne cette maison, je me contenterai de raconter deux choses plus remarquables.

Au temps que les Hollandais ravageaient les Indes, & qu'ils étaient déjà parvenus à la Chine, à dessein de prendre terre en ce royaume, & d'enlever Macao, ce qu'ils ont essayé depuis, ^{p.282} comme j'ai dit ci-dessus, les Portugais parlèrent en cette occasion de fortifier la ville, comme ils ont fait depuis ; & quoiqu'ils n'exécutèrent pas pour lors le dessein qu'ils avaient pris, néanmoins ces projets & ces menaces de guerre suffirent pour faire croire aux Chinois, qui sont appréhensifs naturellement, que les Portugais machinaient quelque chose, & qu'ils faisaient des apprêts contre eux. Cette opinion s'accrut, sur ce que le père Lazare Catanée était pour lors arrivé de la Chine à Macao, homme bien fait & puissant de corps, actif de bonne mine, & vénérable, avec sa longue barbe, & tel que ceux qui ne le connaissaient pas, le jugeaient

beaucoup plus propre à porter une pique, qu'à lire un bréviaire. De sorte que les Chinois se persuadèrent aisément que ce Père avait dessein de s'emparer de leur royaume, & que les Portugais l'avaient choisi pour chef de cette entreprise, tant à cause de sa personne, que de son expérience ; sachant les chemins du pays, & ayant fréquenté les deux cours. Ils ajoutaient à cela, que deux armées devaient bientôt paraître, l'une des Portugais de l'Inde, l'autre des Japonais leurs ennemis jurés : & que les autres Pères, compagnons du père Lazare, étaient entrés dans le royaume en qualité d'espions & de perturbateurs du repos de l'État, pour remarquer les places, & soulever les peuples. Malicieuse mais ridicule invention du diable, comme si quatre pauvres religieux avec une poignée de chrétiens pouvaient emporter & conquérir un si puissant royaume.

Ce bruit commença peu à peu, & puis s'accrut de telle sorte parmi les Chinois, comme c'est l'ordinaire, que tous ceux qui demeuraient à Macao, marchands & autres s'enfuirent à Canton. Et ceux de la province de Canton tenant la chose pour faite, prirent une telle épouvante qu'ils pensaient être déjà demi perdus. La querelle en vint aux oreilles du vice-roi, qui fit toutes les diligences pour lever promptement des soldats par mer, & par terre. On renversa dans la ville capitale un grand nombre de maisons qui étaient le long des murailles sur les fossés, avec une perte incroyable pour les propriétaires. Les portes du côté de Macao furent bouchées, & on mit des sentinelles sur ^{p.283} les murailles qui faisaient garde le long du jour, & de la nuit. On fit défense par les carrefours publics sous de grièves peines d'avoir aucun commerce avec ceux de Macao, & de recevoir les étrangers, particulièrement le père Catanée, qui était celui qu'on devait couronner roi de la Chine. De cette façon la ville, le chef de la province se préparait à recevoir l'ennemi, tandis que les voisins mouraient de peur.

Qui n'eût cru, qu'un tel embrasement si vivement enflammé n'eût dû gagner jusqu'à notre résidence de Xaocheu, située dans la même province, & assez voisine de la ville capitale ; & consumer tout ce qui était dedans, & ensuite réduire en cendres toutes les autres du

royaume ? Ils se jetèrent comme des furieux dans notre maison, fouillèrent exactement tous les endroits du royaume, & renversèrent tous nos meubles de haut en bas, pour voir si nous n'avions point caché des armes : mais n'ayant rien trouvé de ce qu'ils cherchaient, s'étant persuadés que c'était un arsenal, ils sortirent de notre maison, & le bruit commença peu à peu à s'apaiser, & ce grand feu qui semblait devoir envelopper tout le royaume, commença à s'éteindre ; ils ne laissèrent pas néanmoins de faire bonne garde pour être plus en sûreté.

Déjà le vice-roi avait établi *Tum-pim* lieutenant général de la province, & lui avait donné toute la milice du pays, pour assiéger & ruiner la cité de Macao. Mais *Tum-pim* qui était homme prudent & qui savait que les Portugais ne se laissaient pas battre si aisément, comme ils le firent paraître depuis contre les Hollandais, qui sont bien d'autres gens qu'eux, ne voulut point s'engager mal à propos dans une entreprise si hasardeuse, sans être auparavant bien informé de l'affaire. Il envoya à ce dessein des espions à Macao, qui pouvaient librement aller partout, d'autant que la ville étant en paix ne songeait à rien moins qu'à envahir la Chine, tous les passages étaient ouverts. Les espions furent quelque temps à Macao en toute sorte de liberté, puis s'en retournèrent pour assurer le lieutenant qui les avait envoyés, qu'on ne parlait ni de guerre ni de soldats à Macao, qu'on n'y faisait aucun apprêt, & qu'il n'y avait rien de ^{p.284} semblable aux faux bruits qu'on avait fait courir ; qu'au contraire toutes choses y étaient paisibles, si ce n'est que la ville était divisée en deux factions pour les querelles particulières de quelque bourgeois.

Avec ces avis, qui furent promptement donnés au vice-roi, le temps fit bientôt paraître la vérité, & dissipa ces fausses ténèbres : si bien que la ville de Canton ouvrit ses portes, & se mit en repos. Ce qui servit encore de beaucoup pour arrêter cet orage, fut la venue d'un mandarin, duquel nous avons déjà parlé une autre fois, à l'occasion d'un semblable tumulte excité contre nos Pères en la ville de Xaocheu, qu'il apaisa par sa prudence & par son autorité. Il était allé à la cour, d'où il revint pourvu de belles charges, & comme nous regrettons

extrêmement son absence, parmi toutes ces brouilleries nous nous réjouîmes également de sa présence, qui ferma la bouche à la calomnie. Il avait connu nos Pères depuis longtemps, & nouvellement il avait contracté une étroite familiarité avec ceux de Pequim : de sorte que nous n'eûmes rien à craindre pour ce coup ; mais comme cette province peut justement être comparée à une mer orageuse, elle n'est jamais sans tempêtes, les unes succédant aux autres, jusqu'à la totale destruction de notre résidence de Xaocheu.

L'an 1613, soit que Notre Seigneur voulût punir les habitants de cette ville, s'étant rendus indignes des grâces qu'il leur avait préparées, ou qu'il voulût mettre nos Pères en un autre lieu plus commode, avec plus de sûreté & de repos pour leurs ministères, les lettrés, les bonzes, & tout le menu peuple se bandèrent contre nous, criant aux étrangers, avec tant de violence & de furie, que les mandarins ne pouvant leur résister furent contraints de porter sentence de bannissement contre nous : il est vrai que le ban ne fut pas hors du royaume, qui était le principal sujet de nos appréhensions.

En conséquence de ce jugement, ils pillèrent notre maison, & commirent les autres insolences, qui sont ordinaires à cette sorte de personnes en semblables rencontres : & puis ils mirent un marbre sur notre porte, comme une marque de leur victoire, ^{p.285} avec une grande inscription contre l'honneur de nos Pères & de notre sainte foi. Mais comme l'ardeur du peuple se fut un peu modérée, les chrétiens effacèrent une nuit cette écriture.

Nos Pères étant ainsi chassés de cette ville, au grand contentement des païens, & avec un regret sensible de tous les chrétiens, qui ne pouvaient arrêter leurs larmes en cette triste séparation, ils se mirent sur la rivière & montant contre le cours de l'eau, vers le septentrion, ils arrivèrent en peu de jours à la montagne Muilin où est la source de ce grand fleuve, & au pied de laquelle est assise la cité de Namhium, qui sert de bornes à la province. Ce fut sur cette montagne que s'arrêta notre vaisseau, sous la conduite du Ciel, comme l'arche de Noé sur les montagnes d'Arménie. Nos Pères, sans avoir demandé permission, ni

parlé à aucun des mandarins, mettant toute leur confiance en Notre Seigneur, cherchèrent une maison à louer en ville, qu'ils trouvèrent aisément, sans que personne s'y opposât. Quand Dieu, qui dispose de toutes choses & qui tient les cœurs des hommes en sa main, se mêle d'un affaire, le succès en est heureux, sans beaucoup de peine. Ils s'établirent là, avec le peu de meubles qu'ils purent sauver du naufrage de Xaocheu, & dressèrent une chapelle dans leur maison. Le bruit de la venue de ces étrangers ne se fut pas sitôt répandu, que la curiosité des habitants & leur concours ouvrit la porte à la prédication de l'Évangile.

De façon que le père Gaspard Ferrera, qui s'occupait en ce travail, commença de baptiser quelques néophytes. Et je me souviens, que passant par là l'année après pour aller à Nanquim, j'y trouvai des chrétiens non pas en grand nombre à la vérité, mais bien instruits, qui jouissaient d'une profonde paix, jusqu'à la persécution de Nanquim, qui s'éleva l'an 1616.

@

CHAPITRE VI

Des progrès de la religion, aux résidences de Nancham & de Nanquim, & de la mort du père Matthieu Ricci

p.286 Les pères Emmanuel Diaz & Jean Soarez travaillaient fructueusement dans la résidence de Nankam, capitale de la province de Kiamsi : & bien que la plus grande partie de ces nouveaux chrétiens fût du menu peuple, il y avait néanmoins parmi eux quelques gentilshommes ; & même des parents du roi, qui avaient été lavés des eaux du baptême, & qui servaient d'exemple & de modèle à cette nouvelle Église, pour leurs rares vertus. J'ai connu depuis quelques-uns de ceux-là, qui vivaient exemplairement, & quand je partis de la Chine, Dom Pierre était encore en vie. C'est ce personnage si renommé dans nos annales, pour avoir fait paraître l'esprit & la dévotion d'un vrai chrétien en toutes sortes de rencontres, & le courage, & la confiance d'un généreux martyr au plus fort des tourments : sa maison a toujours servi de refuge à nos Pères, & d'église aux chrétiens ; où ils trouvent encore à présent une retraite assurée parmi les persécutions, qui ne manquent jamais dans les nouvelles conquêtes, que fait Jésus-Christ, par l'entremise de ses prédicateurs.

Plusieurs des parents du roi ont leur demeure arrêtée & ordinaire en cette ville, la plupart fiers & insolents, tant à cause de leur noblesse, que de leur fainéantise. On ne saurait croire les maux qu'ils nous ont fait : jusque là, qu'ils avaient un jour résolu de surprendre notre maison, & de nous chasser, ce qu'ils eussent exécuté, sans l'arrivée d'un nouveau gouverneur, qui nous ayant déjà connu ailleurs, empêcha ce coup, & nous prit sous sa protection.

Les lettrés, qui n'ont reçu que le premier degré, & qui ne p.287 sont au plus que bacheliers, sont une autre espèce de gens fâcheux & impudents. Ceux-ci avaient aussi pris à tâche de contrôler la loi chrétienne, & de persécuter les prédicateurs qui l'annonçaient, comme

ils ont fait souvent, & une fois entr'autres, que plusieurs d'entre eux conspirèrent d'arracher cette mauvaise semence (c'est ainsi qu'ils parlent) & dressèrent une requête contre quelques-uns de nos Pères, qu'ils nommaient, les accusant d'être traîtres au roi, & sur ce pernicieux dessein de s'être dispersés par cinq diverses provinces du royaume, avec une merveilleuse correspondance des uns aux autres ; de roder le long des rivières comme des voleurs, qui remplissent toutes les côtes de brigandages & de meurtres ; d'empêcher qu'on ne révère les images des anciens, & qu'on n'adore les pagodes, qu'ils mettent en pièces, & réduisent en cendres ; d'enchanter le peuple rouge, & de lui faire adorer & reconnaître pour le vrai Dieu la statue d'un More, c'est ainsi qu'on nomme les Européens en cette province ; de faire des assemblées, & détourner le peuple de ses affaires ; d'avoir attiré toute la ville à leur parti, & de s'être tellement multipliés, qu'ils montaient jusqu'au nombre de vingt mille. Ils inventèrent tant d'autres choses & si épouvantables, qu'il n'y eut personne qui ne jugeât que nos Pères étaient entièrement perdus, vu principalement le prodigieux nombre des ennemis qu'ils avaient à combattre ; & la qualité des lettrés, qui leur faisaient une cruelle guerre avec leur plume, dont ils savent bien se servir, quand il en est besoin.

Le mémoire fut présenté aux magistrats, & les Pères cités en jugement, & interrogés de leur vie, de leurs mœurs, & de la doctrine qu'ils enseignaient. Ils rendirent raison de ce qui concernait leurs personnes avec une audience favorable ; & pour le fait de la doctrine qu'ils prêchaient, ils présentèrent aux mandarins, au lieu de mémoire, un catéchisme composé & imprimé en chinois. On ne saurait dire comme ce petit livre fut bien reçu des juges, qui furent ravis à la lecture des fondements de notre foi, & des principes de toutes les vertus qui composent le corps du christianisme ; mais surtout ils louèrent & ^{p.288} approuvèrent les dix commandements de notre Décalogue. Enfin l'affaire eut tout un autre succès que ne pensaient & n'attendaient nos ennemis : & les Pères reçurent une sentence si favorable de cette auguste compagnie, que la loi divine fut louée &

approuvée publiquement par la bouche des gentils ; notre résidence dans cette ville confirmée par un arrêt définitif qu'ils n'avaient encore peu obtenir. Ainsi la croix de Jésus-Christ éleva ses trophées sur les ruines de l'enfer ; ceux qui étaient déjà chrétiens marchèrent partout avec liberté ; & les autres qui voulurent embrasser notre religion le firent sans crainte & la tête levée. Et certes il y en eut de ce nombre une grande quantité, qui firent des actions dignes de l'esprit du christianisme, & qui donnèrent des exemples d'une rare vertu, que j'omets à dessein, de peur d'être trop long, me contentant d'un seul, que j'ai ouï raconter un peu devant mon départ de la Chine, de la propre bouche du même chrétien, à qui la chose est arrivée.

J'étais à l'église en cette ville, la capitale de la province, quand je vis entrer un homme que je ne connaissais point pour prier Dieu ; j'attendis qu'il eût fait sa prière, & qu'il sortît pour savoir qui il était.

— Mon Père, me dit-il, je suis chrétien, natif de cette ville, mais ma demeure ordinaire est à Nanquim, où je suis marchand ; je viens de temps en temps voir mes parents, & la première visite que je rends est à Dieu dans cette église.

— Qui vous a baptisé, lui demandai-je ?

— C'est le père Jean de la Rocque en la façon que je vais dire. J'étais malade, il y avait quelques années, & avais dépensé le meilleur de mon bien auprès des médecins, sans trouver aucun soulagement. Mes amis me visitaient, ayant compassion de moi, & entre autres deux chrétiens, qui me conseillèrent de faire comme eux, & d'embrasser la vraie religion, m'assurèrent que Notre Seigneur ferait ce que les médecins n'avaient pu faire, & me rendrait la santé. Je répondis : si votre Dieu me veut guérir, je lui promets de me faire chrétien. Ce fut assez : ils allèrent virement trouver le Père, & lui demander de l'eau bénite pour me la faire boire, espérant qu'elle aurait plus d'effet que toutes les drogues des médecins. Le Père néanmoins n'en fut pas d'avis. S'il veut se faire chrétien, à la bonne p.²⁸⁹ heure, dit-il, peut-être que

Notre Seigneur lui rendra la santé s'il le juge à propos pour son service : au moins lui donnera-il la santé de l'âme, qui est toujours plus certaine & plus nécessaire que celle du corps. Le bras de Dieu n'est pas affaibli, ni sa main raccourcie ; il ne fait pourtant des miracles, que quand il veut : & s'il ne lui plaisait pas en cette occasion de faire paraître sa puissance, faudrait-il pour cela que le gentil désistât d'être chrétien ? Ils retournèrent pour me consoler, mais je demeurai peu satisfait de leur réponse. À deux jours de là, les mêmes me revinrent voir, avec un autre chrétien nommé Pierre, homme fervent & zélé, à qui les deux autres racontèrent ce qui s'était passé avec le Père. Qu'était-il besoin d'aller trouver le Père, répliqua-il, n'y a-t-il pas de l'eau bénite dans ma maison ? Faisons-en boire au malade, & Notre Seigneur le guérira. Il alla dans sa maison, m'en apporta dans un petit vaisseau, & m'en fit prendre, & tout d'un coup je recouvrai la santé, que je n'avais pu trouver parmi les médecins durant plusieurs années. Me trouvant guéri, je me lève de mon lit, je m'en vais promptement à l'église, pour remercier Notre Seigneur, je me fais instruire en la foi, & étant suffisamment instruit je reçois le baptême.

Plusieurs effets semblables arrivent tous les jours, que la vertu de Dieu opère pour favoriser cette Église naissante, confirmer les chrétiens, & consoler ses prédicateurs, mais j'ai particulièrement voulu raconter celui-ci, pour l'avoir su de la personne même, à qui la chose est advenue.

La résidence de Nankim jouissait cependant d'une profonde paix ; les Pères s'acquerraient du crédit, & gagnaient de plus en plus la faveur des magistrats & les bonnes grâces des mandarins : les fidèles croissaient de jour en jour en nombre & en dévotion ; & pour s'avancer davantage au service de Dieu, ils avaient érigé une congrégation à l'honneur de la sainte Vierge sa mère, avec les fruits qu'on reçoit ordinairement de la protection de cette grande reine.

Des personnes de grande considération se présentèrent au saint baptême entre lesquelles fut Quitaïzo, digne d'une louange immortelle, pour les grandes choses qu'il a faites ou procurées ^{p.290} en cette ville par son travail, ou par son autorité, en faveur des Pères. Ce grand homme encore païen était le meilleur de nos amis, qui louait & approuvait extrêmement la loi chrétienne, la tenait pour la plus véritable, & la plus sûre : mais il était travaillé du même mal que plusieurs autres ; les difficultés, qu'il faut surmonter en la pratique des vertus qu'elle commande, l'en détournaient. Il vint enfin à surmonter toutes ces considérations, & à se vaincre lui-même. Il se fit baptiser & voulut être nommé Ignace, après une profession publique si résolue & courageuse, qu'elle consola nos Pères, & renforça tous les chrétiens. Il ne se contenta pas de la réciter, il voulut encore l'écrire, & la donner au public, comme un témoignage de sa confiance. J'ai jugé à propos pour le bien de plusieurs de la rapporter en cet endroit. Elle dit ainsi :

Kui Ignace, qui suis né l'an cieü, à la deuxième lune, (c'est à peu près au mois de mars l'an 1549) en la ville de Ciancieu, au pays de Sucieu, de la province de Nanquim, dans le royaume Tamin, ainsi nomment-ils le royaume de la Chine ; porté d'une profonde révérence, & poussé d'une vive douleur de mes péchés, je veux implorer la miséricorde de Dieu, & lui demander pardon, afin qu'il m'accorde les eaux salutaires du baptême, pour être enrôlé au nombre de ses enfants ; & qu'il me communique les grâces abondantes pour entrer dans la sainte église, considérant à part moi les années que j'ai vécues, & me voyant âgé de cinquante-sept ans, sans avoir jamais jeté les yeux sur la loi de Dieu, ni ouvert les oreilles, pour entendre les grandeurs de son nom : mais plutôt ayant suivi la secte & les superstitions de Scechia (l'un des plus fameux idoles de la Chine), quoique je susse très bien qu'elles choquaient la raison, & qu'elles étaient contraires à la vérité ; j'ai un extrême regret de mon péché, qui me semble infini, & qui sans doute ne mérite pas moins que les peines d'enfer. Le

bonheur a voulu pour moi, disons mieux la providence divine, qui dispose du temps & de l'éternité, fit que je me rencontrais ces dernières années avec les maîtres de la vérité venus de l'Occident, à savoir Matthieu Ricci & Lazare Catanée avec Sébastien Fernandez leur compagnon. Ceux-ci ^{p.291} furent les premiers qui m'expliquèrent les mystères de Dieu & depuis peu m'étant trouvé avec Jean de la Rocque & François Martinez, j'ai été confirmé par leurs discours dans la créance que j'ai, que le Ciel, la Terre, les hommes, & toutes choses sont des ouvrages de Dieu qui dépendent de lui, & relèvent de son autorité. Qu'entre toutes les lois & sectes, il n'en est point d'autre, que celle qu'ils professent, qui soit conforme à la vérité ; que Dieu seul pardonne les péchés par l'entremise de ses ministres ; que lui seul pareillement confère la gloire du paradis à ceux qui ont une véritable & sincère douleur de leurs péchés. Et pource que je crois, que l'homme peut par les moyens, qui sont institués, obtenir la grâce de Dieu & jouir de ses bienfaits, je le supplie de me remplir de ses vérités, afin que je puisse exécuter ses volontés, adorer & servir sa Majesté d'un courage ferme & constant, & me conformer entièrement à ses commandements & saintes coutumes. Dès le jour que j'aurai reçu les eaux du baptême qui lavent & nettoient toutes les tâches de l'âme, je promets à l'avenir de déraciner de mon esprit toutes les sectes des faux dieux, & toutes leurs vaines maximes contraires à la raison : & de renoncer à tous les désirs superflus des richesses, aux vanités du monde, à toutes les faussetés & sottises du siècle pour terminer tous mes désirs & toutes mes pensées aux volontés de Dieu. J'obéirai au Père souverain, & suivrai le droit chemin de sa loi : & tâcherai le plus soigneusement qu'il me sera possible par la mortification de mes sens, de remettre la lumière de la raison, que Dieu m'a donnée, dans son premier éclat, je commencerai par moi-même, & puis tâcherai de

communiquer aux autres les grâces que je recevrai de sa main libérale.

Pour ce qui concerne les articles de la foi, quoique je ne puisse pas dignement comprendre la grandeur de chacun des mystères ; je m'y sou mets néanmoins de tout mon cœur, & crois fermement tous les points qu'ils contiennent, suppliant le saint Esprit qu'il me veuille éclairer de ses lumières, pour les mieux pénétrer. Maintenant donc que je commence à ressentir les premières impressions de la foi, mon cœur est comme un tendre épi, qui n'est pas encore en sa maturité : c'est pourquoi je prie ^{p.292} la reine Mère de Dieu de me vouloir donner le courage & la force, intercédant pour moi, auprès de son fils, afin que jamais ma volonté ne vienne à chanceler dans les résolutions qu'elle a prises, de perfectionner les facultés de mon âme, & de m'obtenir un cœur pur & net : de m'ouvrir la bouche pour annoncer sa divine loi par tout notre royaume, & faire en sorte qu'il n'y ait aucun Chinois, qui ne connaisse la loi du vrai Dieu, & n'obéisse à ses commandements.

Telle fut la profession d'Ignace. Après lui, le père Jean de la Roque, supérieur de la résidence de Nankim, baptisa de sa main le docteur Paul, dont nous décrivons la vie sur la fin de cette histoire, que je peux nommer à juste titre la colonne de la chrétienté de la Chine, si célèbre dans les annales de notre compagnie ; si considéré dans le royaume, pour avoir exercé la charge de colao, qui est la première sans aucune difficulté : si zélé pour la religion, si diligent observateur de la loi de Dieu, si humble, si vertueux, & si saint, qu'on pourrait écrire de lui de rares merveilles, si nous voulions donner la liberté à notre plume de mettre sur le papier ce que nous en savons.

La ville de Nankim n'était pas assez grande pour contenir la semence de l'Évangile, il y en avait suffisamment pour remplir toute la province du même nom, mais il fallait une occasion pareille, à celle que trouva le père Lazare Catanée, qui étant allé visiter le docteur Paul déjà chrétien en la

ville de Scianhaj, où il était, pour rendre les derniers devoirs, & célébrer les funérailles de son défunt père, trouva tant de bonnes dispositions aux habitants du pays à recevoir la parole de Dieu, qu'incontinent après la messe cinquante personnes furent lavées des eaux du baptême, & en moins de deux ans, le nombre des chrétiens crût jusqu'à deux cents, la plupart gagnés à Jésus-Christ par les bons exemples du docteur Pol.

Il est vrai qu'ils furent puissamment émus à la vue de quelques miracles, que Dieu opéra par le ministère de ses prédicateurs ; comme l'expulsion des diables des corps possédés, la guérison des malades, & plusieurs autres effets prodigieux, qui furent comme une douce pluie versée sur cette nouvelle ^{p.293} chrétienté, qui arrosa la terre & lui donna cette admirable fécondité, qui a produit tant de beaux fruits, que nous avons recueillis, & que nous recueillons tous les jours dans la maison, qui fut dès lors fondée en cette ville, & nous pouvons dire, sans mentir, que c'est la partie la plus saine, & la plus sainte des chrétiens de la Chine.

Tandis que les Pères s'employaient avec tant de travaux vers le Midi dans trois résidences, le père Matthieu Ricci ne demeurait pas oisieux à Pequim ; au contraire il était si occupé qu'à peine avait-il le temps & le loisir de respirer, en partie pour les fréquentes visites qu'il était obligé par bienséance & par civilité de rendre aux Chinois, qui se tiennent offensés contre ceux qui leur refusent cette sorte de compliments ; en partie aussi pour les excellents livres qu'il composait, & qui non seulement le mettaient en réputation parmi les hommes doctes, mais encore donnaient du crédit à notre religion, & gagnaient plusieurs gentils par la force de ses raisons, autant que par la nouveauté de quelques événements miraculeux que Dieu fit éclater à leurs yeux, comme d'un jeune néophyte, injustement condamné à la mort, qui en fut délivré par une faveur extraordinaire de Notre Seigneur, qui s'apparut la nuit au juge, & lui commanda de sauver cet innocent. Deux autres, dont la santé était désespérée, furent guéris par le secours de la sainte Vierge, qui se montra visiblement à eux, leur parla, & les consola.

Nonobstant ces grands emplois, le père Matthieu n'abandonnait point les autres fonctions de sa charge, étant supérieur de la résidence, & de la mission qu'il gouvernait avec beaucoup de soin, de prudence & de charité. Mais enfin les travaux continuels l'accablèrent, & Notre Seigneur, qui le voulait conduire au port, après tant de tempêtes, rendit tous les remèdes des médecins inutiles contre la maladie, qui l'enleva de ce monde. Il demanda & reçut tous les sacrements avec une grande dévotion, & avec des sentiments proportionnés à la piété qu'il avait fait paraître durant toute sa vie. Les autres Pères lui demandèrent avant que de mourir, sa bénédiction, & l'éclaircissement de plusieurs difficultés. Entr'autres, un se plaignant à lui de ce qu'il ^{p.294} les abandonnait en un temps qu'ils avaient plus de besoin de sa conduite, il répondit :

— Je vous laisse la porte ouverte à des grandes conquêtes : mais sachez qu'il vous faudra donner de grands combats.

Et ainsi s'entretenant tantôt avec les Pères, tantôt avec les autres chrétiens, & le plus souvent élevant son cœur & sa voix vers le Ciel avec des colloques amoureux, étant étendu sur son lit, sans se remuer, il ferma les yeux comme s'il eut été surpris de quelque doux sommeil, & rendit son âme entre les mains de Notre Seigneur, au grand regret de tous les chrétiens, & même des gentils, qui ne le nommaient point autrement que l'homme parfait, le saint & l'apôtre. Je n'en dirai pas davantage, vu que sa vie est couchée au long dans l'histoire du père Trigault.

@

CHAPITRE VII

De la sépulture qui nous fut accordée par le roi, des progrès de la religion chrétienne jusqu'au temps de la persécution de Nanquim

Nous avons déjà dit, que c'est la coutume parmi les Chinois d'avoir un lieu destiné pour la sépulture des morts. Les nôtres, qui n'avaient pas bonnement assez de place, pour se loger durant leur vie, n'en avaient point du tout pour être mis après leur mort. C'est ce qui leur donna de la peine à trouver un lieu commode pour enterrer le père Ricci, mais Notre Seigneur, qui aime les siens, & qui honore ses serviteurs, les fit penser à une chose bien difficile, & comme je crois tout à fait impossible, sans une assistance particulière du Ciel, vu les coutumes de la Chine. Qui fut de demander une faveur au roi, & de supplier sa Majesté qu'il accordât une place pour la sépulture du défunt. Ce qu'ils firent par une requête qu'ils présentèrent, avec les raisons de leur demande, sans considérer ^{p.295} d'ailleurs l'importance de cette affaire, & les difficultés qui en pouvaient naître.

Le colao même qui était de leurs amis, jugea qu'il était impossible de faire passer cette requête, sous les formes ordinaires, qu'on observe à la cour. Néanmoins après avoir recommandé l'affaire à Notre Seigneur, on ne laissa pas de la mettre entre les mains du mandarin, qui avait charge de la présenter, & Dieu nous fit la grâce qu'elle passa dans la chancellerie, sans aucune opposition, qui était la plus grande difficulté de toutes, & presque insurmontable, au jugement des hommes. Puis elle fut présentée au roi, qui fut sans doute poussé à nous favoriser par la main toute puissante de celui qui tient les cœurs des rois, outre les présents qu'il avait reçu de nos Pères, & principalement l'horloge qu'il avait devant les yeux : de sorte qu'il remit la chose à son colao, suivant la pratique ordinaire, & le colao la renvoya au conseil des Coutumes, qui connaissent des affaires des étrangers. Ce conseil l'ayant vue & considérée jugèrent que comme c'était une

grâce du roi, c'était aussi au conseil du Domaine du roi d'en prendre connaissance. Nos Pères en ayant eu le vent, firent si bien qu'ils tirèrent la cause de cette deuxième chambre, où ils n'avaient aucun ami, qui pût les assister, & la remirent dans le conseil des Coutumes, où par le moyen de leurs amis, elle fut jugée en leur faveur de la façon qui s'ensuit.

« Votre Majesté ayant fait commandement que le conseil, auquel il appartiendrait, jugeât de cette affaire : & étant tombée entre nos mains, nous avons recherché les ordonnances, & les lois du royaume, parmi lesquelles il y en a une qui dit ainsi : Si quelque étranger de ceux qui ont coutume de venir dans le royaume, meurt sur les chemins, fût-ce même un vassal, c'est-à-dire un de ces anciens rois & princes, qui relevaient de cette couronne, & venaient rendre leurs hommages à la cour, le trésorier de la province, où sera mort le défunt, lui assignera un lieu pour sa sépulture, & lui fera élever un tombeau de pierre avec une inscription, qui marquent ses qualités, & le sujet de son voyage. p.296

De plus une autre loi porte que si l'étranger qui entre dans le royaume, meurt après son entrée à la cour, avant que d'avoir été récompensé du roi, suivant les anciennes coutumes, le gouverneur de la ville fera les frais des funérailles ; mais s'il avait été récompensé, elles se feront à ses dépens.

Conformément à ces deux lois (dont je ne vois pas bien comment on peut tirer aucune raison pour appuyer notre demande, vu que les Pères avaient été déjà récompensés du roi) le mandarin sut si bien ajouter toutes choses, & trouva tant de raisons de bienséance & d'équité, pour faire accorder au père Jacques Pantoya la grâce qu'il demandait au roi pour la sépulture de son compagnon ; que dès aussitôt que le roi eût lu la requête, il l'agréa, & commanda au colao d'y répondre en la forme ordinaire. Le colao écrivit, qu'il trouvait bon qu'on accordât aux étrangers la faveur qu'ils demandaient : & puis le roi la signa de sa propre main.

Cette expédition termina tout d'un coup nos peines présentes, & nos appréhensions pour l'avenir ; aussi nos Pères en remercièrent Notre Seigneur, comme d'un double bienfait : qui ne s'arrêtait pas à la seule maison de Pequim, mais s'étendait à toutes les résidences du royaume, & ne servait pas seulement pour la sépulture des morts, mais encore pour la sûreté des vivants ; étant fort probable que le roi, qui nous donnait une place dans son royaume après notre mort, nous accordait ensemble une maison, où nous pussions loger en liberté durant notre vie. Aussi le don portait ces paroles exprès : pour ensevelir le père Ricci, avec ses compagnons, & de vrai tous ceux des nôtres, qui meurent à la cour, n'ont point d'autre sépulture.

La première partie de cette affaire, qui semblait être la plus fâcheuse, consistant en l'obtention, ayant réussi si heureusement sans aucune difficulté, l'autre qui regardait l'exécution, ne pouvait pas manquer de traverses. Mais nous en vînmes aussi à bout, avec l'aide des mandarins nos amis, & par l'adresse du père Pantoya, qui fit présent à tous les autres juges de ce que notre pauvreté nous permettait de posséder, & de ce que les Chinois prisent beaucoup, qui sont des cadrans d'ivoire, que ce père faisait ^{p.297} à la perfection. Nous avons de plus le colao, c'est-à-dire tout pour nous : lequel nous témoigna tant de bonne volonté en cette occasion, que le père Pantoya sur la crainte qu'il eut, que ce grand nombre d'affaires de conséquence, qui passent tous les jours par son esprit, ne lui fît perdre la mémoire des étrangers, l'étant allé visiter à dessein de lui en toucher un mot : dès aussitôt qu'il eut ouvert la bouche, le colao, le prenant par la main, lui dit :

— Je me suis souvenu de vous, & me doutant que l'affaire pourrait tirer en longueur, je l'ai faite venir à moi : & puis je l'ai mise entre les mains du gouverneur, le priant d'en avoir un grand soin, bien qu'il n'eût pas besoin de mes prières, ni de ma recommandation, étant assez porté de lui-même à vous servir ; & je m'assure, qu'il en priera de même tous les autres mandarins, à qui votre affaire doit être communiquée.

À la recommandation de tant de personnes d'une si éminente qualité, le don que le roi nous faisait, fut non seulement enregistré, mais reçu avec honneur : & les moindres officiers, qui doivent tenir la main à l'exécution de pareils mandements, eurent incontinent ordre de nous chercher un lieu : ce qu'ils firent au plus tôt avantageusement, émus par l'estime qu'ils voyaient que les magistrats, desquels ils dépendent absolument, faisaient de nos personnes, & par l'honneur qu'ils nous rendaient. Ils nous trouvèrent quatre différentes places ; & d'autant qu'elles étaient toutes également commodes, ils nous vinrent prier de voir & de choisir celle qui nous plairait davantage, & qui serait plus à notre bienséance pour en faire le rapport au roi.

Il y en avait une de ces quatre près les murailles de la ville, avec une grande & riche maison, accompagnée d'un beau jardin, qui autrefois avait été le jardin d'un des premiers eunuques du palais, qui était en prison, condamné à la mort pour ses crimes. Cetuy-ci avant que d'être condamné par sentence des juges, voyant ses affaires désespérées, & que tout son bien devait être confisqué au roi, s'avisa d'un bon expédient pour conserver sa maison. Il fit changer l'entrée, comme si c'eût été un monastère de bonzes, & convertit sa salle en un temple d'idoles, avec cette auguste inscription : *Le temple de* ^{p.298} *la bonté*. Ce lieu était commode, & comme il n'y avait qu'un seul bonze dedans, il semblait qu'il fût abandonné, & qu'il n'y aurait pas grande peine à l'obtenir : Nos Pères ne savaient pas que l'eunuque fût encore en vie : mais aussitôt qu'ils en furent assurés, ils ne voulurent point perdre d'avantage de temps à chercher un autre lieu. Nous choisîmes celui-là, comme le plus commode.

Un mandarin, qui prétendait tirer de nous quelque somme d'argent, proposa qu'on fît priser la place, mais on lui répondit très à propos, que les présents du roi étaient sans prix, & qu'ils ne devaient point être mis à l'enchère. Après qu'on eut donné avis au gouverneur de nos poursuites, du lieu & du propriétaire, il expédia nos provisions en cette forme. Le temple de la science de la bonté ne doit point être acheté, puisqu'il est au roi, en conséquence de la sentence de mort portée

contre l'eunuque qui le possédait. Que le bonze qui est dedans, soit congédié, & que le père Jacques Pantoya & ses compagnons, soient mis en possession.

Ce mandement fut exécuté de même que si c'eût été une sentence : car nos Pères craignant que le bonze ne fît quelque difficulté d'obéir, & ne leur donnât de la peine, prièrent le gouverneur qu'il l'envoyât chercher, & qu'il le fît sortir de son temple. Le gouverneur qui ne demandait que des nouvelles occasions de les obliger, dépêcha deux hommes qui l'emmenèrent tremblant de peur, & ne sachant que penser de ce message ; à cause que telles visites sont toujours à craindre, & pleines de danger. Il reçut commandement de vider au plus tôt la place sans mot dire, & de chercher un autre logis. Il obéit volontiers, se voyant quitte à meilleur marché qu'il ne croyait, & dès le même jour, nos Pères accompagnés de quelques chrétiens prirent possession du temple, de la maison, & du jardin, & rendirent grâces à Dieu d'un si heureux succès, comme si la chose eût été faite, ne prévoyant pas ce qui devait leur arriver par après, & les oppositions qui se devaient former contre eux.

La diligence qu'on apporta pour terminer au plus tôt l'affaire & pour la tenir secrète, fut cause que l'eunuque qui était en ^{p.299} prison, ne put rien savoir de ce qui se passait au temple, qu'il pensait encore être à lui. Mais après qu'il eut appris qu'on l'avait donné à des étrangers, on ne saurait s'imaginer les plaintes & les murmures que formèrent ses parents, ses amis, & ses écoliers contre cette possession secrète, & les efforts qu'ils firent les uns d'une façon & les autres de l'autre pour faire rompre le don du roi, & révoquer la sentence du conseil.

Premièrement une troupe d'eunuques les moins considérables s'en alla dans ce temple, où il n'y avait pour lors qu'un Frère. Après plusieurs discours, ils lui montrèrent qu'il y avait dans la maison quantité de meubles, qui n'étaient point compris dans le don du roi : & puis comme ils virent qu'ils ne pouvaient rien gagner, ils changèrent de langage, & s'adressèrent à l'idole. Les uns disant, à Dieu, à Dieu pour jamais, car je ne pourrai jamais entrer librement en cette salle. Un

autre vomissant sa colère, masse de fange, disait-il à son idole qui était pétrie de terre cuite, quel secours puis-je espérer de toi, si tu n'a pas eu sa force de te défendre toi-même en ta maison ? Tu es indigne qu'on te regarde, tu ne mérites aucun honneur, aussi ne te rendrai-je jamais aucun service, & jamais tu ne me verras à tes pieds. Un autre disait assurément, cette statue avait le nom d'une autre idole ; elle a été changée, & je me doute qu'elle n'ait vendu son droit à celui qui la possède.

Les autres eunuques, qui étaient plus en considération, n'oublièrent rien pour empêcher l'aliénation de ce temple ; ils se fortifièrent du crédit des principaux eunuques du palais, & de l'autorité des mandarins du dehors, & de plusieurs personnes puissantes pour venir à bout de leur dessein. Peu s'en fallut qu'ils ne gagnassent le *culikien*, qui est celui qu'on nomme le secrétaire de la Pureté, qui a l'intendance sur tous les eunuques, & qui approche de plus près la personne du roi. Néanmoins comme il eut su, que tout ce qui s'était passé, était par les ordres du roi, il ne voulut point s'en mêler.

Mais il y eut bien d'autres personnes de plus grande autorité que lui : la reine même mère du roi adonnée plus que tout autre au culte des idoles, fut sollicitée par un eunuque son ^{p.300} favori, qui comme un premier mobile donnait le branle à toute la faction d'interposer son autorité auprès du roi son fils ; & d'empêcher qu'un temple consacré à leurs Dieux, qui avait tant coûté, ne fût donné à des étrangers, qui non seulement ne leur rendaient aucune adoration, mais qui les mettaient en pièces & les faisaient brûler. Ce qu'il prononçait la larme à l'œil. Mais tant s'en faut qu'elle voulût écouter leur demande, qu'au contraire elle répondit, comme on a su depuis, que tant plus le temple était magnifique, d'autant plus faisait-il paraître la magnificence du roi ; & que si les étrangers sachant qu'on eût parlé d'eux à leur désavantage, venaient à en faire leurs plaintes, il n'en faudrait pas davantage pour faire perdre la vie à l'eunuque prisonnier & condamné. Enfin malgré tous les efforts des puissants, & malgré toutes leurs ruses, la providence divine fit triompher de pauvres étrangers de la prudence humaine, & les

conduisit au palais comme des victorieux chargés des dépouilles de leurs ennemis, pour remercier le roi à la façon accoutumée.

Cette maison est éloignée d'une des portes de la ville, environ d'un demi-quart de lieue. Le bâtiment est neuf, n'y ayant pas plus de trente ans qu'il est parachevé, tout fait de briques, qui a coûté à ce qu'on dit, plus de quatorze mille écus, qui est une somme excessive à la Chine. Le corps du père Matthieu y fut porté un matin dans une caisse bien fermée, & vernie par dehors à la façon du pays, avec la croix richement parée, & un grand nombre de chrétiens qui accompagnaient le convoi. Il fut mis dans une chambre au côté de la chapelle, jusqu'à ce qu'on eût fait les cérémonies qui s'observent à la Chine pour les défunts, & puis il fut transporté dans le cimetière qu'on avait préparé tout exprès au bout du jardin ; qui est une chapelle faite en hexagone, bâtie de briques, voûtée par en haut, & revêtue par le dehors de deux murailles tirées en demi-cercle.

Au milieu de ces espaces étaient quatre cyprès, arbres funestes aussi bien parmi les Chinois que parmi nous, qui semblaient avoir été plantés pour ombrager le tombeau du père Matthieu, qui fut pareillement construit de briques, comme les ^{p.301} autres bâtiments ; & au lieu de chaux, on se servit des pièces de l'idole, qu'on avait brisées, pour faire triompher le père même après son trépas, & lui élever un trophée sur son sépulcre, de la ruine des faux dieux. La chapelle fut purifiée, & consacrée à Jésus-Christ le Sauveur des hommes. On y trouva un autel superbe, & au dessus un idole doré depuis la tête jusqu'aux pieds d'une grandeur prodigieuse, que les Chinois nomment *Ticam*, & qui a son empire, à ce qu'ils pensent, sur la Terre & sur les trésors : un vrai Pluton, avec le sceptre en main & la couronne en tête, comme nos princes. Il avait à ses côtés quatre ministres de la même matière & deux grandes tables par le milieu, sur chacune desquelles étaient cinq petits rois de l'enfer. Ces mêmes rois étaient aussi peints de çà & de là sur les murailles, assis dans leurs trônes, condamnant les coupables aux peines d'enfer & tout autour des figures de diables épouvantables avec les mêmes instruments que nos peintres leur

donnent, & les mêmes supplices qu'ils font souffrir aux damnés dans leurs cavernes pleines de flammes & de dragons. Il y avait outre cela une grande balance, & dans un des bassins un homme chargé de crimes, & dans l'autre le livre de leurs prières, qui emportait tous les péchés & mettait en sûreté ceux qui les avaient récitées. Il y avait encore un grand fleuve de feu, qui engloutissait un grand nombre de misérables ; il était couvert de deux ponts, l'un d'or l'autre d'argent, par où passaient des hommes que les prêtres des idoles conduisaient en un lieu de délices. On y voyait encore des bonzes, qui retiraient leurs Pères des flammes & des tourments, malgré les diables & plusieurs autres choses, qui donnent du crédit à leurs prêtres. D'où vient qu'à chaque sorte de supplice, il y avait une inscription conçue en ces termes : *Quiconque invoquera mille fois le nom d'un tel idole, s'exemptera de ce tourment.* Toutes ces choses furent traversées & détruites par nos serviteurs faisant à l'envi, à cause que les Chinois ont de coutume de mettre dans la composition de leurs idoles des pièces de monnaie, des médailles d'or & d'argent, & quelquefois des pierres précieuses. Les murailles furent couvertes & enduites de chaux, & l'image du Sauveur fut élevée sur un nouvel autel.

p.302 La première messe y fut célébrée le jour de tous les saints avec une grande solennité, au son des orgues & des autres instruments de musique : où assistèrent tous les chrétiens, dont les plus qualifiés après une courte exhortation, portèrent le corps du père Matthieu en terre, les autres marchant après, le docteur Paul à la tête de tous, qui aimait le défunt comme son propre père, & le mirent avec les cérémonies de l'église, dans la chapelle destinée pour le lieu de sa sépulture, & consacrée à la mémoire du Sauveur. Il n'était pas raisonnable que le fils fut séparé de la mère. Les Pères pour s'acquitter d'un vœu qu'ils avaient fait, quand ils commencèrent à traiter de cette affaire, bâtirent tout auprès une autre chapelle, à l'honneur de la sainte Vierge.

Sur la première porte on grava cette inscription en deux caractères chinois : *Par la libéralité du roi* ; qui leur est le plus grand honneur, qu'on puisse prétendre à la Chine. La curiosité porta le peuple & les

plus grands à voir notre nouvelle maison ; qui s'en retournèrent tous fort satisfaits, louant & admirant nos procédures, & notre accommodement. Aussi était-ce une chose bien étrange & inouïe, qu'à la face de la cour & du roi même, & qui plus est, avec l'approbation des principaux officiers de la couronne, de pauvres étrangers eussent eu le courage & le pouvoir de renverser les autels, & briser les dieux de leurs ancêtres. Cette grâce extraordinaire que le roi nous avait fait à Pequim, fut bientôt répandue par toutes les provinces, & servit de beaucoup à nos affaires. Car nos maisons furent de là en avant fréquentées avec plus de liberté, nos Pères regardés de meilleur œil, & les fruits de l'Évangile plus abondants.

Nous n'avions en ce temps-là, qui était l'an 1610, que quatre résidences d'une extrémité du royaume à l'autre, sur le grand chemin de Canton à Pequim, allant du midi tout droit au nord. Mais nos Pères ne se contentant pas d'aller d'un pôle à l'autre, désirant encore suivre les routes du Soleil, & porter la lumière de l'Évangile de l'orient au couchant, où sont les plus célèbres villes de ce fameux royaume, le docteur Léon leur en fit naître une belle occasion, lorsqu'il fut obligé de quitter son gouvernement, & de retourner en son pays pour honorer de sa présence les ^{p.303} funérailles de son père, & observer les cérémonies du deuil, qu'on pratique inviolablement à la Chine. Il emmena des Pères avec lui, en partie pour sa consolation particulière, & pour instruire les chrétiens de sa famille, & baptiser les autres qui ne l'étaient pas encore, en partie aussi pour essayer de fonder une maison en la ville de Hamcheu. Le premier rencontre heureux fut du docteur Yam, nommé depuis en son baptême Michel, dont le nom est assez connu dans nos histoires. Il était parent de Léon, & mandarin d'une grande réputation, ayant exercé durant sept ans la charge de chancelier de toute la province de Nanquim, qui n'est pas une petite dignité. Outre qu'il était grandement riche, sorti d'une illustre famille & d'une des premières maisons de la ville, & plus adonné que tout autre au culte des pagodes. Car il avait un temple dans son palais avec des bonzes pour le servir, qu'il nourrissait & entretenait à ses dépens. Il est vrai qu'il péchait en

cela plutôt par ignorance que par malice ; aussi Dieu lui fit-il miséricorde. Il fut l'un des premiers, qui visita nos Pères, & comme il était extrêmement porté aux choses de la religion, il accrocha tout aussitôt une dispute au sujet de sa secte, avec plus de chaleur que de coutume : laquelle il continua le jour suivant, le troisième, & pendant neuf jours entiers, se présentant toujours au combat avec de nouvelles difficultés, & de nouvelles armes, non pas qu'il eût dessein d'impugner la vérité, mais de la produire en évidence, & lui déférer l'honneur de la victoire. Il se rendit enfin le neuvième jour, & se confessa vaincu par ces paroles : un seul & vrai Dieu, une vraie loi, & une véritable doctrine. Et après qu'il fut suffisamment instruit en nos mystères, il se présenta sur les fonds du baptême comme un trophée à Jésus-Christ ; causant autant de joie & de consolation à nos Pères & au docteur Léon son parent, que de honte & de rage aux bonzes, qui furent chassés de sa maison, & leur temple converti en une église sous le nom du Sauveur.

À voir ces deux héros, on eut jugé qu'ils devaient être deux colonnes inébranlables pour soutenir l'édifice spirituel de cette Église naissante ; & leur conversion nous faisait espérer que ^{p.304} plusieurs attirés par leurs exemples à suivre la loi du Fils de Dieu, lui formeraient une gent sainte, une race choisie, & un peuple nombreux en cette capitale ville, la mieux peuplée, la plus riche, la plus délicieuse, & la plus magnifique en temples & autres bâtiments de tout le royaume de la Chine. Mais soit que ce fut pour cette considération, ou pour ce que les jours de sa visite, qui demandaient une plus grande disposition, ne fussent pas encore venus, il s'y faisait si peu de fruit, que les Pères jugèrent plus à propos de céder au temps, & d'abandonner leur maison pour aller en d'autres terres mieux disposées à recevoir les semences de l'Évangile. Mais comme ils n'osèrent pas se fier à eux-mêmes, sans consulter l'oracle en une affaire de telle conséquence, ils communiquèrent leur dessein au père Nicolas Lombard supérieur de la mission, qui ne l'approuva pas tout à fait, aussi ne le rejeta-t-il pas ; mais s'en remit au jugement des Pères de Nanquim, où j'étais pour lors avec huit religieux de notre compagnie. La chose fut mise en délibération, & tous d'une

commune voix conclûmes, ce que l'expérience nous avait enseigné, qu'il ne fallait qu'un peu de courage & de confiance pour faire des merveilles, & que c'était avec ces armes, qu'on avait surmonté des difficultés beaucoup plus étonnantes. Les Pères acquiescèrent à notre avis, & sans plus parler de changer de demeure, s'arrêtèrent en cette ville, ne sachant pas encore les grands biens que Notre Seigneur leur préparait, & que le temps a depuis découverts, par la fondation d'une Église la mieux instruite & la plus nombreuse de toute la Chine, qui nous a servi comme d'un port assuré dans les tempêtes, & comme d'un lieu de refuge au milieu des persécutions.

Les chrétiens se multipliaient pareillement en grand nombre à Xauhoi, qui est une terre qui relève du docteur Paul, où son père, ses domestiques, & quelques autres personnes du lieu furent lavées des eaux du baptême, & quoique nous n'y eussions point de maison arrêtée, il y avait une église qu'on visitait tous les ans pour confirmer les anciens chrétiens, & pour en faire de nouveaux.

On travaillait utilement, on célébrait la messe, on prêchait, ^{p.305} on administrait les sacrements, on pratiquait les cérémonies de la religion, sans aucun empêchement en quatre maisons des plus anciennes. Les chrétiens vaquaient aux exercices de la dévotion, & la plupart des gentils tâchaient de trouver le chemin de leur salut. La foi de Jésus-Christ prenait de jour en jour, de plus fortes racines, & produisait continuellement des fleurs & des fruits nouveaux par les fréquentes conversions. Les ouvriers nous venaient de Macao tous frais, & tous instruits aux coutumes du pays, pour nous aider à recueillir tant de riches moissons. C'était à qui nous aurait, on nous appelait de tous les endroits de la Chine, & les seigneurs ambitionnaient de nous posséder dans leurs terres pour annoncer l'Évangile à leurs sujets.

La ville de Vamcheu voisine de Nanquim témoigna un si ardent désir de nous entendre, & de recevoir de nos bouches, la science du salut, que les lettrés écrivirent une lettre au père Alphonse Vagnon supérieur de la résidence de Nanquim, où plus de quarante avaient signé de leur main, le priant humblement de venir au plus tôt, & de ne les pas priver,

par son retardement, du bien qu'ils espéraient de sa présence. On nous témoignait les mêmes sentiments en plusieurs autres lieux, soit que les habitants nous connussent par nos livres imprimés en leur langue, & par le récit que les gentils faisaient de nous & de nos qualités, qui servaient en cela de guide à leurs compatriotes, & même j'en avais un auprès de moi, qui m'aidait à faire le catéchisme : ou bien qu'ils se fussent affectionnés à notre religion par la hantise familière des chrétiens. Tant y a que leurs bons désirs & leurs instantes prières nous faisaient croire, que l'hiver des tempêtes & des persécutions était passé, & que le printemps poussait des fleurs dignes du paradis de Dieu ; ou pour mieux dire, il semblait que la moisson fut mûre, & qu'elle n'attendit plus que la faucille. Les Pères encouragés par ces heureux succès, & satisfaits de ces belles occasions, qui se présentaient de toutes parts à eux, n'en laissaient perdre aucune ; espérant que les choses iraient toujours en se perfectionnant. Mais qui est-ce qui peut comprendre les jugements de Dieu, & qui jamais lui a servi de conseiller ? Au milieu de nos plus ^{p.306} grandes prospérités, la persécution, dont nous parlerons au chapitre suivant, s'éleva contre nous à Nanquim, où il semblait que nos affaires fussent les mieux affermis, & que notre maison fut la mieux appuyée, pour avoir été bâtie & fondée avec plus de repos, & moins d'oppositions que les autres. Mais soit que Dieu voulût punir les péchés de ce royaume, & les nôtres mêmes en particulier, ou qu'il eût résolu d'éprouver ses serviteurs, la guerre fut déclarée contre les chrétiens.

@

CHAPITRE VIII

La cruelle persécution suscitée contre les chrétiens à Nanquim

Cette persécution qui est la plus épouvantable que nous ayons souffert jusqu'à cette heure, commença l'an 1615 au sujet que je dirai.

Un mandarin, nommé Quiox-in, fut envoyé cette même année de Pequim à Nanquim, pour être assesseur au troisième tribunal, *Lipu*, qui connaît des coutumes, des sectes, des étrangers & de choses semblables. Cetuy-ci, outre l'aversion qu'il avait de notre religion, & de nos Pères, l'inclination extrême qu'il avait à servir les idoles, avait plusieurs raisons particulières pour nous vouloir du mal. Premièrement, un bonze de ses meilleurs amis avait mis en lumière un livre contre les vérités de notre foi, auquel le docteur Paul avait si vivement répondu, que le bonze en mourut de regret. De plus les bonzes de Nanquim lui avaient fait un présent de dix mille écus, afin qu'il nous chassât, & qu'il éteignît tout d'un coup le feu qui s'était pris à leurs temples, & qui s'en allait bientôt consumer leurs idoles. Ajoutez à cela les piques qu'il avait eues à Pequim contre le docteur Paul & à Cechian contre le docteur Michel, qui dans leurs conférences pour le fait de la religion, l'avaient si maltraité & ses idoles, que ne sachant plus que répondre aux raisons qu'ils ^{p.307} mettaient en avant, il convertit son silence en rage, & sa honte en venin. Son dépit s'accrut, quand il ouït dire que deux des principaux mandarins avaient présenté deux requêtes au roi, pour le prier, que nos Pères traduisissent en langue chinoise les livres de l'Europe pour enrichir leurs sciences, & qu'ils reformassent leur calendrier. Le xin ne pouvait supporter qu'on fît tant de cas des étrangers contraires à ses sectes, à la ruine totale du culte des idoles. Ce qui l'animait plus fortement, était l'ambition qu'il avait d'être un jour colao, ce qu'il espérait obtenir en se montrant zélé à la religion de ses ancêtres, & de tenir la main à l'observation des anciennes coutumes & des premières cérémonies du royaume.

Outre les autres choses, qui concernaient sa charge, il pratiqua contre nous une maudite information, & mit en avant des raisons feintes & apparentes, pour nous faire chasser : alléguant que les Pères s'étaient introduits dans la Chine sans la permission du roi, & se servant pour autoriser son dire, d'un mémoire composé par les écoliers de Nanquim qui priaient les mandarins que les nôtres fussent chassés du royaume, comme des personnes pernicieuses au bien public & capables de machiner contre l'État. Autrement, disaient-ils, qui les eût obligés d'abandonner leurs maisons & leurs biens, & de venir chercher un nouveau monde ? Ils se servaient encore du témoignage, ou plutôt de l'imposture d'un de nos voisins, que plusieurs fois pendant l'année, il se faisait en notre maison sous prétexte de quelques solennités & de religion, des assemblées de plusieurs milliers d'hommes & de femmes, qui se retiraient chez eux avant le jour. Qu'on donnait à tous ceux qui se faisaient nouvellement chrétiens cinq ducats d'Alquemie ; qu'on les couchait sur un rôle sous des noms étrangers & inconnus, qu'on leur enseignait à faire le signe de la Croix sur le front, comme une marque de parti & comme un mot de guerre, pour se discerner les uns des autres dans les révoltes. Que nos maisons étaient pleines d'armes, & semblables mensonges assez bien colorés.

De toutes ces pièces ramassées ensemble, il en dressa un mémoire, qu'il présenta au roi, au mois de mai, l'an 1616, dont la ^{p.308} substance était notre entrée secrète & à la dérobée dans le royaume, la promulgation d'une loi contraire à leurs idoles, & à la religion de leurs ancêtres le rapport qui se trouve entre les titres & qualités que nous donnons à notre Dieu, & celles que prend leur roi, de notre Occident avec leur Orient : notre finesse pour corrompre & gagner des amis ; la destruction & le renversement des principes de leur astrologie comme faux & erronés, causés par la lecture des livres de l'Europe. Enfin il concluait, que pour le bien commun il était nécessaire de mettre à mort les Pères, & généralement tous les chrétiens avant qu'ils eussent pris plus de pied & plus de force dans le royaume.

Ce mémoire, qui fut présenté au roi fort secrètement, n'eut aucune réponse dans le temps qu'on devait la recevoir. Le seigneur Michel en fut averti par un mandarin, qui était son ami & du xin : & ne manqua pas d'en donner avis au plus tôt à nos Pères, & de ce qu'ils devaient faire, pour parer à ce coup. Il écrivit lui-même en notre faveur, à plusieurs mandarins, & entre autres au xin, renversant toutes les fausses raisons qu'il pouvait alléguer contre nous, & contre la loi que nous prêchions, néanmoins sans faire aucun semblant de savoir rien de ses mauvais desseins. Enfin comme il vit que l'orage était pour se crever, il convia nos Pères de se retirer dans sa maison à Nan-cheu, jusqu'à ce que la tempête fût apaisée, & la mer calme. Nous tâchions cependant d'attirer Dieu à notre parti, & d'obtenir son secours par le redoublement de nos prières & mortifications, sans oublier la faveur de nos amis. On alla trouver à deux journées de là le docteur Léon, pour lui communiquer l'apologie que le docteur Michel avait composé pour notre défense ; auquel il voulut ajouter un discours qu'il avait préparé à la louange de la loi chrétienne, & de ses prédicateurs, & le fit courir de main en main par la ville avec des conseils utiles & propres pour le temps ; tandis que les Pères faisaient l'office de bons pasteurs & qu'ils encourageaient par leurs exhortations les nouveaux chrétiens à souffrir pour la querelle de Jésus-Christ, & pour la conservation de la foi, & qu'ils les disposaient par la fréquentation des sacrements à supporter la tempête, & ^{p.309} particulièrement par l'usage du Saint Sacrement de l'autel, qui est le pain des forts à se roidir contre la persécution, qui menaçait l'Église. Comme si la guerre eut été déclarée, il y eut un chrétien nommé Jean Vao, personnage docte, prudent & avisé, qui fit faire quatre étendards portant son nom, son surnom, son pays, & sa profession, pour s'en servir au temps de la persécution comme d'une livrée, qui le distinguât des infidèles, & comme d'un signal pour animer les fidèles au combat.

Trois mois s'étaient écoulés, sans avoir pu tirer de réponse au premier mémoire que le xin avait présenté au roi, ce qui l'obligea d'en présenter un autre sur le même sujet, par les mains de Ximxu, *Lipu* du

troisième tribunal de Pequim ; auquel il persuada d'en composer pareillement un troisième, & le joindre avec le sien. Le mathématicien, qui avait porté les nôtres à la correction du calendrier, découvrit leur complot, & tira une copie de leurs requêtes, qu'il envoya promptement à nos Pères & au docteur Pol. Ce bon seigneur composa en une nuit une apologie pour notre justification, & la tint toute prête pour être présentée au roi, quand il en serait besoin, & dépêcha un mandarin son disciple, homme d'intrigues dans les affaires de la cour, vers le président du conseil de *Lipu*, pour l'informer de ce qui se passait, le rendre capable & susceptible de la vérité, & empêcher par ce moyen qu'il ne favorisât le xin. Ce président cacha le venin de son cœur sous de belles paroles ; & puis il dressa un pernicieux mémoire, remontrant que les demandes du xin étaient si justes & si nécessaires à la conservation de l'État, qu'il aurait pensé bien faire, & s'être acquitté des devoirs de sa charge, & sans attendre un commandement exprès de sa Majesté ; il avait ordonné par toutes les provinces, que les Pères fussent chassés du royaume, excepté ceux de Pequim, qu'il voyait trop fortement appuyés : en quoi il taxait assez ouvertement & le roi & les mandarins qui nous protégeaient. Au reste sa remontrance était si bien concertée, & avec des paroles si ambiguës, qu'au besoin il pouvait leur donner telle interprétation, qu'il voudrait.

Ces deux mémoires l'un du xin, & l'autre du président, avec ^{p.310} un autre troisième, furent présentés le quinzième d'août, si secrètement, qu'on n'en put rien savoir : & ensuite ils furent portés par toutes les provinces, le vingtième du même mois par des courriers exprès, comme il se pratique communément à la Chine, avec un mandement particulier, de la part du président, que les Pères fussent appréhendés, & mis en prison. Qui ne s'étonnera du changement de ce peuple étourdi & qui pourra concevoir, comme trois des premiers mandarins aient concerté la ruine de ceux que tout le royaume a eu en admiration, & que la plupart des doctes avaient honoré de leurs visites, & de leurs recommandations : sachant très bien d'ailleurs que les accusations

formées contre eux n'étaient que pures calomnies, qui ne pouvaient procéder que d'un esprit mal fait ?

Sur la minuit du trentième du même mois, un courrier dépêché par le *quoi* de Pequin, nous vint annoncer à Nanquim ce qui se passait à la cour. Nos Pères ayant reçu cette nouvelle, s'en allèrent incontinent à l'église, s'offrir à Jésus-Christ en qualité de victimes, & puis ils retirèrent les images, les vases, & les meubles sacrés, & les portèrent dans la maison d'un chrétien pour être en sûreté. Au point du jour, les pères Nicolas Lombard supérieur de la mission, & Jules Leni partirent pour Pequin, afin de voir quel remède on pourrait apporter à des affaires, qui semblaient désespérés. Les pères Alfonse Vagon & Alvarez Semedo demeurèrent à garder la maison, attendant à tous moments que les sergents ou les bourreaux se présentassent, pour exécuter la sentence du roi. Mais nous eûmes l'honneur d'être visités par de plus honnêtes gens, qui furent trois mandarins envoyés par le président du conseil de Guerre, pour nous signifier qu'il avait charge avec le xin, de nous chasser du royaume. Ils nous témoignèrent le regret qu'ils avaient de notre affliction, connaissant très bien notre innocence, & notre capacité : & nous conseillèrent de céder doucement à la force, & de nous retirer, sans faire aucune résistance, avant d'éprouver les mauvais traitements d'un Barbare, nous donnant des assurances certaines que le président ferait en sorte que nous ne recevions point de déplaisir en notre voyage. Un de ces trois ^{p.311} ajouta qu'en peu de temps notre innocence & la réputation où ceux de Pequin s'étaient mis, nous ramèneraient au port, après la tempête.

Sur le soir nous entendîmes le bruit d'une troupe de soldats, envoyés par le xin, pour entourer notre maison & se saisir des [avenues](#)¹; & le lendemain au lever du Soleil, trois sergents parurent à notre porte, pour se saisir de nos personnes, & visiter tous les endroits de notre logis ; & quoiqu'ils eussent commandement du xin, de nous maltraiter, néanmoins ils se portèrent avec tant de modération que leur courtoisie ne servit pas de peu pour nous faire supporter notre disgrâce avec plus de patience, jusque là même, qu'ils écrivirent au père

Vagnon, une lettre remplie de toutes les civilités chinoises. Ils posèrent des gardes à nos portes, & firent l'inventaire de tous les meubles, qui se trouvèrent à la maison.

Le père Vagnon dépêcha vite un chrétien nommé Donat au père Lombard, pour l'avertir de ce qui se passait, & qu'il prît garde de ne pas tomber dans les filets de notre ennemi. Ce bon chrétien pour tromper plus aisément nos gardes, fit semblant d'être le dépendant du logis & s'étant acquitté de sa commission, s'en revint, & nous apporta à souper, aimant mieux être captif en notre compagnie, que jouir des douceurs de la vie & de la liberté hors de notre maison, comme il pouvait aisément le faire ; & comme les soldats même lui reprochaient, en se moquant, & lui disant qu'il était oiseau de cage. Mais ce courage fait à l'épreuve de ces brocards, s'était rangé auprès de nous au premier bruit de la persécution, résolu de vivre & de mourir avec nous pour la défense de la foi, dont il était si zélé, qu'encore qu'il ne fût qu'un nouveau converti, son exemple & ses instructions en avaient attiré plusieurs autres ; & en effet Dieu lui donna la grâce d'être compagnon de nos souffrances, & d'endurer patiemment les prisons, & les gênes pour l'amour de son Fils.

Les sergents ayant fait l'inventaire de notre pauvreté, scellé nos coffres, & tout ce qui pouvait se fermer, laissèrent le père Semedo malade dans une chambre bien fermée, & firent porter ^{p.312} le père Vagnon dans une chaire, pour [comparoir](#) devant le xin. Au sortir de la maison, l'air retentit des outrages dont la populace accompagna notre captif, le long des rues, avec une si grande foule qu'il fut besoin de se faire faire place à coups de bâtons. Ceux qui le portaient s'arrêtèrent devant la maison du *tauli* parent du xin, pour lui rendre compte de ce qu'ils avaient fait, le Père demeurant cependant au milieu d'une place publique exposé aux injures, brocards & insolences d'un peuple licencieux durant deux heures que les sergents furent avec le *tauli*. Il est vrai qu'ils furent assez civils à leur retour, pour lui faire leurs excuses de ce qu'ils avaient si longtemps tardé, & pour le recommander aux geôliers dans la prison, comme étant innocent.

Il fut accompagné de deux domestiques, l'un desquels se nommait Ciam Matthieu, fervent au possible, qui s'était retiré depuis trois ans en notre maison, pour servir plus librement Dieu & nos Pères, sans autre récompense que celle de l'autre vie, qu'il accrut d'une riche couronne en cette persécution, ayant lui-même prévenu ses persécuteurs, & leur ayant donné son nom, pour être inséparablement avec le Père dans la prison, comme il avait eu le bien de vivre si longtemps avec lui en liberté. Pour le père Semedo, il fut aussi toujours en bonne compagnie, avec un de ces trois sergents qui le gardaient, chacun à son tour, faisant bonne vie & bon feu.

La nouvelle de l'emprisonnement du père Vagnon ne fut pas plus tôt sue, que les chrétiens, enflammés de ce feu qui embrase les saintes âmes, coururent à notre maison, sans que les gardes pussent leur en empêcher l'entrée, leur courage étant plus fort que les barrières. Celui qui fit plus éclater sa ferveur & son zèle en cette action fut Jean Yao, qui mettant sur sa tête une de ces bannières, dont j'ai déjà parlé, & tenant en sa main un papier, où était couchée la loi de Dieu, & la nécessité de l'observer, étonna les soldats par cette nouveauté : qui enfin lui demandèrent, ce qu'il voulait, & ce qu'il prétendait faire :

— De mourir en chrétien, répondit-il, & de verser mon sang avec celui des Pères pour la foi de Jésus-Christ.

Jamais on ne vit des gens plus étourdis, que furent ces soldats à cette réponse, qui lièrent ^{p.313} incontinent cet illustre confesseur, lui mirent la corde au col, & le menèrent devant les mandarins. Étant interrogé qui il était :

— Je suis, répondit-il, sans s'étonner, je suis chrétien & viens ici pour rendre raison de la loi de Jésus-Christ, s'il vous plaît de m'entendre.

Ils furent autant étonnés que les soldats d'une constance, qu'on n'avait jamais vue à la Chine ; & lui firent ôter la corde, qu'il avait au col, & lui donner un siège pour se reposer.

Le xin ayant su, que les sergents avaient laissé un Père à notre maison, & traité l'autre humainement, il se fâcha contre eux, & leur commanda d'aller le lendemain matin à un jardin que nous avions hors de la ville pour notre divertissement, & qu'ils y trouveraient des armes cachées, & de tirer l'autre Père de la chambre, où ils l'avaient laissé, pour le conduire à la prison. Ils ne trouvèrent rien de ce qu'ils pensaient en notre jardin, & traînèrent le malade dans la prison, avec le frère Sébastien Fernandez, un écolier natif de Macao, quatre serviteurs, & quatre chrétiens qui se trouvèrent pour lors en notre maison.

Les chrétiens de Nanquim écrivirent toute cette funeste histoire au père Lombard, qui était sur les chemins pour Pequim ; le messenger le trouva à Cauxeu fort à propos, pour communiquer avec le docteur Léon, gouverneur de deux juridictions. Il fut résolu que le père irait tout seul à Pequim, & qu'il laisserait son compagnon, pour avoir plus de liberté. Ce bon seigneur lui fournit cent écus pour les frais de son voyage, & l'accompagna de quelques lettres [adressantes](#) à plusieurs mandarins, & au vice-roi ; & ne se contentant pas d'employer son crédit, il employa encore celui de ses amis pour écrire aux courtisans, en faveur des prisonniers, qu'il assista lui-même d'argent, d'habits & de commodités contre les rigueurs de l'hiver, qui étaient extraordinaires cette année-là. Il ne fit pas moins paraître son courage & sa confiance que sa charité, résistant valeureusement à ses parents & amis, qui lui donnaient tous les jours des [attaques](#)⁴, pour le retirer de la profession qu'il faisait publiquement de nous défendre, & protéger avec un danger évident de perdre sa fortune, p.314 leur donnant de si fortes raisons qu'il les rendit muets, & continua avec tous ceux de sa famille, comme il avait commencé, dans la pratique des bonnes œuvres.

Le docteur Michel ne témoigna pas moins de ferveur & de courage à la nouvelle que les fidèles de Nanham reçurent de Nanquim, priant le Père de se trouver à Hamcheu, pour visiter les chrétiens d'alentour, & se retirer en une sienne maison, qu'il avait aux champs : ce qu'il fit fort à propos, suivi des chrétiens & des catéchumènes, qui l'accompagnèrent de leurs larmes & de leurs soupirs jusqu'au bateau,

avec le docteur Michel & deux de ses fils, un sien frère païen, & trois lettrés, qui firent un assez long chemin à pied, au plus fort de l'hiver. Le même envoya encore cent écus par notre Frère, au père Lombard à Cauxeu pour subvenir aux frais de son voyage, & le pria de revenir à Nanquim, pour assister nos prisonniers.

Notre père Lombard arriva à Pequim, où il trouva les pères Jacques Pantoya, & Sébastien d'Orsi, qui négociaient à la cour suivant les adresses du docteur Paul pour l'accommodement de nos affaires. Il n'est pas croyable combien ce brave seigneur s'employait utilement par ses écrits, & par ses doctes apologies, & par toutes sortes de voies, tant en cachette, qu'à découvert, pour la défense de la vérité & de la religion chrétienne, comme nous dirons en sa vie. Nonobstant toutes ses diligences, il ne fut pas en son pouvoir de faire tenir aucun mémoire au roi, le xin ayant si bien fermé les avenues, que rien ne pouvait passer sans son consentement. Tout ce qu'on put gagner fut de faire courir ces apologies par le royaume & de publier la malice de nos adversaires, & leurs injustes procédures.

Les chrétiens de leur côté faisaient leurs efforts de faire voir notre innocence aux yeux de tout le monde, & de défendre notre cause contre les accusations de nos persécuteurs : ce qui enflamma davantage l'esprit du xin, & le rendit plus cruel contre nos prisonniers : auxquels il ôta même la consolation qu'ils avaient d'être ensemble, & le cinquième jour il les fit mettre en cinq prisons séparées, défendant étroitement qu'ils n'eussent aucune communication, & faisant doubler leurs gardes, jusqu'à p.315 dire, que ces hommes se rendaient nuisibles, quand ils voulaient, & se dérobaient à la vue des regardants. Deux choses le fâchaient extrêmement, de ce qu'il ne pouvait si bien couvrir son injustice, qu'on ne la vît ouvertement ; & de ce que les mandarins conservaient dans nos disgrâces les mêmes volontés qu'ils avaient eues pour nous au milieu de nos prospérités : mais ce qui le faisait crever de dépit était la joie que témoignaient nos prisonniers, se jouant des persécutions qu'ils souffraient pour l'amour de Jésus-Christ, sans donner aucun signe de mécontentement en toutes leurs souffrances.

Le xin ne pouvant ébranler la constance des hommes, voulut éprouver s'il pourrait abattre le courage des enfants. Il y en avait cinq en notre maison, qu'on avait épargné à cause de leur bas âge, il les fit prendre par des sergents, & conduire en prison. Action barbare & inhumaine au jugement de tous. Il priva du degré de bachelier, Philippe Sin, le maître de nos Pères en la langue chinoise qui prévint bien le coup, & se retira pour un temps en sa maison, jusqu'à ce qu'on lui eût fait savoir le sujet de sa dégradation, qui était pour avoir enseigné la langue du pays aux étrangers. Ce fut alors qu'il parut en public glorieux & triomphant, d'avoir acquis un degré beaucoup plus noble que celui qu'il perdait, d'endurer pour la foi, & d'être compagnon de Jésus-Christ en ses combats.

La rage du xin n'étant pas pleinement assouvie, que ne fit-il point pour surprendre des lettres des docteurs Paul & Léon, & de nos Pères, afin d'en tirer quelque sujet de les calomnier ? Et comme il vit que ce dessein ne pouvait réussir, il se servit des ruses que son mauvais esprit fécond en semblables productions, lui suggéra. Il écrivait au docteur Léon sous le nom du père Vagon, afin de tirer quelque réponse qu'il pût pointiller, & censurer, ce qui n'est pas difficile à la Chine, vu la pratique qu'ils ont d'écrire & cacheter leurs lettres de la main & du cachet d'autrui : mais cette *fourbe*² était trop grossière pour un délié, comme le docteur Léon, qui n'eut pas beaucoup de peine à reconnaître au style & à la façon d'écrire, que c'était une *supposition*⁴, & ne fit que s'en moquer.

p.316 Ce Frère, duquel j'ai parlé, que le père Lombard avait envoyé à Nanquim, pour assister les prisonniers & les chrétiens, ayant trouvé Ignace Hya, personnage pareillement versé aux lettres humaines & en la science des saints, & parent de Léon, qui était venu expressément de Cauxeu, pour faire imprimer une apologie en faveur de nos Pères, & la faire voir à la cour, se chargea de l'impression, & chercha pour cet effet, six imprimeurs chrétiens, qui choisirent un jardin écarté hors de la ville, pour y travailler en sûreté. L'oncle du chrétien, chez qui se faisait l'impression du livre, ayant averti par diverses fois les ouvriers

de quitter leur ouvrage, pour n'en être pas recherchés, & voyant qu'il ne gagnait rien ni par prières ni par menaces, se résolut enfin de se tirer hors du danger, & de les dénoncer au xin, qui l'en récompensa. Les sergents vinrent la nuit les prendre, & les conduire devant le xin, bien joyeux d'avoir rencontré cette nouvelle occasion pour traverser nos Pères ; il les fit tirer hors de prison, & les envoya par devant le *tauli* son parent, qui après avoir lu leur apologie, & conçu leurs raisons, trouva qu'il n'y avait point de raison de les attaquer pour un sujet si raisonnable, & les renvoya devant un autre *tauli*, qui pour s'en décharger remit pareillement leur cause devant un mandarin plus puissant que lui. Cetuy-ci l'ayant examinée, prononça que ces prisonniers n'étaient aucunement coupables, mais pour terminer tout d'un coup l'affaire qui traînait en longueur, il donna sa sentence par écrit, que ces hommes devaient être mis en liberté : & que s'ils méritaient aucune peine, il pensait que quinze coups de bâton était plus qu'il ne fallait, & qu'avec cela, ils devaient être quittes sans être promenés par tous les tribunaux ; que néanmoins il consentait qu'on les fit voir pour la dernière fois au xin, à cause de l'éminence de sa charge, qui confirmerait sa sentence, & les mettrait hors de cour.

Le xin pensa crever de colère au rapport de cette sentence plus équitable qu'il ne voulait : néanmoins étant contraint par les lois de l'honneur de faire semblant de l'approuver, il envoya quérir les prisonniers avec le père Vagnon, & fit donner quinze coups de bâton à notre Frère si rudement, qu'il en fut fort incommodé. ^{p.317} Je ne m'arrêterai point davantage à raconter par le menu les indignités, les affronts, & les outrages, que nous souffrîmes en ces passades d'un tribunal à l'autre ; les uns nous chargeaient de coups de pieds, les autres de coups de poing : ici les soufflets volaient sur nos joues, comme des tempêtes, là nous étions poussés comme des ondes ; on nous couvrait le visage de fange & de crachats, ceux-ci nous arrachaient la barbe, ceux-là nous tiraient par le poil, avec mille autres insolences, qui sont inévitables aux criminels, s'ils n'ont la bourse bien serrée pour [se rédimier](#) de ces vexations, & acheter un peu d'humanité

des ministres de justice, ce que les chrétiens ne purent faire, à cause de leur pauvreté. Je laisse toutes ces choses à la pieuse considération du lecteur.

Le xin n'étant pas satisfait de ce jugement, fit comparaître les Pères à peu de temps de là, devant les mandarins de son tribunal, pour être examinés de nouveau. L'examen dura six heures, sur les points suivants : Quelle est la loi que vous professez ? Comment êtes-vous entrés à la Chine ? Comment vivent les vôtres ? Qui vous nourrit ? Comment vous gouvernez-vous ? Quel commerce ont les Pères de la Chine avec ceux de Macao ? L'examen s'acheva sans aucun supplice par le moyen d'un mandarin compatriote des docteurs Paul & Jean, qui lui avaient écrit des lettres de faveur en notre considération. Le xin enrageant de cela, en fit ses plaintes au mandarin, & tous les officiers de ce tribunal suivant son inclination, prièrent les *tauli* d'évoquer la cause à une chambre supérieure, & de se montrer sévère en cette occasion. Ils furent interrogés en peu de mots, & absous ; excepté *Vu Paul*, qui eut vingt coups de bâton, pour avoir prêté son jardin aux imprimeurs de notre apologie ; & notre Frère autant, pour s'être chargé de l'impression, dont les plaies n'étaient pas encore bien guéries. Le xin n'étant pas plus content de ces juges, que des autres, fit assembler pour la seconde fois, les mandarins de son tribunal, qui recommencèrent les interrogations de nos innocents criminels, & leur firent donner la gêne, avec ces cordes dont nous avons parlé en la première partie de cette histoire, pour leur faire avouer ce qu'ils ne savaient ^{p.318} pas. Ces vaillants chrétiens si rudement traités ne sachant que confesser aux juges, furent chargés d'avoir induit les dames à se faire chrétiennes, & d'avoir assisté le père Vagnon en ce même dessein. Par une nouvelle sentence ils furent tous bâtonnés, excepté un vieillard & deux imprimeurs païens : & notre Frère avec *Vu Pol*, étant tous brisés des coups qu'on leur avait donnés, furent reconduits en prison.

Le père Vagnon les médicamenta le mieux qu'il put selon sa pauvreté : mais ce ne fut que pour être plus maltraités à quinze jours de là, que le xin les fit venir en sa présence. Quelle espèce de loi, dit-il

à notre Frère, est-ce que vous prêchez, qui nous veut faire adorer pour un Dieu, un homme criminel, condamné par acte de justice ? Notre Frère prit cette occasion de lui expliquer le mystère de l'Incarnation, avec un esprit ressentant le martyr. Le tyran ne put souffrir cette généreuse liberté, & commanda qu'on lui déchargeât encore vingt coups de bâton, pour amortir ce feu qui l'animait. Comme ses plaies n'étaient pas bien fermées, elles se renouvelèrent toutes avec des douleurs incroyables, & le sang qui en sortit, comme l'eau des tuyaux, rejaillit jusqu'aux pieds du xin. La couleur & l'ardeur de ce sang l'enflamma plus puissamment contre un jeune homme accusé faussement d'avoir été le porteur de l'apologie que le docteur Paul avait composé pour notre innocence. Ce jeune chrétien aima mieux être battu pour l'amour de Jésus-Christ, & de la sainte foi, que de découvrir celui qui l'avait apportée de Pequim. Et puis ils furent conduits en prison passant par le milieu de la ville, & notre Frère fut porté sur une table, pour ne pouvoir pas se soutenir à cause de ses blessures.

Le courage & le désir de ces vaillants confesseurs se renforçait d'autant plus dans les tourments, que leur corps s'affaiblissait davantage ; ils n'avaient qu'un seul regret, de n'avoir pas perdu la vie, en perdant leur sang, & quand leurs blessures gelées par l'âpreté du froid se **rengrégeaient** sous la main de ces ignorants, qui servent dans les prisons, plus dignes du nom de bourreaux que de chirurgiens, ils ressentaient un plaisir tout nouveau dans leurs âmes, au renouvellement de leurs douleurs, qui achevaient le ^{p.319} rond de leur couronne. Celui qui souffrait davantage était le xin, qui les faisait souffrir : tant plus il versait de sang chrétien, d'autant plus était-il altéré. Rien ne pouvait le contenter que la mort des innocents dont la vie lui reprochait ses crimes. Enfin n'en pouvant plus il remit la cause de nos prisonniers par devant le juge criminel : mais le jugement fut autre qu'il n'espérait, parce que l'affaire ayant été communiquée au *xon xu*, président de la chambre, ils furent déclarés innocents & absous, jusqu'à ce qu'on eût su la volonté du roi, & à cinq jours de là renvoyés

dans leurs maisons en pleine liberté pour se guérir des plaies, qu'ils avaient reçues par la cruauté d'un tyran inhumain.

@

CHAPITRE IX

Continuation de la même persécution contre les chrétiens, & le bannissement des Pères

Le xin ayant ouï le jugement de la chambre criminelle, fit de nouvelles poursuites, & inventa de nouvelles instances, pour ne sembler pas, qu'il eut persécuté des innocents.

Premièrement il fit courir des manifestes contre la vérité, & contre l'honneur des chrétiens, les chargeant d'avoir imprimé une apologie outrageuse à la réputation des plus nobles mandarins, en faveur des Pères, traîtres au roi, & perturbateurs du royaume. Puis il fit soulever les censures du peuple, qui eurent recours à lui, comme à leur supérieur, pour apprendre la manière de bien vivre. La réponse qu'il leur donna, fut qu'ils se prissent garde du père Vagnon & de ses compagnons, ennemis de la paix, & du repos public, & séducteurs du peuple, qui enseignaient une loi contraire à la fidélité que les sujets doivent au prince, à l'honneur des anciens, au service des dieux, & à l'exercice des vertus pratiquées de tout temps à la Chine : & puis il déplorait la misère du siècle, en ce qu'il se ^{p.320} trouvait des personnes faibles, qui se laissaient gagner par ces tromperies.

Ces discours portèrent un mandarin de son tribunal avec deux docteurs déchus de leur crédit, à écrire contre les nôtres. il y en eut un particulièrement, qui avait été aux Philippines, qui publia que les chrétiens adoraient un homme crucifié, qu'ils faisaient le signe de la Croix sur le front, qu'ils l'élevaient sur leurs maisons, & sur la pointe de leurs clochers, qu'ils la portaient suspendue au col, comme un précieux joyau ; que par leurs prédications ils s'étaient rendus les maîtres des Philippines, de Malaca, & des Indes ; qu'ils avaient fait mourir en cachette & sans sujet plusieurs Chinois ; que leurs religieux commettaient des sacrilèges horribles avec les femmes qui fréquentaient leurs églises, & qu'ils leur faisaient découvrir tous leurs secrets sous prétexte de piété, que toutes leurs prétentions ne visaient

à autre chose qu'à s'emparer de la Chine par leurs finesses ; & que pour ces raisons ils devaient être chassés, sans tarder davantage, comme des pestes du bien public.

Outre ces libelles qui furent publiés par le xin, & envoyés à la cour de Pequim, il pratiqua si puissamment les tribunaux de la ville royale, qu'il leur persuada de dresser une requête contre nos Pères & contre la loi que nous prêchions, & de la présenter au roi, scellée du cachet de l'eunuque, qui est au lieu de vice-roi.

Cette requête ou remontrance fut présentée le dernier de septembre ; & le jour suivant ils en composèrent une autre, suppliant sa Majesté de vouloir au plus tôt répondre à tous les mémoires, qui lui avaient été présentés à diverses fois pour la même occasion. Le huitième d'octobre, le xin en fit passer une troisième, & à cinq jours de là, une quatrième par la main d'un *tauli*, & puis une cinquième par le moyen d'un certain Coly de Nanquim, qui avait la charge d'un des admoniteurs & conseillers du roi.

Tous ces mémoires entraient dans le palais royal, sans qu'il en sortît aucune réponse ; & ce pendant le docteur Paul composa une seconde apologie, pour répondre aux calomnies que ^{p.321} nos ennemis nous imposaient ; & de cette pièce, & de celle du docteur Michel, avec d'autres traités & remontrances, il s'en fit un juste volume. C'est ainsi que cette primitive Église faisait gloire de défendre sans craindre & sans rougir, par sa plume & avec l'effusion de son sang, l'honneur de notre sainte foi. Les écrits de nos docteurs étaient autorisés par la patience de nos prisonniers qui supportaient joyeusement & d'un courage inébranlable tous les mauvais traitements qu'on leur faisait, partie pour contenter le xin, & partie aussi pour manquer d'argent ; la cruauté du tyran étant venue à cet excès de ne pas permettre qu'on leur portât même une paille de notre maison. Ils furent trois mois les fers aux mains, dans le lieu le plus hideux de la prison ; leur vivre était du riz mal cuit, & un peu d'herbes sans assaisonnement, l'un & l'autre tout froid, à cause qu'on en faisait cuire à la fois pour trois ou quatre jours. Si les chrétiens leur portaient quelque aumône, les autres prisonniers

avec les gardes qui sont comme des guêpes autour des ruches, en dérobaient une bonne partie, & le plus souvent tout.

Le père Semedo, & le frère Sébastien Fernandez qui étaient seuls dans une prison par une faveur extraordinaire, au lieu d'herbes avaient la moitié d'un œuf de cane dur & salé ; deux de ces œufs coûtaient un double, & puis pour tout festin on en partageait un entre deux hommes. Le père avait été au commencement malade neuf mois entiers dans une belle infirmerie, assisté de ces charitables infirmiers ; de sorte qu'il fut deux fois en danger de mort ; & sa grande faiblesse lui épargna une de ces deux fois les bastonnades, qu'il eut dû recevoir suivant l'ordre & la pratique des prisons.

Les autres chrétiens tombèrent aussi malades : d'où vient qu'on présenta plusieurs requêtes au xin, pour permettre qu'ils se fissent porter & traiter dans leur maison, sous bonne & sûre garde, comme c'est la coutume à la Chine ; mais jamais il n'y en eut que deux ou trois, qui purent obtenir de ce barbare, seulement quatre jours de congé : de sorte que deux de ces illustres confesseurs finirent heureusement leur vie, au milieu de ces souffrances. L'un de ceux-là avait nom Pierre Hya, natif de ^{p.322} Nanquim, âge de vingt-deux ans, dont il en avait passé cinq en la foi chrétienne, avec des exemples d'une rare vertu, & particulièrement de la chasteté qu'il avait vouée à Dieu, & qu'il tâchait de conserver, comme la fleur de son corps & de son âme, par des pénitences rigoureuses, par une sévère mortification de ses sens, & surtout de ses yeux, qu'il détournait même de ses plus proches parentes, & par les ferventes prières qu'il faisait jour & nuit si longuement qu'il en avait des cals aux genoux. Il ne manquait jamais d'assister à la messe, bien qu'il fût éloigné de l'église de quatre milles, c'est-à-dire près de deux lieues. Il était doux & affable en ses paroles : il ne pouvait supporter la moindre faute, tant il avait la conscience tendre, & l'âme nette : il distribuait à ses parents & aux chrétiens pauvres ce qu'il gagnait de son métier : il souffrait patiemment les injures, & disait que pour imiter Jésus-Christ, il falloir être agneau : & il fit paraître cette patience, ou plutôt triompher en sa dernière maladie.

D'autant que les lois du royaume ne permettent pas aisément qu'un prisonnier meure en prison, le xin sachant l'état du malade fit commandement à son père de le prendre, jusqu'à ce qu'il fût guéri : mais le père, qui était idolâtre, & qui haïssait son fils, n'en voulut rien faire : de sorte que les sergents par l'ordre du même xin contraignirent la mère de s'en charger : elle était idolâtre aussi bien que son mari, & l'affection qu'elle avait pour ses faux dieux, avait étouffé en elle les sentiments de la nature pour son fils, qu'elle traita presque aussi mal que les officiers de la prison, sans qu'il témoignât jamais aucun signe d'impatience & de mécontentement. Comme il fut près d'expirer, ses parents le ramenèrent en prison, d'où la mort le délivra bientôt pour le mettre dans une vie, & dans une liberté perpétuelle. Il est le premier des séculiers qui soit mort dans les prisons pour la foi : son corps fut rendu à son père pour être enterré sans aucune cérémonie.

Le second s'appelait Guillaume Vem, qui fut pris en notre maison & à notre service, & mourut de misère en prison. Sa femme, car il était marié, présenta diverses requêtes aux mandarins pour l'avoir chez elle pendant sa maladie, sans pouvoir rien ^{p.323} obtenir. Elle eut recours au xin, qui entendant qu'il était chrétien, ne lui donna pour toute consolation que ces mauvaises paroles : Quel bien espérez-vous de la loi que professe votre mari ? De sorte qu'il mourut bientôt avec tant de gloire, qu'il avait reçu moins d'assistance des hommes durant sa maladie, laquelle il endura courageusement, pour l'amour de Jésus-Christ, & pour la défense de sa religion.

On ne saurait dire combien ces morts précieuses embrasèrent d'une sainte jalousie, les chrétiens prisonniers à souffrir constamment pour le même sujet ; & combien fortement elles encouragèrent ceux de dehors, à professer aux yeux des hommes une loi persécutée, & assister ceux qui la défendaient, au péril de la vie. Ils distribuèrent entre eux les prisons, en sorte qu'ils visitaient tous les jours les prisonniers & les soulageaient dans leurs nécessités à la vue du xin & des autres mandarins ; & leur charité ne se renferma pas dans la prison, elle s'étendit avec liberté aux femmes & aux enfants des prisonniers, &

quelques-uns engagèrent jusqu'aux meubles de leurs maisons, pour subvenir à la nécessité des pauvres.

Le capitaine Ignace Cin, bien que nouveau converti, se signala plus que tout autre, par des actions de charité ; & trois autres familles qui furent en danger de perdre l'honneur avec les biens, à savoir celle de Luc Ciam capitaine d'armes, d'André Hiam maréchal, & de François brunisseur² d'or. Certes la charité de cet André Hiam est admirable, en ce qu'ayant reçu quelques écus du père Vagnon, pour l'assistance des prisonniers, il n'y voulut point toucher ; mais fit si bien par son travail, & par celui de son fils, l'amour leur redoublant les forces, qu'il pourvut entièrement aux nécessités de deux prisons & puis restitua la somme que le Père lui avait mise en main. Il y eut aussi des femmes dévotes, qui firent une bourse commune du fruit de leurs travaux, & l'employèrent dans les prisons au soulagement des plus nécessiteux, sans qu'il se soit passé aucun jour que les prisonniers n'aient senti abondamment les effets de cette libéralité, qui était d'autant plus admirable qu'elle était plus subtile & plus industrieuse.

p.324 Après l'emprisonnement des nôtres, certains coquins se fourrèrent dans les maisons, faisant les ministres de justice, molestant les chrétiens, & les menaçant de les déferer au xin, dès lors qu'ils avaient trouvé quelque image, n'y ayant coin qu'ils ne visitassent, à dessein de tirer d'eux quelque pièce d'argent. Cette pratique dura quelque temps, jusqu'à ce qu'un mandarin qui fut averti de cette fourberie, fit prendre & bâtonner comme il fallait quelques-uns de ces brigands, & un entre autres, pour avoir dénoncé un chrétien au *tauli*. Cette action de justice n'empêcha pas néanmoins que plusieurs chrétiens ne fussent accusés devant le xin, qui reçut volontiers l'accusation, & fit mettre la cause en la chambre criminelle, où l'on ne connaît que des crimes les plus énormes. Les chrétiens après un examen rigoureux furent renvoyés comme innocents, & le xin taxé pour un homme injuste & ignorant.

Il ne fut pas mieux traité de deux graves mandarins ; dont l'un nommé Ho lui demanda dans une compagnie des lettrés, pourquoi il avait fait

emprisonner les Pères ; & comme il eût répondu, que c'était à cause qu'ils prêchaient une loi contraire à la leur, il lui reparti fort à propos :

— Pourquoi est-ce donc, que vous ne faites pas emprisonner quantité d'autres, qui suivent & enseignent des lois qui sont plus différentes de la nôtre, que celle que ces Pères professent ?

— C'est, dit le xin, que ceux-là n'ont point d'accusateurs, qui leur fussent partie.

— Et les Pères, réplique le Ho, qui est-ce qui les a accusés & dénoncés à votre seigneurie ?

Comme il se vit confus, ne sachant que répondre, il fut contraint de quitter l'assemblée & de se retirer, de peur de bruit.

L'autre fut un président du tribunal de Guerre, qui le reprit aigrement de ce que contre les lois de la raison, il avait si mal traité nos Pères qui n'avaient commis aucune faute, & ne l'avaient jamais désobligé : & nonobstant toutes les choses que le xin pût alléguer pour sa justification, le président lui déclara qu'il était sur le point de le déférer au roi, comme un perturbateur de son État, & de vrai il dépêcha un courrier à la cour avec un mémoire, qu'il rappela depuis, se contentant de n'avoir dorénavant ni amitié ni communication avec un si méchant homme.

p.325 La charité d'un nouveau chrétien de Pequim & bachelier dans l'université se fit voir en même temps & admirer dans la ville de Nanquim, où il était accouru dès aussitôt qu'il eut appris les tristes nouvelles de l'emprisonnement de nos Pères qu'il visita dans leur captivité, & assista dans leurs nécessités, quoiqu'il ne les eût jamais vus ; & attira plusieurs de ses amis dans les prisons, par son induction & par ses exemples, pour soulager de leurs libéralités, la pauvreté des chrétiens prisonniers pour la foi. Il passa plusieurs mois dans ces héroïques occupations, accompagnant les chrétiens aux tribunaux des juges ; pensant leurs plaies, & les consolant dans leurs misères : à quoi ne servait pas peu la qualité d'un tel personnage, renommé pour sa science, & pour ses belles perfections. Il osa même attaquer un

mandarin, qui pour complaire au xin, avait écrit & publié un manifeste contre nos Pères & lui parla si fortement, qu'il lui fit changer d'opinion, & le rendit protecteur & admirateur de ceux qu'il avait un peu auparavant persécuté par sa langue & par sa plume.

Une dame chrétienne, femme d'un prisonnier chrétien qui avait été battu par sentence des juges, en la compagnie de notre Frère, fut aussi en même temps miraculeusement consolée, comme il raconta à son beau-père, un des piliers de cette nouvelle Église, qui l'exhortait à être ferme & constante en la foi. Il lui sembla une nuit à ce qu'elle disait de voir Notre Seigneur, qui lui demandait, où elle avait mis ses images. Les sergents, répondit-elle, m'en ont pris une en prenant mon mari, pour l'autre je l'ai cachée au fond de mon coffre, de peur qu'elle ne fût outragée par l'insolence des infidèles. Tu dis vrai, repartit Jésus-Christ ; néanmoins je veux que tu mettes l'image qui te reste au lieu de la première & ne crains point : ton mari étant prisonnier pour l'amour de moi, je vous assisterai tous deux. Elle racontait sa vision, dont elle était si consolée, & si fortement affermie en la religion, qu'elle consolait & encourageait les autres chrétiens par cette narration accompagnée de ses exemples.

Enfin comme notre ennemi vit qu'il ne pouvait tirer aucune ^{p.326} réponse du roi, il employa toutes ses forces & ses derniers efforts avec le colao qui d'ailleurs ne nous était point contraire, & l'obligea de dresser un mémoire, de le faire passer par les mains d'un eunuque qu'il avait déjà remplies d'une bonne somme d'argent, afin d'en avancer les expéditions ; les eunuques surent si bien ménager cette affaire, & firent couler ce mémoire entre eux de main en main, si secrètement qu'ils le rendirent au colao, comme de la part du roi pour le sceller, & pour conclure notre bannissement. Ce qu'il fit en ces termes :

Ayant été pleinement informés par le *Lipu* assesseur du troisième tribunal de Pequim, que certains étrangers pratiquaient en cette cour, leur établissement dans ce royaume : sur les humbles prières & remontrances que nous ont faites nos mandarins, que nous fissions un

commandement par toutes les provinces, que les pères Vagnon & Jacques Pantoïa avec leurs compagnons fussent renvoyés dans leur pays pour avoir prêché une loi inconnue ; & sous prétexte de religion d'avoir troublé le repos de notre peuple, & machiné sourdement une révolte parmi nos sujets, & un soulèvement général dans notre État. Pour ces considérations, nous avons ordonné au *Lipu* de Nanquim d'avertir les mandarins de nos provinces, qu'en quelque lieu qu'on trouve ces étrangers, on les fasse conduire & escorter sous bonne garde en la province & cité de Canton, & que de là ils s'en retournent puis après en leur pays, laissant la Chine en repos. Et d'autant que l'année dernière sur l'avis qu'on nous donna, que ces étrangers n'étaient entrés dans notre royaume, que pour notre service, & que le père Jacques Pantoïa & ses compagnons étaient très capables de travailler à la correction de notre calendrier, nous les avons agrégés au nombre des mandarins, nous voulons & ordonnons que nonobstant cette agrégation, ils soient congédiés, & renvoyés en leurs provinces. Car tel est notre plaisir.

Cette sentence soit rendue au *Lipu*, & au Ciayan le 28 de la douzième lune.

Cette ordonnance ayant été minutée au pied de la requête, le colao la renvoya au palais royal, pour être approuvée & confirmée du roi, comme c'est l'ordinaire. Les eunuques ^{p.327} gagnés par les présents du xin, la firent incontinent signer au roi, par une tromperie manifeste, l'ayant fait couler finement, à ce que disent quelques-uns parmi plusieurs autres mémoires, qui avaient été lus, avec lesquels le roi signa cette sentence, sans l'avoir vue : ou comme pensent les autres, la reine elle-même sur qui le roi se décharge d'une bonne partie de ces confirmations, l'ayant signée de sa propre main. Et certes il n'y a point d'apparence, que le roi qui avait fait jusqu'alors la sourde oreille à tant de remontrances & d'importunités, eût si tôt changé de résolution : vu que d'ailleurs la pratique de la Chine n'est pas de renvoyer en leurs maisons des

étrangers pleinement instruits des affaires du royaume, mais plutôt en quelque province éloignée. Quoique c'en soit² la sentence fut publiée le quatorzième de février au renouveau de leur année.

La nouvelle fut portée en moins de rien par tout le royaume. Les mandarins de Nanquim en la province de Canton, firent savoir honnêtement au père Gaspar Ferrera, qui était là pour lors, les volontés du roi, & lui permirent d'attendre ses compagnons. Néanmoins le Père jugea plus à propos de vendre la maison, & de se retirer en d'autres missions suivant le commandement qu'il en avait eu du père Lombard. Les mandarins de Hamleu, où étaient deux Pères, ne leur firent aucune signification pour le respect qu'ils portaient au docteur Michel notre protecteur, qui voulant se raidir contre le torrent de la persécution, & redoubler ses forces, contre les puissances d'enfer, écrivit au Père supérieur de lui envoyer deux autres Pères, ce qu'il fit fort à propos pour le bien de cette Église. Le père Jean de la Roque ayant laissé le frère Pascal Mendez à Nanquim pour la consolation des chrétiens, se retira avec deux autres à Chien-chiam dans la province de Chiamsi, ne conversant cependant que fort discrètement & en cachette dans les maisons des chrétiens, jusqu'à ce que Dieu les remît dans une pleine liberté.

À Pequim le colao fit ses excuses à nos Pères, de ce qu'il était obligé par les devoirs de sa charge, d'exécuter les ordres du roi, & leur promit de les aider de son crédit, pour empêcher leur sortie, s'ils voulaient présenter une requête. Mais les portes de ^{p.328} la cour étaient si bien fermées, qu'il n'y eut jamais moyen de faire passer une seule feuille de papier pour notre justification : il fallut céder au temps & à la violence. Le dimanche des Rameaux, les chrétiens encouragés par la distribution des palmes bénites, qu'ils prirent comme des marques de leur victoire, partirent pour Canton ; les mandarins ayant donné ordre, que le peuple ne leur fît aucun outrage par les chemins. La maison, que nous possédions par la libéralité du roi, fut laissée à la garde d'un bon chrétien, sous le bon plaisir des mêmes mandarins.

Le plus fort de l'orage se creva sur Nanquim, où le courrier voulut lui-même porter la nouvelle aux Pères de leur bannissement, croyant les obliger beaucoup, d'empêcher qu'ils ne fussent taillés en pièces par la populace ; & les mandarins leur firent l'honneur de les visiter en leur maison avec de grandes civilités. Néanmoins ils furent conduits le sixième jour de mars au tribunal de six mandarins, la corde au col, pour être interrogés, & confrontés devant le xin, & le père Semedo, qui ne pouvait se tenir sur ses pieds, à cause de sa grande faiblesse, y fut porté sur une table. Ce juge autant cruel qu'injuste après un second examen prononça contre eux sa sentence qui portait, qu'encore bien qu'ils méritassent la mort pour avoir prêché une loi nouvelle à la Chine, néanmoins la bonté du roi leur accordait la vie, & se contentait de leur faire appliquer à chacun dix coups de bâton, & de les renvoyer en leur pays. La maladie extrême du père Semedo l'exempta de ces coups ; mais le père Vagnon les reçut si rudement, qu'il en fut plus d'un mois incommodé, sans pouvoir guérir de ses plaies. Ensuite de la même sentence, on exécuta notre maison, nos meubles, & particulièrement nos livres, les exécuteurs criant que nous étions indignes de porter le nom de lettrés. Puis on nous mit dans une cage de bois fort étroite, donc on se sert pour transporter les criminels condamnés à mort, d'un lieu à l'autre ; avec une chaîne au col, les fers aux mains, les cheveux longs, les habits mal ajustés, en témoignage que nous étions des étrangers & des barbares : & ainsi renfermés comme des bêtes, on nous porta le trentième jour d'avril de la prison au tribunal, pour faire sceller nos cages du sceau du roi, & donner ^{p.329} l'ordre aux mandarins de la garde qu'ils devaient observer à nous faire sortir pour le repas du jour, & pour le repos de la nuit.

Je ne saurais dire le bruit que faisaient avec leurs chaînes de fer, les sergents & les autres officiers qui nous conduisaient : il me suffit de vous représenter qu'on portait devant nous trois grandes tables, avec la sentence du roi écrite en grosses lettres, qui défendait à tous les Chinois d'avoir aucun commerce avec nous : & qu'en cet équipage nous sortîmes de Nanquim, renfermés dans nos cages, l'espace de trente

jours, jusqu'à ce qu'étant arrivés à la première ville de la province de Canton, nous fûmes présentés au *turan*, qui après nous avoir aigrement repris de ce que nous avions été si osés que de prêcher une nouvelle loi à la Chine, nous mit entre les mains des mandarins, qui nous traînèrent par tous les tribunaux avec un concours de peuple, qui à peine est croyable, & nous jetèrent hors de leur ville, pour prendre la route de Macao, où nous arrivâmes après quelques journées de chemin.

Les chrétiens détenus en prison après notre sortie, usés & demi-morts des misères qu'ils avaient endurées, furent enfin condamnés par les sollicitations importunes du xin, à soixante-dix coups de bâton chacun. Les deux Frères, pour ce qu'ils étaient naturels de la Chine, après avoir été cruellement battus, furent condamnés l'un à servir les maçons aux murailles des Tartares, & l'autre à tirer à la corde les vaisseaux du roi, comme font les chevaux & les bœufs. On ne peut dire autre chose de tous les chrétiens, si ce n'est qu'ils témoignèrent universellement une grande constance, & firent paraître sur leur visage au grand étonnement des païens, le plaisir qu'ils sentaient dans leurs âmes de souffrir pour Jésus-Christ.

Je veux finir ce chapitre, & tout ensemble cette triste narration, par une chose rare. Une dame ayant ouï dire que notre Sébastien Fernandez avait souffert à la torture, le serrement des mains, pria Notre Seigneur de lui faire un jour la même grâce. Elle fut exaucée en une partie de ses souhaits. Pour ce que comme elle était à l'oraison, il lui sembla que le xin, assis sur son tribunal, la voulait contraindre de renier la ^{p.330} foi, & qu'au refus qu'elle lui fit d'obéir à ses commandements, il lui fit donner la géhenne & serrer les mains. Et certes cette vision ne fut pas purement imaginaire, vu que les marques des cordes & les cicatrices des plaies, lui demeurèrent imprimées sur ses mains tout le temps de sa vie, & cet agréable spectacle qu'elle avait continuellement devant les yeux remplissait son cœur d'une merveilleuse consolation.

@

CHAPITRE X

Comment les choses s'adoucirent après la persécution ; de la fondation de plusieurs résidences

Les autres persécutions, qui précédèrent celle de Nanquim, étaient particulières, & le feu pour l'ordinaire ne gagnait point plus avant que les lieux où il s'était allumé ; pour ce que les magistrats des provinces se contenaient dans les bornes, de leur ressort, sans prendre connaissance des affaires d'autrui, & des personnes & des maisons exemptes de leur juridiction. Mais en celle-ci, comme le tyran s'était attaché universellement à la ruine de tous les chrétiens de la Chine, estimant que c'était peu de chose de perdre ceux de Nanquim, il porta l'affaire devant le roi pour la terminer avec plus de rigueur & d'autorité, & pour couper d'un seul coup tant de riches moissons, & étouffer tant de belles semences, qui commençaient à germer dans les cœurs des Chinois. Après cette sanglante tragédie, les Pères ayant été chassés de leurs résidences, comme nous avons dit, leurs maisons confisquées, leurs biens engagés, leurs églises violées, & celle de Nanquim renversée par terre, & les matériaux vendus par sentence du xin, enfin les Pères, qui étaient au même lieu de Nanquim, étant sortis avec un si grand bruit, & une si étrange confusion, que le jour du dernier jugement semblait être venu, on ne saurait croire les dommages qu'apporta leur absence : les biens qu'elle arrêta, & les divers ^{p.331} changements qu'elle causa dans les âmes. Les maîtres de cette nouvelle Église furent cachés, les chrétiens intimidés, les gentils encouragés, le tyran victorieux, & ceux de sa suite si libres & insolents, qu'il leur était permis indifféremment de poursuivre les chrétiens, & de les accuser devant les juges, particulièrement ceux de Nanquim.

Mais puisque Notre Seigneur avait jugé plus à propos, suivant les dispositions secrètes de sa providence éternelle, de tirer le bien du mal que d'empêcher universellement le mal ; on peut dire que plusieurs bons effets sortirent d'une méchante cause. Car quoiqu'on n'eût pas

pour lors cette douce liberté de faire de nouveaux chrétiens & de gagner de nouveaux sujets à Jésus-Christ, toutefois la confiance & le courage des anciens parut dans la haute opinion qu'ils témoignèrent avoir de notre sainte loi, & dans les fervents désirs de retenir les Pères dans le royaume, pour se perfectionner de plus en plus en la doctrine qui leur avait été prêchée. Car la plupart de ceux qui demeuraient en d'autres villes, envoyèrent ou vinrent eux-mêmes en personne chercher les Pères, & les conduire en leurs maisons. Ce qui fit, que hors des deux cours de Pequim & de Nanquim, nous fûmes partout les bienvenus, les chrétiens furent consolés de leurs pertes & confirmés en leur foi ; & les Églises, (je ne parle point des matérielles qui sont les ouvrages des hommes,) maintenues, & même augmentées de nouveaux fidèles.

À la cour de Pequim deux Frères demeurèrent au lieu que le roi nous avait assigné pour notre sépulture, à cause qu'étant Chinois & naturels du pays, ils n'étaient pas compris dans la sentence du bannissement. De sorte que sous un prétexte de piété, que les Chinois prisent beaucoup, ils demeurèrent pour garder la maison, mais ce fut avec de grandes incommodités, & de fortes attaques que les eunuques leur livrèrent. Car dès lors qu'ils virent les Pères hors de la cour, ils crurent que la maison étant sans chef, ils n'auraient pas beaucoup de peine à chasser les Frères, qui n'avaient ni la force ni le courage de résister à leurs batteries. Aussi ne saurait-on croire, ce qu'ils ne firent ^{p.332} point pour parvenir à leur dessein, & combien de fois ils firent venir ces pauvres Frères en jugement, & de quelles accusations ils les chargèrent, pour les chasser de leur maison, mais en vain. D'autant que Notre Seigneur qui avait donné cette place aux Pères pour leur sépulture après leur mort, voulut la conserver pour leur servir de retraite durant leur vie : se servant de la prudence du docteur Paul, qui résidait à la cour, défaisant par son autorité toutes les trames que nos ennemis nous ourdissaient par leur malice.

Une fois entr'autres les eunuques avaient disposé les affaires de telle sorte, qu'il semblait impossible que leur dessein ne réussît, pour avoir corrompu quelques-uns des magistrats par leurs présents ; & surtout

pour avoir gagné à leur parti le *chifu*, ou gouverneur de la Chine, qui leur promit sa faveur. Le pis fut, qu'il était si tard, quand ils appelèrent nos Frères en jugement, qu'à peine eurent-ils le temps d'en avertir le docteur Paul, & lui d'écrire au gouverneur de la ville : ce qu'il fit avec tant de presse qu'il donna ordre au laquais, qui portait la lettre, de la donner en quelque lieu qu'il trouvât le gouverneur, fût-ce même en la rue. Et de vrai il le rencontra, comme il était prêt d'entrer au conseil, qui se tient à Pequim hors du palais, accompagné d'un grand nombre d'eunuques, qui se tenaient assurés du bon succès de leur affaire, à cause des diligences qu'ils avaient faites. Le gouverneur, ayant lu sa lettre, fit appeler la cause : & les eunuques avec plus de paroles que de raisons gagnèrent le devant jusqu'à ce que notre Frère fut cité pour répondre, qui ne fit autre chose que de produire l'acte de la donation que le roi nous avait faite de la maison, & du jardin pour la sépulture du père Mathieu Ricci, & de ses compagnons, passé devant les officiers, & vérifié en plein conseil. Le gouverneur le prit, & l'ayant lu, pour un témoignage de la faveur qu'il voulait faire aux eunuques, il y appliqua derechef le sceau de son office, voulant dire, qu'il n'était pas raisonnable de défaire mal à propos ce qui avait été bien fait. Ainsi termina-il ce grand affaire au contentement des Pères, & ferma la bouche aux parents de l'eunuque prisonnier, qui n'avaient cessé jusqu'alors de faire leurs poursuites ^{p.333} afin de tirer au moins quelque chose par leurs importunités, s'ils ne pouvaient tout gagner par la justice.

Les Frères, qui gardaient la maison, prirent cette occasion, & s'en servirent fort à propos, pour visiter de temps en temps les chrétiens de cette ville ; & après que la tempête commença de s'apaiser & que le plus fort de l'orage eut crevé, un père passa par là en habit déguisé, qui fit de nouvelles conquêtes à l'Église sous ombre de conserver les anciennes.

La maison que nous avons à Canton, qui est une province plus méridionale, fut ruinée totalement. Car bien qu'au commencement on en eût pris une petite, pour y tenir un Frère, qui reçut les Pères de Nanchium quand ils passaient, le temps nous fit connaître qu'il était

plus à propos de l'abandonner entièrement pour éviter les tempêtes, & se mettre en sûreté. Le Père, qui gouvernait la résidence, alla plus avant ; & le Frère après lui, avec promesse néanmoins de visiter tous les ans les chrétiens du pays.

Le père de la Roque, qui avait quitté la ville de Nanquiam en la province de Kiamsi, avec deux autres Pères se retira dans la cité de Kiencham de la même province, par l'avis d'un chrétien nommé Étienne, sorti d'une noble famille, la première du lieu, & filleul d'un mandarin, qui depuis se convertit lui-même à notre sainte foi. Les Pères furent reçus avec toute sorte de charité chrétienne, & logés dans une maison, qu'ils appelaient *l'Étude*, près des murailles de la ville, composée de quatre belles chambres, d'une cuisine, & d'une grande salle pour servir de chapelle. Nous n'étions visités du commencement que par les domestiques de notre hôte, qui étaient tous chrétiens ; les parents gentils, & les amis du voisinage vinrent après, ces visites qui n'étaient que de civilité, ne laissaient pas de nous donner le temps & la commodité d'attirer quelques païens au christianisme ; ceux-ci en faisaient venir d'autres ; de façon que peu à peu le nombre des chrétiens s'accrut de telle sorte, que deux ans après, la messe s'y chantait en musique, avec un grand concours de peuple, de quoi je suis témoin. Les principaux musiciens qui jouaient des instruments étaient fils de chrétiens : & ^{p.334} quatre des plus fameux lettrés servaient à la messe avec leurs livrées, comme j'ai vu. C'est maintenant une de nos meilleures résidences, avec un grand nombre de chrétiens parfaitement instruits en nos mystères & deux églises annexes en la province de Chinceo, qui pour être assez proches de Kiencham, sont visitées tous les ans par un de nos Pères.

La résidence de Hamcheu sous la protection du docteur Michel, est encore plus florissante. Les Pères pour témoigner à tout le monde, qu'ils obéissaient aux volontés du prince, & à la sentence de leur bannissement, sortirent en plein jour accompagnés du même docteur, & des premiers chrétiens. Mais ce digne protecteur de cette nouvelle Église, qui nous avait préparé depuis longtemps dans son palais un

appartement assez logeable, des chambres, des offices, une église, une salle, le tout à nos usages, pour nous y retirer au besoin, nous rappela secrètement, & nous reçut dans sa maison, sans qu'aucun s'en aperçut. Il ne s'en cachait point pourtant, & trois ans après, quand le xin natif de cette ville se fut retiré dans sa maison, notre Michel le visita, & lui dit qu'il avait chez lui les Pères, qu'il lui conseillait de les venir voir, & de conférer avec eux & qu'assurément il les trouverait tous autres, qu'il ne pensait.

Cette maison fut le port le plus commode, que les Pères purent trouver parmi ces orages & le plus assuré refuge pour se mettre à couvert de la persécution. Elle avait son supérieur, auquel s'adressaient toutes les affaires, & que les nôtres venaient trouver, en divers endroits, de temps en temps, pour lui rendre compte de leurs emplois, ou pour le consulter dans leurs difficultés. Et quoiqu'on prît bien garde de ne laisser entrer aucun gentil s'il n'était de notre connaissance, néanmoins on célébrait la messe, toutes les fêtes, & on prêchait avec un grand concours de tous les chrétiens, dont le nombre s'augmentait peu à peu, par les conversions assez fréquentes.

La tempête ne fut pas si tôt apaisée en l'Église de Nanquim ; d'autant que la longue détention des Pères dans la prison, la cruelle sentence qui fut exécutée contre eux, & leur sortie ignominieuse dans ces cages de bois à la vue d'une infinité de peuple ^{p.335} qui était venu de tous les endroits, pour se trouver à ce spectacle, fit une telle impression dans l'esprit des gentils, qu'ils haïssaient les chrétiens à mort, & à la moindre occasion, les accusaient devant les juges. De sorte qu'il se passait peu d'années, qu'il n'y eût toujours quelque persécution particulière d'un chrétien déferé en justice, outragé, condamné, & battu cruellement. Ce qu'ils supportaient avec une confiance & un courage des premiers disciples du Fils de Dieu, qui triomphaient en la présence des juges, & s'estimaient bienheureux d'être trouvés dignes de souffrir pour le nom de leur maître. Pour ne mentir point, j'estime que Notre Seigneur qui avait destiné cette petite Église, pour être l'objet de la plus cruelle persécution des gentils de la

Chine, l'avait aussi douée d'une vertu particulière, pour être le sujet & le modèle de la plus illustre patience des chrétiens de ce royaume.

Tous ces dangers n'empêchaient point un Père de les visiter de temps en temps, & ces visites étaient ordinairement accompagnées d'un grand nombre de confessions & de communions, & des baptêmes de quelques nouveaux chrétiens. Ils avaient divisé la ville en paroisses & en chapelles, tant pour leur commodité, que pour leur sûreté ; ayant par ce moyen les lieux de la prière plus proches de leurs maisons, qu'ils fréquentaient plus souvent, sans que les païens s'en prissent garde. Ils s'assemblaient aussi les jours de fêtes en l'absence du Père, & après avoir fait leurs dévotions, ils conféraient ensemble, & s'exhortaient mutuellement à la vertu. Et outre ces conférences, ils en avaient choisi entre eux huit des plus approuvés, & des plus vertueux, pour visiter les autres en leurs maisons, consoler les malades, encourager les faibles, & pratiquer semblables œuvres de charité & de piété.

Ces huit, qui étaient comme les maîtres de ces nouveaux disciples du Fils de Dieu, prirent le rôle des maisons, & du nombre des chrétiens, qu'ils distribuèrent comme en bandes, & confréries, dont les plus anciens & les plus zélés étaient comme les chefs, qui veillaient sur les autres. Et puis en certain temps les Pères venaient les voir, pour recevoir leurs confessions, ^{p.336} & leur administrer le Saint Sacrement de l'autel. Mais comme il n'était pas possible aux Pères de satisfaire abondamment aux bons désirs d'un si grand nombre de fidèles, & que leur présence étant nécessaire également à plusieurs, ils ne pouvaient pas séjourner longtemps dans un même lieu, cela fut cause qu'on établit de nouvelles résidences en divers endroits, petites dans leurs commencements, mais qui depuis se sont perfectionnées, avec des maisons & des églises bien réglées, telles qu'on les voit à présent.

La première résidence, que nous eûmes incontinent après notre bannissement, fut fondée en la ville de Kiencham, en la province de Chiamsi, dont j'ai parlé ci-dessus.

La deuxième fut en la province de Nanquim, en la ville de Kiatim, où était la demeure du docteur Ignace, chrétien d'une grande autorité, qui

a été depuis vice-roi de la province de Xantum. Cet illustre personnage ayant reçu les nouvelles de la sentence donnée contre les Pères, dépêcha promptement un messenger au père Lazare Catanée résidant à Hamcheu, pour lui porter une lettre, qui ne contenait que ces paroles, après les compliments ordinaires :

« J'ai une affaire de conséquence à traiter nécessairement avec votre Révérence, je souhaite passionnément que nous nous voyons en ma maison, avant que vous sortiez du royaume. »

Quand la lettre lui fut rendue, les Pères étaient prêts à sortir de la ville, pour se retirer à Xanhaj sur les terres du docteur Paul : mais une prière si civile, & si importante, les fit changer en partie de dessein ; de façon que pour contenter ces deux docteurs, ils se divisèrent en deux troupes & le père François Sanbiasi fut destiné pour Kiatim, où il trouva une maison garnie, que le docteur Ignace avait fait préparer dans un appartement de son palais, qui lui servait d'étude, avec des chambres, une chapelle pour dire la messe, & toutes les commodités d'un logement. La chapelle n'était que pour tenir les domestiques, il en fallut faire une autre un peu après, au même lieu, plus grande & plus splendide, pour les externes, qui se laissaient aisément persuader par les raisons, & par la prédication de nos Pères, de se joindre à ceux de la maison. J'y fus quatre ans après, ^{p.337} & je peux dire avec vérité que j'y trouvai un bon nombre de chrétiens aussi fervents en la foi, tant les hommes & les femmes que les enfants, aussi soigneux d'assister à la messe, d'entendre la parole de Dieu, & de se présenter à la confession, & de fréquenter l'auguste sacrement de l'autel, que les plus dévotieux chrétiens nourris & façonnés en Europe. Je ne veux pas charger cette histoire de plusieurs exemples particuliers d'édification, les réservant à nos annales.

Cette maison nous sert encore d'académie pour élever nos jeunes gens aux études, pource que la ville étant à une des extrémités de la province, & de peu de commerce, les maisons capables & commodes, il nous était aisé d'y assembler nos étudiants pour les former à la langue & aux lettres chinoises : de sorte que le nombre des Pères & des autres

étudiants, qui sont de jeunes Chinois de Macao, que nous élevons à la vertu, & instruisons aux lettres du pays, afin qu'ils servent puis après à instruire les autres pour le bien de l'Église, montait jusqu'à onze & douze, qui était beaucoup, vu le temps & le lieu.

Le père Catanée eut son département à Xanhaj, où il travailla également à faire de nouveaux chrétiens, & à conserver les anciens. Le docteur Paul revint cependant de la cour en sa maison, & par sa présence donna la liberté aux prédicateurs, d'annoncer l'Évangile au peuple avec moins de danger, & plus de fruit, si bien que le père ne pouvant pas suffire à baptiser les nouveaux convertis fut contraint de faire signe à ses compagnons, & de les inviter à la récolte d'une moisson si abondante ; & le docteur Paul, voyant que l'église était trop petite pour tant de fidèles, se sentit obligé de l'agrandir, ou plutôt d'en fonder une nouvelle, qui fleurit encore à présent & se perfectionne de jour en jour en nombre & en vertu.

La résidence de Chiamsi prit son origine, au même temps, & commença de jeter les fondements de ce merveilleux édifice que nous y admirons aujourd'hui, le plus beau & le plus saint de la Chine. Le premier fondateur de cette nouvelle Église, fut un chrétien nommé Pierre, qui allant en cette province, en qualité de mandarin, prit en sa compagnie le père Jules Alesse, pour le tenir ^{p.338} sous sa protection, & pour voir les dispositions de ce peuple à recevoir la prédication de l'Évangile ; où les prédicateurs n'avaient jamais été, & quoique les commencements fussent petits, les progrès en ont été admirables, comme nous dirons ailleurs.

On ressentit particulièrement à Macao les coups de la persécution, lorsque quatre Pères furent portés par la violence de la tempête, des prisons de la cour au collège de cette ville. Mais tant s'en faut que le sentiment de ces douleurs étouffât le désir qu'ils avaient de soulager leurs frères, qui demeuraient exposés aux dangers, & chargés du faix de la prédication, qu'au contraire il embrasa leurs cœurs d'un nouveau feu, pour rentrer dans la Chine & rallumer le flambeau de l'Évangile, s'il était éteint en quelque endroit par les vents & par l'orage. Toute la

difficulté était à trouver un chemin par où ces quatre bannis pussent aller sans être reconnus : on jugea plus à propos de surseoir leur retour, jusqu'à ce que leur absence eut effacé leurs images des esprits & que le temps en eut fait perdre la mémoire. Mais durant cette attente Notre Seigneur retira de cette vie deux Pères de Pequim, à savoir le père Jacques Pantoïa, & le père Sébastien des Ours ; étant raisonnable que ceux qui étaient les plus âgés, marchassent les premiers & que ceux qui avaient plus longtemps combattu, fussent couronnés les premiers. Restaient donc les deux autres venus de Nanquim, pour qui le danger était plus grand de rentrer dans un royaume, où ils avaient été promenés de ville en ville, & conduits devant tous les tribunaux & puis chassés honteusement à la vue de toutes les provinces. Toutefois le père Alvarez Semedo, qui avait demeuré moins de temps que les autres à la Chine, & qui par conséquent y était moins connu, ayant changé le nom & le surnom qu'il portait auparavant dans le même royaume, y rentra trois ans après qu'il en fut sorti : & le père Vagnon le suivit à deux ans de là, qui est encore vivant à la cour de Xansi, vieillard vénérable chargé d'années & de mérites, mais plein de force & de courage, pour travailler comme un jeune homme.

Voilà le train des affaires de cette nouvelle chrétienté, qui se remettaient doucement en leur premier état, & même ^{p.339} s'avançaient de beaucoup à la faveur de quelques chrétiens d'autorité & sous la protection de quelques gentils de nos amis ; quand la seconde tempête s'éleva contre l'Église à Nanquim, qui ne fut pas à la vérité si violente que la première, pour n'avoir pas été formée du même souffle, & pour ne venir pas du côté de la cour ; mais qui fut plus dangereuse, & qui nous mit également en peine, tant pour la crainte de l'avenir, que pour le mal présent.

@

CHAPITRE XI

De la seconde persécution de Nanquim, & du martyr d'un chrétien nommé André

Il sembla donc que l'Église eut recouvré sa liberté à la Chine, & que l'Évangile fût hors des fers : les apparences d'une riche moisson nous faisaient oublier le passé, & relevaient nos espérances. La seule ville de Nanquim n'était pas pleinement satisfaite, & le sang des chrétiens qu'elle avait persécutés, n'avait pas tellement éteint son feu, qu'elle n'en eut toujours quelque blquette, qu'elle allumait de temps en temps dans les occasions contre les fidèles, mais fort peu en étaient endommagés. L'an 1622¹, les suppôts de la secte, qu'ils nomment à la Chine *Pelien-Kiao*, dont nous avons parlé en la première partie de cette histoire, se soulevèrent en la province de Xantum, & furent si osés que d'arrêter les livres qui venaient à la cour de Pequim par la rivière, & de se saisir des vaisseaux, qui passaient par la province : & même leurs forces s'augmentant avec leur insolence, ils attaquèrent quelques places, & entre autres une ville, & s'en rendirent les maîtres, avec un sanglant carnage des citoyens. Ces choses donnèrent à penser aux provinces voisines, & mirent l'alarme jusqu'à la cour. Les mandarins firent commandement par tous les endroits du royaume, qu'on apportât toutes les diligences, pour prendre & châtier les personnes qui suivaient cette profession. Les provinces les plus ^{p.340} éloignées ne s'émurent point à ces nouvelles : mais à Nanquim, qui confronte à celle de Xantum, promit de grandes récompenses, à quiconque découvrirait quelqu'un de cette secte.

Sur ces entrefaites il arriva qu'un chrétien voulant secourir un sien voisin, que les sergents traitaient fort mal sans raison, attira sur lui la colère de ces canailles, qui le poursuivirent, comme des enragés, jusque dans la maison ; & y ayant trouvé la croix avec l'image du Sauveur, la prirent & la portèrent au mandarin, accusant le chrétien

¹ [c. a. : le texte donne par erreur 1662.]

d'être un des sectateurs de la loi du seigneur du Ciel, qui est la même que celle de *Pelien-Kiao*. Le mandarin le fait prendre, appliquer à la torture, pour lui faire confesser ses complices. Il déclara seulement le peintre, qui avait peint l'image, & qui était aussi chrétien. Il fut pris pareillement par l'ordre du même mandarin, & mis à la géhenne, comme l'autre : soit par ignorance, ou qu'il crût donner plus d'autorité à la loi qu'il tenait, il nomma jusqu'à quarante chrétiens, parmi lesquels il y en avait quelques-uns, qui étaient comme les chefs des autres, & qui en l'absence des Pères avaient le soin de les assembler dans des chapelles, & de les exhorter à la vertu conforme à leur vocation.

Je veux croire que la déclaration de ce pauvre chrétien procéda plutôt de simplicité que de malice : mais néanmoins le mandarin ne perdit point le temps ni l'occasion de se saisir de ceux qu'il avait nommés ; à voir ce qui se passait, on eût jugé que les furies de l'enfer étaient déchaînées, & qu'elles couraient par les rues de Nanquim. On n'entendait par les rues que le bruit des chaînes de fer, les cris & la voix des sergents, qui demandaient : où est la maison ? où est-il allé ? où le trouvera-on ? quand viendra-t-il ? s'échauffant ainsi d'autant plus à la poursuite des chrétiens, qu'ils voyaient les mandarins plus acharnés à leur ruine. S'ils en découvraient quelqu'un, ils se jetaient dans sa maison, & enlevaient les chapelets, les croix, les images, & les livres, & les autres marques de dévotion, qu'un chrétien a de coutume d'avoir chez lui, & de garder chèrement : & puis ils se saisissaient de sa personne, le tiraient par la tête, la corde au col, & les fers aux mains, & les traînaient par les rues, portant ^{p.341} devant eux en signe de triomphe les enseignes de piété & de religion qu'ils avaient enlevées, & excitant le peuple à crier après eux, qu'ils étaient de la secte de *Pelien-Kiao*. Il y en eut de pris jusqu'à trente-quatre, sans compter les deux premiers, qui furent incontinent appliqués à la torture, & serrés aux pieds & aux mains, pour leur faire découvrir le reste de leurs complices. Mais eux plus avisés que les précédents, & instruits par leur ignorance pernicieuse, ne répondaient autre chose dans leurs tourments, sinon qu'ils étaient chrétiens, eux, leurs femmes, & leurs enfants : qu'ils

suivaient la loi du vrai Dieu, qui seul peut punir & châtier en cette vie & en l'autre ; conserver & tuer les corps & les âmes ; qu'ils n'étaient point de la secte de *Pelien-Kiao*, & qu'ils n'avaient ni rapport ni commerce avec elle & puis ne disaient autre chose.

Parmi les prisonniers il y eut un chrétien nommé Jean Yao, qui ayant été pris avec les autres, comme nous avons dit, en la première persécution du xin, reçut des coups de bâtons par la sentence des juges, & fut condamné à servir le roi durant quelques années en ses vaisseaux, qui sont comme ses galères. Ayant fait son temps, il fut mis en liberté, & s'en revint à sa maison, édifiant toute la ville par ses exemples, & par sa sainte vie. Comme il sut qu'on avait encore pris des chrétiens, & qu'on le cherchait, sans attendre une plus expresse *jussion*, il s'en alla lui-même se présenter aux mandarins, & s'étant mis à genoux, en la présence des chrétiens qu'on tenait à la torture, leur dit qu'il était chrétien, que la loi qu'il professait était la vraie, & plusieurs choses semblables, que le saint Esprit lui suggéra. Le mandarin l'ayant écouté, & ne sachant point quelle pouvait être son intention, lui répondit :

— Vous n'avez ni la mine, ni les apparences d'un prédicateur de la loi, retirez-vous, & ne venez plus vous montrer ici.

Le jeune homme se leva, & se retira aussitôt dans sa maison, laissant les chrétiens confirmés par un si glorieux témoignage de leur religion, & les Chinois également épouvantés d'un si noble courage.

Le mandarin fit une semblable chose, sans avoir aucun dessein particulier, ni sans savoir la raison qui le poussait. De ^{p.342} trente-six prisonniers, qu'on avait appréhendés & tourmentés cruellement, il en fit mettre vingt-quatre en liberté ; & les autres, qui étaient comme les maîtres des autres, & qui avaient la charge de les assembler aux prières, & de les exhorter, furent renvoyés par devant les six grands tribunaux, où ils furent tous sévèrement traités, les uns de çà, les autres de là ; mais le plus rigoureux de tous les tribunaux fut celui d'un eunuque, qui n'ayant rien d'humain que le visage, sans considérer que les prisonniers avaient été battus par le commandement des autres mandarins, leur en fit encore décharger vingt coups à chacun, qui

affaiblirent si fort ces bons chrétiens qu'on fut contraint de les ramener en prison portés sur une table.

Le *quecum*, qui est comme un de nos ducs, ne les traita pas de la sorte : pource que les voyant si rompus de coups & de tourments, non seulement il ne les fit point battre de nouveau, mais leur portant compassion, dit tout haut qu'il était bien informé de cette loi, & qu'elle était la bonne & la véritable ; & les congédia avec ces belles paroles, qui confirmaient dans la bouche d'un gentil, la foi que les chrétiens défendaient par l'effusion de leur sang devant les juges.

Pendant ces différents, le premier mandarin des six tribunaux qui avaient examiné l'affaire, porta la sentence suivante contre les chrétiens, que j'ai traduite fidèlement du Chinois :

La loi du seigneur est fausse, qui aveugle les hommes, & leur fait tenir des assemblées. Les années précédentes, on avait déjà présenté au roi quelque mémoire contre les hommes de cette secte, qui en avait défendu sévèrement l'exercice. Aujourd'hui ceux qui la professent sont convaincus de n'avoir pas obéi aux volontés du prince. D'où vient que suivant les lois de cet État, il serait nécessaire de faire une exacte perquisition de cette sorte de gens, & les punir sévèrement. Mais ayant considéré que ce sont des hommes de peu, nous avons condamné les étrangers à sortir du royaume, sous bonne & sûre garde, & pour cet effet leur sera fourni des coffres du roi, l'argent nécessaire aux frais de leur voyage. Pour les naturels de cette cour, ils tiendront prison un mois entier avec une table au col (qui est un supplice ^{p.343} ordinaire à la Chine) & après, ils seront conduits devant le tribunal, qui les a interrogés, pour être exhortés d'observer entièrement les ordres du roi, & de ne plus suivre cette loi. Les livres des chrétiens, leurs images & choses semblables seront portés dans le trésor du roi, pour y être gardés.

Tel était le contenu de la sentence.

Les Pères n'en avaient encore rien appris, quand un chrétien vint en poste à Hamcheu distant de la cour de Nanquim, six journées par terre, qui fut envoyé exprès pour leur apporter cette nouvelle, & les avertir du danger évident où se trouvaient les chrétiens. Par un bonheur particulier le père de la Roque, supérieur de la mission, se trouva pour lors à Hamcheu, qui songea promptement aux remèdes, conféra avec le docteur Michel, & écrivit au docteur Paul, afin que l'un & l'autre par leurs lettres de recommandation obligeassent les mandarins de Nankim de favoriser les chrétiens en cette cause. Ils le firent adroitement, & surtout le docteur Paul, qui cota dans ses lettres quatorze points principaux, qui rendaient notre sainte foi bien différente de la secte de *Pelien-Kiao*. Les lettres, quoique fort obligeantes, n'eurent pas l'effet qu'on espérait, à cause que la plupart des mandarins furent gagnés par le xin, qui était pour lors colao, & par conséquent en une si haute considération, qu'un chacun tâchait de gagner ses bonnes grâces, en suivant ses inclinations. Ce qui se vit aisément par les réponses, telles qu'on n'a pas accoutumé de les rendre à des mandarins de mérite, & de l'autorité de ces deux chrétiens. Car la réponse à la lettre du docteur Paul, soutenait que la loi qu'il disait être différente de la secte de *Pelien-Kiao*, était absolument la même, & que les deux faisaient profession de ne point obéir au prince, ni à ses ordonnances, ni aux ministres de son État : ce qui se prouvait facilement, en ce que les Pères ayant eu ordre de sa Majesté, de vider le royaume, ils ne laissaient pas néanmoins d'y demeurer, & plusieurs autres raisons, qui témoignaient assez la veine d'où sortaient ces réponses.

Ajoutez une autre chose plus dangereuse, comme il est nécessaire en tout temps à la Chine, même dans le calme, d'être ^{p.344} fort réservé ; de laquelle on donna incontinent avis au docteur Paul, à savoir que deux mandarins de la même cité de Nanquim, peu de jours auparavant, avaient présenté au roi leur mémoire contre la loi de Jésus-Christ, & contre les Chinois qui la suivaient, accusant en particulier les Pères qui la prêchaient, & le docteur Michel, qui non seulement était chrétien, mais encore logeait les Pères en sa maison.

Ils en chargeaient d'autres sans les nommer, quoiqu'ils donnassent suffisamment à entendre, qu'ils voulaient parler du docteur Paul.

La nouvelle n'était point à mépriser ; d'autant que les affaires qui vont devant le roi sont extrêmement chatouilleuses ; & il est bien difficile, qu'on n'y perde ou le poil ou la peau.

Le docteur Paul écrivit aux Pères, que sans plus délibérer, ils songeassent promptement à se retirer, & retrancher toute sorte de commerce avec quelque personne que ce fût, pour fidèle & assurée qu'elle semblât être, & céder au temps & à la nécessité. Le docteur Michel était d'avis contraire ; & ne voulait pas même que ceux de sa maison se cachassent. Le fils du docteur Ignace trouvait bon que les Pères de la cité de Kiatim se tinssent cachés en la façon qu'ils jugeraient, d'autant qu'au cas qu'il survînt quelque chose de pire, il ne serait pas malaisé d'y remédier, ayant la plupart des mandarins de la ville pour amis.

C'était un jeune homme peu âgé, dont le père était pour lors en cour, qui loua grandement la résolution de son fils. On trouva néanmoins plus à propos de prévenir ou d'éviter les foudres de la justice ; & que ceux qui ne pourraient pas se cacher, se retirassent, avant que d'être appréhendés. Toute la difficulté était de trouver un lieu éloigné de notre demeure ordinaire ; à cause que les lieux voisins appartenaient à nos amis, & étaient si peuplés qu'on ne pouvait pas y être en sûreté : de sorte que pour se mettre à couvert, il en fallait trouver un écarté, dont il y en a peu à la Chine, qui est si peuplée, que les maisons de la campagne se touchent les unes les autres. Enfin après plusieurs délibérations, il fut conclu que nous sortirions tous des lieux où était notre demeure & que les uns iraient aux villages & métairies des chrétiens ; les autres se retireraient dans leur p.345 sépultures, & qu'au cas que la réponse du roi ne fût pas favorable, on tiendrait des barques toutes prêtes sur les rivières, pour chercher d'autres lieux plus assurés, jusqu'à ce que Dieu nous aplanît les voies, & nous ouvrît les grands chemins.

Le docteur Paul avait un homme aposté dans la ville de Sucheu, où le vice-roi de la province de Nanquim fait sa demeure, à cause qu'il ne peut pas être en la cité de Nanquim, qui est une cour royale, aussi bien que Pequim : afin que s'il venait quelque nouveau mandement de la part du roi, il lui en donnât avis. Deux mois se passèrent en cette attente ; avec un extrême incommodité des Pères, qui se tenant cachés aux champs, ne pouvaient recevoir que fort tard les nouvelles, qu'on savait aussitôt dans les villes. Enfin après avoir attendu longtemps, notre docteur ne reçut point de réponse, de quoi on apportait plusieurs raisons, mais la meilleure & la plus pertinente était, que les mémoires qu'on avait dressés contre les chrétiens, avant que d'être présentés au roi, devaient être enregistrés par le xin, qui en même temps perdit sa charge : de façon que ne pouvant plus rien, & n'ayant aucune autorité pour favoriser les desseins de nos persécuteurs, dont il était le premier mobile, tous ces mémoires demeurèrent sans être présentés ; ce qui fut la cause, qu'on attendit si longtemps l'événement de cette affaire, avec les réponses du roi. Ainsi l'orage, qui semblait nous menacer d'un danger évident, fut apaisé, à l'occasion des disgrâces du xin, que le roi priva de la charge de colao, au même temps qu'il avait résolu de ruiner les chrétiens. Les mémoires de la cour du Midi qui est à Nanquim, marchaient tous les jours contre la foi de l'Église ; & d'autres se formaient continuellement par les mandarins de la cour du Nord qui est Pequim, contre les injustices du xin, sans avoir peu réussi, l'espace de six mois. En quoi se justifient les conseils admirables de la providence de Dieu, qui réserva la chute de ce tyran à un temps & en une occasion, qu'il pouvait nous causer plus de mal, & qui voulut nous enseigner que nous devons nous appuyer sur lui en pareilles rencontres.

Quand nos docteurs surent certainement, que les ^{p.346} mémoires n'étaient point donnés, & qu'ils ne le seraient point, tous les Pères retournèrent à leurs résidences, quoiqu'avec plus de retenue & de retraite qu'auparavant, à cause des mauvaises nouvelles qu'ils recevaient de Nanquim, où les affaires du christianisme étaient troublées par de nouveaux édits. S'ils ressentirent d'un côté de la

tristesse, au bruit de ces persécutions, ils reçurent de l'autre un extrême contentement au récit du martyr d'un chrétien nommé André, dont la vie & les actions vertueuses nous pourraient ici fournir une ample matière d'histoire, & particulièrement le courage & la constance qu'il témoigna dans les tourments, ce que les Chinois admirent d'autant plus, qu'ils sont naturellement timides & couards. Quoique nous ayons éprouvé jusqu'à cette heure tous les chrétiens de ce royaume fermes en leur foi, & inébranlables par la grâce de Notre Seigneur dans les persécutions, & même dans les tourments. À dire vrai ils n'ont point manqué au martyr, mais le martyr leur a manqué, comme il s'est vu en ceux de Nanquim, & particulièrement en ce bon chrétien, que je viens de nommer.

Cet illustre martyr, André, était natif de la province de Kiamsi ; laquelle il quitta après plusieurs années, pour venir en celle de Nanquim, où il prit une seconde naissance, & une nouvelle vie, en la connaissance de notre sainte foi, & dans les instructions qu'il reçut de nos Pères, qui l'engendrèrent à Jésus-Christ par la prédication de l'Évangile, & par les eaux du baptême, & le nommèrent André. Toute la famille suivit dans quelques jours son chef, & fut baptisée par les mains du père de la Roque, supérieur. Notre André après son baptême, servit d'exemple & de modèle aux autres fidèles, & tâcha de leur communiquer le bien qu'il avait reçu du Ciel, ne laissant perdre aucune occasion d'enseigner les ignorants, & de conduire les enfants dans le chemin de la vérité. Plusieurs profitèrent de ses enseignements, & se firent chrétiens à sa persuasion. Il était fort dévot à la sainte Vierge, & passait pour le plus fervent de la congrégation de Notre Dame, que nous avons érigé en notre église avant la persécution, suscitée à Nanquim : & après le bannissement des Pères, il dressa un oratoire en sa maison, à ^{p.347} l'honneur de cette sainte mère du Fils de Dieu, où il appelait les autres chrétiens, & les excitait par ses ferventes paroles à la piété, à la vertu, & à l'observation de notre sainte loi. Quand les Pères furent mis en prison & les autres chrétiens distribués par les conciergeries de cette grande ville, lui sans se soucier aucunement de

s'exposer aux dangers, entreprit de les servir, de les visiter, de les combler, & de les assister de ses aumônes ; & ne se contentant pas de pratiquer lui seul ces œuvres de charité, il forma un sien petit-fils aux mêmes exercices, & le donna à nos Pères pour l'employer dans les moindres besoins. Il continua dans le même esprit après notre retour, & nous prêta sa maison pour nous servir de retraite, lorsque nous allions visiter les chrétiens du pays ; & d'infirmier, quand quelqu'un était malade, qu'il servait lui-même avec beaucoup de charité. Notre Seigneur voulant récompenser ces belles & bonnes actions le couronna du martyre, en la seconde persécution, & le fit mourir, comme il avait vécu, pour son amour. Ce vénérable vieillard presque autant chargé d'années que de mérites, endura patiemment les coups & les tourments, que nous avons déjà rapporté ci-devant : mais comme les derniers, outre qu'ils étaient les plus cruels, étaient encore imposés sur les plaies toutes fraîches qu'il avait reçues en divers tribunaux, il ne faut pas s'étonner si un vieux homme, fort de courage, mais faible de corps, rendit bientôt l'esprit par la violence des douleurs, puisque même les plus jeunes & les plus robustes chrétiens ni pouvaient résister. L'Église perdit & gagna beaucoup à sa mort : elle gagna un martyr, qui les encouragea par ses exemples, & les assista de ses prières ; mais elle perdit un père commun, & un bon maître, qui suppléait au défaut de nos Pères. On l'enterra fort honorablement dans un sépulcre particulier, pour lui rendre un jour avec solennité les honneurs qui lui sont dûs.

@

CHAPITRE XII

Comment les choses s'adoucirent derechef, & les Pères furent rappelés en cour par l'ordre de mandarins

p.348 Voici de meilleures nouvelles, que nos Pères reçurent de Nanquim, par un homme, qu'eux & nos docteurs avaient envoyé exprès, avec des lettres de leur part aux chrétiens pour les consoler en leurs afflictions : quoique Notre Seigneur les remplît d'une telle abondance de courage & de joie, qu'ils n'avaient pas besoin des consolations humaines pour adoucir leurs peines. Cet homme étant de retour confirma le bruit qui courait, & nous assura que toutes les choses étaient pacifiées, comme les chrétiens l'avaient écrit ; d'autant que les mandarins voyant que leurs desseins n'avaient pu réussir, que leurs mémoires n'avaient été reçus ni présentés à la cour de Pequim, & que le xin était privé de sa charge, ils changèrent tout aussitôt d'avis & de langage, mirent les chrétiens en liberté, & modérèrent les peines qui leur avaient été imposées. Il ne restait plus que trois prisonniers de Chincheo, qui attendaient de jour en jour d'être délivrés & renvoyés en leur province, ce qui fut exécuté. Semblablement le Père qui était caché à Pequim nous écrivit, que toutes les espérances de nos ennemis de Nanquim étaient fondues à la cour, & que les choses avaient tellement changé de face par le changement de la fortune du xin, que ses amis lui conseillaient de traiter avec les mandarins chrétiens, & avec les gentils qui nous étaient affectionnés, & de chercher les moyens de sortir en public, & de reprendre les fonctions de l'Évangile.

Il y avait déjà six ou sept ans depuis la première persécution de Nanquim. Les Tartares faisaient une cruelle guerre aux Chinois, & leur avaient défait des armées, & enlevé plusieurs p.349 places de la province de Leaotum, sans qu'on pût aisément arrêter le progrès de leurs armes. Les Pères cherchaient le moyen de se pouvoir manifester par le royaume, & de paraître en public, comme on leur avait écrit de Pequim.

Ils y trouvaient une difficulté qui n'était pas petite, c'est qu'ayant été bannis par sentence du roi, ils ne pouvaient pas rompre leur ban, sans son autorité. Nos chrétiens & nos docteurs se résolurent de dresser un mémoire à l'occasion de la guerre des Tartares, & de l'extrême nécessité où les Chinois étaient réduits, & de le présenter au roi. Premièrement ils mettaient en avant les maux que leur causait la guerre, la désolation des terres, le carnage des hommes, le sac des villes, la ruine des provinces, sans qu'on eût jamais pu durant plusieurs années, détourner ou arrêter le cours de ces calamités, après tant de dépenses, & tant de pertes. Puis ils remontraient la faute qu'on avait faite de chasser les Pères venus d'Europe, qui outre qu'ils étaient vertueux, savants & capables de manier de grands affaires, étaient de plus excellents mathématiciens, qui sans doute avaient des secrets particuliers, & des inventions extraordinaires, dont on se servirait avec avantage dans les nécessités présentes, & qui mettaient les affaires du royaume en un autre état, s'ils étaient encore à la cour, comme autrefois. Enfin ils ajoutaient que probablement ils n'étaient pas tous partis, & qu'il n'était pas possible que tant de personnes eussent en si peu de temps traversé un si grand royaume, & se fussent déjà retirées par des chemins si étroits & difficiles. Que sa Majesté devait commander qu'on cherchât soigneusement partout, si l'on ne pourrait point en rencontrer quelqu'un, & le faire venir à la cour, pour rendre service à l'État.

Nos Pères firent de grandes oppositions aux moyens qu'on prenait pour leur rétablissement, vu qu'ils étaient ignorants aux choses de la guerre, des armes & de l'art militaire, & qu'il était plus à propos de trouver un autre prétexte. Le docteur Léon, qui était un des principaux acteurs de cette comédie, répondit à cette objection, comme il l'entendait.

— Mes Pères, dit-il, ne vous fâchez point, s'il vous plaît, si l'on vous propose pour des guerriers ; vous vous servirez de ce titre, comme le ^{p.350} couturier de son aiguille qui ne lui sert qu'à passer son filet ; & quand l'étoffe est cousue, & l'habit achevé, il la quitte, n'en ayant plus besoin. Faites seulement,

que vous puissiez rentrer dans le royaume par l'ordre du roi, & puis il sera fort aisé de changer les armes du combat à des plumes d'étude, & au lieu de combattre, d'écrire pour la défense de la religion de Jésus-Christ contre la superstition des infidèles.

Enfin le mémoire se fit, comme il fallait, & comme le docteur en savait l'art & la perfection ; il fut présenté à la chancellerie des mémoires, où il passa à la faveur de nos amis ; & vint entre les mains du roi, si heureusement, qu'il fut répondu comme nous souhaitions, & remis au conseil de Guerre, qui non seulement le vérifia, mais ajouta de plus, qu'ils croyaient certainement que les Pères pourraient si bien enchanter les Tartares par les secrets de leurs mathématiques, qu'il leur serait impossible de manier les armes, & de les endommager, & ensuite il fut ordonné qu'au plus tôt on les chercherait : mais il ne fallut pas beaucoup courir pour les trouver, & ceux qui avaient cette charge, savaient bien où ils étaient.

Le père de la Roque qui était pour lors dans les provinces du Midi, fut incontinent averti de l'ordonnance du roi & du conseil de Guerre, & pria d'envoyer deux Pères à la cour. On ne saurait dire ni penser l'allégresse de nos Pères, & de tous les chrétiens à cette nouvelle ; sachant que cette voie était la plus courte & la plus assurée pour rentrer ouvertement dans le royaume, & prêcher l'Évangile avec la même liberté, qu'ils avaient auparavant.

Le père Nicolas Lombard & le père Emmanuel Diaz furent nommés pour cette expédition, qui mirent incontinent ordre à leurs affaires, & partirent pour Pequim, où ils entrèrent à la vue de tous les habitants. Et d'autant que tous les Chinois n'avaient point vu de barbes à la façon d'Europe depuis quelques années, le concours du peuple, qui venait pour les voir, était si grand, que les passages en étaient empêchés. La première chose qu'ils firent à leur entrée, fut de s'aller présenter au conseil de Guerre, dont les mandarins avaient eu la charge de les faire venir, qui les reçurent avec beaucoup d'affection & de courtoisie, & leur offrirent leur ^{p.351} logis, avec toutes les commodités possibles. Les Pères

firent refus de les accepter, & s'en excusèrent le mieux qu'ils purent, alléguant qu'ils n'avaient encore rendu aucun service à l'État, qui méritât ces reconnaissances, & qu'il se pourrait faire avec le temps, qu'ils se rendraient dignes de ces faveurs. La véritable cause, qui les émut à ne point recevoir des offres si obligeantes, fut en partie pour n'être à charge à personne, & aussi pour avoir plus de liberté de travailler pour la religion, & pour être moins employés aux affaires de la guerre, qui était le prétexte qu'on avait pris de les rappeler. Les chrétiens furent d'avis qu'ils reprissent leur première maison, où ils avaient demeuré si longtemps avant que d'être chassés, & où ils avaient leurs connaissances & leurs habitudes encore récentes. Par ce moyen ils faisaient connaître évidemment le peu de raison qu'on avait eu de les bannir, & épargnaient les frais d'une nouvelle église, l'ancienne étant encore en son entier par les soins d'un chrétien, qui l'avait achetée à ce dessein, laquelle n'avait besoin que de réparations, qui sont inévitables aux bâtiments de la Chine, pour être faits de bois, & par une conséquence, pour n'être pas de durée comme les nôtres, & ne pouvoir pas si longtemps résister aux injures de l'air. Le docteur Ignace, qui était pour lors à la cour, se chargea de fournir aux frais nécessaires pour les réparations du logis, & de l'église, l'accommoda proprement, & la mit en l'état, où elle est, & où nos Pères habitent encore à présent, en paix & en honneur, sans que jamais depuis on leur ait ouvert la bouche ni d'armes, ni de guerres, ni de Tartares.

Les affaires de la cour étant terminées si heureusement, & les Pères agissant avec liberté dans leur maison, ils commencèrent à reprendre leurs premiers exercices, à perfectionner les chrétiens, prêcher aux gentils, & recevoir les visites que les mandarins & leurs amis leur rendaient avec la même familiarité qu'auparavant, sans aucune différence du passé, & sans autres précautions, qui celles qui sont en tout temps nécessaires à la Chine. Cette franchise et cette sûreté, que nous trouvons à la cour, avec cette approbation publique, se communiqua tout aussitôt aux autres maisons & résidences du royaume. De sorte que peu p.³⁵² à peu la prédication & les exercices de

la foi s'accrurent & s'étendirent avec tant de succès, qu'en l'année 1628 & 29, nous fûmes tous paisibles aux lieux de notre demeure ; la porte fut ouverte à l'Évangile, & les chemins libres à la conversion des gentils, sans trouver de traverse ni de résistance aux desseins de Dieu, quoiqu'il fût nécessaire d'avoir toujours pour ami quelque magistrat des lieux de nos emplois, dont nous tâchions de gagner & de conserver les bonnes grâces.

À mesure que croissait la liberté de la prédication, la foi croissait aussi, & prenait de nouvelles racines en divers endroits par les fondations de plusieurs églises, maisons, & résidences où nos Pères s'établissaient. On en fit deux dans la province de Fokien, l'une & l'autre remplie d'un grand nombre de chrétiens, sans conter plusieurs chapelles érigées dans la même province. On en bâtit une en celle de Xansi, & une autre en celle de Xunsi, & une troisième en la province de Honan, qui florissent aujourd'hui à l'honneur de Jésus-Christ, & à la gloire du christianisme. Quand je partis de là pour venir en Europe, il s'en commençait une autre, qui est maintenant achevée, avec une église & force chrétiens, si bien qu'on parle d'y rétablir des Pères, pour cultiver ces nouvelles plantes. Je ne m'arrêterai pas plus longtemps sur ce sujet, pour ce que j'en ai traité ci-devant par le menu.

Nous retournâmes en nos anciennes maisons, que nous possédions avant le temps de la persécution, les ayant réparées & mises en meilleur état. Celle de Pequim, avec les accommodements dont j'ai parlé, est tenue par trois Pères, & un Frère, qui travaillent fructueusement à l'augmentation du christianisme. On a bâti de neuf une maison & une église à Hamcheu, plus grande & plus capable que la première, à cause des nouveaux convertis, qui accroissent toujours le nombre des fidèles. Il a été nécessaire d'en faire autant à Kiamsi, dans la rue la plus belle & la plus fréquentée de la ville. On a laissé celle de Canton de la même façon qu'elle était, partie par nécessité, partie par considération, d'autant qu'on n'a pu faire autrement, & qu'on a jugé d'ailleurs plus à propos d'abandonner ce lieu si sujet aux ^{p.353} tempêtes, & d'en choisir un autre, où l'on trouvât plus de sûreté, & plus de profit.

On ne laisse pas néanmoins de visiter tous les ans les chrétiens de la province.

Il y eut bien des affaires à Nanquim. Les chrétiens de cette Église ne purent souffrir, qu'eux étant les premiers & les plus illustres confesseurs de la foi, signalés par leur constance dans les persécutions, fussent les derniers & les plus mal partagés des faveurs spirituelles, & les moins considérés de tous les fidèles, en ce que les autres ayant des Pères pour les gouverner, eux seuls s'en voyaient privés par une disgrâce. Quoique les Pères souhaitassent ardemment de satisfaire à leurs justes désirs, & que même ils tâchassent de les visiter plus souvent, néanmoins c'était une chose trop hasardeuse, pour ne dire dangereuse, à cause des dernières persécutions, dont le feu n'était pas si bien éteint, qu'il ne pût facilement se rallumer, d'avoir une maison ouverte & exposée indifféremment à la vue & aux visites de toutes sortes de personnes. Les difficultés furent enfin surmontées, & la résidence établie par les libéralités du docteur Paul, qui ayant toujours si bien fait pendant le cours de sa vie, voulut même continuer après sa mort.

Les Pères n'espéraient rien pour l'avancement de cette affaire qu'en quelque mandarin chrétien qui fût gouverneur de ville, & qui nous prenant, & l'Église sous sa protection, levât ces difficultés, & nous y établît par son autorité. Au même temps on fit président du conseil de Guerre à Nanquim, un disciple du docteur Paul, qui comme il était adroit & vigilant, ne manqua pas dès aussitôt d'écrire à nos Pères, que cette occasion était très favorable pour l'exécution de leur dessein, à cause que ce mandarin était fort considéré, & avait grand crédit ; & qu'ayant été son disciple, il ferait pour nous tout ce qu'il voudrait. Cette ouverture contenta fort nos Pères, mais comme la ville était importante & dangereuse, il était besoin d'y envoyer une personne d'expérience : ce qui retarda quelque temps l'exécution, tandis qu'on cherchait un homme tel qu'on le demandait, sans néanmoins dégarnir les autres lieux. Et cependant le docteur Paul, qui était à la cour colao, tomba malade, & quoique sa ^{p.354} maladie ne l'empêchât pas d'écrire au mandarin en notre faveur ; si est-ce qu'il fut plus tôt hors du monde,

que sa lettre ne fut portée à Nanquim : laquelle nos Pères rendirent au mandarin, de la part non d'un de nos amis trépassé ; mais de son maître encore vivant. Ce qui fit qu'il reçut les porteurs avec toutes les courtoisies du monde, & leur témoigna l'estime qu'il faisait de cette recommandation, par la faveur qu'il leur fit de leur trouver un logis & de les mettre en possession. Les autres mandarins considérant de quelle façon cetuy-ci traitait nos Pères, pour gagner ses bonnes grâces, comme c'est l'ordinaire de s'attacher aux intérêts des grands, & de suivre en toutes choses leurs inclinations, ne se contentèrent pas de nous favoriser de leur autorité, & de leurs fréquentes visites, mais nous firent encore toucher quelque somme d'argent pour l'achat de la maison. Si bien que les chrétiens eurent leur compte, & Nanquim une Église, qui s'avance & se perfectionne de jour en jour.

Tel était l'état des affaires de la chrétienté environ l'an 1632, tels ses heureux succès : bien différents des précédentes années, qui faisaient assez connaître que le vaisseau de l'Église n'avait été offensé par les orages, que pour être porté plus haut ; & n'avait été secoué des tempêtes que pour arriver plus tôt au port. La prédication de l'Évangile était libre partout, les gentils se présentaient au baptême, en plus grand nombre, & notre sainte foi était universellement connue, par la lecture des livres composés sur nos mystères, ou par la fréquentation des chrétiens, ou par le rapport des gentils mêmes ; & non seulement au cœur du royaume, où les Pères s'occupaient, mais encore aux plus reculées extrémités ; j'en rapporterai quelques exemples qui feront voir clairement la vérité de ce que je viens de dire.

Des mandarins chrétiens sont souvent venus pour les affaires publiques à Macao, qui est une ville habitée des Portugais sur les confins de la Chine, où ils ont bien fait paraître qu'ils étaient non seulement chrétiens, mais des mieux instruits ; & se sont comportés avec tant de vertu & d'intégrité dans les fonctions de leur charge, qu'ils ont très bien édifié le peuple, & ont servi d'exemples aux plus vieux chrétiens.

p.355 L'année 1631, les navires des Portugais faisant voile de Macao au Japon, comme ils font tous les ans, un s'échoua, & se brisa à la

hauteur de la province de Foquien en la Chine ; tous ceux qui étaient dedans, furent noyés ; douze personnes seulement se sauvèrent dans un esquif, par une espèce de miracle, la chose étant arrivée de nuit, le Ciel chargé de ténèbres, & la mer agitée de vents & de tempêtes, comme ils cherchaient de prendre terre en quelque lieu sans aiguille, & sans carte marine, ils abordèrent aux côtes de la province, que je viens de nommer. Le monde s'assembla incontinent à l'entour de ces pauvres naufrageants, qui avaient plus de besoin d'être assistés & vêtus, que d'être interrogés : mais les courses fréquentes que les Hollandais faisaient le long de ces côtes & la haine que les Chinois leur portaient, furent cause qu'on les mit en prison, pour être étrangers, & pour l'opinion qu'on eut que c'étaient des ennemis ; & ainsi les innocents souffrirent pour les coupables. Plusieurs personnes allaient les voir, comme un spectacle assez rare à la Chine, qui ne voit pas souvent des hommes d'un autre pays. Il y eut parmi ce nombre des chrétiens touchés de la même curiosité que les autres, de voir des étrangers, qui allèrent à la prison, & s'étant aperçus que ces prisonniers avaient en leurs mains des chapelets, qu'ils parcouraient en priant Dieu, jugèrent incontinent qu'ils étaient d'une même profession qu'eux. Ils voulurent en savoir la vérité ; ils les interrogèrent, & sachant assurément qu'ils étaient chrétiens, nonobstant les défenses expresses de traiter avec eux, autrement qu'avec des ennemis, la charité toujours industrieuse inventa les moyens de les assister, & de les pourvoir abondamment de leurs nécessités. On ne savait comment leur porter des habits : mais l'esprit de Dieu plus inventif que celui des hommes, leur en ouvrit les chemins. Ils allaient à la prison avec deux habits l'un sur l'autre, puis étant entrés dans la chambre des prisonniers faisaient écouler adroitement celui de dessous sans que les gardes s'en aperçussent, & s'en retournaient avec celui de dessus.

Comme je demeurais à Nankam, qui est la capitale de la province de Kiam, où nous avons une maison & une église, un ^{p.356} chrétien d'une autre ville venait à dessein de [conférer](#)⁴ des choses de Dieu & de sa conscience ; & d'autant que la distance des lieux empêchait de pouvoir

souvent faire le voyage, il avait coutume de séjourner plus longtemps, qu'il n'eut fait, & de s'en retourner après sa confession générale, & sa pénitence achevée. Je le priai de voir avec ses parents & amis, s'il n'y avait point quelque moyen de s'établir en son pays, & qu'au cas qu'il trouvât des dispositions dans les esprits de ses concitoyens à embrasser la doctrine de Jésus-Christ, il m'en donnât avis. Ce qu'il fit après un mois, & m'écrivit pour ce sujet, que j'allasse vite jeter les rets, & que la pêche serait heureuse. Je me mis promptement en chemin ; & comme je fus arrivé, à cause que sa maison n'était pas assez grande, ni assez promptement accommodée, il me logea dans une de ces maisons, que les Chinois nomment *zuthen*, qui appartiennent à toute la famille en commun, où ils s'assemblent quelquefois l'année pour traiter de leurs affaires & des mœurs & comportement de quelques-uns de leurs parents, qui ne vivent pas selon les règles de la vertu & de la bienséance, pour y donner remède, les reprendre, & s'il est besoin, les châtier. Ces maisons sont ordinairement vides, il n'y a qu'un homme pour les garder. Un mandarin, qui logeait auprès, ayant su mon arrivée, & que j'étais étranger, fut curieux de me venir voir. Je voulus profiter de l'occasion, & lui ouvrir le discours des mystères de notre foi : il me fit sur ce sujet des demandes extravagantes, & mes réponses ne lui agréant pas, il se retira civilement, & s'en alla de ce pas me déférer au second gouverneur de la ville, lui remontrant que j'étais étranger, & que vu le temps, mon séjour en cette ville était d'une dangereuse conséquence ; de plus, que j'enseignais une loi contraire à leur créance, & dommageable à l'État : & partant que c'était du devoir de sa charge d'y prendre garde, & d'y mettre ordre au plus tôt, sans attendre que le mal se fût accru. Il n'en fallait point tant, pour me faire prendre, & conduire en prison, si le gouverneur n'eut été discret & avisé. Je fus bien étonné de voir entrer en ma chambre sur l'heure même, trente ou quarante hommes, les uns envoyés de sa part, les autres qui suivaient par curiosité, avec le *tisam*, ou ^{p.357} commissaire du quartier, qui est obligé de rendre compte de tout ce qui se passe dans l'étendue de sa commission, lequel me fit commandement de marcher, & de comparaître devant le gouverneur. Le chrétien qui m'avait fait venir, était avec lui,

homme de lettres & de réputation en sa ville. Il me prit par la main, & voulut lui-même aller répondre au gouverneur de ma personne.

Nous trouvâmes le mandarin, qui m'avait déferé, auquel le chrétien fit entendre, comme j'avais ma demeure ordinaire en la capitale de la province, que j'étais ami du vice-roi, & que j'étais bien venu auprès des autres mandarins, qui me voulaient du bien : ce qui était véritable. Que pour la loi que j'enseignais, ce n'était pas un secret, que je la prêchais ouvertement, même à la cour, que mes compagnons faisaient le même ouvertement, à la vue de tout le monde, & au su des principaux mandarins du royaume. Le gouverneur ayant ouï ces paroles de la bouche d'un homme de tel mérite, ne voulut pas entrer plus avant en la connaissance de cette affaire, & nous renvoya par devant le premier gouverneur du lieu que nous trouvâmes en son tribunal. Le *tisam* nous devança pour lui rendre compte de ce qui se passait, mais comme il n'en était pas instruit, il ne put pas bien le lui faire entendre. Le chrétien entra pour lors, & lui déduisit l'affaire, comme elle était, en la présence d'une infinité de personnes, qui étaient au tribunal : entre lesquelles, il en trouva deux, qui ayant parlé de la loi de Dieu, firent aussi le signe de la croix au nom de la Trinité, en langage chinois. Un jeune homme leur voisin leur demanda là-dessus s'ils étaient chrétiens :

— Non, répondirent-ils, mais nous avons un chrétien de nos amis, qui nous enseigné cette cérémonie avec plusieurs autres prières.

Le gouverneur dès lors qu'il entendit nommer Thien-chu-Kiao, c'est-à-dire la loi du seigneur du Ciel.

— Il y en a plusieurs, dit-il, en mes terres, qui suivent cette loi : elle n'est point du tout mauvaise. Que demande le Père ?

— Rien plus, Monseigneur, lui répondit le chrétien, que de se justifier de ce qui lui est imposé par Hioquon son voisin ;

c'était le nom de son accusateur.

— Dites au Père, repartit le gouverneur, ^{p.358} qu'il n'est pas bien en voisin, & qu'il en cherche un autre, s'il me croit.

Le chrétien prenant cette occasion au poil, lui répliqua :

— Que votre Seigneurie le fasse donc déloger, s'il lui plaît, & qu'elle commande qu'on lui trouve un autre logis pour quelques jours, qu'il doit demeurer en cette ville.

Il agréa cet avis, & commanda dès aussitôt, qu'on me rangeât quelques chambres dans un palais, où je pourrais demeurer, en payant tant qu'il me plairait, sans qu'on m'en put chasser si ce n'est pour me mettre mieux.

Une [patache](#) de Portugais sortie du port de Macao, pour tirer vers Manila, alla donner malheureusement contre les rochers de Pulos, sans qu'il se pût sauver plus de quarante personnes dans un esquif ; qui tournèrent incontinent leur pointe vers la terre plus proche, & après avoir vogué quelques jours prirent port en l'île de Haïnam, qui n'est pas beaucoup éloignée de la terre ferme de la Chine du côté du ponant, qui regarde la province de Canton, & n'est distante de Macao que de deux journées quand le vent est bon. À peine étaient-ils descendus, qu'on les constitua prisonniers, suivant les coutumes de cette île, avec des paroles qui n'étaient pas beaucoup divertissantes pour ces pauvres infortunés. Néanmoins il se trouva là même quelques chrétiens pour les secourir ; & entre autres un mandarin nommé Ignace, chrétien depuis plusieurs années, & toute sa famille, homme de bien, & fort dévot, comme je l'ai connu particulièrement à Nanquim. Dieu permit pour le soulagement de ces Portugais, qu'il fût alors gouverneur de cette île. Ayant ouï ce qui se passait, & se doutant à peu près de ce qui en pouvait être, [il] fit venir sa cause devant soi, en son tribunal. Voyant ces prisonniers, & témoignant qu'ils étaient chrétiens, non seulement il en eut pitié, mais encore les fit mettre en liberté, & les retint en son palais. On ne saurait bonnement expliquer le soin qu'il eut de les bien traiter, la charité qu'il leur témoigna, la courtoisie & la familiarité dont il traita avec eux, & les exemples d'une vertu vraiment chrétienne qu'il leur donna, qui furent de là en avant les entretiens ordinaires de ces Portugais, qui ne pouvaient se lasser de raconter à Macao & ailleurs ses éminentes vertus, ^{p.359} ses façons de procéder, & le bon ordre de sa maison ; & particulièrement le

soin qu'il avait de faire entendre à ses domestiques, les fêtes & les jeûnes de l'Église, leur servant en cela de curé.

Il célébra la fête de sainte Agnès, premièrement en sa chapelle pour le spirituel, où il voulut que tous se trouvassent pour faire leurs dévotions & leurs prières à Dieu ; & puis en son palais, pour le corporel, leur donnant un festin somptueux : à cause que sa femme avait été baptisée ce jour-là, & qu'elle avait le nom de cette sainte. Les ayant tenu longtemps dans le bon traitement de sa maison, jusqu'à ce qu'ils se fussent parfaitement remis des incommodités du naufrage, il leur fit équiper un vaisseau, & lever du monde pour les conduire à Macao.

Je pourrais raconter un million de semblables exemples, que j'omets à dessein, pour n'être pas trop long : me persuadant que ceux que j'ai rapportés suffiront pour prouver ce que je m'étais proposé, que notre sainte loi, par une voie ou par l'autre, s'est étendue par tous les endroits du royaume de la Chine.

@

CHAPITRE XIII

La vie & la mort du docteur Léon. Conclusion de cette histoire

La chrétienté de la Chine est si redevable à la piété singulière, & aux soins charitables du docteur Léon, que je serais coupable d'ingratitude si avant que de finir cette histoire, je ne donnais au public un abrégé de sa vie, qui servira non seulement de modèle, mais encore de testament aux nouveaux chrétiens, que cet illustre personnage a laissé en mourant les héritiers de sa vertu & de ses exemples ? Je me contenterai d'en rapporter sommairement les choses principales, renvoyant le lecteur à nos annales, où sont décrites par le menu les particularités de la vie, les graces extraordinaires que ^{p.360} Dieu lui a communiquées, & les autres événements, qui ont rendu sa vie non moins admirable, qu'imitable à tous les gens de bien.

Le docteur Léon prit naissance en la province de Chekiam, en la cité de Hamcheu. Ayant glorieusement achevé le cours de ses études, il se transporta à la cour de Pequim, où il reçut le degré de docteur, & exerça la première charge qui lui fut conférée en conséquence de son degré. Ce fut là qu'il connut, & traita familièrement avec le père Matthieu Ricci, comme faisaient encore la plupart des lettrés & des principaux officiers du royaume, poussés de la curiosité de voir des hommes de l'Europe en leur pays. Notre Léon, outre qu'il avait l'esprit vif & ardent, était très désireux d'apprendre, & ce désir l'engagea plus avant dans la conversation & familiarité de nos Pères, qu'il ne pouvait quitter, après qu'il eut goûté l'ordre & la beauté de nos sciences, & particulièrement les plaisirs curieux & innocents de la géographie.

Il traitait de la science de Dieu conjointement à la science humaine, & mariant le Ciel avec la Terre, il apprenait ensemble la situation des royaumes du monde, & les lois du royaume de Jésus-Christ. En quoi il s'était rendu si versé, qu'il aidait nos Pères à la correction, & même à l'augmentation d'un catéchisme composé depuis quelques années,

qu'on voulut réimprimer. Il ne pouvait assez admirer la conformité de nos mystères avec les principes de la raison, leur convenance, l'ordre & la suite admirable des points de notre foi. Et quoiqu'il n'y donnât pas un entier consentement, il ne laissait pas néanmoins de les approuver, & de s'y plaire, ayant coutume de dire, que si ces choses n'étaient véritables elles étaient sagement inventées, & fort conformes à la lumière de la nature. Cette affection envers nos Pères dura quelques années, pendant lesquelles, il les aida de son conseil & de son autorité pour la fondation de la résidence que nous avons en cette ville ; & lui-même fut le premier qui nous encouragea d'entreprendre le bâtiment de l'église, & qui nous acheta de ses propres deniers, la place.

Toutes ces bonnes œuvres jointes aux jeûnes & pénitences ^{p.361} qu'il faisait, étant encore païen, furent comme autant de dispositions, pour recevoir la dernière forme des grâces & des lumières, qui lui manquaient, & que Dieu l'auteur de tous les dons lui départit abondamment. Ce renfort de lumière lui fit connaître la vérité, & voir les splendeurs de la foi, pour arriver au baptême, qu'il demanda très ardemment, quoique le père Matthieu ne jugeât pas à propos de lui conférer encore si tôt, à cause de certains empêchements, qui le rendaient peut-être incapable de recevoir les effets du sacrement, jusqu'à ce qu'étant tombé malade & en danger de mort, le Père fut contraint de lui accorder ce qu'il ne pouvait plus lui refuser sans injustice. Les eaux du baptême le délivrèrent de la contagion du péché, & l'huile de l'extrême-onction lui rendit la santé du corps, dont les médecins avaient désespéré : si bien que par la force de ces deux sacrements il se trouva changé en l'un & en l'autre homme, comme il disait souvent, le reste de sa vie, avec des ressentiments amoureux du bienfait qu'il avait reçu de la main libérale de Dieu.

Un peu après qu'il fut retourné à sa maison, le docteur Michel son ancien ami qui était encore gentil, fort adonné au culte des idoles, & l'un des plus superstitieux observateurs de leurs cérémonies, le trouva comme il mettait en pièces & brûlait les idoles de sa maison. Jamais homme ne fut plus étonné que lui à la vue de ce spectacle, qu'il ne

pouvait assez blâmer, l'action lui semblant impie, jusqu'à ce que les réponses de notre chrétien lui donnèrent l'envie d'entendre les principes de la loi chrétienne, & de se faire instruire aux mystères de notre foi, qu'il embrassa recevant le baptême de la main des pères Lazare Catanée & Nicolas Trigault, qui vinrent expressément en la maison de Léon, où il voulut être baptisé, & l'avoir pour son parrain, comme il l'avait eu pour son premier catéchiste, qui lui avait donné les premières lumières de l'Évangile, dont il reçut la plénitude de la bouche des mêmes Pères, qui venaient de temps en temps le voir, & lui expliquer tous les points de notre créance.

Certes c'est à bon droit que l'Église de la Chine se confesse ^{p.362} redevable au docteur Léon des faveurs qu'elle a reçues pendant le cours de plusieurs années, & au plus fort des plus sanglantes persécutions, de la libéralité du docteur Michel, puisqu'il a planté de sa main cet arbre fructueux, qui a porté de si bons fruits.

Depuis cette heureuse journée ces deux docteurs liés ensemble d'une étroite amitié furent comme les chefs du peuple chrétien, & comme les boulevards de la foi dans le royaume de la Chine ; durant les persécutions suscitées contre cette nouvelle église leur maison servit de retraite & de port assuré aux Pères bannis du royaume, qu'ils défendirent & protégèrent avec un tel succès, qu'au lieu de trois églises, que nous avions seulement pour lors gagnées par le travail de dix ans, nous en possédons aujourd'hui plusieurs dans huit provinces, & douze résidences, tant le nombre des fidèles s'était accru & multiplié par tous les endroits de cet État.

Les affaires de la religion chrétienne s'avançant ainsi de jour en jour par les soins du docteur Léon, qui ne laissait perdre aucune occasion de produire au dehors le zèle de la gloire de Dieu, qui l'embrasait au dedans, il fut pourvu d'une nouvelle charge ; & comme c'est la coutume des nouveaux magistrats de rendre leurs adorations, & de prêter le serment aux faux dieux, les officiers le pressant de rendre les mêmes devoirs aux idoles, rangés dans une salle du palais, où il devait juger : lui sans faire semblant de rien, entra dans ce temple, & pour toute

cérémonie, commanda à ses sergents de renverser ces statues par terre & de les mettre en pièces, ce qu'ils firent plus par contrainte que d'une franche volonté. Et d'autant qu'il leur semblait étrange de ruiner ainsi les dieux de leurs ancêtres, ils se disaient l'un à l'autre : Assurément ce seigneur n'est pas en son bon sens, si grande était l'horreur qu'il s'était formée contre le diable, qu'il conserva durant sa vie ne pouvant pas s'imaginer, que ceux-là fussent hommes, qu'il voyait à genoux devant les idoles, comme devant des dieux : & tenant de plus pour fols & sans cervelle, ceux qui ayant entendu nos prédicateurs, ou lu nos livres, ne se laissaient pas convaincre aux raisons, & gagner aux vérités de ^{p.363} notre foi. Il avait aussi cette persuasion, qu'il était impossible, que ceux qui savent lire, & se plaisent à la lecture des livres, ne fussent passionnés pour les sciences de l'Europe, & qu'ils n'arrivassent par ce moyen à la connaissance du vrai Dieu, & à l'obéissance de sa loi. Aussi ne cessait-il d'importuner continuellement nos Pères, qu'ils s'employassent à la traduction des livres de l'Europe, & lui-même les aidait beaucoup en ce travail.

De là vint pareillement, que dès aussitôt qu'il eut connu les Pères jusqu'à la fin de sa vie, qui furent plus de trente ans, ses plus importantes occupations étaient les traductions de nos livres, ce qu'il faisait avec tant d'application & d'assiduité, qu'à la ville, aux champs, aux visites & aux festins ordinaires, il n'était jamais sans avoir quelque livre en sa pochette, non pas même quand il était seul en sa chaire porté sur les épaules de ses serviteurs, où il lisait & écrivait ; bien qu'il fût extrêmement incommodé de la vue, ayant perdu un œil, & ayant l'autre fort faible de sorte que pour lire & écrire, il fallait qu'il eût le visage collé sur son papier. Et pour dire vrai, il fit un tel progrès de toutes nos sciences, qu'il est fort peu de matières dont il ne parlât aussi pertinemment que plusieurs qui passent pour habiles docteurs en Europe. Il savait très bien les six premiers livres d'Euclide, & les avait traduits pour ses Chinois. Il avait appris toutes les règles de notre arithmétique avec toutes les subtilités qui suivent de cette science, dont il avait composé sept tomes. Il entendait excellemment tout ce qui

concerne la sphère & avait une si parfaite intelligence du mouvement des cieux, qu'il fit en partie la traduction des livres qu'Aristote en a composé, & de toutes les questions, qui sont traitées sur le même sujet dans le cours de Conimbre, enfin il était subtil logicien, comme témoignent les vingt tomes qu'il a laissés pour imprimer. Au reste il parlait si pertinemment, & avec tant de facilité, de toutes ces matières, que les plus expérimentés avaient bien de la peine à le suivre. Il méprisait néanmoins les curiosités de notre Europe dont les autres font tant de cas ; tout son contentement était de voir un livre nouveau, dont la lecture lui arrachait des soupirs du cœur, & des larmes des yeux, à cause qu'étant déjà vieux, il ne ^{p.364} trouvait personne qui eut le zèle qu'il désirait, & qui voulût le seconder en un travail si important pour la conversion du royaume, comme est la traduction des livres étrangers. Tous ses entretiens avec nos Pères n'étaient que de Dieu & des sciences. Les nôtres étaient assurés que la première demande qu'il leur ferait, les venant voir, (ce qu'il faisait quasi tous les jours de la semaine,) serait quel livre ils traduisaient, & jusqu'où ils en étaient venus. Je peux dire sans mentir que de cinquante livres, que nos Pères ont déjà mis en langage chinois, tant de la religion que des sciences dont il y en a quelques-uns de plusieurs volumes, à peine en est-il un seul, qui n'ait passé par ses mains, pour le revoir, le corriger, & pour l'enrichir de préfaces & de quelques additions ; & le plus grand présent qu'on lui pouvait faire, était de lui offrir un livre nouvellement traduit en chinois.

De là naissait encore cet incroyable désir, & presque insatiable, qui le consumait de voir une grande quantité de Pères à la Chine, & qui lui faisait souvent former des plaintes contre nos supérieurs, de ce qu'ils ne comprenaient pas, pource qu'ils ne la voyaient pas des yeux du corps, l'importance de cette affaire, & l'extrême besoin qu'avait ce royaume d'un bon nombre d'ouvriers, qui travaillassent à la conversion des âmes. Un jour qu'il s'échauffait extraordinairement sur ce discours, & qu'il témoignait plus de feu que de coutume, le Père qui s'entretenait, lui dit :

— Monsieur, nous vous savons bon gré de votre zèle, qui ne peut être que louable, & certes vos plaintes seraient justes si

nos supérieurs n'avaient point d'autres pays à pourvoir que cetuy-ci. Il y en a tant d'autres qu'il nous est impossible de satisfaire entièrement à tous.

Ce bon docteur repartit sagement & de bonne grâce :

— Je vois bien, mon Père, ce que vous voulez dire, & que c'est un avertissement que vous me donnez, comme si j'avais murmuré contre les dispositions des Pères, que je reconnais pour mes supérieurs. Vous m'excuserez, s'il vous plaît, je n'ai jamais eu cette pensée ; mais tout mon désir serait de pouvoir un jour parler à notre révérend Père général (c'est ainsi que les Chinois nomment les supérieurs de notre Compagnie, les ^{p.365} appelant nos Pères & nos supérieurs) & le prier que de bonne heure qu'il songeât à envoyer plusieurs Pères à la Chine, vu que d'un côté la langue & les lettres sont si fâcheuses à apprendre, & que de l'autre vous êtes déjà si vieux, tant que vous êtes, que vous n'aurez ni le temps, ni les forces d'enseigner ceux qui viendront de nouveau.

Il parlait comme il jugeait. Je pourrais produire une de ses lettres au père Nugnez Mascarenas assistant du Portugal, qui lui avait écrit auparavant, & lui avait fait offre des plus belles raretés de l'Europe. Sa réponse est qu'il ne demande & ne souhaite autre chose de lui, sinon qu'il fasse en sorte que le Père général envoie plusieurs sujets de notre Compagnie au royaume de la Chine.

À la proportion du désir qu'il avait de voir & posséder de nouveaux Pères, il augmentait ses soins touchant les études, la santé, & la conservation des anciens : lui-même visitait leurs chambres, & s'informait de leurs nécessités, il leur enseignait la façon de converser avec ceux du pays, les termes, les compliments, & les cérémonies qu'il fallait observer, pour être bienvenus. Souvent il ouvrait le devant de leur robe, afin de voir s'ils étaient suffisamment vêtus, pour résister au froid : il préparait en sa maison les médecines pour nos malades, alléguant que l'ignorance & le peu de pratique qu'avaient nos serviteurs, était capable de faire perdre la force aux médicaments & le

soulagement aux malades. Si quelqu'un arrivait nouvellement, il s'informait de ses qualités, & s'efforçait de gagner ses bonnes grâces. Et quoiqu'il eût le cœur & l'affection pour tous généralement ; si est-ce qu'il avait plus de soin des nouveaux venus, qui ne savaient pas encore la langue ; & leur portait compassion, pour la peine qu'ils devaient avoir à apprendre le langage & les lettres du pays ; & dès lors qu'ils commençaient à bégayer, il louait toutes les paroles qu'ils prononçaient, afin de leur donner courage. Et puis il leur montrait en particulier la méthode d'étudier ; il leur cotait les livres qui leur étaient plus nécessaires, & auxquels ils devaient s'attacher, & leur envoyait souvent des règles écrites de sa main touchant les points & les virgules, qui sont une des principales sciences de la Chine.

p.366 Nous avons sujet de nous consoler, & de nous étonner, quand les deux docteurs Léon & Michel se trouvaient ensemble en notre maison, ce qui arrivait assez souvent ; d'autant que leurs entretiens & leurs discours n'étaient que des moyens d'amplifier le royaume de la foi, de recouvrer, défendre & autoriser les prédicateurs, qui l'annoncent ; ils consultaient auxquels de leurs amis ils pouvaient les recommander ; quels livres ils devaient traduire ; à quelle province ils devaient aller la première ; quel Père était le plus propre pour un tel endroit. Et enfin toutes leurs consultations finissaient par ces soupirs :

— Hélas, nous sommes sur le bord de nos fosses, nous mourrons demain, qui laisserons-nous, pour avancer les heureux commencements, que nous voyons naître en nos jours ?

Parfois l'affection qui les transportait leur faisait croire qu'ils étaient à la cour, qu'ils présentaient des mémoires au roi touchant la sainteté de notre religion, & qu'ils avaient obtenu permission de bâtir des églises publiques, ils cherchaient déjà des places commodes, & faisaient les dessins du bâtiment ; tantôt ils s'imaginaient d'être en prison, pour cette cause qu'on faisait leur procès & qu'on leur coupait la tête. Ils tendaient le col pour recevoir le coup, & le plaisir qu'ils recevaient de cette simple imagination, donnait bien à connaître l'estime qu'ils

faisaient de la gloire du maître, & le désir qui les brûlait de perdre le sang & la vie pour les intérêts du Fils de Dieu.

Un si grand zèle n'était pas en paroles & en désirs seulement, il se produisait par effets : & je peux dire, que toutes les maisons & églises que notre Compagnie possède maintenant à la Chine, il n'y en a pas une, qui n'ait ressenti les faveurs particulières du docteur Léon, qui n'a jamais épargné son autorité, ni les deniers de sa bourse, quoiqu'il ne fût pas riche, pour les bâtir, ou conserver.

Ce zèle & cet amour de Léon se signala, quand il fut question de rétablir les nôtres en la ville & à la cour de Pequim, d'où ils avaient été chassés, de quoi ne s'avisait-il point, de quels moyens ne se servit-il point ? La Chine était en proie aux Tartares, & la cour de Pequim en danger : il prit cette occasion de ^{p.367} remonter au roi, qu'outre que nous étions les plus doctes hommes de la terre, nous avions encore force crédit auprès des habitants de Macao ; pour obtenir d'eux un secours considérable d'armes & d'hommes ; & pour le persuader plus efficacement au roi, à son conseil, il se servit de tant de rhétorique, & cita tant d'exemples de leurs livres & de leurs anciennes histoires, qu'il savait parfaitement, si bien choisies, & si à propos, que le lecteur aurait du plaisir de voir un petit échantillon de cette belle pièce que je laisse à dessein, pour n'être pas ennuyeux. En un mot il dit si bien, & fit tant qu'il eut ce qu'il voulait : de quoi il reçut autant de contentement que les nôtres lui ont & lui auront à jamais d'obligation, pour leur avoir procuré leur retour à la Chine, & leur rétablissement à la cour. Ce bon office fut cause qu'il perdit sa charge, par la malice de ses ennemis, qui l'accusèrent au roi d'avoir une étroite amitié & une secrète intelligence avec le père Matthieu Ricci, qui était étranger ; & de croire & professer une loi que ce père enseignait, contraire aux lois de l'État.

Notre Seigneur le récompensa libéralement de cette perte, le remettant en sa charge quatre ou cinq ans après, avec plus d'honneur & de crédit qu'il n'en avait avant cette disgrâce. Le docteur Paul lui moyenna son rétablissement en considération qu'il était chrétien, homme d'esprit & de courage, & surtout afin qu'il nous aidât, pour

obtenir la commission de réformer le calendrier. Si Léon reprit sa charge, ce ne fut pas tant pour ses intérêts particuliers, que pour ceux de l'Église, qu'il espérait d'avancer par ce moyen avec le docteur Paul. Il se mit donc en chemin pour aller à la cour : mais outre les infirmités de son âge, la longueur du voyage & la rigueur de l'hiver l'affaiblirent tellement, que peu de jours après son arrivée, il tomba malade, & fut réduit à l'extrémité la propre fête de tous les saints ; qui est le même jour, auquel quatre ans auparavant, on avait dit la première messe en la maison qu'il avait fait bâtir, expressément pour nos Pères, & qui est aujourd'hui une des deux résidences de notre Compagnie en la ville de Hamcheu.

Je ne veux pas m'étendre à vous décrire avec quels ^{p.368} mouvements de douleur & de componction, il se confessa plusieurs fois durant sa maladie ; la consolation dont il était rempli entendant la messe ; la piété qu'il témoigna en la réception des sacrements de l'eucharistie & de l'extrême-onction, & avec quels sentiments il entendit les dernières paroles que lui portèrent trois de nos Pères, qui se trouvèrent présents à sa mort. Je laisse toutes ces choses, que le lecteur se peut imaginer, & facilement croire d'un si docte personnage, & d'un si vertueux chrétien. Je dirai seulement un mot de ce qui se passa avec le docteur Paul, que le malade prit par la main un peu avant que de mourir, & le remercia des bons offices qu'il avait reçus de lui en plusieurs rencontres, particulièrement en cette dernière occasion, lui disant la larme à l'œil :

— Monsieur, je meurs content, puisque je vois de mes yeux nos Pères rétablis, & fortement appuyés par votre autorité. Je n'oserais vous les recommander, sachant bien la place & le rang qu'ils possèdent en votre cœur. Mes péchés m'avaient rendu indigne d'avoir aucune part en cet œuvre, où vous m'avez fait l'honneur de me prendre pour votre compagnon. Que si après la conclusion de cette affaire, mon nom peut contribuer à quelque chose qui concerne la gloire de Dieu, & l'amplification de notre sainte foi, faites-moi la faveur que de vous en servir. Je mets la chrétienté de la Chine sur vos épaules.

Avec ces chères paroles, qui montraient clairement le cas qu'il faisait de la religion chrétienne & des prédicateurs, il finit heureusement sa vie, dont il avait passé la meilleure partie au service de cette nouvelle Église. Sa mort fut le premier jour de novembre, l'an 1630. Sa mémoire vivra éternellement dans le cœur des ouvriers de notre Compagnie, & les exemples de ses vertus ne mourront jamais dans les âmes généreuses de la noblesse chinoise.

Voilà à plus près l'état où se trouve l'Église de la Chine, après cinquante-huit ans que nos Pères travaillent pour y planter l'Évangile : qui est sans comparaison plus avancé, qu'on n'eût osé jamais espérer de si fâcheux commencements, de si faibles moyens. Car on peut bien connaître de la suite de cette histoire les fatigues, les travaux, la discrétion, la patience & le courage ^{p.369} qui ont accompagné la conduite d'une si haute entreprise, & les troubles & persécutions qu'il a fallu souffrir pour en venir à bout. Le zèle & la ferveur de ces personnes, qui voudraient en un instant convertir tout le monde, est louable, & certes nous l'avons en estime & en vénération : si est-ce qu'aux nouvelles missions, & particulièrement en celles qui ne sont pas susceptibles d'un si grand feu, qui s'éteint promptement, à cause qu'il demande des dispositions d'une plus ferme consistance, & d'une plus longue durée, nous tâchons de nous tenir dans les bornes de la prudence, qui sont toujours les plus sûres, & de la patience, qui sont les plus profitables pour le dessein que nous avons. Les ouvriers de notre compagnie, qui ont trop de ferveur, ne sont pas bons pour nous ; il faut les employer aux chaires de l'Europe, où ce grand feu peut avoir de l'éclat sans danger de brûler.

Pour les nouveaux chrétiens, bien que ce soit une chose sainte & souhaitable de les façonner tout d'un coup aux coutumes & aux façons de faire de l'Église universelle, à ses lois, décrets & ordonnances, il faut néanmoins considérer, s'il est possible, & encore qu'il soit possible, s'il est expédient, & s'il n'y a point plus de danger d'arracher, ou d'étouffer ces jeunes plantes, que de les affermir & faire croître. Notre Seigneur &

ses apôtres nous ont montré si clairement ce qu'il faut faire en cette occasion, qu'il nous est impossible de nous tromper, si nous ne voulons. Saint Ambroise dit fort bien à ce propos, que c'est le propre des faux apôtres d'enseigner tout à tous, sans faire la différence des personnes, que faisait Notre Seigneur publiant sa doctrine : qui parlait d'une autre façon à ses apôtres, qu'à ses disciples. Saint Paul, le docteur & prédicateur des gentils, le maître & l'original des vrais prédicateurs, écrit aux Corinthiens : Je vous ai nourri de lait. *Lac vobis potum dedi*, pource qu'il les enseignait & les traitait comme une nourrice fait son enfant, dit saint Grégoire. Ils étaient nouvellement engendrés à l'Évangile, ajoute saint Ambroise. D'où vient que l'apôtre, cet homme divin, ce médecin spirituel communiquait sa doctrine à un chacun, s'accommodant à sa portée.

Et n'écrit-il pas aux Galates ? *Scitis quia per infirmitatem* ^{p.370} *carnis Evangelizavi vobis*. Vous savez que je vous ai prêché l'Évangile avec quelque sorte de condescendance aux faiblesses de votre chair. Et cette condescendance qu'il avait pour les Galates, afin de les gagner, l'empêchait, dit saint Jérôme, de leur proposer des choses sublimes & difficiles. Tôtat est de ce même sentiment au chapitre 7, question 9 sur saint Matthieu.

Le même saint Paul, quand il voulut jeter les premiers fondements de l'Église d'Athènes, commença par cette inscription : *Ignoto Deo*. Au Dieu inconnu ; ou bien plutôt, comme veut saint Jérôme, aux dieux d'Asie, d'Europe, & d'Afrique, aux dieux inconnus & étrangers : & tant s'en faut qu'il blâmât ces paroles, & condamnât cette superstition, quoique mauvaise ; qu'au contraire il s'en servit comme d'un moyen propre, pour avancer l'exécution de son dessein, & choisit les ténèbres pour communiquer la lumière aux plus sages de la Grèce. Les apôtres assemblés au premier concile de l'Église tenu en Jérusalem, ne traitèrent d'autres choses que des moyens pour faciliter la conversion des gentils. Il a semblé bon au saint Esprit, & à nous, disent-ils, de ne vous imposer aucune autre charge, que celles qui sont absolument nécessaires, à savoir que vous ne mangiez point de la chair immolée

aux idoles, ni d'un animal étouffé, ni du sang. De sorte que toutes les lois & toutes les parties du droit positif, qui pouvaient obliger ces nouveaux chrétiens, sont réduites à trois chefs ; & ce qui est fort remarquable, à trois cérémonies de la loi juive, dont l'observation serait à présent aussi criminelle que la transgression en était pour lors scandaleuse, à cause des Juifs. Le même arriva pour la circoncision que saint Paul ne permit pas seulement, mais qu'il appliqua lui-même à son disciple Timothée, pour condescendre & s'accommoder à la faiblesse & à l'ignorance des premiers chrétiens.

Le docteur de Panorme se fonde sur ces principes, au chapitre *Licet gracos de baptismo*. Quand il conclut, qu'il est permis, & même à propos de supporter les nouveaux convertis dans leurs coutumes & anciennes façons de faire : pource qu'autrement ce serait détruire & ruiner l'édifice, plutôt que de le bâtir & élever. Ce qui se doit entendre des choses, qui ne sont pas ^{p.371} précisément nécessaires au salut éternel : car de vouloir se faire un réprouvé de Dieu, pour être par trop condescendant aux volontés des hommes, ce serait troubler la paix, & non pas terminer la guerre. La glose favorise cette interprétation, quand elle dit sur le chapitre *Reus, qui de pœnitentia*, qu'en faveur des nouveaux fidèles, il faut déroger au droit. L'Église l'a souvent pratiqué, & particulièrement au Concile de Florence, où le pape Eugène quatrième dissimula prudemment avec les Grecs pour le fait du mariage : faisant semblant de ne pas voir ce qu'il voyait, ou plutôt ne voulant pas condamner leur opiniâtreté, de peur de les effaroucher, & de rompre la paix, qui n'était pas encore bien arrêtée. Si cela s'est fait & pratiqué par des personnes d'une telle autorité, si anciennes & vénérables, que dirons-nous de nos pauvres néophytes, sinon ce que disait saint Grégoire. Il n'y a point de doute qu'il est impossible de retrancher tout d'un coup toutes choses à des têtes dures & opiniâtres : par ce que celui qui veut monter en haut, marche par degrés, & non par sauts. Il faut donc, suivant cette doctrine, gagner peu à peu les esprits, & leur persuader avec douceur & prudence ce qu'il faut faire, plutôt que de leur interdire avec aigreur & violence ce qu'il ne faut pas

faire. Saint Pierre pour conserver les plantes qu'il avait entées de sa main, que ne fait-il point ? Il vit en gentil avec les gentils, & en juif avec les juifs. Saint Paul se fait pareillement juif aux juifs pour les gagner, & se dispense de la loi, pour attirer semblablement à l'Évangile ceux qui vivaient sans loi. C'est ce que nous ont appris les apôtres, les saints, & les conciles : c'est ce que nous ont enseigné les Pères par paroles & par exemples.

Et nonobstant toutes ces instructions, on ne saurait dire la difficulté qu'il y a de tenir le milieu, de s'accommoder discrètement aux temps, aux lieux & aux personnes ; les grands biens qui s'omettent, ou plutôt les grands maux qui se commettent, pource qu'un chacun veut faire, comme il l'entend, suivre son propre jugement, & s'arrêter à son caprice ; & Dieu sait s'il est plus sûr & plus utile que la doctrine & pratique des saints.

Je finis cette histoire par un mot important extrait d'une lettre, que monsieur le patriarche d'Éthiopie Alfonse Mendez ^{p.372} écrit de Goa aux éminentissimes cardinaux de la congrégation instituée pour la propagation de la foi : lequel mérite d'être cru à cause de sa doctrine & suffisance, de son autorité & de sa vertu, & particulièrement pour sa longue expérience au fait des missions où il a souffert des travaux incroyables. Voici donc ses paroles :

Je pense qu'il n'est pas mal à propos sur la fin de ma lettre de représenter à vos Éminences, que Dieu avait autrefois défendu de jeter diverses semences dans un même champ, & de porter une robe tissue de laine & de lin : je veux dire que cette agréable variété dont la reine qui est déjà épousée, est vêtue, & cette diversité de règles & d'habits des ordres religieux, ne doit point être introduite dans les églises encore jeunes, & qui ne font bonnement que téter ; mais qu'il faut attendre quelques années qu'elles aient crû en âge & en forces, pour ce qu'il se glisse ordinairement dans cette diversité de professions, une jalousie pernicieuse ; les uns n'ont point assez de prudence, & les autres ont trop de zèle

indiscret : ce qui fait que les uns & les autres font plusieurs choses pour la ruine & non pas pour l'édification.

Notre Seigneur veuille bénir, & conserver en santé vos Éminences.

De Goa l'onzième de novembre 1638.

@